mini-loto
TIRAGE: VENDREDI, 12 MAI 1972
27944
7944
944
21 gagnants de $5,000.
168 gagnants de $500.
1701 gagnants de $100.

■ la météo
Généralement ensoleillé. Maximum 70. Dimanche: averses.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial | VOL. LXIII - NO 111 | Montréal, samedi 13 mai 1972 | 15 CENTS

Cournoyer prend la succession de L'Allier

Québec veut renouer le dialogue

par Michel Roy

QUEBEC – C'est à M. Jean Cournoyer que le conseil des ministres a confié hier soir la lourde responsabilité de résoudre le conflit du secteur public. M. Robert Bourassa a en effet annoncé que le ministre du travail, outre ses fonctions actuelles, assumera désormais la direction du ministère de la fonction publique. M. Jean-Paul L'Allier, épuisé par les événements des derniers jours, conserve son portefeuille des communications.

M. Claude Castonguay, qui avait indiqué son désir de quitter le gouvernement mercredi mais qui est revenu sur sa décision jeudi, reste pour l'instant titulaire des affaires sociales. Il se pourrait cependant qu'il soit muté prochainement, aux finances ou à l'éducation, si toutefois il accepte d'oeuvrer encore dans ce gouvernement.

Le premier ministre, en nommant M. Cournoyer à la fonction publique, veut amorcer un mouvement de conciliation envers les syndicats. Sitôt après la prestation du serment d'office, à 18h30, le nouveau ministre se mettait à l'oeuvre. En soirée, a-t-on appris de source sûre, il devait s'entretenir avec Me Philip Cutler, l'un des principaux procureurs du Front commun intersyndical.

Pour sa part, M. Bourassa a fait certaines démarches auprès d'un avocat familier de la CSN afin de convaincre les trois leaders syndicaux de se pourvoir en appel, de quitter la prison d'Orsainville et, le cas échéant, de reprendre leurs contacts avec le nouveau titulaire de la fonction publique.

Ce dernier, souligne-t-on ici, adoptera une manière et une stratégie sensiblement différentes de celles de son prédécesseur qui avait épousé les conceptions de ses principaux conseillers au dossier, notamment M. Roch Bolduc, sous-ministre de la fonction publique. Plus "politique" moins "technocrate" que l'équipe des négociateurs patronaux. M. Cournoyer entend parvenir à son but par des voies moins directes, moins orthodoxes, mais mieux adaptées aux circonstances de la crise actuelle.

Dans un communiqué diffusé en soirée, M. Bourassa a annoncé que M. L'Allier, en raison de l'expérience acquise depuis qu'il occupe ses fonctions, présidera un groupe de travail qui aura le mandat d'étudier toute la question des relations de travail dans les secteurs public et parapublic.

"La tâche de cet organisme, précise le premier ministre dans son communiqué, consistera à élaborer, tout en respectant les principes fondamentaux du syndicalisme dans la fonction publique, des formules qui permettront d'éviter certaines situations difficiles du genre de celles survenues dans les hôpitaux au cours de la dernière grève de la fonction publique."

M. Bourassa a de plus prié M. L'Al-

Voir page 2: Jean Cournoyer

Le Québec s'installe dans la protestation

par Gérald LeBlanc

Loin de s'apaiser, le vent de protestation soulevé par l'emprisonnement des trois présidents du Front commun, mardi, souffle de plus en plus fort, s'étend à l'ensemble des secteurs et tend à se structurer au niveau des régions.

Bien que plusieurs dizaines de milliers de travailleurs aient participé, hier, à ce mouvement de débrayage, on ne saurait encore parler d'une grève générale au Québec. la grève demeure sporadique particulièrement dans le secteur privé et plus spécialement chez les 200,000 du Front commun qui traînent encore la fatigue de leur onze jours de grève.

● Les 2,700 travailleurs de l'automobile de Sainte-Thérèse et les 2,000 employés des chantiers maritimes de Lauzon sont venus se joindre, hier, aux dizaines de milliers de travailleurs dont la grève paralyse maintenant la presque totalité des chantiers de construction. On signale des débrayages dans plusieurs autres industries privées, ici et là dans le Québec.

● Parmi les employés du secteur public non inclus dans le Front commun, la plus importante addition au mouvement a été enregistrée, hier, à Montréal où les 8,000 cols bleus ont déclenché la grève. Ils avaient été précédés mercredi et jeudi par les cols bleus d'une

Voir page 2: Protestation

Jean Cournoyer

La crise a peu d'écho à Ottawa

OTTAWA (par Jean-Pierre Bonhomme) – Si la crise qui secoue le Québec actuellement s'était plutôt produite en Mongolie intérieure son effet aurait à peine été différent sur les membres de la Chambre des communes hier.

On a en effet eu la nette impression, au cours de la période des questions des députés, pendant laquelle on peut normalement connaître les préoccupations des parlementaires, que l'assemblée des députés n'a pas encore été sensibilisée au malaise social auquel la

Voir page 6: La crise

La mise en vigueur est fixée au 30 juin

La négociation pourra 'bonifier' les décrets que Québec prépare

QUEBEC (par Michel Roy) – A peine venait-il de confirmer sa décision de conserver son poste au sein du Cabinet que M. Jean-Paul L'Allier annonçait hier à l'Assemblée nationale et à la presse les conclusions du gouvernement touchant les 210,000 syndiqués du secteur public.

Le ministre de la fonction publique a fait savoir que les décrets prévus par la Loi 19 et qui doivent fixer les conditions de travail des employés visés seront publiés le plus tôt possible (vers le 15 juin, a-t-il précisé par la suite), qu'ils seront soumis à l'examen du Parlement (à l'assemblée ou en commission) et déposés aux tables de négociations. Ils entreront en vigueur après que tous les intéressés auront pu les étudier, proposer des améliorations et, le cas échéant, apporter des modifications "de nature à les bonifier".

En principe, la mise en vigueur est fixée au 30 juin.

M. L'Allier a d'autre part convoqué pour mardi les représentants de la partie patronale et de ses partenaires aux tables sectorielles pour leur exposer les principes qui guideront la préparation des décrets, l'entente par voie de négociations paraissant maintenant écartée.

Ces quatre principes sont les suivants:

1) la teneur du décret devra comporter, en plus des clauses sur lesquelles les parties auront pu s'entendre sur le plan normatif, les clauses normatives compatibles avec les dernières conventions collectives.

2) les clauses pécuniaires seront celles des dernières offres patronales en ce qui concerne les salaires et le régime de retraite qui sera mis en oeuvre. L'assurance-maladie ne sera pas décrétée "sans acquiescement préalable d'une majorité par unité d'accréditation ou d'une décision du syndicat concerné.

3) à l'égard des droits des employés, aucune clause ne devra être plus restrictive que celles des conventions précédentes.

4) dans chaque décret, il sera prévu que les parties pourront modifier par accord l'une ou l'autre des dispositions.

Au nom d'Unité-Québec, M. Jean-Noël Tremblay s'est dit satisfait de la déclaration du ministre de la fonction publique, mais il souhaite que les gestes du gouvernement, c'est-à-dire la préparation, la publication et l'étude des décrets, soient suffisamment rapides "pour mettre un terme aux poussées de violence qui se manifestent un peu partout et qui mettent en cause, non seulement le climat social, mais aussi la sécurité économique du Québec, en même temps que la sécurité personnelle des citoyens."

M. Tremblay émet le voeu que le gouvernement puisse rendre publiques, non pas à la mi-juin, mais "dans quelques jours", les grandes lignes au moins des projets de décret.

Le porte-parole du Ralliement des créditistes, M. Latulippe, a d'abord félicité le ministre "de ne pas avoir succombé à la tentation d'une démission facile dans une crise de société". A ses yeux, cette crise revêt un triple aspect: elle est sociale, elle est politique, elle est culturelle. "A l'analyse, il faudrait remettre en cause les fondements mêmes de notre société et s'interroger pour savoir pourquoi nous en sommes rendus à la situation actuelle."

Les décisions annoncées par M. L'Allier à l'égard du secteur public, poursuit M. Latulippe, seront insuffisantes si on ne s'attaque pas aux causes du mal qui réside "dans un système économique qui sert mal l'individu et l'Etat parce que l'Etat se retrouve, en définitive, sans pouvoir économique pour appuyer ses politiques dans la vaste majorité des cas."

M. Robert Burns, qui intervient ensuite au nom du Parti québécois, se réjouit d'apprendre que le gouvernement donne suite, du moins en partie, aux suggestions de son groupe en décidant de rendre publics le plus tôt possible les décrets prévus à la Loi 19.

Mais, dit-il, "il est malheureux que la situation devienne à ce point grave pour que le gouvernement commencer à montrer une espèce de dégel dans sa position".

Il faut agir plus vite encore, estime M. Burns qui s'explique: "Je suggère au ministre et à ses fonctionnaires de se

Voir page 6: La négociation

Prêtres et laïcs seront désormais consultés pour le choix des évêques

CITE DU VATICAN (d'après l'AFP) – Le pape Paul VI vient de décider, dans la ligne d'un 'aggiornamento' (modernisation) d'une institution fondamentale et bimillénaire, une réforme concernant la nomination des évêques.

C'est ainsi que dans la nomination d'évêques appelés à diriger les quelque 2,050 sièges résidentiels de l'Eglise latine, laïcs et prêtres seront consultés. Ce sont les évêques eux-mêmes qui dresseront des listes permanentes (et modifiables) de prêtres susceptibles d'être placés par le souverain pontife à la tête de tel ou tel évêché.

Le document annonçant cette réforme – le nouveau règlement entrera en vigueur dès le 21 mai 1972 – est préfacé par le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat, agissant en sa qualité de préfet du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise.

Par cette réforme, précise le cardinal Villot, Paul VI entend répondre au voeu du second concile du Vatican. Les Eglises catholiques de rite oriental ne sont pas en cause. Les normes concernant la désignation des nouveaux évêques dans l'Eglise latine comportent 15 articles.

Le premier précise que les évêques ont la faculté et la charge de faire connaître au siège apostolique le nom des prêtres qu'ils jugent dignes de la fonction épiscopale, dans le clergé diocésain comme dans le régulier.

Pour ce faire, ils pourront consulter, à l'intérieur de leur propre juridiction d'une manière non collective, des prêtres et des religieux diocésains, aussi bien que des laïcs.

Selon l'article II, les noms des candidats à l'épiscopat seront examinés et proposés par les évêques réunis en assemblées provinciales, inter-provinciales, régionales ou

Voir page 6: Prêtres et laïcs

Castonguay et L'Allier: ce n'est qu'une pause...

par Gilles Lesage

QUEBEC – C'est par devoir et pour faire face à la crise sociale qui agite le Québec que MM. Claude Castonguay et Jean-Paul L'Allier restent pour l'instant membres du conseil des ministres du Québec, accordant ainsi un sursis au premier ministre, M. Robert Bourassa.

Mettant fin à un suspense de trois jours qui a fortement ébranlé le gouvernement, le ministre des affaires sociales a mis fin à sa "méditation" tard jeudi soir, tandis que son jeune collègue de la fonction publique et des communications en faisait autant hier matin.

Mais quelques heures plus tard, il n'était plus que ministre des communications, la fonction publique étant confiée à M. Jean Cournoyer.

Mais ce n'est qu'une pause. Les gestes du gouvernement au cours des prochains jours seront déterminants dans la décision définitive des deux ministres qui avaient remis leur démission à M. Bourassa, mercredi.

"On ne peut plus ignorer, a expliqué M. Castonguay, que le Québec vit une situation de crise, même s'il y a des période d'accalmie. La crise actuelle en est une manifestation additionnelle. Compte tenu de la gravité de cette crise, j'ai accepté de demeurer à mon poste, et je peux vous garantir que c'est ma conscience, et uniquement ma conscience, qui m'a dicté cette attitude".

Le ministre des affaires sociales a aussi fait état de la séance extraordinaire du conseil des ministres qui a eu lieu hier et au cours de laquelle "des éléments nouveaux de solution de cette crise" devaient être discutés.

"Suspendant" également sa réflexion,

Voir page 6: Castonguay-L'Allier

Les allocations familiales: rien ne va plus

QUEBEC (par G.L.) – A nouveau, rien ne va plus concernant les allocations familiales, du moins pour M. Claude Castonguay.

Selon le ministre des affaires sociales, cela est imputable à la décision fédérale de hausser les pensions de vieillesse et de les indexer au coût de la vie, contrairement à ce qui avait été prévu il y a deux ans.

Il s'en est expliqué ainsi dans sa conférence de presse de jeudi soir: "Comp-

Voir page 6: Les allocations

À Montréal et à Québec

Les journaux sont frappés

Le secteur de l'information a été durement touché hier par le mouvement général de protestation syndicale et de débrayage, alors que pas un seul des six quotidiens montréalais n'a paru, que l'Action de Québec n'a pas paru et que le quotidien Le Soleil n'a pu mettre sur le marché que sa première édition.

Tandis que les employés de tous les quotidiens de Montréal étaient au travail, hier après-midi, pour préparer les éditions d'aujourd'hui, les journalistes des salles de nouvelles (radio et télévision) de Radio-Canada au Québec sont entrés en grève, hier, à 18 heures, pour une période de 24 heures.

Par ailleurs, les journalistes du quotidien LE DEVOIR ont décidé de déclencher un arrêt de travail de 24 heures au moment qu'ils jugeront le plus opportun dans les prochains jours; ils ont, de plus, décidé de verser une journée de leur salaire aux familles des syndiqués victimes d'amendes pour avoir passé outre aux injonctions émises au cours de la grève générale du Front commun.

Par ailleurs, le mouvement d'occupation des stations radiophoniques, amorcé mercredi par les travailleurs de Sept-Iles, s'est poursuivi, hier, dans toutes les régions du Québec.

La non-parution des six quotidiens montréalais (La Presse, Le Devoir, Montréal-Matin, Le Journal de Montréal, The Montreal Star et The Gazette) a été provoquée par les employés syndiqués du quotidien La Presse après que ceux-ci eurent décidé, dans la soirée de jeudi, de débrayer pour une période de 24 heures.

Cet arrêt de travail a été décidé au cours d'une assemblée générale convoquée par le Front commun CSN–FTQ de La Presse et à laquelle ont participé 324 employés, membres des 11 syndicats de ce quotidien. La grève a été approuvée par 79% des participants.

Les participants à cette assemblée ont aussi adopté une résolution par laquelle ils s'engageaient "à déployer tous les efforts nécessaires pour convaincre les employés syndiqués ou non des autres quotidiens de la région métropolitaine de déclencher à leur tour immédiatement un arrêt de travail de 24 heures".

Immédiatement après ce vote, un groupe d'une cinquantaine de syndiqués de La Presse s'est rendu au Montréal-Matin et au Journal de Montréal pour inviter les travailleurs de ces quotidiens à cesser la préparation de l'édition de vendredi matin. Les employés de ces deux journaux ont obtempéré à cette "invitation".

Parallèlement, un autre groupe, évalué à quelque 150 personnes, s'est rendu

Voir page 6: Les journaux

Un bill-surprise qui relance les spéculations électorales

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA – L'annonce faite par le premier ministre Trudeau jeudi à Toronto et précisée aux Communes hier par le premier ministre suppléant, M. Arthur Laing, de la présentation prochaine d'un projet de loi limitant les dépenses électorales des candidats aux postes de députés pendant les campagnes électorales a relancé hier les spéculations sur la date des élections.

Plusieurs observateurs ont vu dans la présentation de cette mesure surprise – le premier ministre avait déjà soutenu le 18 février dernier que la proximité des élections ne donnait pas suffisamment de temps pour la mise en application d'une loi semblable – une indication que le gouvernement a décidé de tenir des élections à l'automne.

Mais rien n'est moins certain.

En effet, même si les pressions de l'opposition et des députés libéraux eux-mêmes ont forcé le premier ministre à changer d'avis sur la présentation du projet de loi, il n'est pas impossible que la consultation ait quand même lieu au printemps; tout dépendra de la réaction des partis de l'opposition sur le fond du nouveau projet de loi.

Si cette réaction était défavorable le gouvernement pourrait tout simplement reporter l'adoption et la mise en application de la loi après les élections de cette année. Il rendrait ainsi l'opposition responsable du retard.

D'autre part, on sait que le rapport du comité des Communes sur les dépenses électorales présidé par le député libéral Hylliard Chappell et déposé au mois de juin dernier recommande que la durée de la campagne électorale soit réduite de moitié c'est-à-dire à 28 jours au lieu des 59 jours prévus dans la loi actuelle.

Voir page 6: Un bill-surprise

Vietnam: l'offensive marque le pas

SAIGON (AFP) – L'offensive des forces nord-vietnamiennes et du Front national de libération, qui en est à son 45ème jour, semblait hier marquer le pas en dépit des violents bombardements d'artillerie et des nouveaux assauts avec blindés déclenchés sur An Loc ainsi que sur les Hauts-Plateaux.

En effet, la situation sur les différents fronts n'a pas été modifiée depuis une dizaine de jours, période mise à profit de part et d'autre pour consolider les positions, pour recevoir des renforts et renouveler les réserves de munitions.

Ce répit sur les champs de bataille n'est sans doute que temporaire, estiment les experts militaires à Saïgon. Il est évident que les forces de libération se préparent à lancer un assaut sur les Hauts-Plateaux pour tenter d enlever la ville de Kontum et qu'elles s'infiltrent dans la région saïgonnaise, peut-être pour prendre position autour de la capitale.

Les forces sud-vietnamiennes ont déjà reçu un nouvel armement anti-char au moins aussi moderne que celui utilisé par les Nord-Vietnamiens depuis le début de l'offensive.

A An Loc, les nouveaux bazooka-roquettes américains ont déjà fait leur preuve. Dans la seule journée de jeudi, les défenseurs sud-vietnamiens d'An Loc ont détruit 14 chars amphibies PT-76 nord-vietnamiens dans la ville en ruines.

Les forces gouvernementales sud-vietnamiennes ont été aidées par l'aviation américaine qui s'est déchaînée tout autour d'An Loc.

Pour la première fois depuis que les Américains interviennent dans la guerre au Vietnam les bombardiers géants B-52 ont concentré presque tous leurs raids – 21 sur 25 – sur An Loc pour tenter d'écraser les forces qui assiègent et attaquent la ville sans relâche depuis un mois.

Les chasseurs bombardiers de l'aviation tactique américaine, partis de deux porte-avions croisant près des côtes saïgonnaises et du delta cochinchinois ont, de leur côté, effectué pendant la même période (de 6 heures jeudi à 6 heures hier) 130 raids dans la troisième région militaire, c'est-à-dire surtout dans le secteur d'An Loc.

Au Cambodge, l'effondrement des positions gouvernementales khmères se poursuit, jour après jour, à une cen-

Voir page 6: Le Vietnam

LA FÊTE DES MÈRES AU RITZ
Nous avons préparé pour l'occasion, un magnifique menu, des fleurs printanières et un somptueux décor.
Appelez Luigi ou Chris
842-4212
HOTEL RITZ-CARLTON
1228 ouest rue Sherbrooke.

suites de la première page

JEAN COURNOYER

lier "d'accorder une importance particulière au travail effectué au Comité de la réforme administrative, étant donné la contribution que celui-ci sera en mesure de lui apporter, de telle sorte que cet organisme puisse remettre des conclusions de nature à rendre encore plus efficace la structure administrative québécoise."

Ces responsabilités et ces tâches particulières confiées à M. L'Allier tendent à atténuer la très forte impression de désaveu qui se dégage de la nomination de son collègue, M. Cournoyer, au poste qu'il occupait jusqu'ici.

A ce propos, M. Bourassa déclarait hier soir devant les journalistes que M. L'Allier "était d'accord avec la décision prise au conseil des ministres".

Prié de commenter la vague de débrayages dans la province, le premier ministre a affirmé que, dans l'ensemble, "l'ordre règne au Québec" malgré les incidents signalés. Il attribue la situation trouble "à la confusion de plusieurs syndicalistes de bonne foi" et répète que le mouvement syndical est, à son avis, en proie à une crise.

Le premier ministre a indirectement exprimé l'espoir que MM. Pepin, Laberge et Charbonneau se pourvoient en appel, à l'instar de tous les autres dirigeants syndicaux qui avaient été condamnés pour avoir transgressé des ordonnances d'injonction.

On apprend par ailleurs que le nouveau titulaire de la fonction publique ne s'estime pas lié par les quatre grands principes énoncés par son prédécesseur hier matin à l'Assemblée nationale et qui doivent guider le gouvernement, a dit M. L'Allier, dans la préparation des décrets. M. Cournoyer serait également enclin, si des discussions reprennent, à repousser l'échéance du 30 juin, date à laquelle les décrets doivent entrer en vigueur aux termes de la Loi 19.

A la fin d'une semaine parlementaire mouvementée, les observateurs ne parvenaient pas encore hier soir à s'expliquer clairement les raisons qui ont pu pousser MM. Castonguay et L'Allier à offrir au Québec un spectacle plutôt singulier. En pleine crise sociale, ils ont démissionné en invoquant le contentieux Ottawa-Québec, l'échec du fédéralisme rentable, la fin des dernières illusions. Le lendemain, ils revenaient sur leur décision, invoquant cette fois la crise sociale dont ils connaissaient pourtant, mieux que quiconque, l'ampleur et la profondeur.

C'est mercredi que les deux hommes se sont présentés chez le premier ministre pour lui faire part de leur décision de quitter le gouvernement. Le chef du gouvernement, interloqué, leur accorda un court moment de réflexion après les avoir adjuré de réviser leur attitude Comme ils paraissaient inflexibles, MM. Castonguay et L'Allier ont été vivement priés de s'expliquer au conseil des ministres où plusieurs de leurs collègues, notamment MM. Cournoyer, Normand Toupin et Gérard Lévesque, ont fait valoir qu'il était inconcevable de "lâcher" le gouvernement aux prises avec la crise. Ils demandèrent à réfléchir jusqu'au lendemain. Le jeudi, en fin de journée, le premier ministre revoyait M. Castonguay et parvenait à le convaincre de demeurer à son poste. Beaucoup plus tard, apprenant la décision de son aîné, M. L'Allier annonçait à son tour qu'il "suspendait sa réflexion".

Dans l'entourage du Cabinet, on se montra beaucoup plus sensible aux raisons exposées par M. Castonguay qu'à l'attitude de M. L'Allier. Si l'on comprend la position du premier, constamment déçu depuis 18 mois dans ses tractations avec le gouvernement central, on admet mal le "moi-aussi" du second en qui M. René Lévesque voyait jeudi soir "le canot derrière le transatlantique".

Ainsi, en 48 heures, le gouvernement est passé à deux doigts d'une crise ministérielle parce que MM. Castonguay et L'Allier, tels des comédiens saisis par le trac, ont raté leur sortie au deuxième acte sans réussir à faire une rentrée plus glorieuse au dernier acte.

PROTESTATION

dizaine de municipalités en banlieue de la métropole.

● Au sein du Front commun du secteur public, le mouvement de grève s'est considérablement accru dans les institutions de santé. Au moins une vingtaine d'hôpitaux et autant de foyers et institutions de bien-être ont été touchés, hier, par des débrayages partiels ou complets.

● Chez les enseignants, on continue à assister à des arrêts de travail un peu partout sans qu'aucun des syndicats ne déclenche une grève touchant tous ses membres.

● Certaines régions sont particulièrement touchées: Sept-Iles où l'on a déploré, hier, la première victime de la grève, reste paralysée mais la vague de violence s'est apaisée; plusieurs autres villes de la Côte-Nord (notamment Baie-Comeau et Hauterive), Saint-Jérôme, Sorel et Thetford-Mines sont également le théâtre de grève générale des secteurs privé et public.

● Les six quotidiens de Montréal n'ont pas publié, hier, et il en a été de même de l'Action à Québec où la publication de la deuxième édition du Soleil a également été empêchée. On signale également des occupations complètes ou partielles d'une dizaine de stations de radio à travers la province.

● Sur le plan de la stratégie syndicale, l'organisation semble se structurer de plus en plus au niveau des régions. Le comité de stratégie du Front commun, qui siège maintenant au motel Faintainebleau, dans l'est de la métropole, et les dirigeants des trois centrales se contentent de faire circuler de l'information, d'encourager les diverses initiales locales, d'offrir les services techniques demandés et d'essayer d'évaluer où l'on s'en va. Un porte-parole de la CEQ résume la situation en affirmant: "On n'annonce plus rien, on se contente d'encourager les actions qui frappent une journée ici, d'autre là, comme cela se produit dans la vraie guérilla".

Interrogés hier soir à l'émission Format 30 (Radio-Canada), les secrétaires généraux des trois centrales syndicales ont déclaré qu'en dépit de l'absence des présidents, le mandat des responsables syndicaux demeuraient le même, poursuivre la lutte, et que c'était mal connaître les structures syndicales que de croire décimer le mouvement en le décapitant.

M. Michel Agnaieff (CEQ) a expliqué que les présidents, certes, incarnent un certain type de leadership, mais que les responsabilités au sein du mouvement syndical sont assumées collégialement au sommet d'une part, puis décentralisées selon le même modèle à tous les niveaux, de sorte qu'on pourrait emprisonner par surcroît les exécutifs des trois centrales que le mouvement de protestation se poursuivrait.

M. Fernand Daoust (FTQ) a observé que la contestation était néanmoins structurée et M. Raymond Parent (CSN) a ajouté qu'il n'y avait toutefois pas de directives générales comme telles; fidèle à ses structures, le mouvement syndical mène la lutte à tous les niveaux: celui du Front commun, qui a constitué sa propre structure de coordination dont les présidents ne sont que le sommet; celui de chaque centrale, qui encourage ses syndicats affiliés à s'engager dans l'action; celui des régions, où des fronts communs intersyndicaux sont déjà à l'oeuvre; et celui des syndicats, dont les membres décident des moyens à prendre.

M. Daoust a d'autre part défini les trois objectifs de la contestation en cours; le rappel de la loi 19, la libération des trois présidents et l'amnistie pour tous les syndiqués condamnés par l'appareil judiciaire. Ce sont là, a souligné M. Daoust, les conditions préalables à toute reprise des négociations dans le secteur public.

La fin de semaine amènera un certain ralentissement dans les grèves frappant le secteur privé et le monde de l'enseignement, mais on pourrait assister à une intensification de l'action dans le secteur hospitalier.

Par ailleurs, les syndiqués se promettent d'aller fêter leurs présidents, demain, à Orsainville en banlieue de Québec. On aurait déjà demandé au traiteur des "cantines-mobiles" de Québec de préparer 25,000 sandwiches pour les milliers de syndiqués qui se proposent d'aller camper près de leurs chefs et de transformer Orsainville en un véritable "Woodstock syndical".

De son côté, le ministre de la justice continue d'affirmer que la situation n'est pas alarmante. M. Choquette ajoute que les policiers de la Sureté du Québec ont été regroupés en 14 points stratégiques et se tiennent prêt à agir. M. Choquette n'écarte pas l'idée d'un recours à l'armée mais ne l'annonce pas non plus.

Le conflit a pris une autre dimension, hier, alors que plusieurs organismes internationaux du monde du travail ont manifesté leur appui aux leaders du Front commun et dénoncé leur incarcération ainsi que les stipulations de la loi 19.

La situation régnant au Québec a de plus fait les manchettes au bulletin de nouvelles de l'ORTF ainsi qu'à la une des quotidien Le Monde. Le New York Times ainsi que certains autres grands journaux relatent également la crise québécoise actuelle.

De son côté, le président du Congrès du travail du Canada, M. Donald MacDonald, a qualifié la situation au Québec de chaotique. Les sentences imposées aux leaders du Front commun constituent , selon lui, une "parodie de la justice".

Le président du CTC, dont la FTQ est l'une des dix fédérations membres, a ajouté que sa principale crainte était de voir une "explosion de grèves générales", parce que "ce ne sont pas des grèves mais des révolutions".

Le maire de Sept-Iles et le conseil municipal de Sorel, deux des villes où l'on assiste à des grèves générales, ont, de leur côté, pris position pour les syndiqués, réclamant la mise en liberté des trois leaders du Front commun et le retrait de la loi 19.

Bien que les policiers soient appelés à intervenir de plus en plus souvent à mesure que le conflit progresse, on dénote à la Sûreté du Québec peu de manifestations de violence et très peu d'arrestations dans l'ensemble.

Par ailleurs, certains groupes, notamment chez les entrepreneurs en construction et dans certaines écoles se plaignent d'être forcés de faire la grève sous la pression de "certaines équipes volantes de militants".

Signalons enfin que le parc d'attractions de la Ronde n'ouvrira pas aujourd'hui tel que prévu. L'ouverture a été reportée à plus tard et la date sera annoncée ultérieurement, dit un communiqué de l'hôtel de ville.

COLS BLEUS

Suite de la page 3

les contrats privés et la juridiction des syndicats. M. Meloche a soutenu que ces quatre points posent la question fondamentale de la sécurité d'emploi.

Par ailleurs, le syndicat des contremaîtres municipaux employés par la ville de Montréal, lors d'une assemblée générale, a adopté une résolution demandant le retrait immédiat de la loi 19 et dénonçant "la façon cavalière du gouvernement de mener les négociations dans les secteurs public et parapublic".

VIOLENCE

Suite de la page 3

D'abord, à minuit et 39 minutes, un appel à la bombe était signalé à l'hôpital Rivière-des-Prairies. Vérifications faites, il s'agissait d'une fausse alerte.

Trente minutes plus tard, des inconnus lançaient un cocktail molotov à l'école Saint-Valérien, située au 15466 est, boul. Gouin. L'incendie qui a suivi a été rapidement éteint et aucune arrestation n'a été effectuée en rapport avec cet incident.

A 6h30, la police de la CTCUM arrêtait un jeune homme en rapport avec des actes de sabotage commis contre des installations du métro.

Une heure plus tard, quatre hommes et deux femmes étaient arrêtés par la police devant l'hôpital Notre-Dame ils distribuaient des tracts maoïstes incitant à la révolution armée et à la solidarité syndicale. Après interrogatoire, ils ont été relâchés.

Plus tard, la police a été appelée à intervenir "amicalement" lors de la manifestation devant les édifices de l'administration de la justice, rues Craig et Notre-Dame.

Vers 10h00, l'escouade-anti-émeute devait intervenir de nouveau aux garages et ateliers de la Ville de Montréal, 1500 rue Des Carrières où les cols bleus en grève incitaient les cols blancs et les autres employés à débrayer.

A midi et demi, un commando motorisé de syndiqués semait des clous le long de la rue Craig, près de la rue Saint-Laurent.

Au même moment, près de 600 étudiants d'Outremont réunis en face du 1500 rue Bernard, commençaient à manifester. Un peu plus tard, le groupe tenta de pénétrer dans les limites de Montréal en empruntant entre autres la rue Laurier. La police les obligea cependant à regagner Outremont. Ils devaient se disperser vers 14h00.

A 14h13, la police recevait un autre appel à la bombe, cette fois à l'hôpital Hôtel-Dieu. Comme dans le premier cas, il s'agissait d'une fausse alerte.

Pendant que des policiers se rendaient à l'Hôtel-Dieu, d'autres étaient appelés à déloger 200 manifestants armés au poste CKLM. A leur arrivée, les policiers ne trouvèrent qu'une trentaine de personnes non armées.

Un peu plus tard, quelques motards ont escorté des marcheurs qui se rendaient au Centre Paul-Sauvé, où une manifestation regroupant plus de 2,000 travailleurs s'est déroulée dans le calme.

Par la suite, entre 14h30 et 20h00, la police a été appelée à intervenir à l'édifice de la CECM, rue Sherbrooke, à l'hôpital Sacré-Coeur, à l'hôpital Saint-Michel, à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

Pour clore la liste, il faut signaler un troisième faux appel à la bombe à 19h55, au Centre Paul-Sauvé, et une dizaine de demandes d'escortes pour des camions d'éboueurs menacés.

CONGRÈS

Suite de la page 3

l'appui de toute personne imbue de justice. Ces travailleurs subsistent depuis des années avec des salaires de famine. Maintenant qu'ils poursuivent leurs objectifs de façon légitime par l'intermédiaire de leurs organisations et en conformité avec les lois de la province, on les punit.

"Le mouvement syndical à travers tout le Canada est invité à se rallier à leur défense. Leur cause est celle de tous les travailleurs. Ce qui s'est produit au Québec pourrait se produire ailleurs. C'est pourquoi, de l'avis du conseil exécutif du Congrès du travail du Canada, l'assemblée doit lui accorder la priorité".

ÉLECTION DES 3 DÉLÉGUÉS
de
:cooprix::: MONTRÉAL
LISTE DES CANDIDATS (ES)

M. Jean Jacques Chagnon
5451, rue Durocher
Montréal
dir. Rég. pour le Québec Min. Communications Canada

M. Yin Lam Chan
5145, 17e avenue
Montréal
cuisinier

M. Paul Cliche
5700, rue Deschênes
Montréal 410
Dir. Ass. Coop. Publications Populaires

M. Rock Giguère
1065, CR. Dieppe
Duvernay, Laval
représentant

Mme Chut Kin Lee
5173, 17e avenue
Montréal
ménagère

Mlle Ginette Landry
8050, rue Sagard
app. 6, Montréal
membre du MAPE

Mme Bernadette Lebrun
4574, Saint-Urbain
Montréal 151
Vice Prés. Ligue des Femmes

Mme Yuen Yee Lee
5173, 17e avenue
Montréal
ménagère

Mme Hélène Meynaud
26 avenue Glencoe
Outremont 257
Rédactrice - Revue "La Consommatrice"

M. Raymond Morin
148, Chemin Lorraine
Pont-Viau
marchand

Mlle Solange Vincent
1873 Le Corbusier
Ville Laval
enquêteur

M. Bill Wong
5143, 17e avenue
Montréal
cuisinier

PROCÉDURE DE VOTATION

1- Présenter votre carte de membre au comptoir de votation. Un bulletin de vote vous sera remis. Pour contrôler la remise des bulletins de vote, vous devrez faire estampiller votre carte.

(N.B.) si vous avez égaré votre carte de membre veuillez vous présenter à la préposée à la votation pour fin d'identification.

2- Vous devez n'indiquer que trois choix. Tout bulletin comportant plus ou moins de trois choix sera rejeté.

3- La date limite pour déposer votre bulletin de vote est fixée au jeudi 8 juin 1972 - 21:00 heures.

4- Avant de déposer votre bulletin dans les urnes placées à cet effet dans les Cooprix, vous devez faire estampiller votre bulletin de vote. Seuls les bulletins de vote estampillés seront acceptés.

5- Les candidats qui auront le plus de voix seront déclarés élus.

6- Les personnes chargées des élections ont été assermentées.

N.B. Le résultat des élections sera certifié par la firme comptable Larue, Gourdeau & Associés.

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 13 mai 1972

Les SSJB dénoncent la peine d'un an et le bill 19

Le président de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, a fait tenir un communiqué relativement à l'incarcération des trois chefs syndicaux et au bill 19. Voici le texte de sa déclaration:

"Le jugement rendu contre MM. Pepin, Laberge et Charbonneau me paraît injuste, inéquitable et me paraît également dangereux pour la paix sociale. Il est injuste parce qu'il ne tient pas compte de la situation tout à fait exceptionnellement dans laquelle se sont déroulés les événements qui ont abouti à cette espèce de simulacre de procès dont ont été victimes les chefs syndicaux.

"C'est aussi une sentence dangereuse pour la paix sociale, d'abord parce qu'elle met trop en évidence les préjugés sociaux de nos classes dirigeantes et des tribunaux et surtout parce qu'elle prive les syndicats de direction dont ils ont un grand besoin au cours des très difficiles négociations qui s'en viennent.

"En ce qui me concerne, j'estime que le bill 19 a été une erreur et que l'on doit revenir à la négociation le plus tôt possible. Il est très urgent d'apaiser les tensions les plus immédiates, mais à mon avis les chefs syndicaus devraient en appeler du jugement prononcé contre eux. Sinon le gouvernement lui-même devrait prendre l'initiative de porter appel contre le jugement inéquitable. A moyen terme, cependant, c'est toute la situation économique et politique du Québec qui doit être repensée et corrigée si l'on veut ainsi que de telles crises ne se répètent à tous les six mois.

"A mon avis, la paix sociale ne peut être fondée que sur la justice sociale."

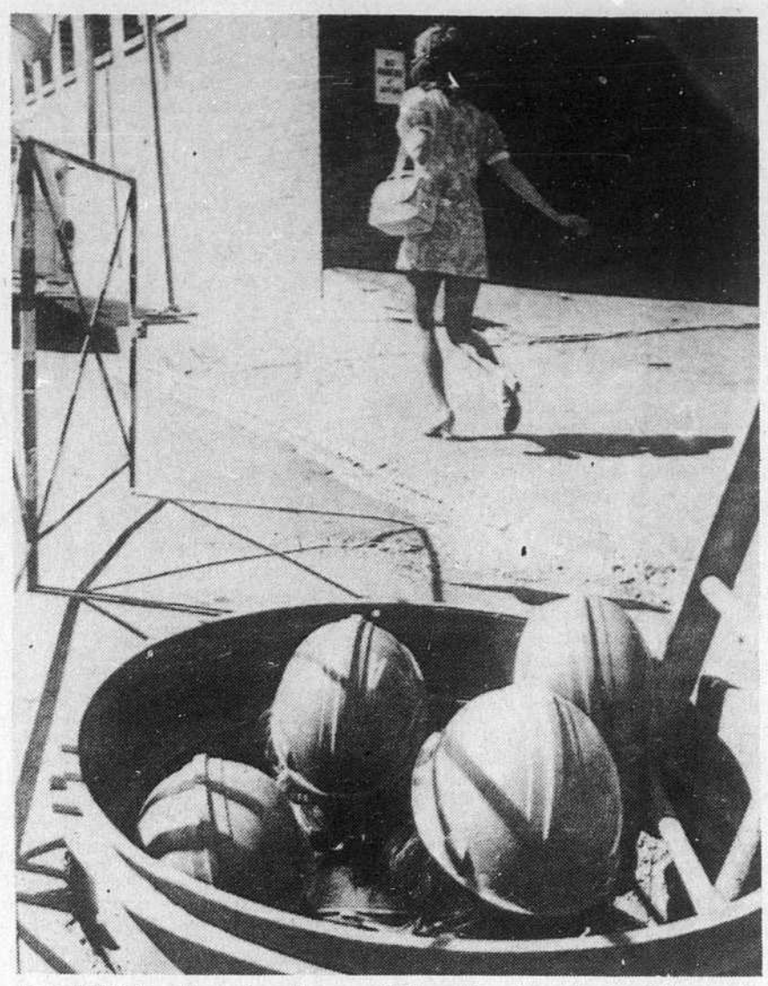

Le soleil était radieux dans les rues d'Edmonton et quatre travailleurs qui s'affairaient sous terre, dans l'ombre humide, ont répondu tous ensemble à l'appel fugace d'une messagère du printemps. (Téléphoto CP)

Diversification de la lutte syndicale

Les actes de violence s'étendent à la province

par Jean-Pierre Charbonneau

Contrairement à jeudi où la région métropolitaine avait enregistré les incidents les plus graves, la province a été le théâtre d'actes violents.

Incendies, cocktails molotov, enlèvements, sabotage, affrontements, évacuations et manifestations ont ainsi marqué hier la journée des forces policières du Québec, mobilisées par l'action diversifiée de milliers de syndiqués à travers le Québec.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un incendie, qui aurait été allumé par une main criminelle, a complètement détruit le Pavillon des convalescents de l'hôpital de Chicoutimi.

En arrivant sur les lieux, les pompiers ont constaté que de l'essence avait été répandue sur les balcons de l'immeuble. Un porte-parole du Service des incendies de Chicoutimi a évalué les dommages à $100,000.

Le pavillon des convalescents, qui comptait 31 lits, était cependant inoccupé au moment où le sinistre a éclaté. Les pensionnaires avaient été renvoyés chez eux durant le premier débrayage du Front commun syndical et le pavillon n'avait pas été rouvert depuis, afin de permettre la réparation des dégâts causés lors de la première grève.

Auparavant, dans la soirée de jeudi, la police avait évacué dans le calme les 75 personnes qui occupaient toujours l'hôpital et cela à la demande des autorités de l'institution. Il en a été de même dans l'après-midi d'hier.

Hier, des syndiqués auraient réussi à bloquer dans l'après-midi deux ponts de Chicoutimi, situés aux extrémités nord et sud de la ville; toutefois, la nouvelle devait être démentie plus tard par la police.

Par ailleurs, à New Richmond, près de Murdochville en Gaspésie, un vice-président d'une compagnie de construction a été enlevé par une quarantaine de travailleurs syndiqués alors qu'il tentait de convaincre les employés de rester au travail. Selon les brèves informations disponibles, il semble que les syndiqués aient administré une correction à l'employeur avant de le relâcher. Toutefois, au moment de mettre sous presse, le centre de contrôle de la Sûreté du Québec à Montréal n'avait pu vérifier encore la nouvelle.

A Hauterive, des cocktails molotov ont été lancés dans la matinée contre les édifices des Métaux Reynolds.

A Rimouski, deux autres bombes incendiaires ont été lancées contre la résidence du ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier. Un incendie s'est déclaré par la suite mais il a rapidement été maîtrisé. On n'a rapporté aucun blessé et aucune arrestation en rapport avec cet incident.

A Sept-Iles, sur la Côte-Nord, où l'action syndicale avait débuté mardi, le jeune homme de 22 ans qui avait été grièvement blessé par un chauffard ivre est mort des suites de ses blessures.

La nuit dernière, deux arrestations avaient été effectuées, dont l'une pour port d'arme illégal.

A Québec, par ailleurs, un manifestant a été blessé et quatre autres ont été arrêtés à la suite d'un violent affrontement entre grévistes et policiers devant l'édifice de la Régie de l'assurance-maladie. De plus, la Sûreté du Québec faisait savoir que quatre autres personnes ont été arrêtées à Charlebourg, en banlieue de la vieille capitale.

A Sainte-Thérèse, des bagarres ont éclaté entre des grévistes et des travailleurs qui voulaient entrer au travail. L'incident se serait produit en fin d'après-midi, près de l'édifice de l'Hydro-Québec.

Enfin, à Montréal, la police a passablement été occupée.

Voir page 2: Violence

Les tribunaux montréalais étaient fermés par la grève

Les cours de justices ont fonctionné, hier, dans toute la province sauf à Montréal où les fonctionnaires du ministère de la justice ont dressé des piquets de grève devant les deux palais de justice.

Quelques membres de l'escouade antiémeute ont été dépêchés aux portes du nouveau palais de justice, rue Craig et au palais du 100 Notre-Dame, est, qui abrite les chambres correctionnelles.

Ni les assises, ni les sessions de la paix ni les cours civiles n'ont fonctionné et le ministère a donné l'ordre de verrouiller les portes.

Le président du Conseil central de la CSN (Montréal), M. Michel Chartrand, s'est rendu parmi les grévistes et leur a adressé la parole sous l'oeil des policiers casqués.

M. Chartrand s'en est pris particulièrement aux juges qui, selon lui, n'ont pas eu le courage de dénoncer les lois spéciales du gouvernement et se mêlent de "faire hypocritement de la morale du haut du banc".

Vers midi, un petit groupe de piqueteurs montaient encore la garde paisiblement devant le palais de justice.

RALLIEMENT VIETNAM-QUÉBEC

Rispostez à la répression au Vietnam et au Québec!

Nixon vient de pousser la guerre au Vietnam au bord d'un affrontement nucléaire par ses dernières attaques. Au Québec la police refuse à ceux qui veulent protester contre cette nouvelle menace le droit de manifester.

Il faut répondre à ces deux actes de répression en participant au ralliement qui aura lieu au Parc Percy Walters, coin McGregor et Redpath, le samedi 13 mai, à 2h. 00

— **Comité Québécois Contre la Guerre en Indochine.**

Le congrès du CTC: priorité au Québec

La situation syndicale au Québec aura priorité lors de l'assemblée nationale du Congrès du travail du Canada qui doit débuter à Ottawa lundi. Une grande partie de la réunion tenue hier à Ottawa par le conseil exécutif de la Centrale syndicale a été consacrée à la discussion des événements au Québec.

Voici le texte de la déclaration, rendue publique à la suite de cette réunion:

"Les troubles et l'agitation qui se produisent à travers tout le Québec constituent une réaction naturelle de la part de gens honnêtes face à la manière cruelle et injustifiée dont on a traité les dirigeants et les adhérents des organisations syndicales.

"Il y a eu tentative évidente, de la part du gouvernement du Québec, qui est l'employeur impliqué dans le conflit initial, de stigmatiser les syndiqués comme des criminels pour la simple raison qu'ils se sont servis des droits que leur confèrent les lois de la province, pour essayer d'améliorer les salaires déplorables pour lesquels certains d'entre eux travaillent.

"La cause des employés de la fonction publique du Québec est juste et mérite

Voir page 2: Congrès

Les cols bleus débraient par solidarité syndicale et pour appuyer leur propre position

par Pierre Richard

Les 8,000 cols bleus à l'emploi de la ville de Montréal ont débrayé hier matin dans le double but d'appuyer leur position dans leur négociation avec l'administration municipale et de se joindre au mouvement de protestation syndicale qui secoue le Québec.

Les grévistes, qui sont membres du local 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), se réunissent ce matin, en assemblée générale, au centre Maisonneuve, pour étudier les dernières offres de la Ville et pour décider s'ils vont poursuivre leur arrêt de travail.

Cet arrêt de travail a été décrété par les dirigeants syndicaux au moment même où expirait l'injonction qui avait mis fin à la grève de cinq jours des cols bleus en février dernier. Cette injonction interdisait à une bonne partie des cols bleus de faire la grève pendant une période de 80 jours; cette période a pris fin hier matin à 8 heures.

Un certain nombre d'employés manuels se sont quand même présentés à leur travail hier matin mais leurs confrères les ont invités à respecter l'ordre de grève. Au secrétariat administratif de la Ville, on rapportait que tout s'était déroulé dans le calme et que les services essentiels ont été maintenus.

Tout en soulignant qu'il ne voulait pas faire de commentaire sur le débrayage des employés manuels, le maire Jean Drapeau a déclaré, hier, qu'il souhaitait que ces employés "puissent reconnaître que rien ne devrait maintenant empêcher la signature du nouveau contrat de travail".

Les deux parties sont d'accord pour dire qu'il y a entente sur les clauses monétaires mais diffèrent d'opinion sur le nombre et l'importance des clauses encore en litige.

M. Drapeau soutient que trois points seulement font encore l'objet de contestation de la part du syndicat: l'arbitrage médical, les modalités du transfert de certains employés de la Ville de Montréal à la Communauté urbaine de Montréal et la question des contrats accordés à l'entreprise privée pour certains travaux. Selon le maire de Montréal, les dispositions déjà prévues dans l'ancienne convention collective sur ces trois points sont très satisfaisantes pour les employés et il n'y a pas matière à affrontement.

Pour sa part, M. Jean Meloche, conseiller technique du SCFP, a déclaré au Devoir que 18 points sont encore en litige dont les principaux sont l'arbitrage médical, le transfert d'employés à la CUM,

Voir page 2: Cols bleus

La réforme du système monétaire pourrait être réalisée dès 1973

par Denis Giroux

Un accord de principes sur les grandes lignes d'une réforme du système monétaire international pourrait être signé dès 1973 pourvu que les partenaires commerciaux des Etats-Unis acceptent de collaborer au rétablissement de la balance commerciale de ce pays.

C'est ce qu'ont déclaré hier MM. Arthur Burns, président du Conseil de la Réserve fédérale (Federal Reserve Board) et Paul A. Volckor, sous-secrétaire d'état au Trésor pour les questions monétaires lors de la dernière journée de la Conférence monétaire internationale de Montréal.

M. Arthur Burns a en partucilier soumis un document que participants et observateurs à la Conférence ont été unanimes à qualifier "d'utile et constructif" et dans lequel certains croient voir le document de base des futures négociations monétaires.

Le document de M. Burns est une énumération des dix points qu'il considère essentiels au bon fonctionnement du "nouveau" système monétaire et qui, selon lui, sont pratiques et visibles.

En substance, M. Burns veut voir dans le nouveau système un renforcement des mécanismes de consultations et de coopération. Le nouveau système devrait aussi laisser aux pays une entière autonomie dans le choix de leurs politiques économiques.

M. Burns souhaite que les réajustements des balances commerciales tant déficitaires qu'excédentaires vers un équilibre soient facilités et accélérés. Ce principe de la symétrie des mesures correctives contre les pays dont la balance est trop longtemps et trop fortement excédentaire ou déficitaire aura été, avec la décision de créer un régime plus flexible des taux de change fixes, une des constantes de la conférence qui vient de se terminer.

Ces deux constantes semblent réunir l'approbation d'une majorité de participants en dépit des déclarations de M. Paul Volcker qui se dit sceptique sur cette quasi-unanimité." Même le consensus qui se dessine au sujet d'une plus grande flexibilité des taux de change ne semble cacher des divergences substantielles de philosophies et ignore certains dilemmes et problèmes non-résolus sur les mécanismes d'un tel régime" a dit M. Volcker lors de son allocuation d'hier.

M. Burns et Volcker sont d'accord pour condamner la formation de blocs économiques antagonistes, M. Volcker associant la nouvelle communauté européenne élargie à ce type de bloc.

Arthur Burns a aussi suggéré dans son document que l'on planifie davantage l'accroissement des réserves monétaires internationales. Le président du Conseil de la réserve fédérale prévoit que le rôle de l'or comme réserve persistera mais ira en diminuant avec le temps. Il a prédit un retour à "une forme quelconque de convertibilité du dollar", ce qui serait selon lui indispensable à la viabilité d'un système monétaire international qui soit efficace.

MM. Volcker et Burns ont tous deux réaffirmé que la convertibilité du dollar serait établie mais seulement après que des négociations globales aient eu lieu tant sur l'aspect commercial que monétaire des échanges internationaux.

Un autre sujet qui fut abordé hier et qui a été évoqué à plusieurs reprises au cours des quatre jours qu'a duré la conférence fut le phénomène de l'inflation. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada s'est dit alarmé de l'impuissance des pays industrialisés à juguler l'inflation sans payer un prix élevé tel qu'un niveau de chômage démesuré.

Jeudi, un panel avait émis l'opinion qu'un réajustement du taux de change deviendrait une solution de plus en plus fréquemment utilisée pour empêcher que l'inflation n'érode la compétitivité des économies nationales.

Au total donc, la conférence n'a pas amené de déblocage comme ce fut le cas l'an dernier mais elle a permis des échanges de vues et l'établissement d'un certain consensus sur les questions suivantes: taux de change, accroissement des réserves monétaires internationales, la nature de celles-ci et enfin les effets de l'inflation sur la stabilité monétaire internationale.

L'union monétaire européenne, la convertibilité du dollar et l'échéancier de la réforme monétaire ont aussi été discutés mais avec moins de succès, sur l'obtention d'un consensus.

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER

J. Goulet

IMMEUBLES GOULET REALTIES

(Consultez)

M. Goulet

(IMMEUBLES) **GOULET** (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE **Tél.: 526-6655**

OUVREZ VOTRE COEUR À L'UNIVERS DE L'AMOUR

MATA JI

La Très Sainte Mère du

MAHARAJ JI

Maître Parfait

ESPACE DE L'AU-DELÀ: CIEL INFINI

ESPACE INTÉRIEUR: AMOUR INFINI

Guru Maharaj Ji, Sauveur du genre humain de 14 ans, est venu ouvrir notre coeur et nous apporter la paix éternelle.

MATA JI parlera de la Connaissance Divine que le Satguru est venu nous révéler.

PARADE DE BÉATITUDE INFINIE: 2:00 P.M., Fête des Mères, Sherbrooke et Guy - Ste-Catherine jusqu'au Carré Dominion pour un Festival d'Amour Divin.

DISCOURS SPIRITUELS:
7:30 P.M. 14 MAI BIBLIOTHEQUE NATIONALE – 1700 RUE ST DENIS
7:30 P.M. 16 MAI UNIVERSITE SIR GEORGE WILLIAMS – AUDITORIUM H 110
1455 OUEST, MAISONNEUVE (EN COLLABORATION AVEC LE CLUB DE RELIGION DE U.S.G.W.)

Renseignements: 1200 ouest, rue Sherbrooke 849-8697, DIVINE LIGHT MISSION

éditorial

Le conflit entre-t-il dans une nouvelle phase?

Alors qu'on ne parlait plus depuis deux jours que de la crise suscitée par la démission avortée de MM. Claude Castonguay et Jean-Paul L'Allier, un autre ministre, relativement oublié ces dernières semaines a fait hier une remontée significative. Il s'agit de M. Jean Cournoyer, que M. Bourassa vient d'appeler à prendre la relève de M. L'Allier à la fonction publique.

M. L'Allier s'était très bien comporté en tant que porte-parole du gouvernement depuis l'ouverture du conflit actuel. Il avait travaillé en étroite collaboration avec les spécialistes du ministère de la fonction publique. Il avait en même temps réussi à présenter au grand public une image sereine, objective et intelligente de la position gouvernementale.

Survenant quelques heures à peine après la démarche malheureuse de mercredi, ce remplacement de M. L'Allier aura aux yeux de plusieurs l'allure d'un règlement de compte. Il se peut, en effet, que cette préoccupation n'ait pas été complètement étrangère à la décision du premier ministre. Mais il est une autre interprétation possible, qui est peut-être, dans ce cas-ci, la principale: la nomination de M. Cournoyer ne serait-elle pas, en réalité, le signal qu'une nouvelle phase du conflit est sur le point de s'ouvrir?

La première phase fut dominée par l'attachement très ferme du gouvernement aux schèmes venus de ses experts. La nouvelle phase, animée par M. Cournoyer, serait plus carrément politique, c'est-à-dire orientée vers la recherche d'une solution, plutôt qu'axée sur la défense d'une position précise.

●

Autant l'on a apprécié la dignité et le sang-froid de M. L'Allier pendant les négociations avec le Front commun, autant il a semblé qu'à aucune étape des négociations, il ne paraissait enclin à s'éloigner de la ligne de conduite arrêtée sous l'influence de ses conseillers immédiats.

Cette fidélité du ministre et du gouvernement méritée. Il faut néanmoins constater exemplaire. Elle s'adressait d'ailleurs à des personnes qui l'avaient, par leur compétence, leur dévouement et leur loyauté, hautement mérité. Il faut néanmoins constater qu'elle a conduit, avec le concours de bien d'autres facteurs dont la stratégie syndicale, à l'impasse qui a débouché sur le bill 19 puis à l'aggravation dangereuse du climat social.

Devant la marée de protestations et de débrayages qui déferle sur le Québec depuis quelques jours, le gouvernement pourrait être tenté de raidir ses positions et de s'enfoncer dans la conviction qu'il a raison contre le monde syndical. Pareille attitude ne serait pas dépourvue de justification logique: elle serait cependant irresponsable et explosive.

Si l'on pouvait hier, sous le grenouillage que l'on observait un peu partout, tirer une conclusion très urgente, ce n'est pas, comme le proposait le PQ "à rétablir la situation" que l'on songeait (cet objectif restait trop vague et trop distant), mais plus concrètement à renouer les contacts, à mettre fin à cette coupure qui menaçait d'éloigner de plus en plus les deux parties l'une de l'autre.

Dans ce contexte, la nomination de M. Cournoyer à la fonction publique est excellente. Le ministre du travail était entré dans le gouvernement Bertrand, puis dans le gouvernement Bourassa à titre de technicien plutôt que de politique. Or, s'il est resté familier avec les rouages et les aspects légaux des relations du travail, c'est surtout par son souci de l'humain, par son désir de résoudre à tout prix les problèmes, que M. Cournoyer s'est distingué comme ministre. M. Cournoyer a révélé, dans des conflits aigus soumis à son attention, des dons de compréhension et de conciliation remarquables, et aussi une humilité de bon aloi qu'on rencontre plutôt rarement chez un ministre. S'il est vrai que le rétablissement des contacts est actuellement la première priorité, M. Cournoyer répond bien à ce besoin.

Se souvenant d'au moins un règlement assez coûteux auquel il fut associé l'automne dernier, les experts du gouvernement ne verront pas sans sourciller l'entrée en scène de M. Cournoyer. Le moment est cependant venu, pour tous, d'admettre qu'il faudra sortir des sentiers battus afin de découvrir une solution acceptable non seulement à l'État mais aussi à ses collaborateurs syndiqués.

●

Pour qu'elle soit fructueuse, l'entrée en scène de M. Cournoyer devra cependant s'accompagner de certaines initiatives du côté syndical.

Avec une frénésie où les appels aux sentiments étouffent souvent les arguments rationnels et où la force brutale elle-même a joué dans plusieurs cas un rôle-clé, le mouvement syndical se livre depuis quelques jours à une escalade de contestation dont l'impact sur la vie économique, sociale et politique du Québec sera vite désastreux.

A voir la manière dont certains bafouent la liberté de leurs collègues syndiqués, on se demande si c'est vraiment elle qu'ils veulent défendre.

Quoi qu'il en soit, la colère des milieux syndicaux a maintenant produit son effet. On sait désormais qu'il ne sera pas possible de sortir de l'impasse à moins que cette colère n'ait été apaisée par des propositions raisonnables.

Cela étant, un geste capable de mettre un terme à l'escalade s'impose. Ce geste, seuls peuvent le poser les trois leaders syndicaux emprisonnés à Orsainville, MM. Charbonneau, Laberge et Pepin.

Dans la déclaration qu'il remettait jeudi à la presse au nom du PQ, M. René Levesque rappelait avec réalisme que "le mouvement syndical ne saurait se maintenir bien longtemps en période d'ébullition avec des dirigeants élus qui se laisseraient ballottés ou emportés par des flots aveugles".
A l'intention des trois leaders emprisonnés, il ajoutait cette invitation pressante: " . . . ils ont le devoir urgent de se prévaloir de leur droit d'appel et d'épuiser tous les recours judiciaires qui sont à leur disposition afin de reprendre leur poste et fournir à nouveau à leurs membres le leadership responsable dont ils ont su faire preuve dans le passé, et dont l'absence a déjà eu des conséquences graves".

Voilà, proposé par une voix qu'on ne saurait taxer de complaisance progouvernementale, un moyen qui permettrait la reprise de contact souhaitée par tous. Voilà la démarche que le mouvement syndical doit accepter afin d'éviter que le conflit ne dégénère en catastrophe.

Les contacts reprenant, bien des choses pourront être examinées. On pourra envisager, sinon le rappel, du moins l'adoucissement du bill 19. On pourra également faire en sorte que le régime de travail devant prévaloir dans le secteur public d'ici deux ans soit plus rationnel. Sans contact, la situation ne pourra que s'aggraver.

●

L'actualité va tellement vite que nous n'avons pu nous arrêter à la crise suscitée ces jours derniers par la démission ratée de MM. Castonguay et L'Allier. Bornons-nous à signaler que, par leurs gestes contradictoires, les deux ministres ont sérieusement affaibli, tant aux yeux de leurs collègues que du grand public, la position qu'ils occupaient au sein du gouvernement. L'un et l'autre pouvaient difficilement, à la suite de ces événements, être appelés à jouer du jour au lendemain un rôle de premier plan dans la "phase politique" du conflit, que semble annoncer l'entrée en scène de M. Cournoyer.

Claude RYAN

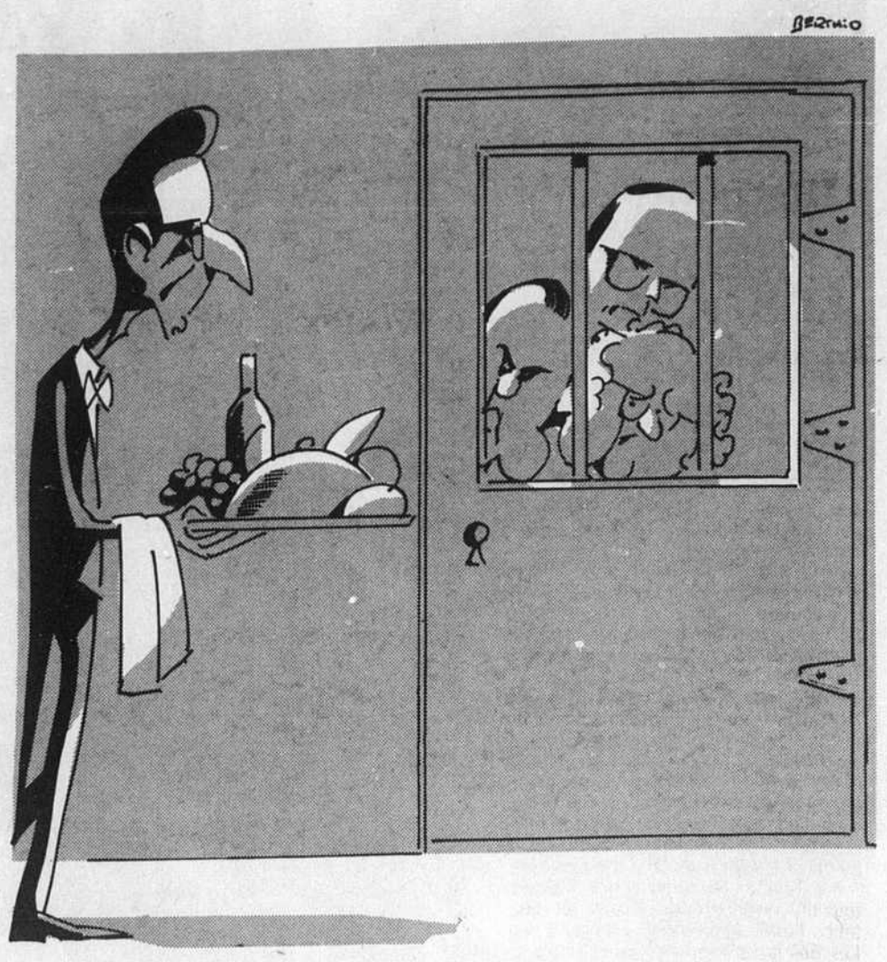

— Je savais qu'on serait torturés

bloc-notes

L'organisation du désordre

Le désordre qui sévit présentement dans le Québec est-il orchestré? On peut poser la question sans verser dans la paranoïa à la Yvon Dupuis et sans soupçonner Mao et Moscou d'avoir conclu un pacte secret pour financer la révolution québécoise.

De toute évidence, la stratégie a changé de visage. Au lieu des grandes et quelque peu stériles manifestations, on est passé à une véritable guérilla. Des clous sur la chaussée à l'occupation de postes radiophoniques, on est tenté de voir un fil conducteur reliant tout. De là à croire qu'un nouveau mot d'ordre a fait son chemin, il n'y a qu'un pas vite franchi. Qu'en est-il exactement?

De crise en crise, la police maintient une certaine tendance à la psychose. Rien ne justifie la camisole de force autant que la violence. Rien n'autorise les déploiements policiers et militaires autant que l'insurrection appréhendée. Rien ne vaudrait, aujourd'hui, un bon plan subversif pour convaincre la population que l'équilibre de la société est de nouveau menacé et que la situation requiert des mesures extrêmes. De la même manière, toutes les polices du monde ont tendance à gonfler les statistiques criminelles: il y a va de leurs effectifs et de leurs budgets de prouver que le nombre de meurtres augmente, que la criminalité a connu une hausse de 16%, etc. Dans un contexte comme le nôtre, on trouvera vite dans les milieux policiers des spécialistes de la subversion pour détecter le "plan directeur de la révolution en marche" et pour déclencher la panique populaire.

Les faits, il faut l'admettre, semblent cependant plus faciles à expliquer si l'on accepte l'hypothèse d'un plan subversif. Le mystérieux et insaisissable ennemi multiple à dessein les foyers d'incendie. Il frappe en même à Montréal, à Sept-Iles, à Joliette et en dix endroits pour empêcher les forces de l'ordre de se regrouper. Et l'on vous cite les célèbres mémoires de Giap qui expliquent longuement comment il faut mener les forces de l'ordre à s'éparpiller sur un territoire immense pour mieux les engluer...

Exagération? Lecture correcte des faits? Simple prétexte à un déferlement policier? Un peu de tout.

La théologie policière s'en donne à coeur joie dans un tel contexte. Théologie il y a, car on réclame de vous l'acte de foi: "eux seuls" ont tous les faits en mains et "eux seuls" ont la vision directe et claire de la réalité. Vous? Vous devez croire sur parole ceux qui vous disent avoir entre-aperçu le plan des révolutionnaires. Pourrait-on vous en dire plus long? Malheureusement, vous devez comprendre que l'intérêt public, dont les ploiciers ont la connaissance et la garde, ne permet pas que de telles révélations soient faites en pleine lumière... Tout cela peut se comprendre, mais on admettra également que l'intérêt public, qui a décidément bon dos, en prend pour son rhume aussi bien quand on parle trop peu que quand on parle trop. Que la police préserve ses secrets, soit, mais que le public en sache assez pour se former une image réaliste de la situation.

Quand le public ne sait rien et qu'on lui affirme l'existence d'un secret, tous les excès sont possibles. Sur la foi de politiciens affolés, on en arrive à dénombrer les felquistes par milliers et à calculer la dynamite volée en dizaines de tonnes. La réalité, lorsque chacun peut enfin y avoir accès après coup, s'est constamment révélée infiniment moins redoutable. Dans la crise, les fantômes ont d'incontrôlables tendances à l'obésité!

A l'heure actuelle, la faillite totale de la grande stratégie globale du Front commun a conduit une multitude de petits groupes à définir leurs propres méthodes. Les erreurs de tactique ont été tellement nombreuses et tellement grossières au niveau de la grande machine syndicale que les différents groupuscules reviennent avec enthousiasme et ingéniosité à l'initiative locale. Finies les grandes manoeuvres et vive la guérilla! Dans un tel contexte, certains groupes possèdent une avance considérable: ce sont ceux qui se préparent depuis des mois et des années en prévision d'une éventuelle guérilla urbaine. Que ceux-là soient déjà intervenus et aient entrepris d'ajouter d'astucieux éléments perturbateurs à une situation déjà explosive, c'est probable et même certain. Prêter à ces groupes une organisation savamment articulée à travers tout le Québec, c'est reprendre les sérénades d'il y a deux ans. Une fois lancé dans cette voie, on pourra même ressusciter tantôt le gouvernement parallèle.

Dans tout cela, l'émotivité est mauvaise conseillère. L'utilisation maladroite et injustifiée de la violence fournit souvent prétexte aux forces de l'ordre de bâillonner un peu plus étroitement les libertés fondamentales. D'autre part, un gouvernement qui profite de sa force pour faire étalage de son mépris déclenche, lui aussi, une escalade de la violence. On le constate en voyant le regain de vie du syndicalisme lorsque des lois ou des sentences sont perçues comme des provocations. Un gouvernement un peu lucide devrait s'inquiéter, en particulier, devant ce qui se passe à Sept-Iles. Il y a quelques semaines, le gouvernement prétendait que les rivalités syndicales avaient atteint dans cette ville une telle acuité qu'il fallait brandir une loi-matraque; aujourd'hui, c'est précisément dans cette ville que s'est formé un front commun d'une inquiétante homogénéité, Quand des rivalités se résorbent aussi vite, c'est que l'ennemi commun est suprêmement détesté. Le gouvernement pourrait relire sa loi en relisant les dépêches qui proviennent de Sept-Iles.

Heureusement, les circonstances ont changé depuis deux ans et les risques d'énervement ont sans doute diminués. Un bon nombre ont compris, à la suite de la réorientation de Pierre Vallières, que la situation actuelle ne gagne rien à la violence. D'autre part, le public sait – un peu mieux en tout cas – qu'un certain type d'hommes politiques misent sur la crainte pour obtenir de nouvelles restrictions aux libertés civiles. Tout cela devrait inciter les uns à maintenir une guérilla efficace dans les limites de la décence et les autres a renoncer aux profits méprisables de l'hystérie entretenue.

Laurent LAPLANTE

La "démission" de MM. L'Allier et Castonguay

De l'avis de la plupart des observateurs, MM. Claude Castonguay et Jean-Paul L'Allier ne pouvaient trouver pire moment pour remettre leur démission à M. Robert Bourassa. Manifestement, depuis l'emprisonnement des trois chefs syndicaux, le gouvernement était aux prises avec une crise sociale sérieuse, qui pouvait s'aggraver d'heure en heure, et dans laquelle les deux démissionnaires avaient leur part de responsabilité, ayant épousé jusque-là la politique gouvernementale à l'égard du Front commun.

Deux raisons peuvent justifier qu'en pareille circonstances un ministre démissionne. Il faut que son départ soit rendu nécessaire ou à tout le moins soit utile pour détendre le climat et hâter un reglement de la crise. Ou encore, le gouvernement doit lui avoir retiré sa confiance et son appui. Rien de tel ne pouvait expliquer le départ des deux ministres, qui sont du reste revenus au sein du cabinet.

Loin de résoudre la crise ou de l'atténuer, en effet, la démission de MM. Castonguay et L'Allier risquait de l'amplifier en affaiblissant le gouvernement à un moment capital. Quant à la confiance du cabinet à leur endroit, si elle n'a peut-être jamais été très forte, elle n'était pas à ce point disparue qu'ils doivent se retirer: on l'a bien vu quand, vraisemblablement sur les invitations pressantes de leurs collègues, ils revinrent sur leur décision.

Cette erreur tactique est cependant si grave qu'elle a sérieusement compromis la stratégie sous-jacente à leur détermination! La cause qu'ils voulaient dramatiser en démissionnant ne pouvait justement l'être mieux que par eux et que par une action spectaculaire de leur part. S'ils ont sévèrement touché le gouvernement Bourassa en démissionnant, ils ont non moins durement ébranlé leur propre crédibilité en ne démissionnant plus.

Le cabinet Bourassa était un gouvernement faible qui comptait quelques hommes forts. Nombre de citoyens n'y verront désormais qu'un gouvernement d'hommes tous plus ou moins faibles. Ce ne sont pas les ministres qui sont petits, disait Montesquieu, mais les affaires qui sont grandes. Décidément, la survie constitutionnelle du gouvernement du Québec est une très grande affaire. Il serait illusoire d'attendre du gouvernement Bourassa et de son caucus qu'ils en mènent à terme la conduite.

Aussi MM. Castonguay et L'Allier, et peut-être bientôt d'autres ministres après eux, devront-ils, tôt ou tard, quitter non seulement le cabinet mais le parti gouvernemental. La survie des gouvernements québécois, depuis Duplessis, a été leur résistance à l'envahissement fédéral. Le paradoxe du gouvernement actuel, c'est qu'il a choisi de ne pas livrer bataille au moment même où sa substance était le plus vidée par la centralisation fédérale.

Secoué par la dernière crise ministérielle, le cabinet Bourassa et le caucus libéral se résoudront peut-être à renverser la vapeur et à se porter, sur le tard, à la défense du Québec et de leur propre gouvernement. M. Robert Bourassa tient tellement à gouverner qu'il se ferait au besoin séparatiste contre Ottawa si cela pouvait le maintenir au pouvoir. Mais peut-il encore devenir ne serait-ce que légèrement "autonomiste" sans disloquer son cabinet, son caucus et tout le parti? Voilà la question à laquelle, en démissionnant, MM. Castonguay et L'Allier voulaient répondre. Voilà la question qui leur reste posée.

Jean-Claude LECLERC

■ propos d'actualité

Les politiciens et hommes d'affaire du Canada étaient convaincus que la "relation unique" existant entre le Canada et les Etats-Unis permettrait de développer librement le commerce entre les deux pays sans risque "d'accidents" de ce genre.

(Jean-Luc Pépin, ministre de l'industrie et du commerce, Montebello, 18 octobre 1971).

■ lettres au DEVOIR

Il faut une enquête royale

M. Jean-Paul L'Allier,
ministre de la fonction publique

Depuis l'adoption de la Loi des Relations ouvrières en 1943, notre droit de travail visait à promouvoir des relations patronales-ouvrières ordonnées et la paix industrielle en misant sur la négociation collective **de bonne foi.**

Cette négociation de bonne foi s'impose dans le secteur public avec encore plus de force que dans le secteur privé à cause des répercussions plus graves des conflits. Il apparaît cependant que la bonne foi semble être malheureusement ce qui a fait le plus défaut dans la négociation entre les représentants du gouvernement et du front commun. On assiste depuis quelque temps à une course aux excès dont le terme se veut hallucinant.

La stratégie du front commun a été maladroite et déplorable. Dans quelle mesure n'est-elle pas cependant le reflet de la stratégie patronale? Dans quelle mesure la stratégie suicidaire du front commun n'est-elle pas encouragée voire recherchée par la stratégie patronale? Dans quelle mesure une loi trop rigoureuse et des sanctions judiciaires disproportionnées ne cachent-elles pas une intention vindicative ou ne constituent-elles pas une provocation voilée stimulatrice d'une réaction syndicale qui justifierait une répression d'envergure et systématique?

La situation s'est dégradée au point où les hommes de bonne volonté ne peuvent plus accorder leur confiance à l'un ou l'autre des partis. Les déclarations des deux parties, loin de clarifier la situation, ajoutent à la confusion. En plus, on ne peut que s'inquiéter profondément de l'usage abusif du pouvoir judiciaire qui a pour effet d'attiser le feu au moment où plusieurs signes permettaient d'entrevois à brève échéance un adoucissement de l'attitude syndicale ainsi qu'un retour à des comportements plus constructifs.

Afin que la lumière soit faite sur l'ensemble du problème, une enquête royale et publique s'impose. Celle-ci devrait porter sur le processus même de la négociation collective dans la fonction publique, sur la façon dont se sont déroulées les négociations dans les secteurs public et quasi-public depuis 1965 et sur les causes des nombreux conflits ouverts qui ont eu lieu depuis cette année.

Louis-Marie TREMBLAY,
professeur titulaire et ex-directeur,
Ecole des relations industrielles,
université de Montréal.
Montréal, le 10 mai 1972.

Quand la tête est coupée du corps

Une loi qui se trouve directement cause de désordre est une loi qui nie le principe même de son existence. Par un paradoxe étonnant, la loi qui a conduit les trois chefs syndicaux du Québec en prison semble entrer dans cette catégorie de loi qui s'annule automatiquement. Je ne me place pas d'un point de vue juridique mais du strict point de vue du fonctionnement minimal de tout groupe social, quel qu'il soit.

Prenons l'exemple le plus simple, celui de l'unité sociale le plus représentative, la famille. Si l'on coupe au père de famille l'autorité dans sa maison, nous le savons tous, ce sera l'anarchie, le chaos, voire la destruction de la famille elle-même à très brève échéance. On ne doit pas artificiellement saboter une institution même si elle n'est ni sacrée ni éternelle et qu'elle peut pourrir d'elle-même, comme plusieurs le pensent au sujet de la famille.

Les syndicats en tant qu'institution existent au Québec et ils ont pignon sur rue. Les trois chefs syndicaux, auprès des syndiqués, exercent une fonction d'ordre et d'autorité au sein même de l'institution qu'ils dirigent. Il est donc d'une gravité exceptionnelle de couper, à tort ou à raison, la tête de la dite institution, sinon les dangers d'une violence sans précédent se trouvent quasiment automatiques.

Je voudrais ici que l'on écoute mon expérience de psychanalyste en ce qui a trait à l'immensité du danger encouru. En un mot, il est urgent que le gouvernement passe outre un orgueuil mal placé et qu'il replace la loi là où elle a du sens, c'est-à-dire au niveau du respect de l'organisation et du fonctionnement normal des institutions démocratiquement constituées Car tel qu'il en est, du côté des syndicats, rien ne peut plus marcher tant que la tête est coupée du corps. C'est comme si la loi, à la limite, pouvait mettre le gouvernement lui-même en prison.

En un mot, tant que la tête du syndicalisme québécois sera en prison, cela est évident, le Québec ne pourra ni dormir tranquille ni rien comprendre à la loi. La loi, dirons-nous, est devenue exorbitante en ce sens qu'elle n'est plus dans son orbite naturel. A moins que le gouvernement juge qu'il faille détruire tout simplement la dite institution que les trois présents prisonniers représentent. Je n'ose le croire. J'aime mieux penser qu'il est inconscient des conséquences de ses gestes.

Julien BIGRAS.
psychanalyste
Montréal le 10 mai 1972

Le prix d'un geste courageux

MM. Charbonneau, Laberge et Pepin,

Par ses lois, ses décrets, ses règlements, ses normes et son refus de discuter sa politique salariale et son taux d'augmentation de 4.8%, le Gouvernement du Québec tuait à toute fin pratique le pouvoir de négociation des syndicats dans la Fonction publique.

Sans endosser toutes les décisions que vous avez prises, ni partager toutes vos prises de position au cours de la lutte qui vient de vous opposer aux autorités provinciales, nous sommes forcés de reconnaître que l'arbitraire, l'abus de pouvoir et l'intransigeance du gouvernement ne vous laissaient pas grand choix.

En défiant l'autorité légitimement constituée, vous avez posé le seul geste courageux possible qui pouvait encore sauver le syndicalisme dans les secteurs publics et para-publics.

Les erreurs du gouvernement vous ont permis d'obliger la justice à vous condamner...

Vous êtes maintenant des héros! C'est un honneur très lourd et très difficile à porter, mais c'est le prix à payer pour que le mouvement syndical survive.

Nous vous félicitons, nous vous admirons et nous vous souhaitons assez de sérénité et de largeur de vue pour qu'à votre retour aucun geste malheureux ou rancunier ne vienne détruire la position de force que votre sacrifice actuel va donner dans l'avenir aux syndicats que vous représentez.

Pour un groupe de principaux de Montréal.

Hélène CHENIER, directrice
Ecole Sophie-Barat
Roger DEMONTIGNY, principal
Ecole La-Vérendrye
Montréal, le 9 mai 1972.

Un texte qui n'engageait pas la FAPUQ

Cher Monsieur Ryan,

Dans LE DEVOIR du samedi 6 mai paraissait une libre opinion intitulée "Syndicalisme ou corporatisme chez les universitaires?" signé par l'exécutif du SPUQ à Montréal. On y fait mention d'un bulletin d'information de la FAPUQ dont l'auteur, M. Joseph Chung, est conseiller technique de la FAPUQ.

Ce bulletin contient en première page l'avertissement qui suit:

"Le présent document est publié sous la responsabilité de son auteur, directeur des services techniques de la FAPUQ. Il n'engage ni la Fédération, ni le bureau de direction; sa publication est avant tout destinée à susciter la discussion sur une question importante pour l'avenir des professeurs d'université. En retour, les lecteurs sont invités à faire parvenir leurs réflexions personnelles sur ce sujet au secrétariat de la Fédération, pour publication éventuelle dans ce **Bulletin.**"

Il est évident que ce bulletin a été préparé en vue de susciter des réactions, celle de l'exécutif du SPUQ à Montréal en est une. Il est malheureux que celui-ci n'ait pas songé à utiliser le moyen offert par la FAPUQ pour faire connaître son point de vue.

Si la situation décrite par M. Chung ne correspond pas aux faits observés dans l'ensemble des universités, nous serions heureux de connaître la perception de celle-ci. Ceci pourrait être fait en particulier en participant à titre d'observateur au Conseil de la FAPUQ où l'exécutif du SPUQ à Montréal a été invité à plusieurs reprises et n'a jamais daigné assister.

Le Bureau de direction de la FAPUQ entend soumettre le 23 mai à son Conseil (organe suprême de la Fédération) sa politique pour la période 1972-73. Dès que cette politique sera définie et acceptée, le bureau de direction de la FAPUQ se fera un devoir de la faire connaître au public et plus particulièrement à l'ensemble des professeurs d'université dont elle regroupe une très grande majorité.

Nous voulons souligner aux lecteurs que M. Parisé a signé le texte critiqué par l'exécutif du SPUQ à Montréal, à titre de président sortant du SPUQ à Chicoutimi, et non à titre de vice-président de la FAPUQ.

La FAPUQ considère qu'il est important d'unir les forces de toutes les associations ou syndicats de professeurs d'université en vue de promouvoir la qualité de l'enseignement supérieur. Elle les invite à se regrouper chez elle.

Marcel BARIL
Le président de la FAPUQ
Montréal, le 10 mai 1972.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Édition quotidienne : $35 par année, six mois : $19. A l'étranger : $40 par année; six mois : $22; trois mois : $12. Éditions du samedi : $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE : 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

"Des questions que nous n'avons pas fini de rencontrer"

L'Église et l'aspiration socialiste chez les travailleurs

par la Commission épiscopale française du monde ouvrier

Les récentes assises nationales de l'Action catholique ouvrière de France ont montré que l'option socialiste attire des militants chrétiens nombreux. La Commission épiscopale française du monde ouvrier a eu à ce sujet un certain nombre d'entretiens avec "des militants ouvriers chrétiens qui affirment qu'une option socialiste sous-tend leurs engagements". Elle a tiré de ces entretiens un texte de réflexion qui, sans l'engager de manière définitive, a néanmoins été communiqué aux évêques de France à titre de document de travail. Voici de larges extraits de ce document.

Un fait se manifeste à travers les sondages de l'opinion publique: le monde ouvrier, dans son ensemble, est attiré vers le socialisme, qu'il s'agisse du communisme ou d'autres formes de socialisme. Ce fait est, pour nous pasteurs, une vigoureuse interpellation. Il s'impose à nous comme une des données essentielles de la classe ouvrière. L'Eglise ne peut être étrangère aux aspirations et aux luttes de cette classe ouvrière. Elle est appelée à y découvrir les signes de l'action de l'Esprit et a faire oeuvre de discernement.

Sans doute, ce ne sont pas tous les travailleurs qui acceptent l'orientation socialiste. Les uns la refusent par motif religieux; d'autres, par crainte du marxisme, estimant que l'orientation socialiste conduit nécessairement au marxisme et que le marxisme ne peut s'instaurer sans dictature; d'autres, parce qu'ils sont impressionnés par le niveau de vie des pays capitalistes; d'autres, peut-être les plus nombreux, parce qu'ils préfèrent la relative sécurité économique actuelle aux risques d'une révolution; d'autres enfin, parce qu'ils recherchent résolument leur promotion individuelle au sein du régime capitaliste. Nous ne saurions oublier tous ceux-ci, et nous sommes conscients des risques de blocage entre les options politiques et la foi.

Refus du capitalisme

En lisant le compte rendu de nos entretiens avec des militants ouvriers, on voit que le refus du capitalisme vient d'une constatation et d'une analyse.

On constate d'abord la disparité énorme qui existe entre les travailleurs et leurs employeurs au point de vue de l'avoir, du savoir et du pouvoir. On constate aussi l'asservissement de l'homme à une économie dévoyée. On souffre spécialement d'un manque quasi total de responsabilité. Il n'y a pas de véritable égalité de chances dans l'accès à la culture. Que dire de ce qui se passe dans le tiers-monde!

Dans sa lettre au cardinal Roy, Paul VI note lui-même les écarts flagrants entre les hommes et les nations au point de vue du développement économique, culturel et politique; le refus d'associer les travailleurs aux décisions; les méfaits d'une société de consommation qui crée des besoins de superflu alors que les besoins primaires ne sont pas satisfaits; les monopoles des grandes entreprises internationales qui échappent à tout contrôle politique, etc.

Au plan de l'analyse des causes, le mouvement ouvrier attribue ces injustices au système socio-économique qui, réservant le pouvoir aux détenteurs du capital, utilise l'homme pour accroître la production en vue du profit et perpétue ainsi un "ordre" fondé sur l'inégalité. Sans doute connaissent-ils la condamnation portée par Paul VI contre le capitalisme libéral, mais ils trouvent que cette condamnation est insuffisante. Pour eux, il ne suffit pas de condamner les abus du capitalisme, mais il faut le condamner en lui-même, car il est irrémédiablement source d'injustice. En effet, disent-ils, si l'on admet qu'une minorité représentant la classe privilégiée possède les moyens de production et d'échange, en vue du seul profit, on est conduit aux conséquences que l'on sait, quelle que soit la bonne volonté des dirigeants.

Nous sommes-nous suffisamment interrogés sur la valeur de cette analyse? Ne l'avons-nous pas rejetée **a priori**? Le capitalisme peut-il vraiment assurer les droits de la personne et la promotion collective de toute l'humanité? Mettons-nous en valeur ce que nous dit l'Ancien Testament sur la vraie signification et la destination des richesses dans la création? Rappelons-nous suffisamment la doctrine du Christ et de ses apôtres sur l'argent?

Les aspirations socialistes

Les témoignages des travailleurs manifestent aussi la motivation profonde de leur orientation socialiste. Sous des formes diverses, c'est la même préoccupation qui apparaît: il s'agit d'organiser la vie économique et sociale au service du développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes.

Ils veulent une société fondée dans son inspiration sur l'homme, sur le respect des aspirations à la liberté et à la responsabilité. Il s'agit de former des hommes capables d'assumer collectivement et personnellement leurs responsabilités dans un esprit démocratique. Le but de la société socialiste, c'est l'homme solidaire, tant dans le partage des biens que dans celui des responsabilités.

Parmi les aspirations exprimées, la culture tient une place importante pour elle-même et pour l'édification de la société socialiste.

Etant donné l'enjeu de ces aspirations, les militants avec qui nous avons dialogué demandent à l'Eglise de s'interroger sur ses responsabilités spirituelles à l'égard de ceux qui ont pris une option socialiste.

Aussi comme pasteurs nous nous posons quelques questions:

– Nous sommes-nous suffisamment interrogés sur les richesses humaines de telles aspirations?

– Comment réfléchissons-nous avec les chrétiens qui ont fait une option socialiste?

– Nos réactions pastorales ne sont-elles pas marquées par une culture et des options différentes?

Dans nos entretiens avec les militants n'apparaissait pas toujours clairement ce qui était simple aspiration, ce qui était d'idéologie et ce qui était un projet économique ou politique. Cependant entre les aspirations et le projet économique ou politique, il y a nécessairement place – d'une façon consciente ou inconsciente – pour une idéologie.

Aucun de ceux que nous avons rencontrés n'avait adopté le marxisme dans son intégralité, particulièrement son athéisme. Mais il y a des éléments importants du marxisme qui ont été assimilés par des travailleurs chrétiens. Ils ne leur semblent pas incompatibles avec leur foi. Par contre, si, parmi les travailleurs rencontrés, certains semblent plus proches du marxisme, d'autres ont adopté, en accord avec certains courants socialistes contemporains, un humanisme qui, sans se référer à la foi, est porteur d'une conception de l'homme et de la société fondamentalement différente.

A partir de là, voici quelques questions: avons-nous suffisamment découvert les idéologies comme fait universel et leur mode d'action spécifique? La foi, en effet, n'est pas une idéologie, mais le choix d'une idéologie n'est pas indifférent à la foi.

Sommes-nous soucieux de découvrir, en lien avec d'autres, l'influence des idéologies jusque dans les analyses dites scientifiques et jusque dans l'action elle-même? Il ne suffit pas de dire que telle idéologie est compatible ou non avec la foi: il convient aussi de percevoir son influence concrète.

Pour accomplir notre tâche de discernement, avons-nous cherché avec des chrétiens les critères de passage de l'idéologie à un absolu, c'est-à-dire à une idole? Ce danger de transformer les idéologies en idoles ne vaut pas seulement pour le marxisme ou l'idéologie libérale; cela vaut aussi pour toute idéologie qui risque de devenir la "religion" de l'homme. Alors on n'a plus besoin de croire au salut, en Jésus-Christ.

Projets économiques et politiques

Des militants chrétiens constatent le "flou" qui existe encore dans leurs projets et ils sentent la nécessité d'acquérir une véritable compétence politique. Cependant, on peut déjà noter un certain nombre de points qui se réfèrent en même temps à l'idéologie et au projet.

Ils affirment que le passage du capitalisme au socialisme doit finalement se réaliser par une rupture, spécialement en ce qui concerne la propriété des moyens de production; ils désirent qu'il puisse se faire d'une façon pacifique et, en principe, ils sont opposés à la violence. Mais ils craignent d'y être amenés malgré eux par la résistance des tenants du pouvoir.

Pour atteindre un tel résultat sans recourir à un régime dictatorial et totalitaire, ils estiment indispensable de donner une place très importante à l'éducation de masse. Ceci explique leur insistance sur l'éducation politique de base dans chaque entreprise, dans tout lieu possible d'expression.

Dans la réalisation du projet, le Mouvement ouvrier doit être moteur, mais il a besoin d'autres catégories de la société.

En ce qui concerne les projets politiques et économiques, les militants ouvriers ont accompli un effort considérable pour acquérir la compétence nécessaire. Ils sont conscients que des projets précis et la mise en oeuvre de moyens concrets sont absolument nécessaires pour une avancée effective vers le socialisme et que la générosité des intentions, comme la grandeur de l'idéal poursuivi, ne saurait suffire.

Mais nous rencontrons dans leur situation une contradiction qui nous interroge. D'une part, les travailleurs se voient refuser l'accès aux responsabilités économiques ou politiques sous prétexte qu'ils n'ont pas la compétence suffisante; d'autre part les conditions actuelles de vie ouvrière leur rendent difficile l'acquisition de compétences requises pour élaborer, formuler et mettre en oeuvre les projets économiques et politiques qui serviraient efficacement la réalisation de leurs aspirations socialistes.

En outre, nous nous demandons si les chrétiens qui ne sont pas ouvriers ont vraiment accepté l'enseignement de Paul VI sur "la participation à l'élaboration des décisions, comme aux choix eux-mêmes et à leur mise en application" (13). Trop longtemps on a vécu dans cette conviction que les ouvriers n'étaient pas capables de diriger une affaire. Aussi, aujourd'hui encore, on risque de ne pas les prendre au sérieux dans leurs justes aspirations, dans leurs légitimes revendications, dans leurs projets cohérents.

Pour la majorité des travailleurs, l'orientation socialiste ne se présente pas sous la forme d'une option à prendre mais sous la forme d'une nécessité qui s'impose à eux, s'ils veulent rester fidèles aux exigences de la justice et de la solidarité.

Ce sont là des faits et des convictions que nous sommes obligés de constater; mais évidemment nous nous sentons interrogés.

Sommes-nous capables de distinguer dans la réalité des événements le projet politique du parti communiste et son support philosophique? Comme nous y invite Paul VI, savons-nous discerner ce qui, dans la lutte de classes, est l'expression du matérialisme dialectique et ce qui est simplement un constat de l'oppression des travailleurs et un légitime combat pour obtenir la justice?

Surtout, nous efforçons-nous d'aider vraiment et comme du dedans des travailleurs engagés dans des situations humainement et chrétiennement très difficiles? Nous sommes-nous demandé pourquoi nous nous posons rarement des questions du même ordre vis-à-vis des dirigeants ou vis-à-vis de certains responsables politiques engagés dans l'armement atomique et dans la vente des armes françaises à des pays du tiers-monde?

Mais à l'intérieur d'une même orientation socialiste, il y a place pour plusieurs projets économiques ou politiques. De fait, parmi les travailleurs que nous avons rencontrés, il y en a qui militent dans des centrales syndicales différentes. Jusqu'ici, il y en a peu qui soient engagés dans un parti politique; mais ils sont de plus en plus persuadés non seulement que l'action syndicale doit avoir une dimension politique, mais aussi qu'il sera nécessaire de s'engager dans un parti politique. Concrètement, ce serait un parti socialiste, porteur de leurs besoins et de leurs aspirations.

De plus, les militants ont aussi exprimé leur souffrance. La diversité des projets s'est plus d'une fois changée en opposition. Chaque organisation syndicale ou politique pense posséder la vérité et ne veut pas démordre de sa théorie, de sa thèse, de ses conceptions et de son orientation. Cette opposition entre les projets engendre parfois des divisions entre les travailleurs: beaucoup en souffrent et risquent de perdre l'espérance. Les militants nous ont dit leur angoisse, mais aussi leur volonté d'aboutir à des positions communes acceptables par tous.

Référence au marxisme

Elle s'est exprimée de deux façons dans nos entretiens. D'une part, les militants ont noté que toute analyse dite socialiste tend à se faire dans une perspective marxiste et avec l'aide des instruments d'analyse de cette perspective. On y trouve, disent-ils, à la fois une rigueur dans l'analyse des situations, en même temps qu'un souci du bien commun. D'autre part, même parmi ceux qui sont éloignés du marxisme, beaucoup reconnaissent qu'un passage au socialisme ne peut se réaliser sans le parti communiste. Certains, nous ont dit que l'inscription à un parti ou à une organisation syndicale ne signifiait pas nécessairement pour eux l'adhésion totale à l'idéologie sous-jacente à ce parti ou à cette organisation.

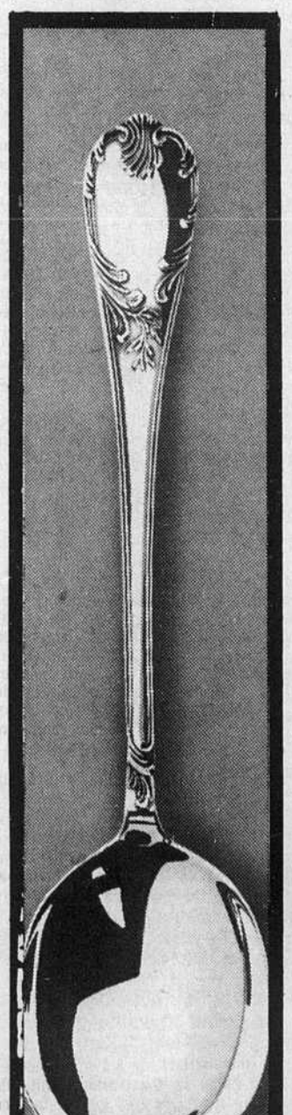

Christofle

La marque d'argenterie mondialement reconnue. En exclusivité chez Lucas.

Illustré: le modèle "Marly". Couvert de 6 pièces, $43.

LUCAS

1476, Sherbrooke, ouest, et Westmount Square
Stationnement gratuit

gap — AUDIO-VISUEL
trois sessions animées par le GAP

À Cap-Rouge, du lundi matin au vendredi midi.

– **INITIATION AU LANGAGE AUDIO-VISUEL**
du 26 au 30 juin 1972

– **RÉALISATION AUDIO-VISUELLE**
du 3 au 7 juillet 1972

– **ANIMATION ET AUDIO-VISUEL**
du 10 au 14 juillet 1972

Ces sessions vous feront vivre des expériences concrètes d'expression et de créativité avec des techniques modernes d'audio-visuel.

Plusieurs animateurs seront à votre disposition pour superviser votre travail et vous aider à l'évaluer.

Un tarif spécial sera accordé aux personnes s'inscrivant à l'ensemble des trois sessions.

Pour tout renseignements, communiquez avec :
Le GAP,
296 Loranger,
Cap-de-la-Madeleine, Qué.
Tél. : (819) 378-1103

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM

VOLS CANADA-EUROPE
CANADA
Vers l'EUROPE
aller-retour à partir de $188
DESTINATIONS Paris
Bruxelles-Zurich
Madrid-Genève

S.E.T.A. Vacances
1176 rue Drummond
Montréal 107
Tél. : 861-0200

čim — ENTRAÎNEMENT INTENSIF À L'ANIMATION

Programme d'été

SESSION	DATE
EIA I	4 et 5 juillet 1972
EIA II	4 et 5 juillet 1972
EIA I	6 et 7 juillet 1972
EIA II	6 et 7 juillet 1972
EIA I	8 et 9 juillet 1972
EIA II	8 et 9 juillet 1972
EIA I	10 et 11 juillet 1972
EIA II	10 et 11 juillet 1972
EIA I	12 et 13 juillet 1972
EIA II	12 et 13 juillet 1972
EIA I	19 et 20 août 1972
EIA II	19 et 20 août 1972
EIA I	21 et 22 août 1972
EIA II	21 et 22 août 1972

OBJECTIFS :

EIA I – favoriser la prise de conscience des caractéristiques de son style d'animation

EIA II – s'entraîner à la méthode d'animation non-directive sur le contenu et directive sur la procédure

Dépliant envoyé sur demande

Toutes ces sessions auront lieu au :

Centre Interdisciplinaire de Montréal
5055, avenue Gatineau
Montréal 247
Téléphone : (514) 735-6595 (poste 36)

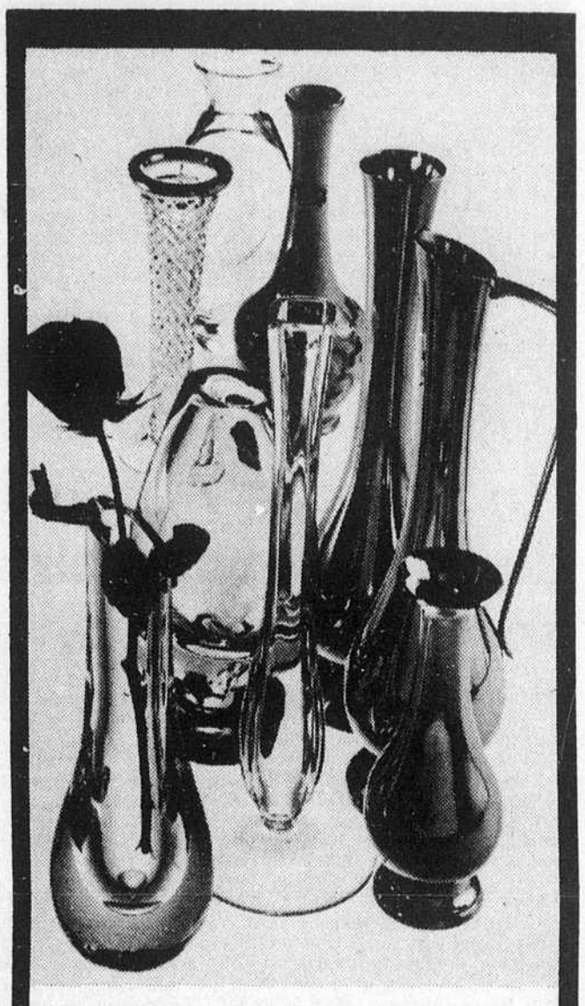

Nous présentons ici quelques modèles de notre collection qui comprend des vases en étain, cristal ou porcelaine à compter de 11.50. Une rose sera offerte (courtoisie de la Maison Lucas) avec tout vase acheté à l'occasion de la Fête des Mères.

LUCAS

1476, Sherbrooke, ouest et Westmount Square
stationnement gratuit

CENTRE DE FORMATION ET DE CONSULTATION

DIRECTION PARTICIPATIVE PAR LES OBJECTIFS (DPO)

Deux sessions intensives

DATES : Session 106: 23-24-25 mai 1972
Session 107: 13-14-15 juin 1972

* **La direction participative par les objectifs est essentiellement une façon nouvelle de concevoir la tâche de l'administrateur en utilisant les données de base des sciences du comportement et de l'administration.**

* **Diriger par les objectifs, c'est rechercher la réalisation de résultats jugés souhaitables par un individu et/ou par une organisation, plutôt que de se contenter de régler les problèmes au jour le jour en ignorant l'effet des décisions quotidiennes sur le futur.**

* **Diriger de façon participative par les objectifs, c'est utiliser les ressources des membres de l'organisation dans la définition et la réalisation d'objectifs concrets et motivants plutôt que de leur imposer les objectifs de la hiérarchie.**

Afin de répondre à la participation enthousiaste suscitée par les sessions sur la Direction participative par les objectifs (DPO), le Centre de formation et de consultation organise deux autres sessions.

CENTRE RÉSIDENTIEL : Institut coopératif Desjardins à Lévis

FRAIS DE PARTICIPATION : $75.00, n'incluant pas les frais de séjour

LE CENTRE DE FORMATION ET DE CONSULTATION,
2336, chemin Ste-Foy,
Québec 10, P.Q.
Tél. : 683-2346 (Québec)
279-7376 (Montréal)

suites de la première page

LA NÉGOCIATION

mettre à la tâche très rapidement pour que, dès le début de la semaine prochaine, nous sachions davantage ce qu'il a l'intention de faire pour relever le niveau des salaires des employés les moins bien payés de la fonction publique, le groupe visé en somme par la demande des $100, sans toutefois me prononcer comme tel sur les $100 au plan technique".

Le porte-parole du PQ invite ensuite le ministre de la justice à rassurer la population sur la façon dont il fera usage de la force policière au cours de la crise.

M. Choquette lui demande alors s'il considère que l'utilisation de la force policière a jusqu'ici été faite de façon convenable.

Sur le plan policier, répond M. Burns, je n'ai pas de remarque à faire particulièrement au ministre. Jusqu'à maintenant, la police est intervenue avec doigté comme il l'a réclamé." Mais il redoute une aggravation de la situation, surtout en voyant "la façon dont le gouvernement a utilisé les mesures judiciaires, gâtant l'atmosphère du conflit, selon nous".

Au cours de son intervention à l'Assemblée, M. L'Allier a d'autre part évoqué le climat général des négociations, du conflit du secteur public et de la crise sociale actuelle.

"Pour l'avoir vécu, je suis probablement plus sensible que quiconque dans cette assemblée aux actions et aux interventions extérieures au processus normal de négociation, actions et interventions qui, dans ce contexte, peuvent avoir et ont souvent des conséquences qu'il est impossible de mesurer, sauf que les risques qui sont pris peuvent être demesurés par rapport aux situations à corriger..."

Le ministre exprime l'espoir d'un rétablissement de la paix et de l'équilibre dans la société, d'un minimum de respect des individus comme des institutions. Tout changement majeur apporté au "contrat social de la société québécoise avec ses citoyens", doit se faire dans le respect de la volonté de la majorité des Québécois, "et non autrement, par l'utilisation des moyens propres à perturber et à enrayer le fonctionnement de la société, cette société étant basée précisément sur la présomption de la liberté des citoyens et la liberté qu'ils ont de faire des choix collectifs."

"La conséquence de cette acceptation d'une société libre et démocratique doit être aujourd'hui évidente pour tous les citoyens, quel que soit leur niveau d'action et d'intervention, que ce soit dans la magistrature, dans les gouvernements, dans la société, comme employeur, comme employé, comme syndiqué.

"C'est cette responsabilité qu'il nous faut demander à tous les citoyens de protéger avant tout, non pas des institutions parce qu'elles sont des institutions, mais des institutions qui sont le résultat du processus de la vie démocratique au Québec."

PRÊTRES ET LAÏCS

même nationales, selon les circonstances locales. L'article IV précise que ces assemblées devront être périodiques. Les listes ainsi composées seront modifiables au cours des années si l'âge ou tout autre raison rendent inapte un candidat. Ce dernier, selon l'article VI, devra être doté de nombreuses qualités, de foi, de coeur et de spiritualité. Il devra être notamment dévoué au siège apostolique et fidèle au magistère de l'Eglise (...) On doit aussi considérer les qualités intellectuelles, les études accomplies, le sens social, l'aptitude au dialogue et la collaboration, la compréhension des signes des temps, le souci louable de demeurer impartial, le milieu familial, la santé, l'âge, les caractéristiques héréditaires.

L'article VII demande que le vote soit secret et que soit clairement indiqué le type de diocèse ou de service auquel le candidat paraît le plus apte.

La liste des candidats sera envoyée au siège apostolique par le président de l'assemblée (archevêque ou président de la conférence épiscopale).

L'article XII rappelle que ces listes ne restreignent pas la liberté du pontife romain auquel appartient toujours, en vertu de sa charge, le droit de choisir et d'instituer également des hommes pris ailleurs.

LE VIETNAM

taine de kilometres au sud de Phnom Penh.

Le porte-parole du haut commandement a annoncé hier à Phnom Penh la perte de quatre nouvelles positions, situées entre 8 et 20 kilomètres au sud de la capitale provinciale de Takéo, ce qui porte à onze le nombre de villages, tenus par des bataillons gouvernementaux, tombés aux mains des forces de FUNK en une dizaine de jours dans cette région.

Pas plus qu'au moment de la perte d'un chapelet de positions le long de la route numéro un, il y a trois semaines dans le sud-est du Cambodge, le porte-parole n'a été en mesure de donner un bilan des combats. Certaines positions semblent avoir été évacuées avec précipitation et peu de soldats et d'habitants gagnent les lignes gouvernementales au fur et à mesure que celles-ci se rapprochent de la capitale.

LA CRISE

deuxième province canadienne en importance doit faire face.

Comme si de rien n'était, le chef de l'opposition. M. Robert Stanfield, a ouvert le feu en abordant les difficultés que le Canada rencontre dans ses négociations avec les Etats-Unis concernant la construction des oléoducs dans la vallée du Mackenzie.

Ce n'est que trois quarts d'heure plus tard que le député indépendant de Joliette. M. Roch LaSalle, a pu demander au ministre de la défense. M. Edgar Benson, si , étant donné la "situation assez particulière dans laquelle se trouve la province de Québec actuellement, " il s'était mis en communication avec le gouvernement du Québec et s'il avait eu des pourparlers "pour demander les services de l'armée, si ces services avaient été nécessaires".

M. Benson a répondu par la négative.

En réponse à une autre question du même député qui voulait savoir si le ministre était "disposé à collaborer avec le ministre de la justice du Québec et lui assurer les services nécessaires en temps et lieu" M. Benson a dit qu'avant que le gouvernement du Canada ne puisse intervenir avec ses forces armées, la province doit présenter une requête.

Hors des Communes, M. Benson n'a pas voulu en dire davantage, sauf pour que le gouvernement du Canada avait déjà mis des avions des forces armées à la disposition du gouvernement du Québec, lors des événements de Sept-Iles, "simplement parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen de transporter les policiers provinciaux."

Il n'a pas été possible d'obtenir d'autre commentaire à Ottawa sur la crise actuelle. M. Trudeau étant à Toronto. Son bureau était fermé à 18h hier et rien n'indiquait que le premier ministre ne ferait de déclaration.

Cela ne veut pas dire que les services militaires et policiers du gouvernement fédéral regardent les événements du Québec avec détachement.

On n'a qu'à se rappeler la déclaration que le solliciteur général, responsable de la Police fédérale, M. Jean-Pierre Goyer, faisait le 17 mars l'an passé, au Comité parlementaire sur les questions juridiques.

"Les menaces à la sécurité du pays, avait-il dit, ne viennent plus de l'étranger, mais de nos propres citoyens. Nous devons maintenant faire face à des troubles sociaux et nous devons concentrer nos efforts policiers pour combattre le mal à l'intérieur même du Canada. Nous devons très rapidement colliger toutes les informations utiles dans le but de renseigner le gouvernement du Canada, ce qui nous permettra d'agir au lieu de réagir au moment d'une crise."

CASTONGUAY-L'ALLIER

M. L'Allier a fait savoir qu'il veut continuer "d'assumer les responsabilités que la situation présente commande au Québec, et concentrer ses efforts, dans l'immédiat à la solution de la crise actuelle.

Les deux hommes étaient de retour à leur siège de l'Assemblée nationale hier, mais l'atmosphère était très froide dans les rangs ministériels. La déclaration de M. L'Allier, centrée surtout sur le conflit du secteur public, a été accueillie avec un silence glacial.

Quant à M. Castonguay, l'air sombre, plongé dans ses dossiers, il n'a pas pu éviter quelques questions de l'opposition, qui l'a applaudi, les libéraux restant de glace.

Dans une déclaration de plus de trente minutes à la presse, M. Castonguay a dressé un bilan extrêmement négatif des relations Québec-Ottawa dans le secteur dont il est responsable. Il a fait état tour à tour de l'assurance-chômage, des allocations familiales, de la formation professionnelle des adultes, des centres de main-d'oeuvre, des régimes de rentes, des pensions de vieillesse, des programmes à frais partagés, de Perspectives-Jeunesse et des Initiatives locales, toutes des questions sur lesquelles les revendications du Québec n'ont pas été entendues à Ottawa.

Ajoutant à cela ce qui se passe en agriculture, dans les affaires urbaines, les loisirs, les communications, la recherche, la disparité des salaires versés par les deux gouvernements, M. Castonguay note qu'Ottawa a "une possibilité de dépenser énormément plus grande que le gouvernement du Québec."

Il évoque la nécessité pour le Québec de poser des gestes susceptibles de réduire les tensions sociales au Québec, tâche rendue "extrêmement difficile et parfois impossible" en raison du déséquilibre des ressources et des interventions d'Ottawa.

M. Castonguay souligne le danger de radicalisation rapide des groupes de la société québécoise, la nécessité de s'attaquer aux causes les plus profondes de la crise que traverse le Québec, la nécessité également d'un progrès rapide dans la révision constitutionnelle afin que le gouvernement du Québec puisse vraiment assumer ses responsabilités. C'est vers Québec, et non vers Ottawa, que les citoyens se retournent lorsqu'ils ont un problème. Mais Québec dispose de moyens "extrêmement limités", qui vont d'ailleurs s'amenuisant.

"Le résultat, conclut M. Castonguay, compte tenu de l'évolution rapide de la situation, compte tenu des zones grises que comporte la constitution actuelle qui permet toutes les interventions, compte tenu du partage des ressources fiscales entre les deux niveaux de gouvernement, le pouvoir de dépenser que réclame le gouvernement du Canada comme étant le sien, il apparaît qu'il nous faut, dans les plus brefs délais, un pacte nouveau entre le Canada et le Québec.

"L'option d'un Canada unitaire bilingue ne m'apparaît pas une solution. Cela peut nous mener, à mon sens, tout simplement à une crise, à un éclatement ou encore, si nous ne pouvons traverser chacune des crises, à l'assimilation graduelle à long terme."

Ayant mis dans la balance ce dossier noir d'une part, la gravité de la crise actuelle d'autre part, M. Castonguay a décidé de rester, mais avec "énormément de réticence".

Il lance un appel aux travailleurs.

"Nous vivons une période extrêmement difficile, dit-il avec émotion. A mon sens, les forces positives dans la société sont beaucoup plus nombreuses que bien des membres des syndicats le croient et, à mon sens, ils devraient être conscients de ceci."

Quant à son avenir personnel, M. Castonguay en décidera à la lumière des actions "à la fois de notre gouvernement et de l'appui que nous pourrons recevoir de la population québécoise au cours des prochaines semaines." Il ne s'est pas fixé de délai précis.

Interrogé au sujet de l'appui de la population, le ministre fait état des prochaines élections fédérales. "Il y a des gestes qui peuvent être posés de la part de la population."

Si les partis (fédéraux) en présence n'offrent rien de valable en ce qui a trait au Québec, il y a aussi la possibilité de s'abstenir."

Plus tôt dans la journée, le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, avait évoqué une semblable possibilité, alors qu'il tentait de garder les deux "lieutenants" dans le bateau.

Quant à M. L'Allier, il a déclaré hier que les récentes interventions fédérales en matière sociale ont été pour lui "un motif supplémentaire de réflexion intense sur l'ensemble des problèmes qui pourraient être à la source des insatisfactions, mécontentements et conflits qui troublent le Québec." Il "suspend" toutefois cette réflexion pour travailler avec ses collègues à la solution de la crise. "Il est en effet essentiel, a-t-il dit, que tous ceux qui sont conscients de l'intérêt public et qui ont la volonté de travailler au maintien de l'équilibre social réalisent la gravité de l'enjeu et prennent leurs responsabilités devant cette situation." Il estime que le climat social exige la réunion de toutes les forces et énergies susceptibles de mobiliser la conscience collective des Québécois vers des objectifs positifs.

Ne sachant pas encore a ce moment qu'il serait muté, M. L'Allier disait encore: "Les objectifs que j'ai toujours défendus dans cette négociation (du secteur public) demeurent valables et doivent etre respectés pour le bien de la collectivité comme pour le bien des travailleurs."

Il fait également état des "risques qui peuvent être démesurés" provenant d'actions et d'interventions extérieures au processus normal de négociation.

"Tout changement majeur, dans le contrat social de la société québécoise avec ses citoyens, s'il doit se faire, doit se faire dans le respect de la majorité des Québécois et non autrement". autrement".

De façon très évidente, le ministre de la fonction publique voulait reprendre le collier, suspendant ainsi sa "réflexion" jusqu'à ce que la situation le lui permette.

Mais le premier ministre, qui avait donné jusqu'à hier midi à ses deux ministres pour se soumettre ou se démettre, a décidé quand meme de muter immédiatement M. L'Allier.

Jeudi, deux ministres influents, MM. Jean Cournoyer et Normand Toupin, avaient lancé, par presse interposée, des messages à leurs collègues en intance de sauter hors du bateau pris de panique.

C'est avec un sentiment d'atterrement, pour ne pas dire de panique, que les ministres avaient accueilli la décision de leurs deux collègues, mercredi soir. Tous ont été pris par surprise, et chacun a tenté de convaincre MM. Castonguay et L'Allier qu'ils ne pouvaient moralement pas partir à un moment aussi crucial pour le Québec. Le ministre du travail, entre autres, a fait un plaidoyer passionné pour expliquer que lui aussi en a jusqu'au cou d'Ottawa, mais qu'il faut faire la bataille de l'intérieur. D'autres ont parlé dans le même sens.

M. Bourassa, lui, tentait de gagner du temps. Après avoir obtenu que les deux ministres se rendent au conseil motiver leur geste, ces derniers en ont ajourné l'annonce publique, prévue pour le milieu de la soirée de mercredi.

Informés des faits révélés en primeur par Le Devoir, les journalistes ont en vain tenté de rejoindre l'un ou l'autre des principaux acteurs du drame.

Il a fallu la séance de l'Assemblée nationale, jeudi, pour obtenir des brides d'information officielle. Les banquettes des deux ministres étaient vides. M. Bourassa était à son poste, l'air affaissé, songeur, perdu dans des réflexions profondes, mais prêt à faire face à la musique. Les autres ministres tentaient de se comporter comme à l'habitude, mais le coeur n'y était pas. De toute évidence, il se passait quelque chose, le premier ministre ne pouvait plus esquiver complètement les questions.

Elles vinrent, mais avec retenue, l'Opposition étant consciente de la gravité de la situation, tout comme les libéraux lucides.

"Est-il exact, a demandé M. Camille Laurin, que deux ministres qui ne sont pas actuellement à leur siège, ont fait part au premier ministre de leur intention de démissionner ou de leur démission effective?"

"M. le président, répond le premier ministre d'un ton neutre, nous avons examiné les implications de la dernière décision du gouvernement fédéral. J'ai dit hier (mercredi) que c'était inacceptable pour ce qui a trait aux pensions de vieillesse dans le budget de M. Turner, et les deux collègues auxquels vous faites allusion étaient d'accord avec cette prise de position du gouvernement. Il reste à examiner pour chacun les implications personnelles d'un tel geste."

Le chef parlementaire du Parti québécois n'est évidemment pas satisfait de la réponse. Il insiste. Le premier ministre reprend son propos, ajoutant toutefois ceci: "Nous allons poursuivre le combat. J'ai dit à plusieurs reprises que le régime fédéral n'était pas un régime facile, que le choix des Québécois était un peu entre un fédéralisme difficile et ingrat et une indépendance catastrophique, mais le gouvernement a l'intention de poursuivre le combat, avec la plus grande énergie, puisqu'il y va de l'avenir des Québécois.

"Evidemment, poursuit M. Bourassa, chaque individu peut choisir la façon de poursuivre ce combat, et les deux ministres en question méditent présentement sur les implications du dernier geste fédéral."

M. Laurin demande si un délai a été fixé aux deux ministres. Cette fois, le premier ministre ne répond plus. Des voix de députés ministériels se font entendre: "Ça vous regarde pas", lancent-ils, courroucés. Le député PQ de Lafontaine, M. Léger, devait s'attirer le même silence du chef du gouvernement, et une remarque identique de députés de l'arrière-ban libéral, lorsqu'il demanda si l'impossibilité de réaliser une politique québécoise autonome des communication est une des raisons de la démission prévisible de M. L'Allier.

En ce qui concerne l'Assemblée, ce fut tout. Mais le premier ministre venait de confirmer implicitement la crise qui secouait le Cabinet et d'en donner les principaux motifs.

On connait la suite. Les deux ministres accordent un "délai" à M. Bourassa pour dénouer le contentieux Québec-Ottawa. Ils veulent que le gouvernement modifie complètement sa stratégie – ce en quoi d'autres collègues sont d'accord avec eux – et adopte une attitude plus ferme. Ils demandent également la reprise des négociations constitutionnelles en vue de la conclusion d'un "nouveau pacte" avec le Canada... C'est le terme que les deux ont utilisé publiquement. De même, ils pressent M. Bourassa de compléter rapidement le bilan des relations Québec-Ottawa et de la rendre public.

Ce bilan est en voie de préparation depuis plusieurs mois, en fait depuis l'arrivée de M. Arthur Tremblay comme sous-ministre des affaires intergouvernementales, en octobre dernier, mais il ne serait pas encore complété. En tout cas, il n'a pas encore été soumis, semble-t-il, au conseil des ministres. Les deux récalcitrants" veulent accélérer les choses à cet égard, de sorte que le gouvernement cesse de tergiverser.

La crise se résorbe pour l'instant. Elle n'est pas encore tout à fait résolue.

UN BILL-SURPRISE

Si le gouvernement décidait d'incorporer cette mesure dans la nouvelle loi, il pourrait procéder à l'adoption de ses importants projets de loi au cours du mois de mai et du début de juin et conservera encore la possibilité de se présenter devant la population au mois de juillet. Dans l'état actuel de la loi, le gouvernement serait forcé d'annoncer la dissolution des Chambres mercredi prochain s'il voulait proclamer la tenue d'une élection pour le 17 juillet, par exemple.

A Toronto, le premier ministre a justement annoncé que le gouvernement présentera cette nouvelle législation très prochainement. Le premier ministre suppléant M. Laing, a annoncé de son côté hier que la présentation sera faite la semaine prochaine et il a indiqué que cela pourrait se faire mardi.

Le gouvernement, on le voit, a donc une possibilité de manoeuvre et il possède le temps d'évaluer les réactions de l'opposition.

Dans son intervention à Toronto. M. Trudeau a révélé devant les 'bobby soxers' d'un high school qui l'interrogeaient sur la nécessité de limiter les dépenses électorales que le Conseil des ministres avait décidé le matin même de présenter son projet de loi. Il a dit avoir décidé de faire cette annonce devant les étudiants après avoir consulté le ministre de l'énergie et des ressources M. Donald Macdonald député torontois comme par hasard.

Invité à commenter l'annonce du projet de loi par les journalistes, la critique de l'opposition M. G.W. Baldwin, a reproché au premier ministre d'avoir fait part de ses intentions hors de la Chambre. Il s'est dit d'avis que cela pourrait signifier que les élections auront lieu à l'automne.

Rappelons que le 18 février dernier, le premier ministre Trudeau faisait la déclaration suivante:

"On me dit que cela (l'adoption de mesures concernant les dépenses électorales) serait impossible. Même si les mesures étaient adoptées tout de suite, et à moins que les élections n'aient lieu que très tard, voire après l'expiration du délai prescrit par la constitution, il serait difficile de mettre ces mesures en vigueur à temps pour ces élections".

Hier, le premier ministre suppléant, M. Laing, a dit pour sa part qu'il ne savait pas si le projet de loi gouvernemental proposerait la mise en application des nouvelles mesures pour les prochaines élections.

L'opposition interroge souvent le gouvernement sur cette question des dépenses électorales et il est certain qu'au cours de la campagne électorale, elle aurait marqué des points en soulignant l'indécision gouvernementale à ce sujet.

Les autorités gouvernementales n'ont pas révélé le contenu de la nouvelle loi. mais le premier ministre Trudeau a dit à Toronto qu'elle proposera de limiter les dépenses électorales et de faire assumer par l'Etat une partie des dépenses des députés.

Le rapport du comité des Communes sur les dépenses électorales, d'autre part, ne propose pas que les partis soient forcés de révéler les sources de leurs contributions.

L'on considère généralement que les quatre partis dépenseront presque $20 (vingt) millions au cours de la campagne électorale. Les libéraux pourraient avoir a leur disposition la moitié de cette somme au moins. Le ministre d'Etat à la consommation, M. Robert Andras, principal administrateur des fonds électoraux, avait été fortement critiqué, il y a quelques mois, lorsqu'il avait affirmé que le parti libéral n'avait dépensé que $700,000 lors des élections de 1968.

La nouvelle loi ne changera pas grand chose aux fonds électoraux traditionnels des partis. En effet, la loi proposée par la Commission parlementaire fédérale ne s'appliquera vraisemblablement qu'au cours des campagnes électorales elles-mêmes et si les dépenses des candidats devaient être plafonnées les caisses des partis pourraient quand même être garnies librement en dehors du temps strictement réservé aux campagnes électorales.

Par contre, les députés, si le rapport de la Commission électorale était adopté, recevraient de l'Etat une contribution de 3 cents par électeur pour chacun des 15,000 premiers électeurs, de 50 cents pour les 10,000 autres et de 25 cents pour chacun des autres.

Le Québec a adopté une loi semblable en 1963; la province d'Ontario, pour sa part, en a adopté une loi adéquate avant les élections de l'an passé.

LES JOURNAUX

sur les lieux de l'imprimerie Dumont, à Ville LaSalle, pour empêcher l'impression de l'édition du 12 mai du DEVOIR qu'on allait mettre sous presse.

Les employés de l'imprimerie, au cours d'une assemblée d'une quinzaine de minutes, ont accepté par un vote à main levée de 62 contre 24, d'obtempérer aux désirs des manifestants.

Ce même groupe s'est ensuite rendu au Montreal Star et au journal The Gazette; à ces deux endroits, après de courts pourparlers, la direction s'est engagée à ne pas publier l'édition de vendredi pour éviter tout affrontement. Un porte-parole du Montreal Star a tenu à souligner que les employés du journal étaient prêts à poursuivre leur travail et que c'est sous une "pression extérieure" qu'elle a décidé de suspendre la préparation du journal de vendredi.

La situation était peu claire dans la ville de Québec, hier, alors que des groupes sont intervenus pour interrompre le travail des journalistes. Ceux-ci avaient décidé, jeudi soir, de ne pas débrayer; cette décision avait été prise lors d'une assemblée générale du Syndicat des journalistes de Québec. Après ce vote, un groupe de journalistes dissidents ont résolu de donner chacun une journée de salaire au syndicat des employés de l'hôpital général de Québec. Il semble, par ailleurs, que ni l'Action, ni Le Soleil ne paraîtront aujourd'hui.

A Montréal, la station radiophonique CKLM a été occupée, hier midi, par quelque 25 manifestants qui ont pu diffuser leur message pendant quelques minutes jusqu'à l'arrivée des policiers.

La veille, ce furent les postes CKVL et CKGL de Laval qui avaient été occupés par des syndiqués qui se sont emparés des ondes. Quelques centaines de manifestants se sont aussi massés, jeudi, en face de la station CKAC pour protester contre l'émission quotidienne d'Yvon Dupuis.

Le mouvement d'occupation des stations radiophoniques a touché une dizaine de stations, hier, dans toutes les régions du Québec.

Voici le texte de la prise de position des journalistes du DEVOIR, émis à la suite des décisions qu'ils ont pris en assemblée générale jeudi soir:

"Les journalistes syndiqués du **Devoir** se joignent à l'ensemble des syndiqués québécois pour réclamer le retrait immédiat de la loi 19 et la libération inconditionnelle des militants syndicaux du Front Commun, dont ses trois principaux porte-parole, victimes de la collusion manifeste des pouvoirs politique et judiciaire.

Dans cet esprit, et compte tenu que l'arrêt de publication de l'édition du 12 mai du **Devoir** est dû à une action tardive des syndiqués de La Presse, à laquelle les journalistes syndiqués du Devoir n'ont pu prendre aucune part active, ceux-ci ont décidé en assemblée générale de déclencher un arrêt de travail de 24 heures au moment qu'ils jugeront le plus opportun dans les prochains jours.

Les journalistes syndiqués du **Devoir** ont en outre résolu de verser une journée de leur salaire aux familles des syndiqués frappés d'amendes pour avoir défié les injonctions."

LES ALLOCATIONS

te tenu de l'annonce qui a été faite au sujet des pensions de vieillesse, lundi, il ne saurait être question, quant à moi, que nous poursuivions la recherche d'un arrangement législatif et administratif sur les allocations familiales... Il apparaît clair, et c'est malheureux, qu'un tel arrangement ne pourrait nous donner toutes les garanties qu'il semble que nous devons avoir, si nous voulons éviter la répétition de gestes comme celui de lundi".

Cela tient à la conception globale du Québec concernant la politique sociale. Il y a là un problème d'allocation des ressources, notamment; "il y a d'autres groupes dans la population québécoise qui ont des besoins plus grands encore que les personnes âgées. "Depuis deux ans qu'il est ministre, il n'a jamais senti en faveur des vieillards une pression comparable à celle qu'exercent d'autres groupes défavorisés. Le montant supplémentaire alloué aux personnes âgées ne sera pas disponible pour d'autres groupes, "parce que la capacité de taxation n'est pas illimitée". Bref, les priorités québécoises ne sont pas respectées.

M. Trudeau a répondu que si le Québec avait dit oui à Victoria, il aurait été consulté concernant les pensions. "A mon sens, réplique M. Castonguay, cela démontre d'une façon qui ne pourrait être plus évidente, jusqu'à quel point il n'a pas compris la signification du non du Québec en juin 1971. Cela n'a pas été le non de notre gouvernement, cela a été le non du Québec, c'est clair, il me semble, pour tout Québécois qui est le moindrement sensible aux réalités québécoises... Cela démontre que tous les exposés que nous avons faits, qui semblaient être acceptés au Québec pour qu'il y ait une politique de sécurité du revenu québécoise, n'ont même pas été entendus de l'autre côté..."

Un front de 7 associations de milieux populaires pour appuyer la lutte syndicale

par Gisèle Tremblay

Les quelque 200 employés syndiqués (CSN) de sept associations qui oeuvrent dans les milieux populaires de Montréal ont formé un front commun afin d'appuyer la lutte des syndiqués de la fonction publique et d'amener les groupes de citoyens qui agissent à l'extérieur des structures syndicales à y participer activement.

Ces sept associations sont: le Conseil de développement social, l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) l'Institut canadien d'éducation des adultes, le Bureau de consultation jeunesse, le Centre de planification familiale, l'Association des locataires de Montréal et le Centre de formation populaire.

Réuni en assemblée hier après-midi, le nouveau front commun a décidé de tenir ce dimanche soir à 7h30, au sous-sol du 745, est rue Roy, une soirée d'information à l'intention de tous les groupes populaires, y compris ceux qui ne sont pas inclus dans la liste des sept: comités de citoyens, comités d'action politique, Association des droits sociaux (avocats populaires), Carrefour des groupes populaires (qui rassemble une quinzaine d'organismes), etc.

Les participants seront invités à choisir les moyens d'action qu'ils jugeront utiles pour combattre les politiques "antisyndicales" mises en vigueur ces dernières semaines. Auparavant, deux représentants du mouvement syndical informeront l'assemblée de la situation: M. Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal des syndicats CSN; et un porte-parole du Front commun de la fonction publique, dont l'identité n'a pas été révélée.

Le nouveau front commun a résolu de contribuer directement à la bataille de deux façons: d'abord, en offrant aux groupes populaires ses services techniques, notamment pour la diffusion de l'information dans les quartiers; un comité de stratégie formé de sept membres (un par organisme) a été créé à cette fin.

D'autre part, les membres de ce front commun s'engagent à verser au comité de coordination régionale du Front commun de la fonction publique l'équivalent d'une journée de salaire par semaine tant que ne seront pas satisfaites les exigences minimales des syndiqués: le retrait de la loi 19, la libération des trois présidents de centrales, et l'amnistie générale pour tous les autres syndiqués condamnés.

Ces sommes pourront servir, a-t-on précisé, à payer des amendes imposées aux syndiqués, à pourvoir à la location de salles pour les ralliements syndicaux, ou à satisfaire, tout autre besoin lié à la lutte en cours.

Les membres du nouveau front commun demandent enfin aux conseils d'administration des sept organismes dont ils sont les employés de se prononcer officiellement sur la loi 19, les sentences "arbitraires" contre les syndiqués et l'incarcération des trois présidents.

Le front commun estime que les groupes populaires avec lesquels il travaille mènent eux-mêmes des luttes longues et difficiles (autoroute est-ouest, protection du consommateur, loi 23 sur le transport, loi 12 sur le logement, etc.) qui rejoignent celle des travailleurs du secteur public: "Elles visent toutes à libérer le travailleur de l'exploitation qu'il subit quotidiennement dans une société dominée par une minorité".

Une vingtaine d'hôpitaux touchés par les débrayages

par Solange Chalvin

Au moins une vingtaine d'hôpitaux du Québec ont été touchés hier par des débrayages partiels, sporadiques ou complets selon les endroits. En plus, autant de foyers et institutions de bien-être pour personnes âgées, convalescents et enfants ont subi des débrayages de même nature.

Un relevé effectué par l'Association des hôpitaux note la fermeture complète de deux hôpitaux, l'un à Saint-Jérôme et l'autre à Hauterive. Le personnel complet ayant décidé de quitter les lieux, les autorités ont fermé le Carrefour de Saint-Jérôme et le Pavillon Richelieu de Hauterive.

Au moins quatre grands hôpitaux psychiatriques ont été touchés par les mouvements de grève. Le débrayage est complet à Saint-Jean-de-Dieu (3,800 malades) mais aucune ligne de piquetage n'avait été dressée hier. Il en est de même à l'hôpital Rivière-des-Prairies (600 enfants) à l'hôpital Saint-Michel-Archange de Québec et à l'Institut Albert-Prévost de Montréal.

Dans la région métropolitaine, il y a eu hier débrayage complet ou partiel dans les établissements suivants: Maisonneuve, Saint-Luc, Sainte-Justine, Sacré-Coeur de Cartierville, Queen Elizabeth (sauf les infirmières), Montreal General Hospital, Reddy Memorial, Notre-Dame.

Tous les hôpitaux et institutions de bien-être du Saguenay-Lac Saint-Jean ont connu des arrêts de travail importants. Voici une liste partielle des autres hôpitaux touchés: Le Gardeur de Repentigny, Christ-Roi de Québec, Saint-Joseph de Beauceville, Sainte-Anne de Baie Saint-Paul, Saint-François d'Assise de Québec, Sainte-Croix de Drummondville, Saint-Lambert, Saint-Eustache, Sorel (hôpital général et l'Hôtel-Dieu) Iles-de-la-Madeleine, Gaspé (l'Hôtel-Dieu et le sanatorium Ross), Maria, et l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec.

Notons qu'un léger incendie d'origine inconnue a été rapidement contrôlé, dans une aile inoccupée de l'hôpital général de Chicoutimi.

Au moins une vingtaine de foyers et institutions de bien-être ont également été touchés par des arrêts partiels ou complets. Dans ces institutions, les cadres assurent actuellement les services essentiels. Il s'agit des institutions suivantes: le foyer Thetford de Thetford Mines, le Foyer Black Lake, Côte Nord, le Foyer de Disraeli, le Mont Saint-Antoine, le Mont d'Youville à Giffard, le Pavillon Saint-Charles à Limoilou, le Foyer Saint-Joseph à Maria, l'Accueil des Jeunes à Montréal, le Foyer Farnham, le Foyer Richelieu et la Résidence Tracy, de Sorel ainsi que l'hôpital Sainte-Croix de Marieville.

Selon l'AHQ, la situation est actuellement bien en main dans les hôpitaux mais on craint une escalade en fin de semaine dans les mouvements de débrayage. Selon les porte-parole du Front commun, environ 25% des institutions de santé et de bien-être sont actuellement touchés par des débrayages partiels ou complets.

Le PQ lance un appel au gouvernement et aux syndicats

QUEBEC (par Michel Roy) – Convaincus que la crise sociale a poussé le Québec "au bord de l'anarchie", les dirigeants du Parti québécois ont lancé, dans la soirée de jeudi, un appel au gouvernement et aux syndicats.

Au cours d'une conférence de presse, MM. René Lévesque, Camille Laurin et Robert Burns ont invité le gouvernement:

● à publier immédiatement le projet de décret prévu à la Loi 19, à le soumettre à l'examen des syndicats et de la Commission parlementaire de la fonction publique, à s'assurer que ce décret hausse notablement le taux horaire des employés "les plus mal payés", reconnait le principe de la sécurité d'emploi et garantit les droits acquis;

● à s'abstenir d'engager de nouvelles procédures pour éviter d'emballer l'appareil judiciaire, à n'utiliser la force policière qu'avec prudence, à résister à toute tentation de répression.

Le président du PQ, le chef du groupe parlementaire et le leader du Parti en Chambre ont d'autre part invité les présidents des trois centrales, incarcérés à Orsainville, à se prévaloir de leur droit d'appel, à reprendre leur poste et à exercer leur leadership afin d'éviter que leur séjour en prison ne prenne "l'allure d'une politique du pire".

Prié de dire s'il favorise une amnistie en faveur de MM. Pepin, Laberge et Charbonneau, M. Lévesque a répondu qu'il n'aime pas beaucoup "les pardons à la Louis XIV" qui supposent l'intervention du politique dans le judiciaire et tendent simplement à " abolir un jugement de cour". Il souhaite plutôt que les leaders épuisent tous les recours judiciaires.

Voici le texte intégral de la déclaration liminaire lue par M. Lévesque au début de la conférence de presse:

"Nous ne sommes plus devant un conflit du travail mais une escalade de provocation et de réaction de plus en plus désordonnée qui, si elle continuait, ne peut conduire qu'à un pourrissement social catastrophique. Les institutions aussi nécessaires que le Parlement, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire et le mouvement syndical, en se faisant les unes aux autres un mal incalculable, nous ont ainsi amenés jusqu'au bord de l'anarchie. Pour le moment, une seule chose compte: c'est qu'on s'efforce tout de suite de rétablir la situation.

"Ce qui est d'abord le devoir du gouvernement.

"En premier lieu, il doit compléter et révéler, sans plus de délai, avant la fin de la semaine, le projet de décret qu'il entend substituer par la loi 19 à des contrats de travail négociés. On devrait également prolonger substantiellement la période pendant laquelle ce projet de décret pourrait être discuté avec les intéressés, ce qui aurait une chance sérieuse d'atténuer l'impact de la loi et peut-être même de la rendre inutile. Des dizaines de milliers de travailleurs se trouvent non seulement dépouillés de leur force et de leurs recours normaux, mais dans la plus complète incertitude sur les conditions que l'Etat prétend leur imposer. Le ministre de la Fonction publique annonçait hier la parution prochaine du décret. Ce n'est pas prochainement mais immédiatement que cela doit se faire. Ce projet de décret devrait hausser d'une façon appréciable le taux horaire des employés les plus mal rémunérés, reconnaître le principe de la sécurité, de même que la garantie absolue de tous les droits acquis par les syndiqués dans les conventions antérieures.

"De plus, nous demandons au gouvernement d'apprendre enfin à mesurer avec le plus grand soin, l'emploi, trop souvent panique et provocateur, qu'il a fait jusqu'ici de l'appareil judiciaire. Pour les jours qui viennent, sauf dans les cas où le maintien de l'ordre public le rend indispensable, on devrait éviter d'engager de nouvelles procédures, celles surtout qui découleraient de la Loi 19, et ne se servir de la force policière qu'avec le plus grand doigté – afin de ne plus jeter d'huile sur le feu, qu'une avalanche de sentences extraordinairement hâtives et brutales ont déjà déclenché.

"Le gouvernement devra également résister à la tentation que peut faire surgir un tel climat d'impasse, celle d'une fuite en avant dans la réaction et la répression.

"Les directions syndicales, de leur côté, ont une responsabilité qu'elles n'ont pas le droit d'oublier. Pas plus qu'aucun autre organisme démocratique important, le mouvement syndical ne saurait se maintenir bien longtemps en période d'ébullition avec, des dirigeants élus qui se laisseraient ballotter ou emporter par des flots aveugles. Ou pis encore, dans certains cas, par des flots provoqués. Les trois chefs des grandes centrales en particulier ont, à notre avis, le devoir urgent de se prévaloir de leur droit d'appel et d'épuiser tous les recours judiciaires qui sont à leur disposition afin de reprendre leur poste et fournir à nouveau à leurs membres le leadership responsable dont ils ont eu à faire preuve dans le passé, et dont l'absence a déjà eu des conséquences graves.

"Le prolongement volontaire de leur séjour en prison prendrait bientôt, si la situation devait continuer à se détériorer, l'allure d'une politique du pire qu'aucune épreuve, si pénible soit-elle, ni aucune rentabilité possible, ne pourrait justifier.

A tous les syndiqués, enfin, spécialement ceux qui sont membres du Parti québécois, nous demandons instamment de ne pas compromettre dans une crise insoluble et autodestructrice, toutes les chances, chaque jour plus proches, du véritable renouveau politique et social auquel tant d'entre eux ont réellement travaillé ces dernières années."

Les analystes de Perspectives-Jeunesse précisent les motifs de leur démission

par Clément Trudel

L'ingerence politique que les huit "agents de programmes" démissionnaires de Perspectives-Jeunesse (PJ) dénoncent dans un dossier rendu public jeudi provient, selon eux, de députés fédéraux libéraux ainsi que du Comité interministériel québécois qui avait délégué une "mission québécoise" auprès de PJ.

La démission, en vigueur le 4 mai, était prévisible dès le 26 avril lorsque l'équipe des agents de programmes pour le Québec – y compris les quatorze qui sont demeurés à l'emploi du secrétariat d'Etat – écrivait un mémo à M. André Lapointe directeur de la citoyenneté canadienne. Ce mémo traite de la "consultation avec les députés" et rappelle l'apolitisme de PJ. "Nous pourrions préserver PJ 72 d'une ingérence politique certaine" disaient les signataires après avoir suggéré la formation d'un comité "ad hoc" chargé, à l'aide des coordinateurs régionaux, d'étudier les objections des députés et d'analyser une autre fois certains projets.

Démarche à laquelle succédait un mémo en date du 1er mai 1972 portant une liste "sans appel" de 39 projets "non-recommandés" pour le Québec. Les démissionnaires insistent sur le manque d'explications quant aux 39 refus et sur le fait que "les agents n'ont plus qu'à se taire."

Cinq noms de députés fédéraux ont été mentionnés jeudi: Jean Marchand, Duquette, Isabelle, Laniel et Gérard Loiselle, ce dernier étant le seul dont le dossier reproduit des observations sur les raisons que M. Loiselle oppose à l'acceptation d'un projet tel "Opération Creusage", de Saint-Henri: "le promoteur de ce projet Daniel Courtois, fait partie de comité (sic) de citoyens et c'est un réactionnaire (sic) qui au lieu d'aider à la bonne entente entre les citoyens les portent à la révolte." En conséquence, M. Loiselle s'oppose "catégoriquement" à un tel projet.

Les agents disent que la consultation avec les députés, telle qu'au départ elle avait été annoncée, équivalait à un droit de regard, jamais à un droit de veto. Ils trouvent bizarre que la catégorie "sociale" soit celle qui représente la plupart des 39 projets refusés. Le blocage, non toujours identifiable, aurait pu provenir de quatre sources auxquelles la liste des projets recommandés a été envoyée:

1) les députés fédéraux dans leur ensemble, par l'intermédiaire de Hugh Faulkner;

2) le caucus libéral, par l'intermédiaire de M. Henri Joyal, adjoint de M. Jean Marchand:

3) le Québec et le cabinet Bourassa, qui avait constitué un Comité interministériel de consultation avec le fédéral pour PJ. Ce comité était formé de quatre hauts fonctionnaires, dont MM. L. Duceppe et J. Foisy;

4) la Gendarmerie royale (selon ce que M. Trudeau aurait déclaré en chambre le 5 mai); les démissionnaires disent que le 26 avril et le 1er mai, M. André Lapointe avait donné l'assurance qu'il n'y aurait pas de "vérification policière".

On savait déjà que la charge administrative ne devait pas normalement dépasser 10% (ou au maximum 20%) de la subvention demandée. Les démissionnaires disent que des députés ont pris sur eux de faire tenir aux agents une liste de projets "fortement recommandés" qui contrevenaient pourtant aux critères explicites de PJ; certains de ces projets n'avaient jamais été soumis à une présélection.

Notre prise de position, dit Claude Choquette au nom de ces huit néo-chômeurs, doit être comprise comme un refus de "céder à une supercherie". Nous dénonçons des faits et présentons "l'image véritable" de PJ.

Les sept autres démissionnaires présents jeudi à la conférence de presse donnée au 1015 est, Sainte-Catherine, sont: Anita Labrecque; Geneviève Calvé; Camille Choquette; Bernard Bureau; Claude Bonin; Denis Dubois et Serge Paquin.

Le dossier de 23 pages compte huit annexes, dont une donne la liste complète des projets refusés pour le Québec.

La partie "exposé" tient en 11 pages sans interlignes: après un rappel du rôle de "l'agent", on décrit "l'ingérence politique" et les raisons qui ont pu pousser les élus à exprimer leurs refus. Deux pages décrivent un projet qui aurait dû être retenu mais ne l'a pas été malgré la présence, dans le dossier, de toutes les pièces imaginables sur le bien-fondé du projet et sur l'idonéité des responsables. Ce projet est celui du "Café du peuple" pour Ville-LeMoyne. Les démissionnaires assurent que ce projet est pris au hasard et que la même preuve pourrait être applicable aux 38 autres projets.

En six points, le document stigmatise la consultation avec les députés qui: annule le travail des agents en détruisant la rationalité de leur choix; permet des pressions politiques (on nous dit que PJ 71 fut pire sous cet aspect); donne le prétexte à des tractations Ottawa-provinces sur le dos des projets; permet à des députés de justifier leur partisannerie et de se servir de PJ comme promotion personnelle dans une note de service en date du 13 avril, M. Stanley Tremblay, haut fonctionnaire, mettait en garde contre cette tendance des députés); la consultation avec les députés sert "enfin à toutes sortes de manoeuvres, depuis la supervision politique et "policière" du programme jusqu'aux négociations fédérales-provinciales.

Le porte-parole a aussi parlé de "l'appétit du pouvoir local des députés".

Ottawa consacrera $15 millions pour faire la route du Mackenzie

Le ministère des affaires indiennes et du nord canadien, M. Jean Chrétien, a annoncé jeudi à Montréal que son ministère consacrerait cette année $15 millions aux travaux de construction de la route Mackenzie, dans la vallée du fleuve du même nom, dans les Territoires du Nord-Ouest, et aux travaux de la route Dempster, qui doit traverser le Yukon du sud au nord.

"Ce chiffre représente la somme la plus importante investie en une seule année, depuis la mise en vigueur par mon ministère, d'un programme concernant les routes du Nord" a précisé M. Chrétien, qui parlait devant les délégués au congrès de l'Association des entrepreneurs de pipelines.

"C'est une preuve éloquente de l'engagement du gouvernement actuel dans la mise en valeur des régions nordiques".

"Nous sommes désormais attelés à la tâche de relier notre pays du Nord au Sud, comme jadis le Canadien Pacifique l'a relié de l'Est à l'Ouest par un chemin de fer", a poursuivi M. Chrétien.

Son ministère consacrera cette année $9 millions aux travaux de construction de la route de la vallée du Mackenzie. De cette somme, $1.5 million seront consacrés à la prolongation du tronçon partant d'Inuvik en direction du Sud.

Un million de dollars seront consacrés à des levés aériens, un autre million à des travaux d'exploration pour des matériaux de base et à des études écologiques.

Le ministère des affaires indiennes consacrera $3 millions à la prolongation de la route de Dempster jusqu'à Arctic Red River.

Le ministère consacrera aussi plus de $5 millions aux travaux de prolongation de la route de Dempster devant relier éventuellement Dawson City à Arctic Red River, et près d'un demi-million de dollars à des travaux d'étude.

La seule route de la vallée du Mackenzie pourrait coûter de $70 à $100 millions et le ministre a laissé entendre hier que les revenus découlant des pipelines qui seront mis en place le long de cette route serviront à en défrayer les coûts de construction.

M. Chrétien a ajouté que le gouvernement était d'autre part prêt à discuter avec les constructeurs de pipelines de leur participation financière à ces travaux, dont ils seront les premiers à bénéficier.

Le ministre ne met pas en doute que les régions pétrolières du Nord seront reliées au Sud par pipelines. Il s'agit maintenant de savoir quand on les construira, a-t-il dit.

Quoi qu'il arrive, selon M. Chrétien, on peut prévoir la construction d'un gazoduc. La route de la vallée du Mackenzie sera donc premièrement une voie de communication, longée par des pipelines, qui comprendra aussi des lignes de communications, voire des lignes à haute tension qui pourront alimenter la région. Il serait possible aussi, à partir d'une centrale située sur la rivière du Grand Ours, de produire 600 mégawatts d'énergie au coût de $350 millions. Ce corridor, qui serait le moins large possible pour minimiser ses effets sur l'environnement, pourrait atteindre dans certains secteurs uen largeur de 20 à 30 milles.

Le ministre a insisté beaucoup sur l'occasion qui était donnée par ces travaux de faire profiter les habitants de la région, traversée par la route, des offres d'emplois qui se présenteront. Il faudrait par contre éviter les erreurs qui ont été faites lors de précédents travaux de cette envergure impliquant des autochtones, a-t-il souligné.

"Il faudra prendre garde de ne pas submerger la population locale et de ne pas bouleverser l'ordre établi et protéger les populations du Nord contre certains écrémeurs et exploiteurs de tout acabit, qui ne laissent derrière eux qu'une société en désarroi.

HMH
Éditions HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Madeleine Ferron
et
Robert Cliche
Quand le peuple fait la loi

La loi populaire à Saint-Joseph de Beauce
$2.95

COLLÈGE MARIE-VICTORIN
7000, RUE MARIE-VICTORIN, MONTRÉAL 462, QUÉ.
(Collège privé d'enseignement général et professionnel reconnu d'intérêt public
COURS D'ÉTÉ
Du 3 juillet au 11 août 1972
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
● Anglais ● Linguistique
● Arts plastiques ● Mathématiques
● Biologie ● Philosophie
● Comptabilité I ● Phychologie
● Comptabilité II ● Sciences religieuses
● Histoire
POUR LES PROFESSEURS DE FRANÇAIS
SESSION DE PERFECTIONNEMENT :
Programme-cadre de français de niveau secondaire
DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION : 15 JUIN 1972
RENSEIGNEMENTS : 325-0150
SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile
Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.
Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces reduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

APPRENEZ L'ANGLAIS Au Vermont cet été
cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Coéducationnelle. Atmosphère internationale. Cours de conversation avec laboratoire. Cours de 8 à 16 semaines.
Écrivez à :
International Student Program
St. Michael's College
Winooski, Vermont 05404
U.S.A.

Recevez votre "Maharani" (maman) au Maharajah pour la Fêtes des Mères
FAITES LIRE DANS VOS MAINS
(SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRE)
APPELEZ:

NOUVEAU CHIROMANCIEN
VENANT DE L'ANGLETERRE
*
Une Soirée Inoubliable !
Restaurant Maharajah
2124 rue Drummond, Montréal 107.
844-5702
(PERMIS COMPLET)
OUVERT TOUS LES JOURS.

YMCA
BILINGUISME FONCTIONNEL
Session de printemps
Nouvelle façon d'apprendre l'anglais
Méthode audio-lingual avec supports visuels
23 mai au 2 juin
$63.00
Programmes le matin, l'après-midi et le soir
Niveaux débutant, intermédiaire, avancé
Tests de classement le jeudi, de 17:00 à 19:00 p.m. à partir du 27 avril
Renseignements: 849-5331, poste 723
YMCA de Montréal, Succursale Centreville, 1441 Drummond
(METRO PEEL)

COURS D'ANGLAIS EN ANGLETERRE
3 semaines (tout compris) $495 - $595.
COURS D'ESPAGNOL EN ESPAGNE
sur la Costa del Sol (Malaga)
3 ou 4 semaines (tout compris) $495
TRAVAIL D'ÉTÉ EN EUROPE
Emplois d'été en Angleterre dans l'hôtellerie pour jeunes filles (18 à 30 ans)
Coût total $295 (transport aérien, emploi, permis de travail orientation. Cours d'anglais gratuits si désiré)
Centre d'Études Internationales de Montréal Inc.
Suite 303, 1434 Ste-Catherine ouest
TÉL.: 866-5900 ou 866-0770

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT
SESSION INTENSIVE DU 29 MAI AU 13 JUILLET 1972
COURS DU SOIR
Le Service de l'Éducation Permanente organise les cours suivants :
A:- COURS MENANT AUX STRUCTURES D'ACCUEIL UNIVERSITAIRES
ART : Organisation picturale I (101)
Organisation spaciale I (102)
Histoire de l'Art et Esthétique I (panorama des arts) (103)
ÉCONOMIE : Introduction à l'Économique II. (921)
FRANÇAIS : Poésie (102)
Roman (302)
Éléments de Linguistique (502)
GÉOGRAPHIE : Le Québec (221)
HISTOIRE : Histoire du Québec de 1867 à nos jours (951)
MATHÉMATIQUES: Initiation à la Mathématique (101)
Calcul différentiel et intégral I (103)
Calcul différentiel et intégral II (203)
PHILOSOPHIE : La relation au monde (201)
La condition humaine (301)
La conduite humaine (401)
POLITIQUE : Les systèmes politiques comparés (941)
SOCIOLOGIE : Introduction à la Société (962)
B: PROGRAMME DE PASSAGE AU BREVET A
Les cours débuteront le 29 mai 1972
PROSPECTUS SUR DEMANDE :
C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT
ÉDUCATION PERMANENTE
625 boul. Ste-Croix,
ST-LAURENT 379
Tél. : 747-6521 poste 280 - 281

informations internationales

Raz de marée européen en Irlande

par Boni de Torhout, de l'AFP

DUBLIN – L'Irlande a choisi l'avenir et les chances que lui offre le Marché commun de préférence aux querelles du passé: telle est la leçon que le premier ministre de l'Eire, M. Jack Lynch, des résultats du déférendum sur l'adhésion de son pays aux communautés européennes.

Bénéficiant d'un véritable raz de marée de "oui" – plus de 80 pour cent des suffrages exprimés – M. Lynch se retrouve aujourd'hui plus fort qu'il ne l'a jamais été depuis son accession au pouvoir.

Le référendum irlandais, le premier organisé parmi les pays candidats à la CEE, dépasse le cadre de la politique européenne, mais il constitue néanmoins un exemple pour le Danemark et la Norvège qui doivent également se prononcer par voie de référendum sur l'adhésion de leurs pays à la CEE. D'un point de vue européen, l'électorat irlandais a visiblement senti qu'avec le Royaume-Uni dont l'adhésion à la Communauté est maintenant assurée, L'Eire n'avait aucune chance de survie économique en dehors du Marché commun. La seule ouverture de l'Irlande sur le monde passe par la Grande-Bretagne et, avec plus de 60 pour cent de son activité économique dirigée vers l'étranger, elle ne pouvait guère se permettre de doubler son isolement géographique d'un isolement politico-économique en choisissant un grand large inexistant.

Dans le contexte irlandais, le plébiscite pro-européen de mercredi est un triomphe personnel pour M. Lynch, bien que le principal parti d'opposition, le Fine Gael se soit lui aussi prononcé pour l'Europe. Les adversaires de l'adhésion – le parti travailliste et les deux branches du Sinn Fein (bras politiques de l'IRA) ayant d'eux-même déplacé le débat pour en faire une question de confiance dans l'administration du parti au pouvoir Fiana Fail – les combattants de la destinée – ils se retrouvent, pour longtemps, politiquement diminués.

Le référendum, outre qu'il marque la défaite de la gauche, aura aussi très probablement une incidence très importante sur la question de l'Ulster.

En effet, le fantôme silencieux de l'Ulster a plané sur toute la consultation, mais M. Lynch a réussi, semble-t-il, à l'exorciser. Profitant de la confiance que lui a manifestée son électorat, le premier ministre de Dublin n'a pas caché qu'il se sentait maintenant les mains relativement libres pour s'attaquer à l'implantation des deux branches de l'IRA en Irlande du Sud. Les observateurs pensent que l'une des victimes de la journée de mercredi pourrait bien être la solidarité du Sud avec l'aile combattante de la minorité catholique du Nord.

Le gouvernement britannique qui a pris de nombreuses mesures de détente vis-à-vis de la minorité catholique de l'Ulster paraît, de toute évidence, s'attendre en retour à un geste de M. Lynch dans la lutte contre le terrorisme en Irlande du Nord. M. Lynch aurait quelques difficultés à résister à cette pression maintenant qu'il se sent libéré de la crainte d'une réaction populaire à toute mesure qui entraverait la liberté d'action des combattants de la liberté de l'IRA.

Quant aux responsables de l'IRA, ils seront sans doute tentés de déclencher dans le Nord une nouvelle offensive, pour réaffirmer leur emprise sur les 500,000 catholiques qui composent la minorité de l'Ulster et se poser ainsi, malgré leur échec moral au référendum, en interlocuteurs valables aussi bien vis-à-vis de M. Lynch que de Westminister.

L'opération Boeing

● NATIONS UNIES (AFP) – Le porte-parole de l'ONU a démenti hier une information diffusée par la radio israélienne selon laquelle M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU aurait vivement félicité M. Josef Tekoah, représentant d'Israël, pour la manière dont les autorités israéliennes avaient réglé l'incident de piraterie aérienne contre l'avion de la Sabena au début de la semaine.

Le porte-parole a déclaré que pendant que l'avion était détenu par les pirates, M. Waldheim avait, de sa propre initiative, exercé ses bons offices sous forme de contacts avec les gouvernements arabes et le gouvernement israélien. Lorsque la crise fut résolue, le secrétaire général exprima à M. Tekoah son soulagement qu'une tragédie qui aurait pu coûter la vie de civils innocents ait pu être évitée.

Véritable marathon final à la CNUCED

SANTIAGO du Chili – Un véritable marathon final va être nécessaire pour achever à temps les travaux de la troisième conférence des Nations unies sur le commerce et le développement à Santiago du Chili.

En effet cette CNUCED-3, commencée le 13 avril, n'a encore adopté qu'une petite dizaine de résolutions alors qu'elle doit se prononcer sur une cinquantaine de textes avant le 19 mai.

Il ne peut être question d'une prolongation, précise-t-on au secrétariat: le budget ne peut être dépassé et la plupart des interprètes ont d'autres engagements, notamment pour la conférence des Nations unies sur l'environnement à Stockholm. Les deux derniers jours, les 18 et 19, qui étaient normalement prévus pour une réunion du conseil du commerce et du développement ont déjà été attribués à la conférence.

Pour accélérer les délibérations, souvent entravées par des oppositions entre pays riches et pays pauvres, il a été décidé, comme à la précédente CNUCED en 1968, à New-Delhi, de créer un petit groupe de haut niveau aux côtés du président, le ministre chilien des affaires étrangères, Clodomiro Almeida. Les polémiques se sont poursuivies jusqu'à jeudi soir pendant trois jours pour savoir qui ferait partie de ce groupe, qui a ainsi fini par passer de 18 à 30 membres (15 pays en voie de développement, 10 pays riches occidentaux et 5 pays socialistes).

Il est vraisemblable que cette inflation va rendre nécessaire la constitution d'un super groupe restreint d'une dizaine de membres à l'intérieur du groupe de 30 déjà dénommé Aconcagua à cause de son haut niveau.

Bombardements quotidiens dans le delta du fleuve Rouge

HANOI (AFP) – Depuis le dimanche sept mai, l'aviation américaine attaque chaque jour les provinces situées autour d'Hanoï et les districts relevant de l'administration de la capitale. Les pré-alertes, annoncées par les haut-parleurs de la défense, avertissent de l'arrivée des avions dès qu'ils sont à 70 kilomètres. Deux ou trois minutes plus tard, l'alerte est donnée et la population court vers les abris. Parfois des bombes tombent sur la périphérie de la ville et parfois dans la ville même.

Les attaques sont menées par de petites formations de Phantom qui se lancent en pique sur leurs objectifs accueillis par un immense tir de DCA tandis que les missiles SAM prennent en chasse les appareils volant à haute altitude et qui tentent de brouiller les radars en larguant des bandes d'aluminium. Mais la DCA et les missiles sol-air sont efficaces et des témoins étrangers ont vu plusieurs Phantom exploser dans un nuage rouge à quelque deux mille mètres d'altitude.

Il semble que les objectifs visés soient des ponts, des gares et des routes nationales. Mais, étant donné la densité de la population dans le delta du fleuve Rouge entre Hanoï, Haiphong et Nam Dinh, qui dépasse 500 habitants au km carré, on peut estimer qu'il y a des victimes parmi les paysans qui s'affairent dans les rizières à la récolte du cinquième mois. Enfin, cette partie de la côte est également l'objet de violents bombardements de la part des bâtiments de la septième flotte. Les batteries côtières nord-vietnamiennes dont beaucoup sont servies par des jeunes filles, sont actives et plusieurs destroyers ont été touchés et ont pris feu ces jours derniers.

Des cargos changent de direction

WASHINGTON (AFP) – Plusieurs cargos en route pour le Nord-Vietnam au moment de la décision américaine d'interdire ses ports à la navigation ont changé de direction, a déclaré hier le porte-parole du Pentagone Jerry Friedheim.

Jusqu'ici le département de la défense n'avait fait mention que d'un seul bateau qui avait changé de route alors qu'il se dirigeait vers le Nord-Vietnam – changement survenu depuis le déclenchement des opérations "Line-backer" d'interdiction des ports et voies de communications au nord du 17ème parallèle.

M. Friedheim a décliné de donner toute indication sur la nouvelle direction prise par les bateaux en question. Il n'a pas non plus précisé leurs noms.

Il se trouve d'autre part actuellement 28 ou 29 cargos dans le port de Haïphong contre 36 au moment où il fut miné au début de la semaine, a dit encore M. Friedheim.

Les derniers jours de l'ITT

SANTIAGO du Chili (AFP) – Le président Salvador Allende a signé hier deux projets de loi qui permettront de procéder à la nationalisation des biens de la société américaine de télécommunications International Telegraph and Telephone (ITT) au Chili.

La première disposition met fin aux contrats signés en 1930 par lesquels le gouvernement chilien avait accordé à l'ITT la concession d'exploitation au Chili du service téléphonique national et international.

Le second projet de loi signé par le président prévoit l'introduction d'un amendement constitutionnel, permettant la nationalisation des biens de l'ITT dans le pays.

Les deux projets seront déposés lundi prochain devant le parlement pour leur approbation.

Le CICR estime avoir été dupé par Israël

GENEVE (AFP) Le Comité international de La Croix-Rouge estime qu'il a été victime d'un abus de confiance de la part des autorités israéliennes, qui lui avaient donné l'assurance, tout comme les Palestiniens, qu'elles ne feraient pas appel à la force tant que durerait sa médiation, a précisé hier soir un porte-parole du CICR.

Mais il n'y a pas eu, a-t-il ajouté, d'abus du signe de la Croix-Rouge: un délégué du CICR se trouvait bien sur l'aéroport au moment où les parachutistes israéliens, déguisés en techniciens, se sont approchés de l'appareil, mais ces derniers n'étaient pas précédés, comme on l'a cru précédemment, d'une voiture frappée du sigle de la Croix-Rouge.

C'est donc sur ce seul grief que s'est probablement fondée la protestation verbale transmise dès mardi par le chef de la délégation du CICR au gouvernement israélien, démarche qui sera suivie de représentations officielles, autrement dit d'une note de protestation écrite.

Parallèlement, le CICR a jugé utile d'informer directement ses interlocuteurs arabes habituels, c'est-à-dire les principaux mouvements de résistance palestiniens, de sa position et du rôle joué par ses représentants dans le dénouement de l'affaire du Boeing de la Sabena. A cette fin, il a dépêché à Beyrouth M. Alain Modoux, chef des services d'information de la Croix-Rouge à Genève.

Dans les milieux proches de l'institution genevoise, on affirme qu'aucun des délégués du CICR présents à l'aéroport de Los n'avait été prévenu de l'opération qui se tramait. On peut certes s'interroger sur l'attitude du représentant de la Croix-Rouge qui se trouvait sur l'aire d'atterrissage et qui, en voyant approcher le commando de mécaniciens, a dû réaliser que quelque chose se préparait. On estime à Genève que si tel était le cas, le délégué, placé devant une délicate alternative (ne pas intervenir avec l'espoir que l'opération réussisse et que les passagers-otages soient sauvés ou refuser l'opération et quitter les lieux au risque de voir les pirates faire sauter l'avion) a choisi la solution qui, sur un plan strictement humanitaire, lui a paru la meilleure.

L'Arabie séoudite, premier pays exportateur de pétrole en 1971

DJEDDAH (AFP) – Avec une production pétrolière de plus de 228,000,000 de tonnes l'Arabie séoudite est passée en 1971 au premier rang des pays exportateurs de pétrole et au troisième rang des pays producteurs.

La demande accrue de pétrole par les pays d'Europe et l'arrêt pendant un certain temps de l'exportation du pétrole libyen, notamment, ont accru de plus de 18% la production qui s'est élevée en 1970, à 1.386,7 millions de barrils. La production de l'Aramco s'est accrue, cette même année (1970) d'environ 18,6% atteignant 1.295,3 millions de barils et portant le volume du pétrole produit par la compagnie depuis le commencement de la production, en 1938 à 13.087,6 millions de barils.

La production pétrolière a connu en 1970 un accroissement notable dans toute la région du Moyen-Orient (Egypte comprise). Le pétrole produit par cette région enregistra cette année-là, une augmentation de volume de 12,3% avec une production de 712 millions de tonnes. L'Arabie séoudite et l'Iran sont en tête des pays producteurs de la région avec chacun une production d'environ 190 millions de tonnes et un taux de croissance respectivement de 18 et 13%.

Les Anglais privés de trains

LONDRES (AFP) – La direction des chemins de fer britanniques a décidé d'imposer un lock-out total de 32 heures, de 22 heures ce soir à lundi 6 heures, en raison de la grève du zèle relancée hier par les trois syndicats de cheminots. C'est donc vers une paralysie totale du réseau britannique que conduit l'actuel conflit.

Le tribunal des relations industrielles, saisi à nouveau jeudi par le ministre de l'emploi, M. Maurice MacMillan, pour ordonner une consultation à bulletin secret des cheminots sur les dernières propositions de la direction, ne s'était pas encore prononcé hier. Il a ajourné à aujourd'hui sa séance après quatre heures d'audience.

Si une telle consultation était décidée par le tribunal, le travail devrait en principe reprendre immédiatement pour permettre ensuite l'organisation du scrutin, cependant, la décision du tribunal ne pourrait remettre en cause celle de la direction des chemins de fer de fermer toutes les lignes dimanche. En tout état de cause les Anglais n'auront pas de trains avant lundi.

Mutinerie à Belfast

BELFAST (AFP) – Une centaine de détenus de la prison de Crumlin Road, à Belfast se sont révoltés hier soir et ont saccagé la cour intérieure, a annoncé un porte-parole officiel. La révolte a duré environ une heure, et les prisonniers ont finalement accepté de regagner leurs cellules sans affrontement avec les gardiens.

Les meilleurs fruits de mer
Un repas inoubliable pour maman
C'est la "Fête des Mères"
Le Pavillon de l'Atlantique
1454A rue Peel
(face au Sheraton Mt-Royal)
STATIONNEMENT DU SOIR GRATUIT!
849-1368

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN
Agréable au goût
RODEGA LAXATIVE-PURGATIVE

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

PARENTS
Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.
Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du DEVOIR le matin.
En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquérir de l'initiative et le sens des affaires.
Si votre enfant a dix ans ou plus il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant
844-3361 poste 240

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE DES ABONNÉS DU DEVOIR
Afin d'éviter toute interruption dans la livraison de leur journal nous prions les abonnés du DEVOIR qui déménagent de bien vouloir nous faire part de leur changement d'adresse au moins 10 jours à l'avance.
NOM : .....
ADRESSE ACTUELLE : .....
.....
NOUVELLE ADRESSE : .....
.....
À PARTIR DU .....
S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101.

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33

INSTALLATION DE GOUTTIÈRES HO-DO
ÉMAILLÉS • CUIVRE
GALVANISÉ • ALUMINIUM
RÉPARATIONS
ESTIMÉS GRATUITS
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU MÉTAL Inc.
Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO spécial pour bricoleur" chez votre marchand de matériaux de construction.

DESIGNER D'INTÉRIEURS
LAURENT LAMY
Designer d'intérieurs
788, Wilder
Montréal 154
737-1955
YVON VALLÉE
Consultant en décoration
Designer d'intérieurs
336-5877
Spécialiste du design de meuble résidentiel et commercial

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LÉONARD Mtl. 38
324-2580
VIAU, MORISSET, BEAULAC & ass.
Consultants en décoration
Designers en aménagement intérieur
5995 rue Monkland
Montréal 261
Tél.: 488-2561

ARCHITECTES
LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER
QUÉBEC 10-P.Q.
TÉL.: 651-0982
DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-9854
Les architectes
LONGPRE MARCHAND GOUDREAU DOBUSH STEWART BOURKE
MONTRÉAL - 842-1401
Ottawa St-Jean. T.-N.

LA CORPORATION DES ÉVALUATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC
Place du Canada, Niveau P-4, Montréal 101
861-9729
Évaluation pour fins de : Assurance, expropriation, fiscalité, hypothèque, vente.
Gilles Dion, administrateur

RENÉ ALAIN & ASSOCIÉS
Évaluateurs agréés
René Alain, e.a.
1600 Berri, Mtl
849-9301

DUMONTIER, LANTHIER & ASSOCIÉS INC.,
Évaluateurs agréés
Yvon Lanthier, e.a.
88 boul. St-Joseph ouest
Montréal 151
845-9108

MORIN, TESSIER & ASSOCIÉS
Évaluateurs agréés
Rosaire Morin, e.a.
Réal Tessier, e.a.
234 Dufferin, Sherbrooke,
569-0487/2444

RAYMOND ALLARD
Évaluateur agréé
Raymond Allard, e.a.
50 Place Crémazie, ste 1003
Mtl
388-6417

FAGUY, GOSSELIN & ASS.
Évaluateurs agréés
Jean-Pierre Faguy, e.a.
Jacques Gosselin, e.a.
Michel Faguy, e.a.
André Ferland, e.a.
Richard Côté, e.a.
1015 ave Myrand, Québec (10)
681-3535

JEAN-GUY PAQUETTE
a/ La Cie d'évaluation Métropolitaine, Ltée
Évaluateurs agréés
Fernand Gascon, e.a.
Normand Joncas, e.a.
Jean-Guy Paquette, e.a.
200 St-Jacques - ste 1010
Montréal 126
844-1026

PAUL A. BEAULIEU
a/s Immeubles Beaulieu
Évaluateur agréé
Paul. A. Beaulieu, e.a.
1480 Poirier, St-Laurent
332-0505

LOUIS FECTEAU
Évaluateur agréé
Louis Fecteau, e.a.
4660 Boul. Henri-Bourassa, Québec (2)
626-3122

RAYMOND, JOYAL & ASS
Évaluateurs agréés
Daniel Joyal, e.a.
J.-D. Raymond, e.a.
Pierre Sabourin, e.a.
Claude Mathers, e.a.
Gilles Théaudière, e.a.
A. L. Vallée, e.a.
P. Druelle, e.a.
1980 ouest, Sherbrooke, Mtl
935-2581

BEAULNE, CHARLES, FOURNIER
Évaluateurs agréés
Robert Fournier, e.a.
J.-M. Fournier, e.a.
2620, de Salaberry, Suite 5
Montréal 356, Qué.
332-0226

ROSARIO FRIGON,
Évaluateur agréé
Rosario Frigon, e.a.
5165 ouest, Sherbrooke, Mtl
486-3383

CLÉMENT RENAUD
a/s Corporation d'Immeubles Renaud
Évaluateurs agréés
Clément Renaud, e.a.
James W. Racine, e.a.
969, Route de l'Église
Ste-Foy, Québec 10
656-9535

CADIEUX, CHARETTE, MELOCHE
Évaluateurs agréés
Roméo Cadieux, e.a.
Jean M. Charette, e.a.
Ubald Meloche, e.a.
1105 St-Denis, Mtl
842-1101

ROGER GAMACHE
Évaluateur agréé
a/s Les Estimations du Québec Inc.
Roger Gamache, e.a.
7660, des Vendéens
Ville d'Anjou, Qué.
354-0050

ANDRÉ RENY
Évaluateur agréé
André Reny, e.a.
2860 Des Quatre-Bourgeois,
Québec (10)
651-3272

CANONNE, DROLET FORTIN & CHEVALIER
Évaluateurs agréés
Jean Canonne, e.a. André Drolet, e.a.
Claude Chevalier, e.a. Hector Remy, e.a.
Jean-Claude Fortin, e.a.
649 est, G. Allée Québec 4 Tél.: 522-6444
1066 Notre-Dame, Chicoutimi Tél.: 549-1373
136 St-Louis, Rimouski Tél.: 723-2718
186 Bonaventure Trois-Rivières Tél.: 374-5474

LABRECQUE, VEZINA & ASSOCIÉS
Évaluateurs agréés
André Labrecque, e.a.
3300 Cavendish, Mtl
1371, Hart, Trois-Rivières
167, Principale, Hull
482-3610

ROBERT ROY & ASSOCIÉS
Évaluateur agréé
Robert M. Roy, e.a.
460, Boul. Chomedey, Laval,
681-9207

GILLES CHANTAL
a/s G.D. Chantal, Associés
Évaluateur Agréé
Gilles Chantal, e.a.
1575, rue De Gaule
St-Hubert, Qué.
678-5852

ROGER LEFEBVRE & ASSOCIÉS
Évaluateurs agréés
Roger Lefebvre, e.a.
Roger Desrosiers, e.a.
245, avenue Victoria
Montréal 215, Qué.
931-7238

YVES SIMARD
Évaluateur agréé
Directeur
Service d'évaluation
a/s Armand Des Rosiers
Yves Simard, e.a.
Guy C. Monette, e.a.
1259 Berri, Mtl
845-1144

J.R. CÔTÉ
Évaluateurs agréés
a/s Les Évaluateurs Nord-Ouest Québécois
J.R. Côté, e.a.
147 Principale
Rouyn, Qué.
762-7393

J.A. MAROIS
Évaluateurs agréés
J. Arthur Marois, e.a.
Bernard Marois, e.a.
André Poisson, e.a.
Raymond Sanschagrin, e.a.
Jacques Thibault, e.a.
235 est, Dorchester, Mtl
861-1404

EUGÈNE THERIEN
Évaluateurs agréés
Eugène Thérien, e.a.
Gilles Dansereau, e.a.
Pierre Thérien, e.a.
84 ouest, Notre-Dame, ste 900,
Mtl
840-9458

Moscou tiraillé entre sa politique européenne et sa solidarité avec Hanoï

par Jean Raffaelli, de l'AFP

MOSCOU — L'URSS a refusé de relancer la mise dans la dangereuse partie de poker que les Etats-Unis semblaient lui proposer de jouer au large de Häiphong, et a préféré poursuivre une plus subtile partie d'échecs avec Washington.

Cependant, en réagissant hier avec une grande modération au diktat naval américain devant les ports du Nord-Vietnam, l'URSS a perdu un atout, tandis que Washington conserve une, et peut-être deux pièces maîtresses: le chantage à la visite du président Nixon, à laquelle le Kremlin tient intensément, et, selon les sources diplomatiques les mieux informées, la ratification des traités orientaux à Bonn.

Entre la situation au Vietnam et le débat au Bundestag, un lien direct semble en effet s'être créé aux yeux des soviétiques, qui soupçonnent Washington d'encourager les éléments les plus durs de la CDU-CSU. Le report au 17 mai, cinq jours avant l'arrivée du président Nixon en URSS, du débat sur la ratification a consterné mercredi soir le Kremlin, infiniment plus sensibilisé sur les affaires européennes, vitales pour lui, que concerné directement par les lointains développements vietnamiens.

Que la direction soviétique ait attendu de savoir à quoi s'en tenir à propos de la ratification avant de se prononcer jeudi sur l'affaire vietnamienne est considéré comme un ligne de cette primauté de l'Europe pour l'URSS.

Au risque de révéler une réaction de faiblesse l'URSS paraît avoir volontairement balayé les obstacles pouvant empêcher la visite présidentielle, mais attend d'être payée en retour.

Pour les observateurs à Moscou, le Dr Kissinger paraît avoir eu raison: l'URSS est prête à de grandes concessions pour qu'ait lieu ce sommet, où elle veut s'assurer qu'aucune collusion sino-américaine n'existe contre elle, renforcer la coopération soviéto-américaine, et faire la détente avec l'Europe. Bref, réaliser le fameux programme de paix de M. Brejnev.

Mais les observateurs doutent que la déclaration sur le Vietnam publiée hier mette un point final aux réactions soviétiques. Souple sur le Vietnam en action sinon en paroles, l'URSS aurait défini deux conditions pour établir qu'elle est en position de recevoir le président Nixon: un geste américain à Häiphong, et la ratification à Bonn, où l'ambassadeur soviétique Faline a accordé en huit jours plus que le Kremlin n'avait voulu donner en deux ans.

Les observateurs en déduisent que la déclaration soviétique de jeudi peut être suivie d'autres déclarations.

Moscou demande la levée du blocus

MOSCOU (Reuter) — L'Union soviétique a énergiquement protesté, jeudi, contre le blocus américain du Nord-Vietnam, mais elle n'a fait aucune allusion à la visite, dans 10 jours, du président Nixon en URSS.

Dans une déclaration publié par l'agence Tass, le gouvernement soviétique souligne que les dernières mesures prises par les Américains "risquent d'avoir de graves conséquences pour la paix et la sécurité internationales". Il demande que le blocus des ports nord-vietnamiens sont levé immédiatement.

Tass a publié cette déclaration quelques heures seulement après l'heure fixée pour "l'activation" des mines à retardement déposées par les Américains devant les ports vietnamiens.

Le gouvernement soviétique déclare que le seul moyen de résoudre le problème indochinois est de respecter le droit du peuple vietnamien à régler ses propres affaires, sans intervention et pression étrangères.

"Si les Etats-Unis sont vraiment prêts à le faire, ils doivent retourner à la table de conférence à Paris."

L'Union soviétique demande que le blocus soit levé et que les "actes d'agression" américains cessent.

Le Kremlin exprime sa confiance, poursuit la déclaration, que ce point de vue est partagé par les gouvernements des autres "pays épris de paix".

Sous une façade d'harmonie

La plus complexe épreuve de force entre les États-Unis et l'URSS

par Claude Moisy, de l'AFP

WASHINGTON — Malgré l'optimisme prudent qui prévaut à Washington, personne ne s'imagine que tout risque de confrontation entre les Etats-Unis et l'URSS est écarté et que le sommet de Moscou est définitivement à l'abri des répercussions du Vietnam.

La modération de la déclaration du Kremlin sur les dernières initiatives américaines au Vietnam et la visite de courtoisie de M. Nikolai Patolichev, ministre du commerce extérieur de l'URSS jeudi à la Maison Blanche, confirment l'impression que le sommet américano-soviétique pourrait bien se tenir comme prévu à la fin du mois.

Mais tous les commentateurs américains reconnaissent que cette façade d'harmonie imperturbable cache l'épreuve de force la plus complexe qui ait encore opposé les deux super-puissances depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Tout le monde pressent que des marchandages diplomatiques intenses se poursuivent entre Washington et Moscou et que bien des choses pourraient encore changer d'ici le 22 mai, date de l'arrivée de M. Nixon à Moscou.

En l'absence de toute explication officielle, l'infinie variété des commentaires de la presse américaine reflète la confusion dans laquelle la préparation du sommet se poursuit malgré l'aggravation de la situation au Vietnam.

Une première théorie, la plus simple et la plus optimiste, veut que l'Union soviétique ait décidé une fois pour toutes que la guerre du Vietnam n'engage pas ses intérêts vitaux et n'est pas un problème assez important pour remettre en question les perspectives d'accords avec les Etats-Unis sur des problèmes plus essentiels.

Une autre théorie, plus complexe et plus méfiante, place la ratification du traité germano-soviétique au centre de la situation actuelle. L'URSS, disent certains, n'a pas encore décommandé la visite de Nixon à Moscou parce qu'elle tient absolument a ce que le traité soit ratifié. L'annulation du sommet américano-soviétique signifierait la fin du climat de détente Est-Ouest et pourrait assurer l'échec de l'ostpolitik du chancelier Willy Brandt devant le Bundestag.

Une troisième théorie, la plus pessimiste, établit un lien direct entre l'aide soviétique à l'offensive nord-vietnamienne et la préparation du sommet de Moscou. Les dirigeants soviétiques tiennent à ce que M. Nixon vienne à Moscou mais ils espèrent qu'il s'y trouvera en position de faiblesse à cause de l'aggravation de la situation militaire au Vietnam.

Pour les tenants de cette théorie c'est, paradoxalement, parce qu'il tient lui aussi à aller à Moscou que M. Nixon a décidé de miner les ports du Nord-Vietnam et d'intensifier les bombardements du pays. Par ce coup de force, que les alliés socialistes du Nord-Vietnam ont encaissé sans réagir, le président a rétabli à son avantage une situation qui risquait de le faire aller à Moscou en vaincu.

Il n'est pas certain que les dirigeants américains, et peut-être pas M. Nixon lui-même, soient sûrs des véritables intentions de Moscou. Et pendant que le président est parti une fois de plus réfléchir dans la solitude de sa retraite de Camp Davis, dans les collines du Maryland, l'incertitude continue à régner à Washington.

Campagne de recrutement

HONG KONG (Reuter) — Le Nord-Vietnam a annoncé hier le lancement d'une nouvelle campagne de recrutement militaire, portant également sur les élèves des écoles.

Cette campagne est considérée par certains observateurs comme un signe qu'Hanoi éprouve de nouveaux besoins d'effectifs, soit pour intensifier ses opérations, soit pour combler ses pertes ou peut-être les deux.

"Tandis que les jeunes hommes rivalisent pour pouvoir entrer sous les drapeaux, des personnes âgées demandent aux autorités de permettre à leurs enfants de faire partie des forces armées, pour défendre la patrie, déclare Radio-Hanoi dans une émission captée à Hong Kong.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

COURS D'ÉTÉ - 1972 - SUMMER COURSES

3 JUILLET-15 AOÛT / JULY 3-AUGUST 15

DU LUNDI AU VENDREDI INCLUSIVEMENT / MONDAY TO FRIDAY INCLUSIVE

CAMPUS

3 JUILLET-15 AOÛT/JULY 3-AUGUST 15

ALG 1001	–	Elementary German (6cr.)	16:00-18:30
ANG 1000	–	Anglais - langue seconde (6 cr.)	8:00 - 10:00
ANG 2202	–	Development of Language Skills : Advanced (6 cr.)	13:30-15:30
ART 1200	–	Introduction to Visual Arts (6cr.). Theory	8:00-10:00
		Lab.	10:30-12:30
ART 1600	–	Initiation au domaine du visible. Théorie	8:00-10:00
		(6 cr.) pratique	10:30-12:30
ART 2200	–	Great Art Movements (6 cr.) Theory	13:30-15:30
		Lab.	16:30-18:30
ART 2212	–	History of the Cinema (6 cr.)	19:00-22:00
ART 2600	–	Les grands mouvements de l'art / Théorie	13:30-15:30
		occidental (6 cr.) pratique	16:30-18:30
ART 2612	–	Histoire de l'art cinématographique (6 cr.)	15:30-18:30
ART 3271	–	Painting I (6 cr.) Theory	8:00-10:00
		Lab.	13:00-15:30
ART 3275		Photography I (6cr.) Theory	8:00-10:00
		Lab.	13:30-15:30
ART 3600	–	Esthétique (6 cr.)	10:30-12:30
ART 3670	–	Dessin I (6 cr.) Théorie	8:00-10:00
		pratique	13:30-15:30
ART 4620	–	L'art et l'enfant (6 cr.)	16:30-18:30
CLA 1202	–	Greek and Roman Civilization (6 cr.)	16:30-18:30
CLA 1602	–	Civilisations grecque et romaine (6 cr.)	16:30-18:30
ECO 1401	–	Principles of Economics (6 cr.)	13:30 - 15:30
ECO 1601	–	Eléments de science économique (6 cr.)	13:30-15:30
ENG 1212	–	English Leterature Past to Present (6 cr.)	10:30-12:30
ENG 2232	–	Shakespeare (6 cr.)	8:00-10:00
ENG 2242	–	Survey of the Novel (6 cr.)	10:30-12:30
ENG 2251	–	XXth Century (6 cr.)	8:00-10:00
ENG 2263	–	An Introduction to Canadian Literature (6 cr.)	13:30-15:30
ESP 1001	–	Introductory Spanish (6 cr.)	16:30-18:30
ESP 2001	–	Intermediate Spanish (6 cr.)	16:30-18:30
FRA 1617	–	Oeuvres littéraires du XXe siècle (6 cr.)	10:30-12:30
FRA 2617	–	Oeuvres littéraires du XXe siècle (6 cr.)	13:30-15:30
FRA 3652	–	Oeuvres littéraires des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles (6 cr.)	10:30-12:30
			8:00-10:00
FRA 3686	–	Le roman canadien-français au XXe siècle (6 cr.)	10:30-12:30
FRA 3688	–	Étude de la langue française dans son développement historique (6 cr.)	13:30-15:30
FRE 1000	–	French - Second language (6 cr.)	13:30-15:30
FRE 1881	–	Language and Composition (6 cr.)	10:30-12:30
FRE 1882	–	Advanced French Language and Literature (6 cr.)	13:30-15:30
FRE 2802	–	Second-Year Language and Composition (6 cr.)	16:30-18:30
FRE 3801	–	Composition and Style (6 cr.)	8:00-10:00
FRE 3805	–	Civilisation canadienne-française (6 cr.)	10:30-12:30
GEG 1200	–	Man & his Environment (6 cr.)	13:30-15:30
GEG 1600	–	L'homme et son milieu (6 cr.)	13:30-15:30
GEG 2200	–	Physical Geography (6 cr.)	16:30-18:30
GEG 2601	–	Géographie économique (6 cr.)	10:30-12:30
HIA 2202	–	Greek History (6 cr.)	10:30-12:30
HIA 3602	–	Histoire romaine (6 cr.)	8:00-10:00
HIS 1201	–	Survey History of Canada from the Vikings to the Present (6 cr.)	8:00-10:00
HIS 1601	–	Histoire générale du Canada depuis les découvertes (6 cr.)	8:00-10:00
HIS 2651	–	Histoire générale des États-Unis (6 cr.)	10:30-12:30
HIS 3280	–	Survey History of East Asia (6 cr.)	13:30-15:30
HIS 3860	–	Histoire de l'Affrique noire (6 cr.)	16:30-18:30
ICS 1610	–	Initiation à la Sociologie de la Communication sociale (6 cr.)	8:00-10:00
ICS 2205		Philosophy of social Communications (6 cr.)	16:30-18:30
ICS 2210	–	Religion and Media (6 cr.)	10:30-12:30
ICS 2610 A	–	Religion et Media (6 cr.)	16:30-18:30
ICS 2610 B	–	Religion et Media (6 cr.)	19:00-21:00
ICS 3230	–	Workshop I (6 cr.)	13:30-15:30
ICS 3610	–	Opinion publique et Communication sociale (6 cr.)	10:30-12:30
ICS 3630	–	Atelier I (6 cr.)	16:30-18:30
KIN 1212	–	Human Anatomy and Physiology (6 cr.)	8:00-10:00
KIN 1612	–	Anatomie et physiologie humaine (6 cr.)	8:00-10:00
LIN 1001 A	–	Introduction to General Lunguistics (6 cr.)	16:30-18:30
LIN 1001 B	–	Introduction à la Linguistique générale (6 cr.)	16:30-18:30
LIN 4001	–	Descriptive and Contrastive Grammar of English and French (6 cr.)	10:30-12:30
MAT 1440	–	Introduction to Algebra (6 cr.)	10:30-12:30
MAT 1460	–	Fundamentals of Mathematics (6 cr.)	8:00-10:00
MAT 1820	–	Calcul différentiel et intégral (6 cr.)	16:30-18:30
MAT 2280	–	Numerical Methods (6 cr.)	8:00-10:00
MAT 2660	–	Concepts fondamentaux des mathématiques (6 cr.)	16:30-18:30
MUS 1600	–	Test de classement pour cours d'instruments	
MUS 1210	–	Music Appreciation (6 cr.)	13:30-15:30
MUS 2210	–	Theory of Musci I (6 cr.)	10:00-12:30
MUS 4620	–	Histoire de la Musique III (6 cr.)	13:30-15:30
PHI 1220	–	Introduction to Philosophy (6 cr.)	8:00-10:00
PHI 1620	–	Introduction à la philosophie (6 cr.)	8:00-10:00
PHI 2400	–	Philosophical Anthropoly and Human Sciences (6 cr.)	10:30-12:30
PHI 2800	–	Anthropologie philosophique et sciences humaines (6 cr.)	10:30-12:30
POL 1401	–	Principles of Political Science (6 cr.)	10:30-12:30
POL 1601	–	Éléments de science politique (6 cr.)	10:30-12:30
POL 3206	–	Introduction to International Politics (6 cr.)	8:00-10:00
PSY 1200	–	Introduction to Psychology (6 cr.)	13:30-15:30
PSY 1600	–	Introduction à la psychologie scientifique (6 cr.)	13:30-15:30
PSY 2200	–	Developmental Psychology (6 cr.)	13:30-15:30
PSY 2600	–	Psychologie génétique (6 cr.)	13:00-15:30
PSY 3201	–	Social Psychology (6 cr.)	8:00-10:00
PSY 3600	–	Étude de la personnalité (6 cr.)	8:00-10:00
SDT 1200	–	Gastrology (6cr.) Theory	10:30-12:30
		Lab.	16:30-18:30
SDT 4270	–	Developmental Psychology (See PSY 2200) (6 cr.)	13:30-15:30
SDT 4670	–	Psychologie génétique (Voir PSY 2600) (6 cr.)	13:30-15:30
SLV 2041	–	Russian Literature II (6 cr.)	13:30-15:30
SLV 4070	–	Ukrainian Conversation (6 cr.)	13:30-15:30
SOC 1401	–	Principles of Sociology (6 cr.)	8:00-10:00
SOC 1601	–	Éléments de Sociologie (6 cr.)	8:00-10:00
SRS 1492	–	Modern Man and the Religious Phenomenon (6 cr.)	10:30-12:30
SRS 2612	–	Histoire générale des religions (6 cr.)	13:30-15:30
SRS 2650	–	Développement humain et religion (6 cr.)	16:30-18:30
SRS 3450	–	Faith and Personality (6 cr.)	13:30-15:30
SRS 4482	–	History of Christian Thought in Modern Times (6 cr.)	16:30-18:30
THE 1200	–	Introduction to the Theatre (6 cr.)	10:30-12:30
THE 2600	–	Interprétation théâtrale (6 cr.)	16:30-18:30
THE 3220	–	Developmental Drama (6 cr.)	13:30-15:30
TRA 2001		Introduction to Comparative Stylistics (6 cr.)	16:30-18:30
TRA 2201	–	English Composition (6 cr.)	13:30-15:30
TRA 3001	–	Introduction to Translation (6 cr.)	16:30-18:30

3 JUILLET-21 JUILLET/JULY 3-JULY 21

ANT 2100	–	Physical Anthropology (3 cr.)	10:30-12:30
CLA 3301	–	Epic and Love Poetry in Classical Times (3 cr.) G	13:30-15:30
ECO 2140	–	Inctoruction to Mathematical Economics I (3 cr.)	8:00-10:00
ECO 2142	–	Macroeconomic Theory I (3 cr.)	13:00-15:30
ECO 2544	–	Théorie Microéconomique I (3 cr.)	8:00-10:00
ENG 1302	–	Readings in the English Drama (3 cr.)	8:00-10:00
ENG 2101	–	XIXth Century American Literature for French-Speaking Students (3 cr.)	16:30-18:30
ESP 3901	–	Hispanic Civilization I : Spain (3 cr.)	13:30-15:30
FRA 3554	–	Le roman canadien-français depuis 1945 (3 cr.9	16:30-18:30
GEG 2102	–	Canada (3 cr.)	16:30-18:30
GEG 3504	–	Méthodes de la recherche géographique (3 cr.)	10:30-12:30
ICS 4560	–	Cinéma et Jeunesse (3 cr.)	16:30-18:30
LIN 2901	–	General Phonetics (3 cr.)	10:30-12:30
LIN 3901	–	Introduction to Historical Linguistics (3 cr.)	8:00-10:00
LIN 4903	–	Introduction to Applied Linguistics (3 cr.)	13:30-15:30
LIN 4907	–	Sociology of Language (3 cr.)	16:30-18:30
MAS 2101	–	General Statistics (3 cr.)	16:30-18:30
MAS 2501	–	Statistique générale (3 cr.)	16:30-18:30
PHI 3301	–	Moral Philosophy (3 cr.)	16:30-18:30
PHI 3701	–	La philosophie morale (3 cr.)	8:00-10:00
POL 2540	–	Système politique canadien I (3 cr.)	13:30-15:30
POL 2542	–	Pensée politique et sociale au XIXe siècle (3 cr.)	8:00-10:00
SDT 3550	–	Vêtement I : Coupe et création (3 cr.) Théorie	8:00-10:00
		pratique	13:00-15:30
DST 4172	–	Management Principles and Home Problems (3 cr.)	8:00-10:00
SOC 2505	–	Introduction à l'écologie (3 cr.)	10:30-12:30
SRS 3780	–	Le Christianisme au Canada (3 cr.)	10:30-12:30

24 JUILLET-15 AOÛT / JULY 24-AUGUST 15

ANT 2125	–	Cultural Anthropology (3 cr.)	10:30-12:30
CLA 3321	–	Tragedy and Comedy in Classical times (3 cr.)	13:30-15:30
ECO 2141	–	Introduction to Mathematical Economics II (3 cr.)	8:00-10:00
ECO 2143	–	Macroeconomic Theory II (3 cr.)	13:30-15:30
ECO 2545	–	Théorie microéconomique II (3 cr.)	8:00-10:00
ENG 1304	–	Readings in the Short Story (3 cr.)	8:00-10:00
ENG 2302	–	XXth Century American Literature (3 cr.)	16:30-18:30
ESP 3902	–	Hispanic Civilization II : Spanish-America (3 cr.)	13:30-15:30
FRA 3555	–	La poésie canadienne-française depuis Saint-Denys Garneau (3 cr.)	16:30-18:30
GEG 3103	–	United States of America (3 cr.)	16:30-18:30
GEG 3503	–	États-Unis d'Amérique (3 cr.)	10:30-12:30
LIN 2501	–	Phonologie générale et phonologie française (3 cr.)	10:30-12:30
LIN 4902	–	Research in Linguistics (3 cr.)	8:00-10:00
LIN 4904	–	Introduction to Applied Linguistics II (3 cr.)	13:30-15:30
LIN 4908	–	Bilingualism (3 cr.)	16:30-18:30
MAS 2102	–	General Statistics (3 cr.)	16:30-18:30
MAS 2502	–	Statistique générale (3 cr.)	16:30-18:30
PHI 3302	–	Social Philosophy (3 cr.)	16:30-18:30
PHI 3702	–	Philosophie sociale (3 cr.)	8:00-10:00
POL 2541	–	Système politique canadien II (3 cr.)	13:30-15:30
POL 2543	–	Pensée politique et sociale au XXe siècle (3 cr.)	8:00-10:00
SDT 4152	–	Tailoring (3 cr.) Theory	8:00-10:00
		Lab.	13:30-15:30
SDT 4570		La Famille (3 cr.)	13:00-15:30
SOC 3302	–	Principles of Demography (3 cr.)	10:30-12:30
SOC 3529	–	La Famille (Voir SDT 4570) (3 cr.)	13:30-15:30
SRS 4101	–	Methodology and Research (3 cr.)	10:30-12:30

CORNWALL

3 JUILLET-15 AOÛT / JULY 3-AUGUST 15

CLA 2202C	–	Religion and Mythology in the Ancient World (6 cr.)	13:30-15:30
ENG 1212C A	–	English Literature past to Present (6 cr.)	8:00-10:00
ENG 1212C B	–	English Literature Past to Present (6 cr.)	13:30-15:30
ENG 2252C	–	American Literature (6 cr.)	16:30-18:30
FRA 1617C A	–	Oeuvres littéraires du XXe siècle (6 cr.)	16:30-18:30
FRA 1617C B	–	Oeuvres littéraires du XXe siècle (6 cr.)	13:30-15:30
FRA 2617C	–	Oeuvres littéraires du XIXe siècle (6 cr.)	19:30-21:30
FRA 3652C	–	Oeuvres littéraires des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles (6 cr.)	13:30-15:30
FRE 1000C	–	French-second language (6 cr.)	13:30-15:30
GEG 1300C	–	Man and his Environment (6 cr.)	8:00-10:00
HIS 3601C	–	Histoire du Canada depuis 1867 (6 cr.)	10:30-12:30
KIN 1212C	–	Anatomy and Human Psyiology (6 cr.)	16:30-18:30
PHI 1220C	–	Introduction to Phylosophy (6 cr.)	19:30-21:30
PHI 1620C	–	Introduction à la Philosophie (6 cr.)	19:30-21:30
PHI 2800C	–	Anthropologie philosophie et sciences humaines (6 cr.)	16:30-18:30
POL 1401C	–	Principles of Political Science (6 cr.)	13:30-15:30
PSY 1200C	–	Introduction to Psychology (6 cr.)	16:30-18:30
PSY 1600C	–	Introduction à psychologie scientifique (6 cr.)	16:30-18:30
PSY 2600C	–	Psychologie génétique (6 cr.)	13:30-15:30
PSY 3201C	–	Social Psychology (6 cr.)	13:30-15:30
SOC 1601C	–	Éléments de sociologie (6 cr.)	13:30-15:30
THE 1200C	–	Introduction to Theatre (6 cr.)	13:30-15:30
THE 5214C	–	Developmental Drama (6 cr.)	16:30-18:30
EDU 5214C	–	Social Foundations of Education (4 cr.)	10:30-12:30
EDU 5216C	–	Fundamental Issues in Education (4 cr.)	19:30-21:30
EDU 5660C	–	Théorie et pratique du curriculum (4 cr.)	8:00-10:00

3 JUILLET-21JUILLET / JULY 3-JULY 21

ENG 3160C		Modern Short Story (3 cr.)	19:30-2130
PHI 3301C	–	Moral Philosophy (3 cr.)	10:30-12:30
POL 2142C	–	Political and social Thought in the XIXth and XXth Centuries (3 cr.)	8:00-10:00
SOC 3541C	–	Méthodes de recherche sociologique I (3 cr.)	16:30-18:30

24 JUILLET-15 AOÛT / JULY 24-AUGUST 15

ENG 3355C	–	Modern British Poetry (3 cr.)	19:30-21:30
PHI 3302C	–	Social Philosophy (3 cr.)	10:30-12:30
POL 2143C	–	Political and Social Throught in the XIXth and XXth Centuries (3 cr.)	8:00-10:00
SOC 3542C	–	Méthodes de recherche sociologique II (3 cr.)	16:30-18:30

PEMBROKE

3 JUILLET-15 AOÛT / JULY 3-AUGUST 15

CLA 1202P	–	Greek and Roman Civilization (6 cr.)	13:30-15:30
ENG 1212P	–	English Literature Past to Present (6 cr.)	10:30-12:30
FRE 1000P A	–	French - Second language (6 cr.)	8:00-10:00
FRE 1000P B	–	French - Second language B cr.)	10:30-12:30
FRE 1000P C	–	French - Second language (6 cr.)	13:30-15:30
FRE 1000P D	–	French - Second language (6 cr.)	16:30 - 18:30
FRE 1000P E	–	French - Second language (6 cr.)	19:30-21:30
GEG 2201P	–	Economic Geography (6 cr.)	16:30-18.30
HIS 1201P	–	Survey history of Canada from the Vikings to the Present (6 cr.)	10:30-12:30
KIN 1212P	–	Anatomy and Human Physiology (6 cr.)	8:00-10:00
PHI 1220P	–	Introduction to Philosophy (6 cr.)	8:00-10:00
PHI 2400P	–	Philosophical Anthropology and Human Sciences (6 cr.)	8:00-10:00
PSY 3200P	–	Personality (6 cr.)	16:30-18:30
SOC 1401P	–	Principles of Sociology (6 cr.)	16:30-18:30
THE 3220P	–	Developmental Drama (6 cr.)	10:30-12:30
EDU 5212P	–	Psychological Foundations of Education (4 cr.)	8:00-10:00
EDU 5220P	–	Comparative Education (4 cr.)	10:30-12:30
MUS 1210P	–	Music Appreciation (6 cr.)	13:30-15:30

3 JUILLET-21 JUILLET / JULY 3-JULY 21

ENG 3132P		Metaphysicals (3 cr.)	13:30-15:30

24 JUILLET-15 AOÛT / JULY 24-AUGUST 15

ENG 3331P	–	Milton (3 cr.)	13:30-15:30

HAWKESBURY

3 JUILLET-15 AOÛT / JULY 3-AUGUST 15

FRA 2617H	–	Oeuvres littéraires du XIXe siècle (6 cr.)	8:00-10:00
PHI 2800H	–	Anthropologie philosophique et sciences humaines (6 cr.)	10:30-12:30
PSY 1600H	–	Introduction à la psychologie scientifique (6 cr.)	8:00-10:00

3 JUILLET-21 JUILLET / JULY 3-JULY 21

ENG 1101H	–	Readings in the English Novel for French-speaking students (3 cr.)	10:30-12:30

24 JUILLET-15 AOÛT / JULY 24-AUGUST 15

ENG 1103H	–	Reading in English Poetry for French-speaking Students (3 cr.)	10:30-12:30

BARRY'S BAY

3 JUILLET-15 AOÛT / JULY 3-AUGUST 15

ENG 1212B		English Literature Past to Present (6 cr.)	8:00-10:00
FRE 1008 A	–	French - Second language (6 cr.)	10:30-12:30
FRE 1000B B	–	French - Second language (6 cr.)	13:30-15:30

ÉCOLE INTERNATIONALE INTERNATIONAL SCHOOL

MADRID / 29 JUIN-5 AOÛT

ART 1050, 2050, 3050, 4050 - Séminaires sur l'art occidental
ART 3670, 3671, 3673, 4670, 4671, 4673 - Dessin, Peinture, Gravure

AIX-EN-PROVENCE / 3 JUILLET-4 AOÛT

CLA 1800	–	Grèce et Rome en Provence
MUS 1000	–	La musique française de piano

CAP-D'AIL / 3 JUILLET-4 AOÛT

THE 1600	–	Initiation à l'art dramatique

VAL-DE-LOIRE / JULY 3-AUGUST 4

FRE 1000	–	French - Three Levels : Beginners, Intermediate, Advanced

ITALIE/4 JUILLET-3 AOÛT

CLA 3800	–	Sites et monuments antiques de l'Italie (6 cr.)

ANDEAN SUMMER FIELD PROGRAMME / JULY 1-AUGUST 9

GEG 4000	–	Introduction to Field Research in South America (6 cr.)

FRAIS DE SCOLARITÉ / TUITION FEES
Cours de 6 crédits / 6 credits course : $100
Cours de 3 crédits / 3 credits course : $ 50

DERNIER JOUR DE RÉCEPTION
Demandes d'admission (nouveaux étudiants)

LAST DAY FOR THE ACCEPTANCE
of Applications for Admission (new students)

26 MAI - MAY 26

Avis de réinscription (étudiants qui reviennent à l'Université)
of Intent to Reregister (returning students)

Pour plus amples renseignements composez 231-2390 (ou écrivez)
For further information, call 231-2390 (or write)

EXPÉDIER À
Département de l'Extension
Université d'Ottawa
Ottawa K1N 6N5

MAIL TO
Department of Extension
University of Ottawa
Ottawa K1N 6N5

NOM . . . . . .
NAME (LETTRES CAPITALES - BLOCK LETTERS)
ADRESSE . . . . . .
ADDRESS

Veuillez me faire parvenir / Plese send me

Demande d'admission	Avis de réinscription	Annuaire-Été 1972
☐	☐	☐
Application for Admission	Intent to Reregister	Summer 1972 Calendar

Roger Gaudry est nommé président du Conseil des sciences du Canada

OTTAWA (PC) – M. Roger Gaudry, recteur de l'université de Montréal, a été nommé président du Conseil des sciences du Canada. Il succède à M. Solandt, qui a été à la tête de ce groupe consultatif pendant ses six premières années.

C'est M. Alastair Gillespie, ministre des sciences et de la technologie, qui a annoncé jeudi la nomination de M. Gaudry.

M. Gaudry était vice-président du Conseil depuis sa création, en 1966. Avant d'être recteur, il avait été directeur de la recherche chez Averst, McKenna and Harrison Ltd., à Montréal. Ex-professeur de chimie organique à l'université Laval, il a été président de l'Institut de chimie du Canada. C'est en 1965 qu'il devint le premier recteur laic de l'université de Montréal.

M. Solandt a toujours favorisé la recherche scientifique faite au Canada. Pour cela, il avait réclamé la nomination d'un ministre chargé de la politique scientifique. Deux ans plus tard, M. Gillespie accédait à ce poste.

L'an dernier, il avait élargi le champ du Conseil des sciences en l'intéressant à l'économie et à l'urbanisme.

Il y a deux ans, des députés lui avaient reproché de détenir, en même temps, un poste de directeur d'une entreprise de produits chimiques. En janvier 1971, il donnait sa démission à Electric Reduction Co. of Canada, mais en disant que cela n'avait rien à voir avec un supposé conflit d'intérêts.

Le nouveau vice-président du Conseil des Sciences est M. A.E. Palliser, qui est également vice-président de Science and Development Kenting Ltd., de Calgary.

La loi canadienne ferait du pays un refuge pour les criminels étrangers

TORONTO (CP) – La législation canadienne sur l'immigration est en passe de transformer le pays en refuge pour criminels étrangers.

Voilà, dans les grandes lignes, ce qu'affirment de nombreux représentants des services de police et d'immigration, dans une suite d'interviews publiées par le Star de Toronto. On déplore tout particulièrement non seulement que les criminels puissent entrer au Canada sans difficulté, mais aussi qu'il leur soit possible, grâce au régime des appels, d'entraver l'exécution des ordres de déportation pendant des mois, et parfois des années.

Pis encore: même s'ils ont été déportés, les criminels peuvent revenir au Canada sans plus de problème. De sorte que dans les milieux policiers, "le ministère de l'immigration n'est guère mieux vu qu'une mauvaise plaisanterie", selon M. Clem Hill, un enquêteur de carrière qui avait été jusqu'au milieu de l'année dernière le directeur des services de renseignements de la gendarmerie royale de Toronto.

"La vérité toute simple est que nous n'avons pas de politique d'immigration, reconnaît d'autre part un porte-parole du ministère. Nous laissons entrer n'importe qui, les criminels y compris. L'immigration est devenue un ballon de football politique, et chacun craint soit de perdre les voix des néo-Canadiens, soit d'être taxé de racisme".

Le ministre lui-même, M. Bryce Mackasey, se déclare "agacé" par le fait que le Canada est probablement de tous les pays du monde celui où il est le plus facile d'entrer. Cette facilité entraîne des risques sur le plan "de la subversion et de la sécurité", admet-il. Aussi son ministère s'emploie-t-il à redéfinir la loi sur l'immigration afin d'y supprimer tous les échappatoires possibles.

Dans le monde de l'immigration, c'est le jeu de la Commission d'appel qui est la cible des plus vigoureuses critiques. En fait, le nombre d'appels logés auprès de cet organisme par ailleurs indépendant de l'autorité ministérielle ne cesse d'augmenter tous les ans, par suite notamment d'un amendement législatif adopté en 1967: cette modification autorise tous les étrangers qui se trouvent en territoire canadien à demander le statut d'immigrant sans avoir fait de requête antérieure, comme on l'exigeait autrefois. C'est ainsi qu'ont procédé, par exemple, 40,000 des 125,000 personnes auxquelles le Canada avait décerné l'an dernier le statut d'immigrant reçu.

A la fin de 1971, d'autre part, la Commission d'appel avait dans ses dossiers 8,500 causes de déportation en attente.

Recettes des hôtels

Les recettes totales des hôtels de 50 chambres et plus ont augmenté de 6.1% en 1971 par rapport à l'année précédente. Les variations extrêmes ont été de 10.4% pour les provinces de Terre-Neuve et l'Ile-du-Prince-Edouard et de 4.9% pour le Manitoba. Voici les variations enregistrées dans les autres provinces; Nouvelle-Ecosse, 9.0%; Nouveau-Brunswick, 5.4%; Québec, 8.4%; Ontario, 5.1%; Saskatchewan, 8.8%; Alberta, 8.0%; Colombie-Britannique (y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest), 6.0%. (sc)

ASSURANCE MOTO
467-9311
861-5395
L.M. DÉSILETS INC.

Pour le dimanche des Communications sociales, les Éditions Fides vous proposent

LES MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE

Instruction pastorale
62 pages • $1.00
Dans la Collection
"L'Église aux quatre vents"
En vente partout et chez
FIDES
245 est, boul. Dorchester
Montréal 129 • 861-9621
accessible par le métro :
Berri et Champ-de-Mars

À ST-MALO BEAU
CENTRE DOMICILIAIRE ET COMMERCIAL
PORT DE MER
RELIÉ AU MÉTRO LONGUEUIL

Port de Mer, voilà incontestablement beauté, luxe, élegance, panorama, une dimension nouvelle dans un cadre gai et enchanteur.

Chauffage tout électricité (Novelec) avec contrôle dans chaque pièce. Piscine intérieure chauffée, avec barboteuse.
Intercommunication (Bell Canada) innovation
Stationnement intérieur et extérieur
Câble pour télévision
Service de conciergerie et gardien de sécurité
Salles de lavage
Nettoyeur
Salle de réceptions
Restaurant de classe
Salon de beauté
Épicerie pour utilités
Passerelle fermée au métro
Air compressé dans tous les corridors avec musique d'atmosphère.

OCCUPATION SEPTEMBRE ET DÉCEMBRE 1972
Ne signez pas un long bail. Venez nous voir auparavant.
3½ - 4½ - 5½ à partir de $165 - $217 - $265
Choix de 1 - 1½ 2 salles de bains
ESPACE POUR BUREAUX DISPONIBLE
BUREAU DE LOCATION: STATION MÉTRO LONGUEUIL
Sur semaine, ouvert de 10 h am à 9 h p.m.
Samedi de 10 h a.m. à 6 h p.m.
Dimanche de 11 h a.m. à 5 h p.m. 679-6010

10ÍÍ CHARLES-LEMOYNE (Station du Métro) LONGUEUIL

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

"Prenez avis que la Compagnie Charles E. Poirier Inc demandera au secrétaire de la province, la permission d'abandonner sa charte".

"Prenez avis que le contrat en date du 28 Avril 1972 par leuqel LOUVERTEC LIMITED a cédé et transporté à la Société Financière pour le Commerce et l'Industrie S.F.C.I. LTEE toutes ses dettes de livres, créances, demandes et réclamations actuelles et à venir, à titre de garantie a été enregistré au bureau d'enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 5 Mai 1972, sous le numéro 2346357 Société Financière pour le Commerce et l'Industrie S.F.C.I. LTEE, le 10 Mai 1972".

AVIS

AVIS est par les présentes donné que YOUSSEF EL-BATRANI domicilié au 1160, Alexandre Desève, dans les cité et district de Montréal, s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec, au cours de la présente session, pour demander l'adoption d'une loi autorisant le Barreau du Québec à l'admettre à l'exercice de la profession d'avocat.

MONTREAL, le 8 mai 1972

LETTE MARCOTTE BIRON & SUTTO

Procureurs du requérant

AVIS

AVIS est par les présentes donné que FLASH SCREEN PROCESS INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social dans les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

Daté à Montréal, le 3e jour de mai, 1972.

SHEMON YAPHE
PRESIDENT

Mendelson, Selick, Gross & Pinsky,
630 Dorchester Ouest, Suite 2800,
MONTREAL, Qué.
Procureurs pour l'applicant

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu d'une convention en date du 15 juillet 1971, M. CAMILLE POULIOT, commerçant faisant affaires sous le nom de "Forages Rive Sud Enrg.", au numéro 581 boul. des Laurentides, appartement 5, Pont-Viau, Laval, a cédé et transporté toutes ses dettes et livres, comptes et créances présentes et futures à BANQUE DE MONTREAL, succursale Place Désormeaux, Longueuil, et ladite convention a été enregistrée au Bureau de la Division d'enregistrement de Chambly le 24 avril 1972 sous le numéro 359858.
Ledit avis étant donné conformément aux dispositions de l'article 1571 D du Code Civil de la province de Québec.
BRISSETTE, ST-JACQUES & DUREAULT
Procureurs de la cessionnaire,
Banque de Montréal,
Succursale Place Désormeaux,
Longueuil.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 18-000396-72

GIUSEPPE FARGNOLI et DAME CONCHETTA FARGNOLI

demandeurs

-vs-

RENATO CONSTRUCTION LTD

défenderesse

AVIS

Par ordre de la Cour, la défenderesse est requise de comparaître au Palais de Justice de Montréal, dans les trente (30) jours suivant la publication de cet avis; une copie du bref d'assignation a été laissée à son intention au bureau de cette Cour.

MONTREAL, 8 mai 1972

Léon JEDEIKIN
PROCUREUR DES DEMANDEURS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO.: 12-021190-72

Dora Normandin, ménagère, des dité et district de Montréal, requérante, Patrocinio Manuel Jardon, industriel, présentement de lieux inconnus, intimé. Par ordre de la Cour l'intimé Patrocinio Manuel Jardon, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la date de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laissée à son intention au Bureau d'enregistrement des Divorces de Montréal. Et prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante prodera à obtenir contre vous un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. Montréal, le 3 mai 1972, Jacques Perron, régistraire, MM. Riel, Bissonnette, Vermette & Ryan, Suite 2104, 800 Carré Victoria, Montréal, Québec.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-72-10175
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 30 mai 1972

DEMANTELEMENT DE LA LIGNE DE TRANSPORT D'ENERGIE A 69 KV RIVIERE-DES-PRAIRIES MONTREAL-NORD

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE – W.E. JOHNSON
Montréal, le 2 mai 1972

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 21 mars. 1972 par lequel, Ruthan Investments Ltd., a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 2 mai, 1972 sous le No. 2344898 – Banque de Montréal, le 9 mai, 1972.

MINISTERE DES TRANSPORTS
CANADA
OTTAWA ONTARIO
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le 9 juin 1972, au 10e étage, Tour "C", Place de Ville, Ottawa Ontario, pour la construction d'un pilier du feu à courbe No. 1 dans le Lac Saint-Pierre, (Qué.)

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau du soussigné, au 10e étage, Tour "C", Place de Ville, Ottawa (Ontario). On pourra obtenir copie des plans et cahiers des charges moyennant le dépôt d'un chèque visé de $50 payable à l'ordre du Receveur général du Canada, pour chaque jeu.

On pourra aussi prendre connaissance des plans et devis au bureau de l'Association de la construction de Montréal.

Le Chef des achats et contrats.
R. J.D. Brown.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 05-000313-72

CARL LANGLEBEN, (aussi connu sous le nom de Carl Lang) manufacturier, résidant et domicilié en la Cité de Hampstead, district de Montréal,

Demandeur

-vs-

DAME MARILYN GAIL AMDUR, épouse séparée de biens du Dr. Ronald Marvyn Caplan, de la Cité de New York, Etat de New York, un des Etats Unis d'Amérique.

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse DAME MARILYN GAIL AMDUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai fe trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 10 mai 1972

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

Mes Coblentz & Coblentz, avocats
555 boul. Dorchester ouest
S 1400
Montréal 128, P.Q.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA REGION DE LA CAPITALE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au: CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.), K1A OM3 et portant sur l'enveloppe la mention SOUMISSION POUR LE PROJET No 78168 – DISTRIBUTION DE VAPEUR ET D'EAU REFROIDIE – PHASE V – TUNNEY'S PASTURE, OTTAWA (ONTARIO)

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), LE MARDI, 6 JUIN 1972.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Ottawa, Hull, Montréal et Toronto. On peut se procurer ces documents en français et en anglais.

Le dépôt sera remboursé dès que les documents seront envoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. J. Carette,
Le chef des Services financiers et administratifs.

AVIS est par les présentes donné que McINTYRE EDUCATIONAL MATERIALS LTD. – LE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT McINTYRE LTEE demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, ce 21ième jour de mars, 1972.

T.F. Whyte – Président

AVIS

AVIS est par les présentes donné que BOURGET WHOLESALE FRUIT & VEGETABLE INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies du Québec, et ayant son siège social dans les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

Daté à Montréal, le 9e jour de mai, 1972.

SHEMON YAPHE
PRESIDENT

Mendelson, Selick, Gross & Pinsky
630 Ouest Dorchester, Chambre 2800,
MONTREAL, Qué.

Procureurs pour l'Applicant.

CITE DE MONTREAL-NORD SOUMISSION

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant inscription "SOUMISSIONS – "CLOTURE" ou "LAMPADAIRES" et adressées au soussigné, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord seront reçues jusqu'à cinq heures p.m. (5:00 p.m.) MARDI, le 23 MAI 1972, pour la fourniture et l'érection de clôtures dans les parcs HENRI-BOURASSA et MENARD, ainsi que pour la fourniture et la livraison de poteaux métalliques pour l'éclairage du parc HENRI-BOURASSA et de certaines rues de la Cité.
Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'Ingénieur en chef de la cité. Ces formules, de même que les plans et cahiers des charges seront obtenus au bureau de l'ingénieur en chef, M. Jean-Guy Themens, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, 4242 Place Hôtel de Ville.
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Montréal-Nord pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.
La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.
Lesdites soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil, le même jour à huit heures (8:00) p.m., à la Salle du Conseil, 11211 rue Hébert, Montréal-Nord.

Le Greffier de la cité
ALINE OUIMET

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Sorel, P.Q. CONSTRUCTION D'UNE PISTE EN GRAVIER DE 75' x 4000' ET TRAVAUX CONNEXES, A L'AEROPORT DE SOREL, P.Q.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. (636-3202), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi heure avancée de l'est, le 1er juin 1972.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus, sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de quatroze jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal, Qué.: Association de la Construction de Québec, 675 Avenue Marguerite Bourgeois, Québec, P. Qué. et l'Association des Constructeurs de Sorel, Richelieu, Verchères, 100 Couillard Despres, Sorel, P.Qué.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Baribeau
Administrateur régional du Québec.
Administration canadienne des transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal
le 1er mai 1972

Province de Québec
Commission scolaire d'Outremont

APPEL D'OFFRES no 301

La Commission Scolaire d'Outremont recevra jusqu'à 5 heures le lundi 12 juin 1972 à 666 avenue Champagneur, Outremont, des offres sous enveloppes scellées, portant la mention "SOUMISSION huile à chauffage" pour la livraison d'huile à chauffage à 9 endroits rapprochés.

Des prix séparés devront être fournis comme suit:

A) huile no 1: "environ 28,000 gallons"
B) huile no 2: "environ 45,000 gallons"
C) huile no 4: "environ 195,000 gallons"
D) Nettoyage des fournaises et des 18 brûleurs
E) Nettoyage des bouilloires (tubes et brûleurs) à $..... hre

devrait être fait avant la première livraison d'huile.

Il est entendu que les prix nets demeureront définitifs pour toute la durée du contrat: 1er juillet 1972 au 1er juillet 1973.

Les soumissions seront ouvertes à une assemblée régulière des commissaires tenue le mardi 13 juin 1972 à 20:30 heures, à 666 avenue Champagneur, Outremont.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

Donné à Outremont, le 12 mai 1972

La secrétaire-trésorière
(Mme) Thérèse Phénix

Transports Canada Transport Canada

PROJET DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

appel d'offres

Projet no. 600-215 — Essouchement et défrichement, aire de stationnement des avions #1 et zones connexes.

Sur l'emplacement du Nouvel Aéroport International de Montréal, Ste-Scholastique, Québec.

Des SOUMISSIONS CACHETEES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à:

BUREAU DES APPELS D'OFFRES,
BUREAU D'AMENAGEMENT DU NOUVEL AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL,
3ème AILE, 3ème ETAGE,
EDIFICE DU PORT DE MONTREAL,
CITE DU HAVRE, MONTREAL 103, QUE.

seront reçues jusqu'à 15 h 00 (heure de Montréal),

MERCREDI, LE 24 MAI 1972.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent, peuvent être obtenus par les concessionnaires à l'adresse ci-haut mentionnée sur présentation d'un chèque visé de $50.00 au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur remise des plans et devis en bon état dans un délai de quatorze (14) jours de l'ouverture des soumissions.
Pour information supplémentaire, prière d'appeler le Bureau des Appels d'offres à (514) 283-6824.
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Benoit Baribeau,
Administrateur délégué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 18-000381-72

JOHN Z. METH (aussi connu sous le nom de Zoltan Martos Meth) gentilhomme résidant et domicilié en la Cité et District de Montréal.

Requérant

–et–

STEPHEN ORY, de la Cité et district de Montréal.

FRANKL GYORGY de Hongrie

Intimés

REQUETE POUR JUGEMENT DECLARATOIRE SELON L'ARTICLE 453 C.P. C. A: FRANKL GYORGY, intimé

Prenez avis, qu'une requête pour jugement déclaratoire (selon l'article 453, C.P.C.) sera présentée pour adjudication sue icelle devant cette Honorable Cour de Montréal, en Chambre 2.16, en division de Pratique, le 15 juin 1972, à 10:00 heures A.M. ou aussitôt que Conseil pourra être entendu et veuillez bien agir en conséquence.

Une copie de la dite requête, affidavit et avis a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure à votre intention.

MONTREAL, le 9 mai 1972

MARIUS D'AMOURS P.G.S.M.

Mes: SPECTOR, SCHECTER, SPECTOR & ROTH
1255 rue University
Montréal 110, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE TERREBONNE
NO.: 12-021141-72

ANDRE LAMER, représentant, résidant et domicilié en la Cité et District de Terrebonne.

requérant

-vs-

DENISE LAUZON, ménagère, de lieux inconnus.

intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimée Denise Lauzon est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 10 mai 1972

JACQUES PERRON
Régistraire

ME GIROUX & ME EVEN
7244 Saint-Denis
MONTREAL

Appel d'offres

SERVICE GÉNÉRAL DES ACHATS

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au :

Gouvernement du Québec,
Ministère Industrie & Commerce,
Service Général des Achats,
Bureau des appels d'offres
Québec,
Tél: 643-5438

"Les bureaux du Service Général des Achats sont situés au Complexe H, 875 est Grande-Allée, Rez-de-chaussée."

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projet	Description	Livraison
6419	Antigel pour moteur a combustion interne.	Différents endroits
6420	200 coffrets pour panneaux d'alimentation.	Charlesbourg-ouest
	Clôture des soumissions: 26 mai 1972	3.00 p.m.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
PAUL BRISSETTE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

Avis de modification
Boîtes de carton – Province

Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, l'honorable Jean Cournoyer, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi des décrets de convention collective (S.R.Q. 1964, chapitre 143), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative à l'industrie de la fabrication des boîtes de carton dans la province, rendue obligatoire par le décret numéro 1884 du 12 novembre 1947 et modifications, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil certaines modifications audit décret;

Remplacer le paragraphe b) (**Champ d'application professionnel**) de l'article 1 par le suivant:

"**b) Champ d'application professionnel:**

Le présent décret vise tout travail de même nature ou de même genre que celui visé par le présent décret.

Le travail visé par le présent décret comprend celui de toutes les personnes qui exécutent une ou plusieurs des opérations principales, accessoires ou connexes à la fabrication des boîtes communément connues sous les noms de boîtes rigides, pliantes, semi-rigides ou de métal, faites en partie ou en totalité de papier, de la fibre, de bois, de carton ou de matériaux synthétiques; et d'autres articles tels que boîtes, plateaux de carton (trays), cartes d'annonce (displays), insertions, bases et cartes cloches (blisters), fait en partie ou en totalité de papier, de matériaux imitant le bois, de matériaux synthétiques tels que styrène, polyéthilène, acétate, vinyl, etc.

Ce travail comprend aussi la fabrication de toutes boîtes à base de pâte, de carton ou de papier non ondulé, sans égard à la couverture extérieure; il comprend aussi la fabrication de boîtes de métal lorsque ces dernières sont recouvertes avec n'importe quelle sorte de papier, d'étoffes, de cuirette ou de matériaux plastiques; ainsi que le découpage de blancs ou de bandes de papier ou de plateaux en carton (trays), d'insertions de toutes sortes, de divisions, de postiches et de cartes supports pour chemises.

Il importe peu que lesdites opérations soient effectuées en totalité ou en partie par le même employeur ou par plusieurs employeurs, qu'elles soient effectuées en totalité ou en partie dans un ou plusieurs ateliers spécialisés, entreprises privées, industrielles ou commerciales ou dans tout autre établissement, qu'elles constituent le commerce principal de l'employeur ou qu'elles constituent l'activité secondaire ou complémentaire de tout autre commerce ou occupation, et que lesdits articles soient fabriqués aux fins de vente à d'autres consommateurs ou exclusivement pour la propre consommation de l'employeur.

Sans limiter la généralité des termes du paragraphe précédent, le fromage et l'assemblage des boîtes de carton sont des opérations comprises dans le champ d'application professionnel du présent décret.

Toutefois, le présent décret ne régit pas la fabrication des boîtes de carton ondulé."

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la Gazette officielle du Québec.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle du Québec, l'honorable ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

le sous-ministre,
Réal MIREAULT, C.R.I.

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre,
Québec, le 15 avril 1972
Paru le 12/5

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Gilles Pelletier préside les fêtes de la St-Jean

C'est le comédien Gilles Pelletier qui présidera cette année la "Fête du Québec français" dont les manifestations auront lieu du 15 au 24 juin. M. Pelletier est administrateur de la Nouvelle Compagnie Théâtrale.

Le comité des fêtes nationales de la Saint-Jean a confirme, jeudi, que le défilé populaire du 24 juin se déroulerait sans la présence de chars allégoriques; la fête populaire qui suivra, dans le Vieux-Montréal aura lieu en présence d'un service d'ordre "aussi discret que possible".

"Je n'appréhende pas de troubles" a dit Gilles Pelletier et j'estime possible d'oublier un instant le point de vue politique. On se rappelle que l'an dernier, peu après minuit, l'éclatement d'un "pétard" à proximité du palais de justice aurait provoqué l'intervention d'un commando de policiers anti-émeute qui vidèrent le Vieux-Montréal de tous fêtards attardés.

Pour défrayer l'ensemble des manifestations, il faudra environ $100,000, l'Etat du Québec fournissant pour sa part, on présume, $25,000. Une liste de noms est déjà faite de sous-directeurs qui seront sollicités dans les semaines qui viennent pour garnir les fonds du comité des fêtes de la Saint-Jean.

Gilles Pelletier succède à Roger Baulu, dont il a vanté le dynamisme.

Pourquoi Gilles Pelletier, qui a reçu l'an dernier de la SSJB le prix Victor Morin, a-t-il accepté de présider les fêtes de la Saint-Jean? Spontanément, j'ai dit oui lorsqu'on m'a offert ce poste, dit-il, mais après coup je me suis dit que mon métier est de communiquer avec les gens et qu'après 27 ans de contacts avec un "public" il ferait bon participer avec le "peuple" à des réjouissances pendant lesquelles on peut oublier ses dissidences.

Le 15 juin, il y aura inauguration des fêtes de la Saint-Jean lors d'une cérémonie à l'hôtel de ville de Montréal; puis ce sera le "bal blanc" au chalet du Mont-Royal (16 juin) et la messe à l'église Notre-Dame (18 juin); le banquet national, à l'aréna

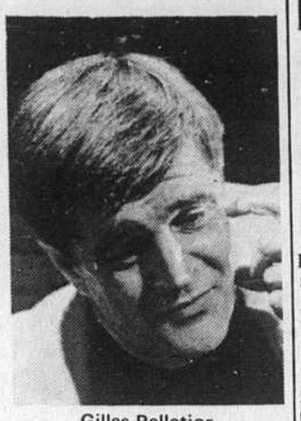

Gilles Pelletier

Maurice-Richard, se tiendra le 20; le lendemain, il y aura collecte de sang. Il est ensuite prévu une soirée des feux de la Saint-Jean, le 23, au Parc Jeanne-Mance; un tour cycliste, le défilé et la fête populaire, le 24 juin.

M. Yvan Canuel s'est dit hier dans l'impossibilité de préciser quels artistes participeront aux fêtes mais les démarches sont en cours et la plupart des contrats devraient être signés incessamment.

Quant au président du comité des fêtes de la Saint-Jean, M. Dollard Mathieu, il a déclaré qu'il était impensable de ne pas tenir de manifestations de la Saint-Jean à Montréal: "ces manifestations annuelles demeurent... une oeuvre efficace d'éducation populaire, un stimulant nécessaire de fierté, de solidarité nationales et une occasion unique de favoriser chez les Québécois une conscience accrue de leur identité."

L'organisateur général de ces fêtes demeure M. René Charette.

La semaine dernière, ont précisé les organisateurs, il y eut rencontre avec le premier magistrat de Montréal qui promit "son entière collaboration et celles des services techniques de la ville".

M. Pelletier, imitant en cela son prédécesseur Roger Baulu, a lancé jeudi le mot d'ordre: "Préparez-vous dès maintenant à descendre en groupes dans le Vieux-Montréal célébrer et chanter la Saint-Jean"

Les galeries...en bref

● MUSEE D'ART CONTEMPORAIN:
A) exposition Karel Appel, rétrospective de 1946 à 1972 de l'artiste hollandais. 77 pièces. Jusqu'au 21 mai.
B) "Triptyques" de Guy Montpetit, jusqu'au 11 juin et la collection permanente. Voir article ci-contre.

● MUSEE DES BEAUX ARTS: Rétrospective de l'oeuvre de Tom Thomson, celui qui a "amené" le Nord et la forêt canadienne aux peintres du Groupe des sept. Un oeuvre chaud et sensible.

● GALERIE L'ART FRANÇAIS: exposition Picasso jusqu'au mois de juin. Affiches, poteries, céramiques, gravures...

● UNIVERSITE DU QUEBEC: atelier-exposition à la Plaza Alexis-Nihon. Des peintures, dessins, sculptures, gravures, batiks, photos et tapisseries. On peut voir les artistes à l'oeuvre. Jusqu'au 31 mai.

● GALERIE 1640: gravures et bas-reliefs de Swartzman, jusqu'au 14 juin.

● BOUTIQUE SOLEIL: Sculptures de céramique de Eva Lapka. Tapisseries de Raymond Senior. Jusqu'au 1er juin.

● TORONTO: ART GALLERY OF ONTARIO: exposition de Frei Otto, l'architecte du pavillon de l'Allemagne à l'Expo (La tente).

● GALERIE PERCEPTION: exposition Keith Smith.

● GALLERY 90/40: l'automobile et la publicité, jusqu'au 13 juin.

● GALERIE MARTAL: peintures de Bazak.

● GALERIE D'ART Marcel Favreau: Herbé Poitras et M. Favreau.

ANTIQUITE A VENDRE

Cause santé ferme MUSEE. Vends au complet collection privée; meubles anciens, tous authentiques. Ecrire Case postale 37, Mont Saint-Pierre, Comté Gaspé Nord, P.Q. 15-5-72

Ancien secrétaire, cadre, lustres, fauteuil, 3 petites tables, 2 lampes, 2 lampes-veilleuses, bureau, table-secrétaire avec chaise, modernes, une télévision. Tél.: **322-4740** 16-5-72

Encouragez nos annonceurs

ACHATS

DESIRONS acheter livres canadiens et revues canadiennes de tout genre. Tél.: **844-1816.** 30-9-72

VENTE DE LIQUIDATION
Cause: décès du propriétaire. Choix d'armoires Canadiana en pin, de style récent, tables, chaises, etc., argenterie canadienne.
Ouvert vendredi et samedi les 12 et 13 mai
Nous fermons définitivement.
Pour rendez-vous privé:
744-0082 ou 482-0494
KOGAN ANTIQUES
222 de l'Hôpital
15-5-72

'INVITEZ VOTRE MAMAN ET VOTRE FAMILLE À DÎNER"
à l'occasion de
LA FÊTE DES MÈRES
Le dimanche 14 mai à partir de 5:00 heures
Repas complets à partir de $5.25
Enfants de moins de dix ans - moitié prix.
VOUS DÎNEREZ EN DANSANT DANS UNE AMBIANCE QUI, À COUP SUR, PLAIRA À VOTRE MAMAN
POUR RÉSERVATIONS: M. JACQUES 866-6492
Hôtel de LaSalle
1240 DRUMMOND 866-6492

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251**, soir: **667-0774.** J.N.O.

APPARTEMENTS A LOUER

FORT LAUDERDALE: FLORIDE, sur Galt Ocean Mile, grand appartement de luxe, air climatisé, luxueusement meublé, accommodant 4 adultes. Façade sur l'océan, piscine, plage. Disponible à partir de juin. Tél.: **733-2487** ou **861-7136** 16-5-72

COTE-DES-NEIGES: près Université, très grand 3½, tout meublé, chauffé, libre 1er juin. $130. Tél: **342-1762** 20-5-72

COTE-DES-NEIGES: moderne, sous-location, occupation immédiate, 3½ $157. Tél: **484-0629** 16-5-72

EDOUARD-MONTPETIT: près Côte-des-Neiges, 6 pièces, chauffé, ensoleillé, cuisinière-réfrigérateur, concierge. $175. Tél: **738-3757 ou 737-2800** 16-5-72

DECARIE: 3½ pièces, chauffées, balcon, taxes payées, tout équipé, meublé ou non. Tél.: **482-8374** 15-5-72

VILLE ST-LAURENT: 3½, neuf, 1er étage, porte-patio, aéré, concierge. Tél: **666-9973 ou 322-9069.** 15-5-72

3550 RUE CHAMBLY: rez-de-chaussée, 3½ pièces, bien éclairées, chauffées, poêle-réfrigérateur inclus, jardin, stationnement. Endroit paisible. Idéal pour couple. Tél.: **526-4944** ou **521-5636** 15-5-72

APPARTEMENT A PARTAGER

ETUDIANTE de l'Université Montréal, partagerait un grand appartement, tout compris, avec fille européenne francophone. $48. par mois Tél: **843-7965** 16-5-72

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

Rue Sherbrooke est, près métro, 3½ $130., chauffage, électricité et taxes d'eau compris, terrasse-soleil, piscine et sauna. A sous-louer, juin et juillet, bail plus long si désiré. Tél.: entre 5h30 et 8h30. **523-7995** 15-5-72

COTE-DES-NEIGES: appartement Rockhill, à sous-louer, 3½, juillet à novembre. Prix réduit. Tél: soir de 5 à 9 p.m. et fin de semaine **342-0502** 16-5-72

ROCKHILL: à sous-louer, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, partiellement recouvert de moquette. Occupation à compter du 15 juin. $220. Tél.: **739-8868** 16-5-72

COTE-DES-NEIGES: rue Decelles, Jardin Calypso, 3½, joliment meublé, tableaux, objets d'art, balcon, ensoleillé. Juin à novembre. Prix réduit. Tél.: jour **343-7186**, soir, fin de semaine **733-7080.** 15-5-72

APPARTEMENTS A LOUER

Appartements de luxe
La Place du Cercle
à la station de métro SHERBROOKE
Bureau de location 3555 Berri
Ouvert midi à 9 p.m. Information
Sam., dim. jusqu'à 6 p.m. 849-5365
1½, 3½, 4½ A PARTIR DE $130
AIR CLIMATISE • ELECT., TAXES INCLUSES
ACCÈS DIRECT AU MÉTRO 15-5-72

OUTREMONT
50 WILLOWDALE
Nouvel Immeuble
• Immeuble en béton, insonorisé
• 2 ascenseurs - balcons
• Taxes payées - sun-deck
1½ - $120. 2½ - $135.
3½ - $170. 4½ - $220.
(2 salles de bains)
738-8693
273-4451
1-6-72

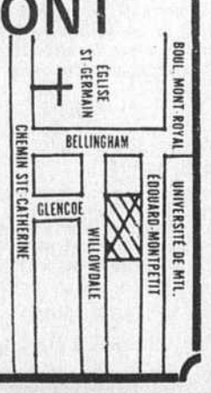

APPARTEMENTS A LOUER

UNE "PETITE VILLE" DES PLUS MODERNES

ROCKHILL
Visites: de 11h. à 21h. tous les jours en fin de semaine, de 11h. à 18h.
4858 Côte-des-Neiges
731-6444
Propriété de Gestion Manulife (Québec) Ltée.
Filiale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers
15-5-72

ARTICLES A VENDRE

TAPIS ORIENTAUX dans trois grandeurs. Aussi tapis de passage. Aspirateurs électriques. Prix d'aubaine. Comme neufs. Tél.: **739-0162** 22-5-72

MAGNIFIQUE tapis persan "Kirman", 6'7" x 9'10". $600. Tél: **843-7965** 16-5-72

Ravissante robe de mariée, style Empire, 10-12 ans, riche coton Ottoman blanc, création Lily Simon. Laisserais au tiers du prix. Tél.: **277-8703** 16-5-72

ARTISANATS

MAITRE-EBENISTE français vous fera bibliothèque de luxe démontable ou très moderne. Ainsi que décapage de beaux mobiliers. Travail très soigné Tél: **467-2223.** 1-6-72

A VENDRE

TRAILER, tout usage, 66" x 43" à vendre, 3 pneus neufs. Lumières arrière $75.00. 373 Youville Châteauguay de 9 à 17 heures. Tél.: **691-5630** 15-5-72

AUTOS A VENDRE

VOLVO prix à partir de $3,625. FIAT-$2,250. et plus. Livraison immédiate. Meilleur prix d'allocation pour votre échange. FORT CHAMBLY AUTOMOBILE INC. 2575 Bourgogne, Chambly. Tél.: **658-6623** 22-5-72

CITROEN: 1968, DS 19, air climatisé, radio AM-FM, toute équipée Tél.: **768-0411.** $1,300 16-5-72

MUSTANG 1969, toit rigide, 2 portes, Ziebart, radio, équipée. Tél.: **672-1407** 15-5-72

RENAULT 16, TS, 1970, entièrement équipée, 24,000 milles Excellente condition. Tél.: **336-8179.** 15-5-72

RENAULT 4, 1967, 50,000 milles. En bon ordre. $350. Tél.: **526-7401.** 17-5-72

BATEAUX-MOTEURS

VOILIER de croisière, "Olympic Star", MK II, 1968, couche 4. Foc. Genoa, Spinnacker, Hors-Board. 9½ H.P. $6,000. Tél.: **739-2690** soir. 15-5-72

"Trojan" 26', Cruiser, 1969, couche 4 personnes. Coque en bois, très propre. 425 heures seulement. $9,000. Tél.: **342-9584.** 23-5-72

BUREAUX A LOUER

BUREAUX pour professionnels, divisés selon vos exigences. Libres, chauffés, situés rue Desgrobois, nord Sherbrooke, près pharmacie. Tél: **351-0970** 15-5-72

CHAMBRES A LOUER

Chambres seulement, ou avec repas et services. Idéal pour professeurs et étudiants: au pied de l'Université de Montréal, 5577 Canterbury, Montréal 250. Tél.: **731-3755.** 15-5-72

CHAMBRE Ultra-moderne, tout confort (immeuble neuf), jeune fille Tél: **après 6 p.m. 274-9585.** 16-5-72

CHALETS A LOUER

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, 5½, chauffé, cheminée pierre, meubles Thibault, TV, Semaines Prix réduit mai-juin. Location été, piscine chauffée, école d'équitation. Tél.: **256-6825** ou **254-6728** 23-5-72

CHALETS A VENDRE

VAL-MORIN: chalet double, hivernisé, tout confort, 10 pièces, foyer, garage, situé près lac. Se paie par lui-même grâce au revenu-location. Prix $8.000. Comptant à discuter. Tél.: **255-8788.** 16-5-72

LAC DES PLAGES: chalet meublé, cheminée en pierre, fini été-hiver, terrain 18 acres, 100 pieds de plage en sable. Tél: **748-7733.** 17-5-72

COMMERCES A VENDRE

STE-AGATHE
Commerce de Ferronnerie et de Quincaillerie, 117 rue Principale. Clientèle établie depuis 35 ans. Bâtisse avec logements au 2e étage, 1,800 pieds carrés de plancher et 16,000 pieds de terrain et entrepôts. Centre commercial. Bonnes conditions de financement.
S'adresser à:
326-0366 ou 4360
15-5-72

COURS PRIVES

• BRODERIE RUSTIQUE
• CROCHET
• TAPISSERIE
Cours de 6 semaines.
Début des cours : 15 mai
Inscriptions ouvertes
861-4988
ÉCOLE D'ART DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
15-5-72

DEMANDES D'EMPLOI

SECRETAIRE MEDICALE française, 26 ans, 6 années d'expérience au Canada, ayant personnalité, niveau universitaire, cherche emploi temps complet ou temps partiel. Ecrire Case 288 Le Devoir. 19-5-72

DEMENAGEMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local. Longue distance, emballage, entreposage. **725-2421.** 15-5-72

DIVERS

Dactylos, additionneuses, dictaphone, enregistreuse, louons, vendons, réparons, échangeons. Achetons T.V. portative. Enseignons français, anglais, dactylo, sténo, comptabilité, mathématiques, maintenant, cet été, par correspondance. Tél.: **332-0044, 688-5777.** 1-6-72

PAYSAGISTE
École de Versailles, Beaux-Arts de Toulouse.
Plans et réalisations des jardins.
Pierre Andrieu
336-0060
16-5-72

TIMBRES: gros lot de timbres sur enveloppes. Ecrire Case postale 1554, Place d'Armes, Montréal. 15-5-72

DUPLEX A LOUER

BROSSARD: bas-duplex, 2 salles bain, clôturé, 6½ garage, près centre d'achats, 10 minutes centre-ville $190. Tél.: **672-5781.** 20-5-72

COTE-DES-NEIGES: près Université, haut-duplex, 6½, chauffé, cuisinière-réfrigérateur inclus, ensoleillé, libre 1er juillet. $250. Tél: **342-1762** 15-5-72

DUPLEX A LOUER

STE-THERESE: bas, luxueux 5½, garage. Visites et informations: **691-3521** et **435-0209** 16-5-72

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieure. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf-garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: **388-2137, 669-2547** 6-7-72

Brique, foyer, pierre; ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, galeries, escaliers, réparons fondation, creusons cave, enrayons eau des murs. Assurance incluse. Estimé gratuit. Tél.: **642-4077** 6-6-72

FEMMES DEMANDEES

INFIRMIÈRES LICENCIÉES DEMANDÉES
Pour travail de soir de 15:30 heures à 23:30 heures.
Et de nuit de 23:30 heures à 7:30 a.m.
Hôpital Bourget
645-1673 16-5-72

HOMMES DEMANDES

PEINTRE DANS L'AUTOMOBILE, demandé à temps plein, expérimenté et fiable. Salaire élevé. A Westmount. Tél: **486-0785** ou **671-3121.** 16-5-72

LOGEMENTS DEMANDES

Célibataire voudrait aménager dans un grenier ou haut du cottage, une seule vaste pièce. Tél: **384-6434.** 15-5-72

LOGEMENTS A LOUER

CHATEAUBRIAND 3670: 4 pièces, non chauffées, avec poêle et frigidaire inclus. $72.50 par mois. Tél.: **486-2310** 16-5-72

FOUCHER: coin Gounod, 4 pièces, 3e étage, 2 chambres fermées, bien éclairé, véranda, près métro. $65.00 par mois. Tél.: **334-4523** 15-5-72

MAISONS A SOUS-LOUER

Maisonnette (town house) à sous-louer. Libre le 1er juillet. Saint-Bruno. Tél. **653-0661.** 23-5-72

PERSONNEL

DU BONHEUR ENRG. Agence but amical, social, matrimonial. Veufs (ves), personnes seules. Ecrire Case Postale 101, Station Rosemont, Montréal, Québec. Information **729-0680** 16-5-72

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, services sérieux. 525 est, rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, B.A.B., Ped. B.Ph., L.ès Lettres. Tél.: **288-2332** de 3-8 p.m. J.N.O.

PENSION

Belle pension, personnes âgées, médecins, 2 infirmières, prêtre. Ambiance familiale. Tél: **382-3769** 17-5-72

PROPRIETES A VENDRE

STE-FOY: De La Falaise, bungalow 6 pièces, foyer, salle-manger, garage. Terrain boisé, directement du propriétaire. Tél.: **1-418-651-5178** 15-6-72

TERREBONNE: bungalow, 4½ pièces, bord de l'eau. Tél: **351-1176** 15-5-72

ANJOU: 7 pièces, bungalow pierre-brique, cèdre, garage, belle remise, terrain 4,800 p.c. paysagé, très privé, grand patio, clôturé. $19,000. Conditions avantageuses. Tél: **352-5505.** 26-5-72

PIERREFONDS CENTRE: bungalow, 10 pièces, moderne, salle de jeux, foyers, chambres de bain, garages, gazon, arbres. Pas d'agent. **626-9276.** 15-5-72

OUTREMONT: St-Joseph, Querbes 17 pièces, logements indépendants au sous-sol. Idéal pour famille, bureau, communauté, consulat. Construction qualité. $70,000. Du propriétaire. Un tiers comptant. Tél.: **274-2272.** 15-5-72

MAISON UNIFAMILIALE
SPLIT-LEVEL, garage, 5 chambres, sous-sol fini.
Prix: $42,000.
Pas d'intermédiaire, ni hypothèque.
Jean-Marie Lebel
3453, Bohlé (Cartierville)
Montréal.
Tél: 334-9232 (8 à 10 p.m.)
15-5-72

ST-LAMBERT: cause transfert Europe. Maison neuve pierre-brique, 6 pièces, sous-sol fini, 4 accessoires électriques, tapis-tentures neufs, 2 salles bains, grand terrain, garage. Tél: **671-1658.** 16-5-72

MAISON FACE À LA RIVE
Vente privée
Vue superbe sur la **Baie de Vaudreuil** et le **lac des Deux-Montagnes.** Plage privée et ancrage en eau profonde.
4 chambres à coucher - 2 salons cheminée surélevée - 1½ salle bain - four en céramique chauffé au gaz dans pavillon séparé. **Intimité complète.**
35 minutes du centre-ville
Offre raisonnable considérée
Tél.: 453-5982 ou 738-7278 15-5-72

ST-HILAIRE: (Otterburn Park) dans verger, cottage 3 ans, 4 chambres à coucher, terrain 25,000 pieds carrés, foyer, garage double. Taxes peu élevées. A voir Tél: **467-7167.** 15-5-72

PROPRIETES A VENDRE

LAVAL-SUR-LE-LAC: proximité gare CN, deux étages, foyer, terrain boisé, 10,000 pieds carrés. Qualité et tranquillité, pas d'agent, soir: Tél.: **627-3226.** Prix: $25,000.00 15-5-72

OUTREMONT: 8 pièces, 4 chambres à coucher, entièrement rénovée, garage, fenêtres Rusco, $42,000. Propriétaire **737-8284** 15-5-72

LAVAL SUR LE LAC: luxueuse résidence, 12 pièces, terrain 50,000 pieds carrés avec piscine 18' x 36' entre golf et Marina. Prix demandé: $62,000. Tél: **627-3178** Propriétaire 23-5-72

PROPRIÉTÉS de CAMPAGNE À VENDRE OU À LOUER

MAISON CANADIENNE 1816
À VENDRE OU À LOUER
Près de St-Jean, en pleine campagne, à 30 milles de Montréal, complètement restaurée, meublée Québécois. Chauffage central plus 2 foyers, salon 25' x 33'. Bâtiments.
Prix: $32,000 ou $275. par mois.
C. Ouellet
Tél: 871-1551 poste 55
Rés: 1-347-2679
15-5-72

PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

CHRISTOPHE-COLOMB 6652: vendrais ou échangerais 54 appartement, meublés, neufs, loués. Visible en tout temps. 19-5-72

REMBOURRAGE

REMBOURRAGE général, réparations de meubles antiques et polissage, réparations de meubles modernes, set de salon, davenport, sofa-lit, chaises de cuisine. Estimé gratuit. Ouvrage garanti. Tél.: **521-5484** 1-6-72

ROULOTTES-REMORQUES

Roulotte, "Corsaire Centurion", 24 pieds, toute équipée, chambre fermée. Couche 8, hiver-été, bon état. Tél: **738-8277** 15-5-72

Maison mobile 50' X 10', installée, meublée. Excellente condition. Laveuse, tapis. S'adresser à 2570 Hertel, no 2, Sherbrooke. Tél.: **567-3525** avant-midi, fins de semaine. 16-5-72

TERRAINS A VENDRE

VILLE DE LAVAL: petite terre de 4¼ arpents. Prix $5,500.00. Bonnes conditions de paiement. Considérerais aussi offre pour une partie. Tél: **334-5455.** 15-5-72

ENTRELAC, Comté Montcalm, très beau terrain de 125' x 250', situé au bord de la rivière. Plusieurs terrains de dimensions différentes à St-Côme, Comté Joliette. Tél: **1-883-6801** 16-5-72

TAILLEUR

SI VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSE. Faites rajuster vos vêtements, habits ou paletots transformés en devant simple, dernier cri.
DROLET TAILLEUR SPECIALISTE
Habits et costumes sur mesures
351 RUE GUIZOT
Tél.: **388-2532**
15-5-72

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

VILLE DE PINCOURT
COMPTABLE - TENEUR DE LIVRES
Un poste vacant de comptable-teneur de livres pour le Bureau Municipal de la Ville de Pincourt est disponible immédiatement.
Salaire : Selon l'expérience.
Bénéfices marginaux : Intéressants.
Position offerte à une personne de **sexe masculin ou féminin,** ayant une connaissance parlée de l'anglais.
Faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible, au :
Secrétaire-Trésorier,
Hôtel de Ville,
944 Boul. Duhamel,
Ville de Pincourt,
Comté Vaudreuil, Qué.
15-5-72

OCCASION D'AFFAIRES

AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ...
à doubler votre revenu actuel ?
Le monde prestigieux des affaires vous le permet. Évoluez dans le domaine du marketing - organisation - supervision - distribution.
Aucune connaissance spéciale exigée. Information est assurée par la Compagnie. Possibilité de travail à temps partiel.
Tél. : M. André 274-9301 1-6-72

les MOTS CROISÉS du Devoir

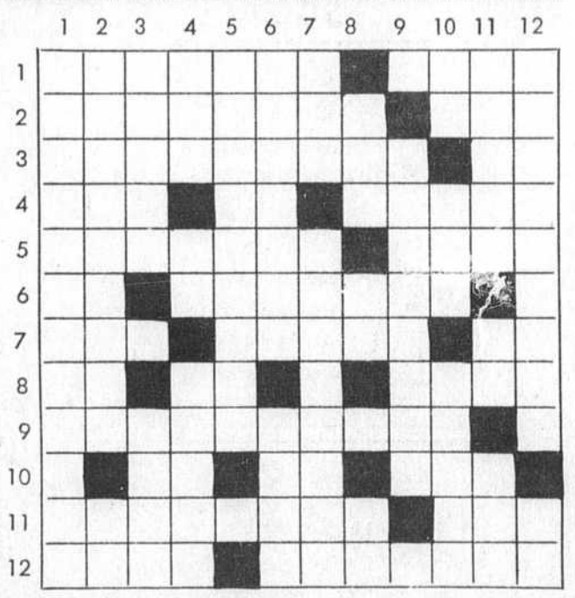

Horizontalement
1 – De Rome. – Garçon.
2 – Qui a lieu par éruption (fém). – Mit sa confiance en.
3 – Appareil permettant de transmettre le mouvement d'un arbre à un autre arbre avec possibilité de modifier, de façon continue, la vitesse de rotation de ce dernier. – Ici.
4 – Roi d'Israël. – Chemin de halage. – Gaz rare.
5 – Briller. – Saveur.
6 – Eminence. – Orchidée sans chlorophylle, des forêts de hêtres.
7 – Propre. – Simple, un peu sot. – Béryllium.
8 – Canadien National. – Quatre saisons. – Empereur de Russie.
9 – Route à suivre dans un voyage.
10 – Six. – Argent. – Unité de travail.
11 – Pleurnicher. – Arme de jet portative.
12 – Peur subite. – Séparer par un espace.

Verticalement
1 – Inspirés par la révérence.
2 – De vive voix. – Or.
3 – Qui croît sur les murs. – Enivré.
4 – Petite pomme rouge. – Seul. – Donne la vie.
5 – De l'Italie.
6 – Ville du Brésil. – Qui a des raies.
7 – Première femme. – Expositions de marchandises.
8 – Ils. – Titane. – Révérend Père.
9 – Etendue de l'échelle vocale.
10 – Conifère. – Patriache biblique. – Fromage blanc des Alpes.
11 – Licol. – Baryum. – Volonté
12 – Le Pape. – Chrome.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	L	M	E	N	E	R	A	■	A	L
2	O	V	A	I	R	E	S	■	L	Y	R	E
3	N	O	N	C	E	■	T	C	■	E	R	E
4	G	I	G	A	■	A	R	A	M	E	■	■
5	O	N	U	■	E	N	R	A	G	E	N	T
6	L	E	E	D	S	■	E	V	E	N	T	E
7	I	■	Y	A	T	A	G	A	N	■	I	L
8	Q	U	E	■	O	M	E	T	T	R	E	■
9	U	T	R	I	C	U	L	E	■	E	Z	E
10	E	■	■	L	A	S	■	B	U	T	■	T
11	■	B	R	O	D	E	R	■	S	I	M	A
12	V	A	N	T	E	R	I	E	■	F	O	U

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

l'actualité économique

Les modalités d'union des marchés boursiers sont l'objet d'examens

par Denis Giroux

Une nouvelle étape de la restructuration du marché boursier canadien vient d'être franchie alors qu'à l'instigation de la Bourse de Toronto, des représentants des principaux organismes privés chargés de régir le commerce des valeurs mobilières se sont réunis à Miami pour élaborer les grandes lignes d'un resserrement des liens entre les Bourses.

Ultimement, un tel resserrement aboutirait à la création d'un seul marché boursier pour l'ensemble du Canada; dans un tel cas cependant, les divers parquets existant présentement resteraient distincts et conserveraient, semble-t-il, une certaine autonomie. Un marché unique mais régionalisé serait donc mis en place.

Lors d'une session d'étude de cinq jours qui s'est terminée mardi dernier à l'Hôtel Boca Raton de Miami, des représentants des bourses de Montréal, Toronto et Vancouver ainsi que de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières ont en effet, tenté "de trouver des moyens d'en arriver à l'existence d'un marché secondaire pour les valeurs mobilières qui soit plus efficace, afin de conserver au Canada le principal marché pour les valeurs canadiennes."

Un avis aux membres de la bourse de Toronto rendu public hier par cette dernière révèle que les vingt-deux personnes présentes à la réunion se sont efforcées de passer en revue les suggestions contenues dans un rapport préparé par le Comité de planification et de développement formé en 1970 par la bourse de Toronto et dirigé par M. Pearce Bunting.

De ce rapport, le groupe d'études s'est particulièrement penché sur les questions suivantes:

- les normes qui devront être exigées des membres et d'autres agents du marché secondaire des valeurs mobilières
- la définition de nouveaux lots de transactions et la nécessité de recourir à du financement extérieur pour les agents de change et courtiers.
- les exigences du développement d'un marché boursier mieux coordonné et, ce, à l'échelle de tout le Canada.

Il semble que les participants aient décidé de maintenir la réunion des fonctions de courtier et d'agent de change car elle aurait fait la preuve de son efficacité.

La quetion d'un marché canadien unique mais non unifié a été abordé. Découlant de ce problème, il a été décidé d'examiner, au cours des mois à venir, pour pouvoir établir ce marché unique:

– les exigences uniformes de capital requises de tous les courtiers de façon à ce qu'éventuellement, un courtier membre d'une bourse devienne automatiquement membre des autres grands parquets;

– ce qu'implique une surveillance coordonnée des activités des maisons de courtage et qui devrait l'assumer;

– les effets des nouvelles technologies sur la diffusion d'informations au niveau de toutes les bourses;

– ce qu'implique un système de règlement (settlement system) à l'échelle de tout le Canada;

– les modalités de procédures plus efficaces pour les distributions secondaires de titres et le "liability trading".

La Bourse de Toronto soumettra ces considérations à ses membres incessamment tandis qu'il est probable que les deux bourses montréalaises fassent de même lors d'une session d'étude qui aurait lieu à la fin mai et qui réunirait les gouverneurs et le personnel permanent des bourses locales.

En théorie donc, si les bourses recueillent l'approbation de leurs membres ou de leurs gouverneurs selon le cas (ce qui pourrait se produire en juin ou juillet 1972), il est à prévoir qu'elles entreprendraient alors la mise en application pratique des principes sur lesquels elles sont tombées d'accord lors de la réunion de Miami.

De ces principes, la mise en place d'un marché unique à l'échelle canadienne est peut-être la plus marquante.

Notons enfin que les représentants des bourses montréalaises à Miami étaient: MM. Jacques Dupuis, vice-président exécutif des Bourses de Montréal et Canadienne; Pierre Brunet, vice-président exécutif de Lévesque, Beaubien, vice-président du comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal et président du National Contingency Fund; et, enfin, M. George H. Garneau, président du Conseil de régie de la Bourse Canadienne et président de J.R. Timmins & Co. Inc.

En 1971

Les ventes de l'Hydro-Québec ont dépassé le cap des $500 millions

Trois chiffres dominent le bilan que le président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux, vient de présenter à la Commission permanente des richesses naturelles pour l'année 1971:

- le produit des ventes d'électricité de l'Hydro-Québec a dépassé le demi-milliard pour la première fois et s'est élevé à $518,314,000. accusant une augmentation de 8.4 pour cent par rapport à 1970.
- les réserves, qui représentent l'avoir propre, ont dépassé pour la première fois le milliard de dollars et s'établissaient au 31 décembre à $1,040,000. soit plus que le quart du capital investi.
- l'actif total de l'Hydro-Québec a maintenant doublé le cap des 4 milliards de dollars et s'élevait au 31 décembre à $4,250,000,000. contre $3,890,-000,000. un an auparavant.

Les ventes

Les ventes d'électricité à la clientèle québécoise du réseau ont été de 46.5 milliards de kilowatt-heures. Le taux de croissance de ces ventes, qui avait été en moyenne de 7.2 pour cent par année de 1965 à 1970, se situe à 3.6 pour cent pour 1971. Cependant, en écartant les secteurs industriels dont la consommation d'électricité a diminué, on constate que la consommation du reste de la clientèle a continué de croître à une cadence fort satisfaisante, soit 9.2 pour cent.

Les résultats de l'année ont confirmé, a dit M. Giroux, que la base la plus stable du marché de l'Hydro-Québec est maintenant formée du groupe nombreux et diversifié des moyennes et petites entreprises, des établissements commerciaux et des abonnés domestiques et agricoles.

Les dépenses

Les dépenses, qui comprennent les frais d'exploitation et d'entretien, les salaires, l'amortissement, les taxes scolaires et municipales, l'impôt provincial sur l'énergie produite et les achats d'énergie, se sont élevées à $227,-865,000.

L'augmentation sur 1970 est de 4.9 pour cent et se compare avantageusement à l'augmentation annuelle moyenne de 7.1 pour cent observée depuis 1967.

Ensemble, les taxes scolaires et municipales et l'impôt provincial sur l'énergie produite, s'élèvent à $48,127,000 soit $2,161,000 de plus qu'en 1970, et constituent 17.3 pour cent des dépenses de l'année.

Les frais d'exploitation et les autres charges financières ont laissé un excédent de $127,-752,000 qui a porté le total des réserves à $1,040,000,000.

Les fonds dégagés des opérations de l'année se sont élevés à $189,750,000 et cette somme a permis de rencontrer les échéances de la dette à long terme, de réduire les billets à payer, d'améliorer le fonds de roulement et de contribuer plus de $50,000,000 aux immobilisations de l'année qui se sont élevées à $385,000-000.

LES EMPRUNTS

Pour financer le reste des immobilisations, l'Hydro-Québec a emprunté $335,000,000, dont $65,000,000 ont été fournis par la Caisse de dépôts et placements. Le coût effectif moyen des emprunts à long terme de l'année s'établit à 8.58 pour cent, contre 9.68 pour cent en 1970 et 8.63 pour cent en 1969. Les emprunts de l'année comprennent $13,-400,000 comme première tranche d'un emprunt de $17,500,-000 à négocié avec le gouvernement au Canada pour aider à couvrir les frais de construction de l'institut de recherche de l'Hydro-Québec.

Au 31 décembre 1971, le montant net de la dette à long terme de l'Hydro-Quebec s'établissait à $2,928,265,000, soit $252,451,000 de plus qu'un an auparavan.t

La pointe de 1971

La demande maximale de la clientèle québécoise du réseau en 1971 est survenue à 17heures le 20 décembre et a atteint une valeur de 9,173,000 kilowatts, soit 300,000 kilowatts de plus que la pointe précédente, qui était survenue le 22 décembre 1970 par une température beaucoup plus basse. La pointe totale, qui comprend les livraisons hors-réseau et l'énergie excédentaire, s'est établie à 9,537,-000 kilowatts, contre 9,216,000 kilowatts l'année précédente.

Du 31 décembre 1970 au 31 décembre 1971, le nombre total des abonnements est passé de 1,852,292 à 1,895-082 soit une augmentation de 32,990. A la fin de l'année, le nombre des abonnements domestiques s'établissait à 1,588,587 et celui des abonnements agricoles, à 80,936. Les consommations annuelles moyennes par abonnement domestique et par abonnement agricole ont continué d'augmenter, se situant respectivement à 7,279 et à 11,609 kilowattheures.

La puissance installée

La mise en service des trois derniers groupes de la centrale de Manic 5 et quelques additions de moindre importance ont porté la puissance installée du réseau à 11,106,719 kilowatts, soit 489,457 kilowatts de plus qu'un an auparavant.

La centrale de Manic 5, construite au pied du barrage Daniel-Johnson sur la rive gauche de la Manicouagan, a une puissance de 1,292,000 kilowatts, ce qui la place au deuxième rang (après la centrale de Beauharnois) parmi les usines génératrices du réseau.

Cinq des sept centrales prévues sur les rivières Manicouagan et aux Outardes sont maintenant en service et ont ensemble une puissance de 3,880,000 kilowatts et une productivité annuelle de 21 milliards de kilowattheures. Une fois terminé, ce complexe aura une puissance de 5,500,-000 kilowatts et une productivité annuelle d'environ 30 milliards de kilowatheures.

Augmentation des quotas pétroliers

Les producteurs canadiens pourraient bénéficier des revenus de $20 millions

OTTAWA (PC) – L'augmentation des quotas d'importations de pétrole aux Etats-Unis pourrait fort bien permettre au Canada d'exporter pour $20 millions de plus cette année, a déclaré hier un porte-parole de l'Association des producteurs de pétrole du Canada.

Le président Nixon vient en effet d'annoncer que les quotas canadiens étaient augmentés de 30,000 barils par jour et portés à 570,000.

La politique pétrolière canadienne prévoit que l'est du Canada importe le pétrole qu'il consomme tandis que les surplus d'huile de l'Ouest sont exportés aux Etats-Unis.

L'augmentation de la consommation américaine de pétrole oblige les Etats-Unis à augmenter leurs importations.

Gerald L. Warren, attaché de presse de la Maison Blanche, a déclaré que l'augmentation des quotas était devenue nécessaire surtout parce que la production nationale du pétrole n'avait pas atteint le niveau prévu.

Les quotas quotidiens des importations en provenance de l'Amérique latine et du Moyen-Orient ont aussi été augmentés et sont passés de 965,000 à 1.165 millions barils. Les quotas canadiens étaient de 540,000 barils par jour à l'est des Montagnes Rocheuses et ont été portés à 570,000 barils. De plus la côte ouest des Etats-Unis importe environ 280,000 barils par jour sans aucune restriction.

D'après une estimation du Conseil national de l'énergie, le Canada exporterait actuellement un million de barils de hydrocarbones liquides par jour aux Etats-Unis, si on y inclus le gaz naturel liquide et divers produits raffinés.

De son côté, l'industrie privée estime que la moyenne quotidienne a été de 745,000 barils l'an dernier, et de 659,-000 barils en 1969.

Les exportations de pétrole dans la région à l'est des Rocheuses, dépasserait de beaucoup le quota, prétend le Conseil de l'énergie. Cette situation viendrait du fait que les importateurs américains avaient importé 12,000 barils par jour de moins que les quotas en 1971 et qu'ils ont obtenu la permission d'ajouter cette quantité aux quotas de 1972.

Le Conseil de l'énergie croit qu'avec les nouveaux quotas, les exportations canadiennes à l'est des Rocheuses atteindront 600,000 barils par jour durant la deuxième moitié de l'année courante de sorte que les exportations atteindront une moyenne de 580,000 barils pour toute l'année.

Les exportations de pétrole diminuent toujours au cours des mois d'été. Mais l'Association des producteurs de pétrole du Canada estime que si tout le supplément d'exportation permis est exporté d'ici la fin de l'année, il représentera une somme d'environ $20 millions pour les exportateurs.

Les marchés boursiers

Hausse des valeurs industrielles

Les prix ont été légèrement à la hausse, vendredi à la Bourse de Montréal, dans tous les secteurs sauf celui des services publics qui ont subi un léger recul.

Le volume global des transactions, à la fermeture de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne a atteint 1.69 million d'actions, à comparer à 1.57 million à la même heure de jeudi.

Mouvement des titres:

	Vend.	Jeudi
Avances	123	122
Reculs	117	126
Inchangés	95	70
Total	335	318

Parmi les gains à la Bourse de Montréal: Peoples Department Stores 3 1-4 à $27 3-4; Canadian International Power 1 1-4 à $28; Trans Mountain Oil 1 1-4 à $23; Inglis 1 à $19 1-2; Imperial Oil 1 à $33; Distillers Corp. – Seagrams 3-4 à $33 1-4; Canada Cement 3-4 à $51; B.C. Telephone 3-4 à $64; MacMillan-Bloedel 3-4 à $25 1-2; Union Carbide 3-4 à $17.

Toronto

A la fermeture de la Bourse, vendredi, les industrielles ont affiché de beaux résultats, pendant que d'autres secteurs reculaient. Activité faible.

	Ven.	Jeudi
Avances	306	282
Reculs	207	211
Inchangés	248	283
Total	761	776

Le volume des transactions a été de 1.92 million d'actions d'une valeur de $21.83 millions, à comparer à 2.04 millions d'actions et à $21.86 millions, jeudi.

Les industries minières et les commerces ont légèrement reculé. Au début de la session, il y eut hausse modérée dans les principaux secteurs, mais au cours de la journée certains de ces progrès ont été entamés.

New-York

Les cours ont bénéficié d'une modeste progression pendant la séance de vendredi, l'incertitude des opérateurs motivée par la situation au Vietnam paraissant s'être atténuée quelque peu. Toutefois, le volume des transactions est resté modéré, ce qui indique que la prudence continue à dominer. Les transactions portant sur des paquets de 10,000 actions ou plus ont été rares vendredi, tout comme pendant les deux séances précédentes.

La décision du département de l'Intérieur d'autoriser l'oléoduc de l'Alaska est restée sans effet sur les valeurs pétrolières. Plusieurs sociétés de protection de l'environnement ont demandé à un tribunal de ne pas permettre la délivrance de l'autorisation de la construire. Ces valeurs terminent de façon irrégulière. Les ordinateurs sont très fermes, avec Burroughs et Honeywell qui haussent respectivement de 1 1-4 et de 1 5-8, tandis qu'IBM perd 1 1-2. Certaines constructions électriques jouissent d'une bonne demande, en particulier General Electric, en hausse de 1 1-2, et Sperry Rand de 3-4. Les automobiles sont irrégulières: les "trois grands" terminant en plus value d'une fraction, et les autres en baisse semblable. Les mines d'or, à l'exception de McIntyre Porcupine qui hausse de 1 point, cèdent une fraction. Les machines de bureau sont toutes en hausse de moins d'un point. Il en est de même des compagnies d'aviation, exception faite d'United et TWA qui haussent respectivement d'un et de 1 1-2. Aux chimiques, irrégulières, Du Pont gagne 1 5-8. Aux films, soutenus par la plupart, Disney hausse de 4 5-8.

Gulf

GULF OIL CANADA LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de quinze cents (15¢) par action pour le second trimestre se terminant le 30 juin 1972 a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie. Ce dividende est payable en argent canadien le 1er juillet 1972, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des bureaux le 2 juin 1972.

J. C. PHILLIPS
Secrétaire

Toronto,
le 27 avril 1972

Aux détenteurs des débentures 7%, à fonds d'amortissement, série "A", datée du 15 mars 1966
de
LABORATOIRES BIO-MILLET INC.

AVIS DE RACHAT TOTAL PAR ANTICIPATION

AVIS est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de la convention de fiducie intervenue en date du 15 mars 1966, entre Laboratoires Bio-Millet Inc. (ci-après appelée la "Compagnie") et Trust Général du Canada esqualité de fiduciaire, toutes les débentures à fonds d'amortissement 7%, série "A", de la compagnie actuellement en cours et émises en vertu de ladite convention de fiducie seront rachetées le 15 juin 1972 à toute succursale au Canada de la Banque Canadienne Nationale au choix du détenteur, au prix de rachat suivant, à savoir, leur valeur nominale plus une prime de 1½% de ladite valeur nominale plus les intérêts courus au 15 juin 1972.
AVIS EST DE PLUS DONNE que toutes lesdites débentures cesseront de porter intérêt à compter du 15 juin 1972 et tous les coupons d'intérêt échéant après cette date seront nuls et sans effet.
Afin d'obtenir paiement du prix de rachat toutes les débentures doivent être remises avec, dans le cas de débentures avec coupons, les coupons d'intérêt échéant après le 15 mars 1972.
Daté à Montréal, Québec, ce dixième jour de mai 1972.
Par ordre et pour le compte de

LABORATOIRES
BIO-MILLET INC.

TRUST GENERAL DU CANADA
Fiduciaire.

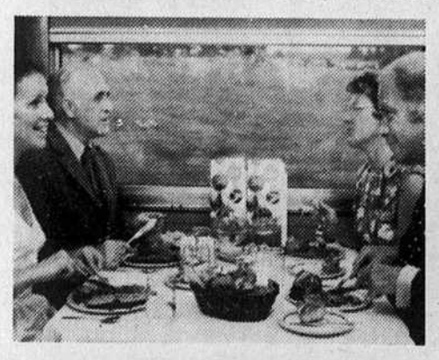

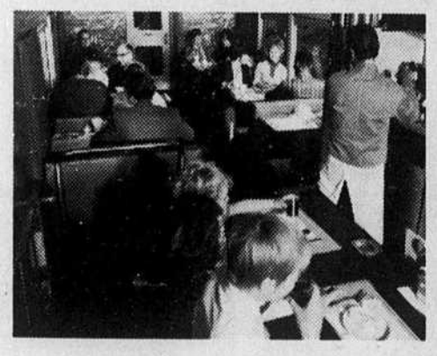

Laissez le volant et venez vivre avec nous, de temps en temps: c'est si reposant.
Nos trains sont beaucoup plus qu'un moyen de transport agréable, sûr et confortable . . . c'est un mode de vie que vous découvrirez à bord.
La plupart de nos trains vous offrent divers services de repas et de boissons, et un vaste choix de voitures-lits.
Grâce aux tarifs Rouge, Blanc, Bleu, il est facile de choisir la date qui convient le mieux à votre budget. Et les billets Famille, Jeunesse, Sagesse et Groupe permettent des économies supplémentaires.
Appelez sans tarder votre agent de voyages ou un bureau des Ventes Voyageurs du CN.

MONTRÉAL-HALIFAX 2 trains quotidiens — Océan et Scotian	$20.50*	MONTRÉAL-OTTAWA 4 trains quotidiens — 5 le vendredi	$ 4.35*
MONTRÉAL-VANCOUVER quotidien — Super Continental	$63.00*	MONTRÉAL-TORONTO 5 trains quotidiens (2 Rapidos)	$11.50*
MONTRÉAL-QUÉBEC 2 Rapidos quotidiens	$ 6.40*	*Billet simple, jours de tarif Rouge, voiture-coach. (repas non compris)	

vivez moderne voyagez CN

dès la première année

7%

d'intérêt

obligations d'épargne du Québec

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	5700	$9⅛	8⅞	8⅞	— ⅛
Abitbi 7½p	200	$51½	51½	51½	+ ½
Acklands	300	$10	9⅞	9⅞	
Acklands p	z20	$20¾	20¾	20¾	
Acres Ltd	1700	$13⅜	13	13¼	— ⅛
Acres A pr	55	$43¾	43½	43¾	— ¼
Acres wt	2065	350	320	335	—15
Agra Ind	4625	$14	13¾	13¾	+ ¼
Ahed M	805	465	455	465	+10
Alta Gas A	715	$54	53¾	54	+ ¼
Alta G D p	31	$150	150	150	+ 1
Alta Nat	175	$20	20	20	
Alcan	16718	$22¾	22⅜	22⅜	+ ⅛
Alcan pr	600	$26½	25¾	26½	+ ½
Algo Cent	1000	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Algoma St	3901	$14	13¾	13¾	— ¼
Algon	100	420	420	420	
Algonq pr	z60	420	420	420	
Allarco Dv	200	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Alliance B	3415	450	425	440	—10
Almin 2p	1000	$36½	36½	36½	— ¼
Anglo-cn	675	$5¾	5½	5¾	+ ⅜
Anglo-c pr	1000	$14¾	14¾	14¾	
Ang CT 265	295	$36¾	36¾	36¾	— ½
Ang CT 290	z20	$41	41	41	
Aquitaine	975	$22	22	22	— ½
Args 260 p	300	$34	34	34	— ⅜
Argus B pr	115	$36	36	36	
Argus C pr	1720	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Asbestos	350	$24½	24¼	24¼	— ⅜
Atco Ind	470	$11¼	11	11	
Atl Sugar	600	$6½	6⅜	6⅜	
Atl Sug A	z100	$15	15	15	
Atl Sug pr	25	$65	65	65	—1½
Auto El	350	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Auto Hard	100	$8½	8½	8½	— ¼
Bank Mtl	8669	$21¾	21½	21¾	+ ¼
Bank N S	4794	$38¾	38½	38½	
B Cdn Nat	z25	$16⅛	16⅜	16⅜	
Barbr-Ell	150	$17½	17½	17½	—2½
Bay Mils p	100	$6	6	6	
Bell Canad	5609	$44⅝	44¼	44⅝	— ⅛
Bell A pr	6421	$51¼	51	51	
Bell B pr	620	$52¼	52⅛	52⅛	— ⅛
Bell Knit	1400	205	195	205	+30
Black P	525	$7⅞	7¾	7¾	
Block B	20960	350	330	350	+15
Bombrdier	200	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Bovis Cor	2600	190	185	185	
Bow Valy	5113	$29⅞	29½	29¾	
Bow-m pr	75	$34	34	34	
Bowes	400	$17½	17½	17½	+ ½
BP Can	2170	$15¾	15½	15¾	— ⅛
Bramalea	4325	$5⅜	5¼	5¼	
Bramal w	500	380	365	365	—15
Brascan	2374	$22⅞	22½	22½	— ⅜
Bright	300	$22	22	22	
Brinco	11545	$6¼	6⅛	6⅛	
BC Pack B	50	$29	29	29	— ¼
BC Sugar	1610	$22	21	22	+ 1
BC Phone	185	$64	64	64	
BCPh 6 pr	50	$88	88	88	+ 2
BCPh 5¾ p	z20	$83	83	83	
BCPh 4.84	200	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Budd Auto	1700	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Budd A w	z35	700	700	700	
Burns Fds	2910	$15	14¾	15	+ ¼
Bushnell	4100	$8½	8½	8½	
Cad Dev	200	$9¾	9¾	9¾	
CAE Ind	3025	$8¼	8	8	
Calgary P	1100	$25	24¾	24¾	
Calgy 540 p	z25	$95	95	95	
Calvrt Dle	1650	145	140	145	
Cambridg	200	$14⅜	14⅜	14⅜	— ¼
Campeau	3240	$5¾	5½	5¾	
CD Sugar	750	$29½	28½	28½	— ½
Can Cem L	z28	$50½	50¼	50¼	
Can Malt	1900	$29¼	28¼	28¼	— 1
Can Malt p	500	87	87	87	
C Packrs	2050	$19	18¾	19	
Can Perm	1050	$19⅜	19⅛	19⅜	+ ⅛
CSL pr	z48	$5	5	5	
C Brew	10875	$8⅛	7¾	8⅛	+ ⅜
C Brew Ap	100	$31⅛	31⅛	31⅛	— ⅜
C Cablesy	700	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
C Cable w	1500	420	410	420	+10
Cdn Can A	z25	$6⅜	6⅜	6⅜	
C Found pr	203	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
CGE	z10	$28½	28½	28½	
C Goldle	5100	$5⅜	5	5⅜	+47
C Hydrp	740	$10⅜	10½	10½	— ¼
C Hydr pr	200	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
C Imp Bank	3880	$28½	28⅛	28¼	+ ⅛
C Ind Gas	2890	$8¾	8⅝	8¾	
CIL	3855	$17⅛	16⅜	17	+ ⅜
C Interurb	z20	200	200	200	
C Intrurb p	400	$9	9	9	
C Manoir	420	420	415	420	+10
C Marconi	500	310	310	310	
C Ocdental	325	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
CP Inve pr	2660	$25⅞	25½	25½	— ⅜
CP Inve w	5745	325	315	320	
CP Ltd	15355	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
CPL A p	740	$11	10¾	10¾	
C Renol A p	z15	$12	12	12	
Cdn Salt	350	$15¼	15⅛	15¼	
Cdn Tire A	1104	$39⅞	39⅜	39⅜	— ⅛
C Utilties	300	$48½	48½	48½	
C Util $1.25	95	$25¾	25¾	25¾	— ¼
C Util w	1900	$14⅜	14½	14⅜	+ ⅛
C Vickers	100	$11¾	11¾	11¾	
Canron	5870	$22¾	22	22⅜	— ¼
Cara	300	$5¼	5¼	5¼	
Carrier JD	350	$6⅜	6½	6½	+ ⅛
Carrier w	200	380	380	380	—20
Cassidy L	z60	445	445	445	
CDRH Lf	625	$14⅜	14⅛	14⅛	— ¼
Celane	15535	$5	470	5	+20
Celan 175 p	100	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅜
CFCN	10640	$13⅜	13	13⅜	+ ⅜
Chat-Gai	620	$21	21	21	+ ½
Chrysler	200	$33¼	33¼	33¼	+ ⅛
CHUM B	1430	$9½	9½	9½	— ⅛
City Sav T	1700	$11⅜	11½	11½	+ ½
Cockfield	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
Columbia	1325	200	185	185	— 5
Columbi p	600	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Cominco	3603	$29⅜	29⅛	29⅛	— ¼
C Holiday I	600	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Compro	100	450	450	450	
Compr Ap	z50	$12½	12½	12½	
Computel	200	490	490	490	
Comtech	1300	280	260	275	+15
Con Bath	435	$9⅜	9½	9⅜	+ ⅛
Con Bath p	900	$15¾	15½	15½	
Con Distrb	1475	$33¼	32⅞	33¼	+ ¼
Cons Gas	3094	$18⅜	18½	18⅜	+ ¼
Control F	2200	280	275	275	+15
Cooper C	1600	$17½	17¼	17¼	— ⅛
Cornat Ind	748	205	200	205	+10
Cornal r	37765	13	10	13	+ 3
Costain R	400	$9¾	9½	9¾	+ ¼
Crain R L	405	$14½	14¼	14½	+ ⅜
Crush Intl	950	$19¼	19⅛	19⅛	
Cygnus A	500	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Cygnus B	500	$6	5⅞	6	
Dawson D	2655	$8¼	8	8¼	+ ⅛
Delta Ben	100	465	465	465	—10
Distl Seag	4245	$33	32⅜	33	+ ⅜
Doman I	650	$14	13⅞	14	+ ⅛
Dome Pete	650	$34⅞	34⅜	34⅜	+ ⅛
D Bridge	1100	$27	26¾	27	
D Citrus	800	$10½	10½	10½	+ ⅛
D Fdry	13976	$27⅞	27½	27⅜	+ ⅛
Dom Glass	z75	$14	13¾	14	
Dom Store	2430	$14⅞	14⅜	14⅜	
Domtar	1150	$14	13¾	14	+ ⅛
D Textie	1485	$29½	29	29	— ½
Donlee M	z105	$6½	6	6	
Douglas L	100	275	275	275	+10
DRG Ltd	750	$8⅜	8½	8½	— ⅛
Du Pont	3115	$28¾	28¼	28¼	+ ⅛
Dustbane	500	$6⅞	6⅞	6⅞	
Dylex A	13234	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Estn Can S	1125	$15¾	15¾	15¾	
Econ Inv	400	$16½	16½	16½	+ ½
E-L Fin	525	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Electro K	1500	440	435	440	+15
Electro ltd	910	$69	68½	69	+ ¾
Emco	800	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Erie D	400	$11	10¾	10¾	
Erie D A	525	$10⅜	10½	10½	— ¼
Exquisite	205	$5	480	5	+20
Falcon	2362	$7⅞	7¾	7¾	
Fed Diver	3000	115	115	115	+ 5
Fed Grain	2305	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Fields S	250	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Finning T	700	$18¼	18	18¼	+ ¼
Fleet Mfg	6800	170	165	170	+ 5
Ford Cnda	z25	$95¾	95¼	95¼	
F Seasons	2260	$8⅞	8¾	8⅞	— ⅛
F Season w	500	525	515	525	+15
FPE Pion	275	$17½	17½	17½	—1¾
FPE Pn pr	30	$69	69	69	— 4
Fruehauf	200	$31¼	31	31	
Gaz Metr	1300	$5½	5½	5½	
Gaz 5.40 p	50	$72	72	72	
Gaz 5½ pr	25	$72	72	72	
Gaz M 63w	500	100	100	100	
Gdn Mang	100	$6½	6½	6½	
Gen Baker	300	325	325	325	—25
Gen Distrb	z15	$25⅜	25⅜	25⅜	
Genstar L	2550	$15⅛	15	15	— ⅛
Gerin 1st p	100	$9⅝	9⅜	9⅜	— ⅛
Gesco Dis	2075	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Getty Oil	100	$71	71	71	
Glendale	1650	$7½	7¼	7½	+ ¼
Glengair	700	165	165	165	
Gleng B p	3150	340	330	330	—10
Gleng A w	1000	60	60	60	— 5
Gleng B w	250	90	90	90	—10
Gold Crest	4700	$6⅞	6⅜	6¾	+ ⅛
G Mckay B	25	$27	27	27	+1½
Graft G	220	$27¾	27½	27¾	+ ¼
Greb I B	200	$6¾	6¾	6¾	
GL Paper	1025	$17½	17¼	17¼	— ¼
GL Power	450	$19½	19½	19½	+ ⅛
GN Capital	650	$9½	9⅜	9½	
Gt W Life	2000	$66	66	66	+ ¾
Gt West S	5285	$7½	7¼	7¼	— ¼
Greyhnd	2246	$19¼	19	19⅛	+ ⅛
GSW Cl A	350	$13⅞	13½	13⅞	+ ⅞
Guar Trst	1082	$13½	13¼	13½	
Gulf Can	2706	$27¼	26¾	26¾	— ½
H Group	1500	$12¾	12⅜	12⅜	
Ham Tr	400	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Ham Tr V	100	$15½	15½	15½	
Hnd C A pr	100	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Hardee	500	125	120	125	+ 5
Hard Carp	500	$20¾	20⅛	20¾	+ ½
Hard Crp A	5165	$20	19⅞	20	
Harlequin	2152	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Harris J S	300	300	300	300	— 5
Harveys F	1800	115	110	115	
HWood A	1000	165	160	165	+15
Hawker S	500	285	280	285	— 5
Hawker pr	z15	$62¾	62¾	62¾	
Hays Dna	1305	$18	17¾	17¾	
Hedway C	300	425	420	425	+ 5
Home A	1240	$31⅜	31¼	31¼	
Home B	1975	$31	30½	31	+ ¼
Horne Pit	1175	325	320	325	+10
Hoden DH	1400	$5	490	490	
H Bay Co	2471	$17⅜	17¼	17¼	— ¼
HB Oil Gas	984	$40¾	40¾	40¾	+ ¼
HB Oil G pr	225	$49¼	48⅝	49	+ ¼
H D C L pr	200	$15½	15½	15½	
Huron Eri	325	$30½	30¼	30¼	— ⅛
Husky	17385	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Husky D w	500	490	490	490	
Husky E w	1160	530	525	525	+ 5
IAC	7055	$19¼	19⅛	19⅛	
IAC w	400	850	845	845	+20
Imasco	5271	$22¾	22½	22½	— ⅛
Imasco A p	200	435	435	435	— 5
Imp Gen	2660	460	440	440	—25
Imp Gen w	800	95	90	90	—10
Imp Life	z20	$95	95	95	
Imp O	34450	$33¼	32½	33	+ 1
Income Di	330	$11	11	11	+ ½
Inc Dis w	906	80	75	75	— 8
Indal Can	4975	$12	11⅛	11¾	+ ½
Indusmin	304	$11½	11½	11½	
Inglis	1875	$19½	18½	19½	+ 1
Inland Gas	1180	$15⅞	15¾	15⅞	
Inland G p	z25	$14¾	14¾	14¾	
Inter-City	1760	$9⅛	8⅜	9⅛	+ ⅜
Inter C A w	2516	450	445	450	+ 5
ICity B	11550	445	400	445	+35
Intrmetco	2100	235	225	225	—10
IBM	z86	$381	375	379	
I Nickel	33041	$30⅞	30⅛	30¾	— ⅛
Int Util	1168	$45½	45¼	45¼	+ ¼
Interpool	7775	$28	28	28	+ ⅜
Int Div	1900	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Intpr Pipe	2500	$31⅞	31½	31½	— ⅛
Int Pipe w	1975	$14¾	14½	14½	
Intpr Steel	3350	$11⅝	11⅜	11½	— ⅛
Intpr Stl pr	200	$33½	33½	33½	— ½
Inv Group	225	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Inv Grp A	2800	$9¾	9⅛	9⅛	+ ⅛
Inv Grp 5 p	1750	$21½	21¼	21⅜	
Irwin Toy	850	$22	21⅞	22	+ ⅛
Island Tel	100	$10¾	10¾	10¾	
ITL Ind	400	430	425	425	— 5
ITL Ind pr	z25	$13	13	13	
Ivaco Ind	925	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
IWC Ind	2040	240	240	240	
Kaiser Re	1150	375	370	375	
Kaps Tr	10635	$10¾	10¼	10⅜	— ½
Keeprite P	4550	$15½	14¼	15	+ ⅜
Kelly D A	1200	$7	7	7	— ⅜
Kelsey H	300	$9¼	9¼	9¼	
Koffler	900	$16¼	16	16¼	+ ¼
Koffler w	500	650	650	650	+15
Labatt	989	$26	25¾	26	
Labatt pr	1235	$26⅛	25¾	26	
Lacroix I	200	430	430	430	— 5
Laidlaw M	7075	$8¾	8⅜	8⅜	
Lailaw A p	100	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅜
LOnt Cem	3410	365	350	365	+15
Laura Sec	150	$11½	11½	11½	
Lau Fin	2034	$14	13⅝	14	+ ¼
Lau Fn 6¼	175	$17	17	17	— ⅜
Lau F 1.25	z50	$16½	16⅜	16⅜	
Leigh	35386	$8	7¾	7⅞	+ ⅜
Leons Frn	1900	$13	12⅞	13	
Life Inves	160	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Life Inv w	200	120	120	120	+ 5
Lincoln Tr	1205	$15⅜	14⅞	15⅜	+ ⅜
Living w	75	550	550	550	+20
Lob Co A	3971	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Lob Co B	3500	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Lob Co pr	515	$32¾	32	32	+ ½
Lob G A pr	z25	$20¾	20¾	20¾	
Lob Inc	1500	$7	6¾	7	+ ½
Loeb M	2430	380	380	380	
Maclarn B	2200	$20¾	20⅛	20⅜	+ ⅛
Mclan H A	350	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Mclan H B	200	$11¼	11¼	11¼	— ¼
MH Cable	850	$13⅜	13½	13⅞	+ ¼
MB Ltd	4824	$25½	24⅞	25½	+ ⅞
Magna El	z105	$5⅝	5⅜	5⅜	
Magnason	1090	$11¾	11⅜	11¾	+ ¼
Magnetcs	2625	110	110	110	
Major H D	1100	235	235	235	
M Lf Gard	250	$29½	29	29½	+ ½
M Lf Mills	150	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Markboro	1225	$7⅜	7½	7½	— ⅛
Markbro w	2600	110	105	110	
Mass-Fer	8385	$14⅞	14½	14¾	+ ⅛
McLaghln	600	$16⅛	16⅛	16⅛	
McLagn w	1500	950	950	950	—15
MEPC	800	$7⅞	7¾	7¾	+ ¾
MEPC w	1700	295	285	295	+25
Mercantil	4115	$20¼	19⅜	20¼	+ ⅞
Met Stores	710	$19	19	19	+ ¼
Met Trust	z20	$19¼	19⅛	19⅛	
Microsyst	1071	$7½	7⅜	7½	+ ¼
Micrsys w	z30	270	270	270	
Milt Brick	614	490	490	490	
MLW Wor	200	$15	15	15	+ ¼
Mols A	13202	$25	24⅜	24¾	+ ¼
Molson B	1760	$24½	24¼	24½	+ ¾
Mon Life	25	$32½	32½	32½	— ½
Mnt Trst	100	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Moore	6580	$43¾	43½	43½	
Morse A	350	$15	15	15	
MTS Inter	4700	85	82	82	— 8
Murphy	2925	$17⅛	16¾	17⅛	+ ⅜
Nabrs Dlg	100	$14	14	14	+ ½
NaChrs I	250	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Nat Drug	100	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
N Nuring H	400	225	225	225	+ 5
Nat Sea	400	$8⅛	8	8	
Nat Trust	592	$33½	33½	33½	— ½
Neonex	2555	$5¾	5½	5¾	+ ¼
NB Tel	757	$14½	14⅛	14⅛	— ⅜
N Provid D	500	45	45	45	
Nfld LP	1500	$12	12	12	— ¼
Noranda	5072	$38¾	38½	38½	— ¼
Nordair L	1800	$6⅞	6¾	6⅞	+ ¼
Nor Ctl G	9460	$13	12¾	12⅞	— ⅛
Nor Ctl B p	250	$27⅜	26½	26½	— 1
Nor Ctl w	100	560	560	560	+10
NS Savngs	500	$18½	17¾	18½	+1½
Nowsco W	600	$8	7⅞	8	
NSI Mark		850	$9	95s	
NuWest D	300	$9⅜	9½	9½	— ⅛
Ocdentl Pt	z50	$12⅜	12⅜	12⅜	
Oceanus I	1150	200	190	200	+10
Oil Patch	300	330	325	330	+10
Okanagan	1030	$10⅜	10⅛	10½	— ⅛
Ontario Tr	100	$8¼	8¼	8¼	
Orlando R	2000	$8	7½	8	+ ¾
OSF Ind	1775	$5¼	5⅛	5¼	
Oshawa A	2395	$12⅛	12	12	+ ⅛
Overind 2 p	1000	390	390	390	+15
Pac Pete	675	$31½	31⅜	31½	— ¼
Pac West A	z30	$19½	19½	19½	
Pac WA A p	25	$43	43	43	+ 1
PanCan I	9500	300	295	295	— 5
Pembin A	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ¼
Penningtn	500	$13½	13½	13½	
PC Jwl A	3660	$16¼	16	16¼	+ ¼
PDept S	23725	$28	26⅛	27½	+2¾
Petrofina	925	$24⅞	24¾	24⅞	
Phillips Cb	1200	$11¼	11	11¼	+ ¼
Phillips P	500	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅜
Pitts Eng	1000	$18	17⅞	18	+ ⅛
Pow Corp	6310	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Pow Crp pr	350	$31½	31	31	— ¼
Pow C 5 pr	400	$11⅛	11½	11½	— ¼
Pre Cable	2300	$18	18	18	
Price Com	5069	$8¾	8⅜	8½	+ ⅛
Provigo	200	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Prov B Can	400	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Quinte C	200	280	280	280	— 5
Quinte A	1700	295	285	285	—10
Rank Org	225	$27⅜	27	27	+ ⅛
Rapid Gr A	350	$9½	9½	9½	+ ½
Realty C A	1600	$7⅛	7	7⅛	+ ¼
Realty C w	700	400	385	400	
Reed Oslr	5750	$11⅛	10¾	10¾	— ¼
Reichhold	3620	$18¾	17⅜	18¼	+1¼
Reich wt	1525	$11	975	10½	+125
Reitman	500	$27¼	27¼	27¼	+ ½
Reitman A	416	$27⅜	27¼	27⅜	+ ⅛
Revelstk	990	$16⅛	16	16	— ½
Revelstk p	325	$15¼	15¼	15¼	
Rileys D	400	210	205	205	— 5
Ripley Int	100	390	390	390	+15
R Little	75	$71¼	71	71¼	+ ¼
R Little A	100	$70	70	70	— 4
Rolland	900	425	425	425	+10
Rothman	425	$20⅛	20	20	
Rothmn w	2925	605	590	605	+15
Rothm 2p	5410	$22⅞	22½	22⅝	+ ¼
Royal Bnk	2429	$34¼	34⅛	34⅛	+ ⅛
Royal Trst	55	$40	40	40	+ ½
Russel A	2250	$15	14⅞	15	
Russl H p	325	$30	30	30	
StL Cem A	z5	$43	43	43	
StL Corp p	z10	$62	61	61	
St Maurice	1500	115	110	110	
Sayvette	300	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Schneid b p	545	$9⅜	9⅜	9⅜	
Scot Y	11680	$16	15⅜	16	+ ½
Scot Lasal	2300	$7½	7¼	7¼	— ¼
Scot Mis pr	150	$9¾	9¾	9¾	
Scot Paper	200	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅜
Scotts	360	$17⅜	17⅜	17⅜	
Seaway pr	1850	$6⅞	6⅞	6⅞	
Seco Cem	1000	$10½	10⅜	10½	
Secur Cap	2300	495	475	495	+20
Selkirk A	4600	$21½	21¼	21½	
Shaw LE A	z30	$6½	6½	6½	
Shaw Pipe	2800	$12⅜	12⅜	12½	+ ¼
Shell Inv p	1200	$43	42¾	43	
Shell Inv w	2620	$23	22⅞	23	+ ⅛
Shell A	8494	$43¼	43	43¼	+ ⅛
Shully's	100	$5⅜	5⅜	5⅜	
Sifton Pro	1000	$5⅜	5⅜	5⅜	
Silverwd A	100	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Simpsons	1695	$26½	26⅜	26⅜	
Simpson S	1489	$36¾	36¾	36¾	
Simpon S r	7314	40	38	40	+ 1
Sklar M	23634	$6	5⅜	5⅞	+ ⅛
Sklar W	6734	445	400	445	+20
Skyline H	1945	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
Slater Stl	350	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Slater B pr	200	$14	14	14	
Slat W Can	8800	$22½	20½	22⅜	+2⅜
Soby Stor	z25	$7	7	7	
Somville p	25	$39⅜	39⅜	39⅜	— ⅜
Southam	900	$22¼	22	22¼	+ ¾
Stafford	1700	395	385	390	+ 5
St Brodcst	600	$15	14¾	14¾	— ¼
St Paving	1125	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
St Can	14618	$33⅛	32¾	32⅞	+ ⅛
Steinbg A	5696	$26½	26	26	+ ½
Surpass C	500	135	135	135	—15
Tamblyn	100	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅞
Texaco	3147	$50	49½	50	+ ½
Texaco pr	z14	$62	62	62	
Texas Gu I	6110	$17⅜	17	17	
Thom Nes	625	$34	33⅞	34	+ ¾
Thom N pr	500	$49½	49½	49½	
Toromont	2400	190	180	190	+10
Tor Dm Bk	2674	$32¾	32½	32¾	+ ⅜
Tor Star B	1700	$45½	45⅛	45⅛	— ⅜
Traders A	2425	$16⅜	16⅛	16⅛	— ¼
Trader B p	200	$28⅞	28¾	28¾	
Trader 69 w	100	650	650	650	—15
Transair	200	340	340	340	+ 5
Trnsair w	500	130	130	130	
Tr C Glass	200	$8½	8¼	8½	+ ½
Tr Can PL	4125	$43⅜	42¾	43⅜	+ ⅞
Tr Can Pl p	74	$41¾	41¾	41¾	
Tr Can A pr	78	$79¼	79¼	79¼	+ ⅛
Tr Can C pr	3260	$54⅞	54	54½	+ ¼
Tr Can P w	140	$13½	13½	13½	— ¼
Transglob	200	140	140	140	
Tr-Mt	18965	$23⅜	22¾	23½	+ 1
Trimac	2515	$10¼	10	10¼	+ ⅜
Trizec Crp	541	$19	18¾	18⅞	— ⅛
Trizec w	100	58	58	58	+ 2
Un Carbid	1000	$17	16½	17	+ ½
Un Gas	4105	$14¼	14	14¼	+ ¼
UG

Avec l'application du bill 65

Les conseils de bien-être cherchent une seconde vocation

par Solange Chalvin

Parmi les organismes dont l'existence est précaire depuis l'adoption du Bill 65 se trouvent les conseils de bien-être du Québec, financés à 70% par le ministère des affaires sociales. Que deviendront-ils après le 1er juin?

C'est la question que se posent une cinquantaine de responsables de ces organismes, réunis en colloque d'orientation, à Lévis, jusqu'à dimanche prochain.

Le Conseil de bien-être du Québec qui regroupe sur une base provinciale tous les conseils de bien-être, conseils de développement social et fédérations d'oeuvres existe depuis 1964. L'implantation du Bill 65 transforme littéralement ses objectifs, son champ d'action et son financement. Le coordonnateur du colloque, M. Pierre Duguay, nous dit que le Conseil avait assumé jusqu'à maintenant un rôle de suppléance face à l'Etat, en facilitant la création de services médicaux et sociaux inexistants, en particulier dans le domaine de la santé mentale, des maisons de convalescents, personnes âgées ou encore de l'organisation des citoyens dans les zones défavorisées.

Au cours du colloque, les responsables devront s'interroger sur leur disparition à brève échéance ou sur la redéfinition de leur rôle. Certains conseils ont déjà été appelés par la commission de travail de M. Gérard Nepveu, pour travailler à la mise sur pied durant trois mois, des conseils régionaux de services de santé et services sociaux (CRSSS) prévus par le Bill 65.

Le rôle de suppléance face à l'Etat, dans le domaine de la santé, disparaît complètement, avoue M. Duguay; par contre, l'implantation des services sociaux sera beaucoup plus longue, et certains conseils de bien-être pourraient sans doute répondre pendant plusieurs mois, à des besoins locaux et régionaux. En fait, dans l'esprit de M. Duguay, les conseils – du moins certains sinon tous – devront s'engager dans une action non-gouvernementale d'innovation de critique et de pression face aux nouveaux organismes mis en place par le Bill 65.

En fait, le Conseil de bien-être ne pourrait-il pas devenir une sorte d'ombudsman dans le domaine social? Les différents organismes regroupés au sein du Conseil bénéficiaient d'un budget d'un million de dollars. Ce budget servira à partir du 1er juin, à financer l'implantation des Centres locaux de services communautaires (CLSC) a rappelé récemment le ministre Castonguay. A l'heure actuelle, le Conseil reçoit un budget de transition de trois mois pour l'aider à se redéfinir et se réorienter. Notons que le Conseil de bien-être du Québec regroupe une vingtaine d'orgarnismes régionaux, sans compter les agences privées de bien-être.

A l'ouverture du colloque, on a discuté de l'action gouvernementale dans le domaine social avec des représentants du ministère des affaires sociales; on a aussi abordé le même sujet avec des personnalités du monde syndical, coopératif, économique, social et journalistique.

On comprend mieux les problèmes des conseils de bien-être du Québec quand on se rappelle les objectifs énoncés par le ministre Castonguay dans la création des CRSSS.

En fait, ces conseils assumeront à peu près toutes les fonctions que remplissent présentement les conseils de bien-être. Un CRSSS, dit le Bill 65 a pour fonctions principales:

- de susciter la participation de la population à la définition de ses propres besoins en matière de services de santé et de services sociaux ainsi qu'à l'administration et au fonctionnement des établissements qui dispensent ses services;
- de recevoir et entendre les plaintes des personnes auxquelles un établissement situé dans la région pour lequel le CR est institué n'a pas fourni les services de sante et les services sociaux que la présente loi leur donne droit de recevoir, et de faire à l'établissement en cause et au ministre les recommandations qu'il juge appropriées à ce sujet;
- de conseiller et assister les établissements dans l'élaboration de leurs programmes de développement et de fonctionnement des services de santé et des services sociaux et d'assumer les fonctions que le ministre lui confie pour l'exécution de tels programmes;
- de promouvoir la mise en place de services communs à ces établissements, l'échange de services entre eux, l'élimination des dédoublements de services et une meilleure répartition des services dans la région.

Les autres articles ont trait aux relations des CRSSS avec le gouvernement. Dans une telle perspective, les conseils de bien-être se demandent quels sont les champs d'action qui demeurent vacants et doivent être assumés par les agences non-gouvernementales.

L'étonnant dénouement du procès J. Rose

Me Lemieux considère le désaccord du jury comme une grande victoire

par Guy Deshaies

Parmi les douze jurés qui avaient à juger Jacques Rose, accusé de l'enlèvement de Pierre Laporte, il s'en est trouvé qui voulaient le déclarer innocent.

Aussi, lorsque le président du jury a fait part à la cour, jeudi, à 17h30, après une journée complète de délibérations, que les jurés ne pouvaient se mettre d'accord sur la culpabilité ou l'innocence de l'accusé, ce verdict a été accueilli par des cris de joie de la part de l'avocat, des parents et des amis de Jacques Rose.

Pour Me Robert Lemieux, l'avocat de la défense, ce désaccord des jurés est considéré comme une grande victoire.

On ne saura jamais combien de jurés étaient en faveur de l'acquittement mais quelques uns d'entre eux ont souri généreusement et ont envoyé la main à Mme Rose, vêtue d'un long manteau tout rose, qui s'est précipitée dans le prétoire pour remercier les jurés tandis que les quelque 50 personnes présentes dans la salle d'audience, à l'édifice de la SQ, rue Parthenais, applaudissaient et sautaient de joie.

Me Lemieux a remercié aussi les jurés et particulièrement "ceux d'entre vous qui avez retenu notre théorie et qui ont cru à l'innocence de mon client".

Rappelons que les jurés, qui étaient tenus incommunicado depuis lundi, ignoraient l'emprisonnement des leaders syndicaux et les événements qui ont suivi.

Le juge Eugène Marqus s'est exclamé, pour sa part; "J'ai mon voyage!" lorsque Me Lemieux a tenté de faire immédiatement une requête en cautionnement pour son client.

Il a libéré les jurés et reporté la cause au 19 juin aux assises, où l'on fixera la date du nouveau procès que devra subir Jacques Rose pour l'enlèvement de Pierre Laporte. Rappelons que Rose est également accusé du meurtre de Pierre Laporte. Ce dernier a été enlevé en face de chez lui, le 10 octobre 70 et son cadavre devait être retrouvé le 17 octobre, à Saint-Hubert.

Mes Marcel Beauchemin et Claude Dugré, les deux procureurs du ministère public, ont à peine caché leur surprise à la suite du verdict de désaccord. Depuis le 15 mars dernier, date du choix du dernier juré, la Couronne a fait entendre une centaine de témoins et a produit plus de 175 pièces à convictions. Bernard Lortie, rappelons-le a été condamné à 20 années de bagne pour l'enlèvement de M. Laporte, tandis que Paul Rose a également été déclaré coupable de l'enlèvement et du meurtre. Francis Simard a été déclaré coupable du meurtre et doit subir un procès pour l'enlèvement.

La preuve offerte lors de ces divers procès a été sensiblement la même dans le cas de Jacques Rose, mais c'était la première fois qu'un des accusés de l'enlèvement ou du meurtre de l'ex-ministre du travail était défendu par un avocat.

Me Lemieux, incidemment, n'a jamais perdu un procès qu'il a plaidé devant les jurés. Hier, en rejoignant les spectateurs qui l'attendaient à l'arrière de la cour, il a crié: "Nous vaincrons!"

Il a ensuite déclaré aux journalistes qu'il déplorait "le cadre militaire dans lequel le gouvernement veut que se déroulent ces procès politiques. Il a dit que le fait de tenir des procès dans l'édifice de la police pouvait intimider les jurés et il a souhaité qu'enfin la nouvelle loi des jurés soit mise en application et que les procès se déroulent normalement dans les palais de justice.

Me Lemieux a été longuement et chaleureusement félicité par Mme Rose et par les partisans enthousiastes qui ont scandé: "Ce n'est qu'un début, continuons le combat." etc.

Le juge Marquis avant de libérer les jurés a dit à l'égard de l'accusé et des intéressés: "Cela prouve au moins que le système n'est pas si mauvais. "Une femme a rétorqué: "Le système est pourri ce sont les hommes qui ne sont pas si mauvais."

Après une longue adresse aux jurés, dans laquelle il avait résumé toute la preuve de la Couronne, le juge Marquis avait envoyé les jurés en délibération, à 17h, la veille.

Ils auraient délibéré jusqu'à minuit à l'hôtel, semble-t-il, et ils ont délibéré, hier, de 10h à 17h sans interruption.

Me Lemieux a déclaré qu'il allait demander un cautionnement le plus tôt possible pour la remise en liberté de Jacques Rose qui est détenu depuis 17 mois, toujours en détention préventive.

Me Lemieux s'était battu avec acharnement pour que le ministère public procède d'abord dans la cause de meurtre pour laquelle il prétend que la Couronne n'a pas de preuve. Avec le désaccord, maintenant, on ne sait ce que sera la tactique de la Couronne.

Me Lemieux a fait un plaidoyer d'une durée de huit heures pour tenter de convaincre les jurés que son client était innocent et que la longue et minutieuse preuve de la Couronne était, en réalité, ténue et douteuse.

Mais l'ensemble des preuves circonstancielles offertes par la Couronne accablait sérieusement l'accusé. Il n'est pas impossible que les jurés aient fait entrer quelques considérations politiques ou autres dans leurs délibérations. Un des jurés a demandé au président du tribunal si les jurés étaient toujours tenus par leur serment de tenir secrètes leurs délibérations et le juge Marquis a répété aux jurés qu'ils ne pouvaient pas divulguer la teneur de leurs discussions et faire part à quiconque des opinions de leurs collègues.

Ce juré et le président du jury se sont adressés au juge Marquis en empruntant l'expression de Me Lemieux, "monsieur le président", plutôt que celle de Me Beauchemin, "votre seigneurie".

De toute manière le procès de Jacques Rose pour l'enlèvement de Pierre Laporte devra être recommencé complètement. Dans tout ce brouhaha, hier, en cour, l'accusé n'a pas dit un mot et il est resté comme figé dans sa boîte aux accusés, menotté et encadré de deux gardiens. Il s'est simplement laissé tomber sur l'épaule de son avocat en souriant.

D'après la Couronne Jacques Rose était l'un des quatre individus qui ont enlevé Pierre Laporte, devant sa maison, à Saint-Lambert, le 10 octobre dernier, pour l'amener au 5630 rue Armstrong, à Saint-Hubert et le séquestrer contre son gré. Après la découverte du cadavre dans le coffre de l'auto qui aurait servi à l'enlèvement, la Couronne tente de retracer les quatre fuyards et produit leurs empreintes prélevées dans un appartement de la rue Queen Mary où Bernard Lortie est arrêté, en novembre 70. Enfin la Couronne relate l'arrestation de Jacques Rose, Paul Rose et Francis Simard dans une maison de Saint-Luc où une galerie souterraine sert de refuge aux fuyards.

D'après la défense rien n'empêche de croire que Jacques Rose a rejoint son frère, Paul, dans la fuite tout en n'ayant aucunement pris part à l'enlèvement.

Les douze jurés n'ont pu retenir l'une ou l'autre de ces prétentions.

Solidarité avec les travailleurs du Québec

BRUXELLES, (AFP) – La Fédération internationale des services publics et la Confédération syndicale mondiale des enseignants affiliée a la Confédération mondiale du travail (Bruxelles),

– se déclarent solidaire des luttes que mènent les travailleurs de la province du Québec,

– réclament libération immédiate de tous les syndicalistes emprisonnés et annulation de toutes les condamnations prononcées;

–saisissent le directeur général de l'O.I.T. (Organisation internationale du travail) pour violation des conventions 87 et 98 sur la liberté syndicale,

– engagent toutes leurs organisations à multiplier les interventions tant auprès du gouvernement fédéral canadien qu'auprès de leurs gouvernements nationaux.

18 intellectuels réclament la libération des 3 leaders

Dans un télégramme qu'ils on fait parvenir hier au premier ministre Robert Bourassa et aux ministres Jérôme Choquette et Jean-Paul L'Allier, une quinzaine d'intellectuels et syndicalistes québécois réclament la libération immédiate des présidents des trois centrales syndicales et l'amnistie des autres syndiqués condamnés.

Leur télégramme se lit ainsi: "Les citoyens du Québec sont outrés et profondément consternés à l'endroit de la malencontreuse décision d'incarcérer les dirigeants syndicaux Louis Laberge, Marcel Pepin et Yvon Charbonneau. Nous proposons que ces hommes responsables soient immédiatement remis en liberté et que des négociations soient entreprises sans délai afin d'en arriver à une entente qui soit juste et acceptable aux travailleurs impliqués. Nous demandons également l'amnistie des autres syndiqués condamnés. Dans ce contexte, nous exigeons instamment les modifications des changes du bill 19 qui constituent une négation des fondements mêmes du syndicalisme pour 200,000 travailleurs. Dans la poursuite d'une paix sociale, il est urgent que cette action soit concrétisée dans l'immédiat".

Ce télégramme est signé par:
Ted Preston, Fernand Dumont, R.P. Vincent Harvey, Jean Léonard, Laurette-Chrétien Sloan, Hélène Lewis, Marie-Nicole Gagnon, Gabriel Gagnon, Raymond Laliberté, Maurice Champagne, Laurier Lapierre, Gilles Boileau, Charles Taylor, Richard-Martin Sloan, Roland Morin, Léon Dion, Gérard Léonard, Louise Walker.

Débrayage de 450 postiers

La pause-café a été l'occasion d'un débrayage, hier matin, au bureau central des postes de Montréal, rue Peel. Au bureau de relationnistes du service des postes, on estime à 450 le nombre d'absences – les travailleurs des guichets et les commis ne retournant pas à leur poste après la pause-café.

Les Postes disent avoir eu l'assurance du syndicat des postiers que tout rentrerait dans l'ordre aujourd'hui. Personne ne touchera un salaire pour un travail qui n'a pas été fait, fait-on savoir aux Postes.

Aux bureaux du syndicat des postiers, l'un des dirigeants de syndicat, qui ne représente pas toutefois les facteurs, estimait à 1,000 le nombre de ceux qui ont débrayé spontanément au bureau de poste central, en guise de protestation contre l'incarcération des trois leaders syndicaux québécois: Pepin, Charbonneau et Laberge. Aucun rapport n'était disponible sur les bureaux de poste satellites.

COLLÈGE DE ROSEMONT
CEGEP
SESSION D'ÉTÉ
1972

Le CEGEP DE ROSEMONT offre cet été trois sessions intensives :

2 sessions LE JOUR : Du 27 juin AU 18 juillet. Du 19 juillet AU 8 août.
1 session LE SOIR : Du 27 juin AU 8 août.

COURS OFFERTS	JOUR	SOIR
BIOLOGIE	301-317-401-921-931	301-317-921
CHIMIE	111-101-201-202	111-201
ÉCONOMIQUE	921	920
FRANÇAIS	202-302-321-502	102-122-302-321
HISTOIRE	951-972	
INFORMATIQUE	201-900	900
MATHÉMATIQUES	111-101-103-105-203-307	111-101-103
PHILOSOPHIE	101-201-401	101-201
PHYSIQUE	111-101-201-202-301-302	301
PSYCHOLOGIE	101-211-901-903	900-911
SCIENCES POLITIQUES	940	
SOCIOLOGIE	962	
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	115-201	101-107-116
TECHNIQUES DE LABORATOIRE MÉDICAL	101-331	

DATE D'INSCRIPTION
Du 29 MAI au 16 JUIN

TOUS LES NOUVEAUX DOSSIERS DOIVENT ÊTRE ENTRÉS POUR LE : 9 JUIN 1972.

Pour de plus amples renseignements :

ÉDUCATION PERMANENTE
Collège de Rosemont
6400, 16ième Avenue
Montréal (408e)
Tél. : 376-1620 poste 246

YMCA

BILINGUISME FONCTIONNEL

Je veux parler anglais
Méthode audio-lingual avec supports visuels
Session intensive d'été
28 juin au 9 août
126 heures – $185.00

Lundi, mardi, mercredi, jeudi,
de 8:45 a.m. à 14:00 p.m.
Niveaux débutant, intermédiaire, avancé

Tests de classement le jeudi,
de 17:00 à 19:00 p.m.
à partir du 25 mai

Les étudiants de l'extérieur de Montréal peuvent louer une chambre à notre résidence.

Renseignements: (514) 849-5331, poste 723
(frais virés)

YMCA de Montréal, Succursale Centreville,
1441 Drummond, Montréal 107, Québec
(METRO PEEL)

341 UNIVERSITAIRES
(PROFESSEURS ET CHERCHEURS)
DÉNONCENT LA POLITIQUE DU POUVOIR ENVERS LE MOUVEMENT SYNDICAL QUÉBÉCOIS

"Nous, soussignés, indignés par la condamnation qui frappe les présidents des trois centrales syndicales, dénonçons dans cette mesure le point culminant d'une série d'actes répressifs posés par le pouvoir et qui, en particulier depuis la loi 19 et la condamnation de nombreux militants syndicaux, visent à casser le mouvement syndical québécois et portent gravement atteinte aux principes reconnus de la démocratie".

Liste des noms

Guy Rocher
Kimon Valaskakis
Robert M. Browne
William Kinsley
Gilles Guérin
Viateur Larouche
Jean-Maurice Granger
Roger Lapointe
Serge Carreau
Robert Vandycke
Louis Maheu
Ruth Ann Pitts
Serge Carlos
Suzanne Henry
Bernard Charles
Arnaud Sales
Gilles Maheu
Yves Lepage
Pierre Brunelle
J.M. Picard
Frédéric Lesemann
Roland Lecomte
Lionel Groulx
Claude Lagadec
Jacques Nepveu
Lucie Brault
H. Taylor Buckner
Christine Garside
John Jackson
Stephen Sheinberg
Frank Shalk
Madeleine G. Mahoney
S. Fournelle
Jean-Claude Beauchamp
George Mathews
Luc Laberge
Danielle Bédard
Jean-François Léonard
Marcel Gaudreau
Pierre Pichette
Hughes Ouellette
John H. Thompson
Sidney Ingerman
Philip Ehrenshafft
Raymond Bernier
Lucien Robitaille
Antoine Baby
Yvon Gélinas
Jean D. Bélanger
André Lux
Jean Trudel
Pauline Baril
Jean-Claude Filteau
Gaston Faucher
Robert Bédard
Madeleine Thibault
Jacques Deguise
Pierre Joubert
Henri Brun
Muriel Garon-Audy
Roch Meynard
Denis Dumas
Roland Chagnon
Jean-Marc Piotte
Rolland Weber
F.P. Gagnon
Dorval Brunelle

Bertrand Rioux
Robert Lacroix
Anne-Marie Lauterburg
Donald E. Billian
Johannes Martin-Godbout
Léo Roback
Réjeanne Charles
Mireille Mathieu-Granger
Hélène Warshaw
Gabriel Gagnon
Marcel Rioux
Émile Gosselin
Pierre Dandurand
Jocelyne Bernier
Jacques Léveillé
Léopold Leblanc
Jean-Claude Cadieux
H-F Gautrin
Y. Chung
Normand Grégoire
Joseph Chung
Claude Brodeur
Jean Martucci
Charles Prévost
Michel Prouix
Hubert Manseau
Victor Byers
Michel Euvrard
Kurt Jonassohn
G. David Sheps
Francine Chartrand-McKenzie
Maurice Poteet
Marcel Saint-Pierre
Marcel Samson
Lorraine Séguin
Andrée Lehmann
Léandre Bergeron
Normand Lefebvre
Jacques Godbout
Micheline Douville
N.S. Noumoff
Carman Miller
Emmanuel Wallerstein
Claude Parizeau
Jacques Rivet
Herman Giguère
Jean Hénaire
Claude Morency
Guy Godin
Claude Beauchamps
Jean K. Samson
Benoit Yaccarini
Pierre Gaudet
Yvon Sirois
Yvon Pépin
Line Ross
Jacques Deguise
Denis Saint-Pierre
A. Simard
Marcel St-Pierre
Christian Pelchat
Nicole Laurin-Frenette
Marcel Rasie
André Paradis
Franco Agnese
F.B. Ryerson
Yves Lacroix

Claude Lévesque
Robert Lévesque
Patrick J. Mahony
Claude Rondeau
Jean-Réal Cardin
Jean-Paul Gagnon
Claude Morin
Michel Pagé
Jean Landry
Vito Ahtik
Michel Brûlé
Jean-Guy Vaillancourt
Michel Coron
Robert Boily
Guy Bourassa
Martine Léonard
Jacqueline C. Massé
J.R. Derome
Maurice D'Aoust
François-Albert Angers
Jeanine Lesemann
Gilles Rondeau
Jean-Pierre Audet
Roger Morazain
Jean-Pierre Toupin
Pierre Bonin
Norman Cook
Donald Ginter
A. Norman Klein
Anthony Synott
Paul Danvoye
Collette Lépine
André Vanasse
Johanne McDuff
Léo Cardinal
Julie Archambault-Nepveu
Allan Adamson
Yves Godbout
Antoine Pouliot
L.P. Gagnon
Pauline Vaillancourt
Ella Laffey
Lawrence Felt
Michel Pelletier
Gérard Laurence
Huguette Dussault
Wilfrid Bilodeau
Martin Prével
Yvan Labelle
Denis Blondin
André Dufour
Yves Gagnon
Jean-Paul Voyer
Marcel Robert
Armelle Spain-Hébert
Fernand Dumont
Alf Schwarz
Paul Charest
René Auclair
Suzanne Fournelle
Guy Boulet
Pierre Drouilly
Andrée Beaulieu-Green
Bernard Carnois
Celine St-Pierre
Mario Dumais

J.G. Loranger
Lise Salvas-Bronsard
Jay Bochner
Bernard Brody
Claude D'Aoust
Pierre Hamel
Claude Charbonneau
Annie Méar
Danièle Routaboule
Robert Sévigny
Jacques Dofny
Christiane Quérido
Michel Carbonneau
Pierre Pinsonneault
Guy Bouthillier
Jean Cléo Godin
Hélène David
Édouard Pagé
John Slater
René Cusson
J. Panet-Raymond
Pierre Racine
Guy Bourgeault
Léa Brakier-Gingras
Louise Lessard
Gilles Bibeau
Charles Davies
Hubert Guindon
F.H. Krantz
John Laffey
Henri Pépin
Amy H. Gateff
Alain Piette
Pierre Lamonde
Michel Legault
Lucie Girard
Richard D. McDonald
Monique Ouellette
Pierre-Yves Soucy
Gérald Fortin
Myerow Echenberg
Dan R. Aronson
Marlene Dickson
Jean Sylvestre
Marcel Baril
Gilles Noiseux
Roland Ouellet
Valérien Harvey
Pierre Saint-Arnaud
Francine Royer
M. Tamcelin
Roger de la Garde
Yves Poisson
Christian Laville
Raynald Nadeau
Marc-André Lessard
Jacques Lemieux
Yvan Breton
Martin Poulin
Ruth Parker
Micheline Calvé
François Rousseau
Michel Senay
Jean-Marc Samson
Richard DesRosiers
Alfred Dubuc

Camille Bronsard
Hughes Hood
Dena Goldberg
Marcel Bellemarre
Jean Marie Rainville
Pierre Rouleau
George W. Baylor
Jean-Jacques Lipp
Roger Camous
Mohamed Sfia
Luc Martin
Jean Harvey
Adèle Chéné-Williams
Alain Dudoit
Richard Brunelle
Albert Le Grand
Gabriel Gingras
Roch Carbonneau
Thierry Hughet
Jean Besner
Dianne Bernier
André Billette
Julien Harvey
Jacques L'Écuyer
Robert Lafrance
Claude Bernard
John Drysdale
Nicolas Herscovitz
David M. Miller
Robert Keaton
Raymonde Ravix
Yves Fontaine
Madeleine Greffard
Mario Polèse
Normand Guévrement
Yvon Martineau
Jean Jolicoeur
Francine Dansereau
Marie-Nicole Hébert
Francine Ouellette
Laurier Lapierre
Olga Favreau
Prue Rains
Lucille Beaudry
Jacques Rhéaume
Denis Therrien
Gilles Roy
Gérard Pelletier
Paul R. Bélanger
Lise Barrette
Gérald Doré
Louis O'Neil
Pierre Thibault
Richard Girard
Thérèse Laferrière
André Kusminski
André Lepage
Nicole Duplé
Pierre W. Bélanger
Ruth Parker
Jean-Marie Deporcq
Jean-Paul Bernard
Gilles Bourque
Pierre Grenier
Angèle Beaudry
Anne Gagnon

de l'Université de Montréal, Université Laval, Université du Québec, Université McGill, Université Sir George Williams, H.E.C. Centre de Recherche Urbaines et Régionales (INRS), Centre de Recherches Energétiques (INRS), Centre de Recherches en Politique Sociale, Centre de Recherches en Développement Economique (U. de M.)

De nombreux collègues n'ont pu être rejonts dans les délais très brefs imposés par les événements. Ils peuvent manifester leur appui à la pétition en adressant leur envoi à : Bureau 5100, Édifice des Sciences sociales, Université de Montréal, Case Postale 6128, Montréal 101, Qué.

Cet espace a été réservé et payé par les signataires.

LE DEVOIR Montréal, samedi 13 mai 1972 Cahier ARTS et LETTRES

Autour de Mahler, Woodstock, Penderecki et l'électronique

Il était une fois Michel Longtin ...à New York

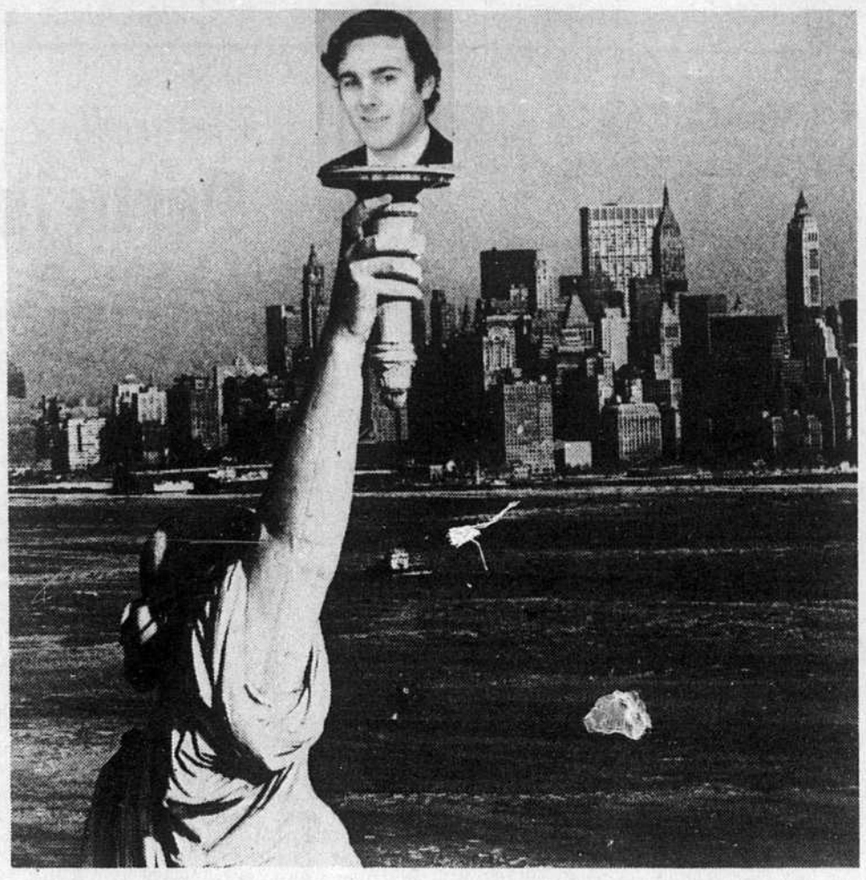

Une entrevue de JACQUES THÉRIAULT

En 1964, le compositeur montréalais André Prévost donnait des cours d'initiation à la musique au Collège des Eudistes. Michel Longtin figurait parmi ses élèves: il avait dix-huit ans et il ne songeait pas à devenir compositeur.

"On n'écoutait pas Xenakis, dit-il" mais j'avais tout de même été fasciné par une audition de l'Apprenti sorcier de Dukas. Je n'avais rien entendu auparavant qui dépeigne aussi bien le réel, qui soit aussi beau et aussi enjoué. Un peu plus tard, j'ai vu le dessin animé que Walt Disney a réalisé à partir de l'Apprenti sorcier: il a confirmé ma première impression. A cette époque, j'écoutais surtout le quatuor de Dave Brubeck et les chansons de Gilbert Bécaud."

Six ans plus tard, Michel Longtin s'aperçoit qu'il est en voie de devenir l'un des plus heureux des hommes. Non pas tellement parce que ses oeuvres commencent à être jouées, mais parce qu'il arrive à exprimer naturellement sa vie quotidienne en musique. Sans se soucier de savoir s'il devance ou non la mode, en restant lui-même et en ne faisant que ce qu'il aime. Mais il aime beaucoup....

Tout récemment, les Montréalais avaient l'occasion d'entendre "La mort du Pierrot", dans le cadre de trois jours de musique électroacoustique présentés à la Galerie III, dans le Vieux Montréal. Deux semaines plus tard, il se classait au Concours BMI (Broadcast Music Inc.) de New York avec une oeuvre pour orchestre, choeur et bande magnétique intitulée "Il était une fois..."

"Le fait d'avoir remporté un prix à ce concours représente une chose précieuse, dit Michel Longtin. Pas pour la somme d'argent qui y est rattachée, ni pour la gloire, mais parce que cette oeuvre est, en quelque sorte, mon bébé... Je suis surtout satisfait de constater que mon travail de compositeur a été apprécié, d'autant plus que l'oeuvre en question constitue le plus grand reflet de ce que je suis vraiment."

Insinuant et développant une idée de déchirement et de séparation, "Il était une fois..." fait appel au concours de cent dix-neuf instrumentistes, dont dix percusionnistes et soixante choristes. Avec des variations de battements de coeur enregistrés sur bande magnétique en surimpression. Comme si son auteur avait voulu que cette musique des machines soit à l'image d'un organisme vivant, avec sa pulsation sous-jacente et son souffle caractéristique. Ce que, peut-être, le jury de ce concours (il est ouvert chaque année aux compositeurs nord-américains de 25 ans et moins) a reconnu comme étant les premiers vagissements de la maturité et de la personnalité de Michel Longtin.

Un orchestre "wild"

Comme je le notais en tête de cet article, Michel Longtin ne se destinait pas à une carrière musicale. Durant deux étés, en 1963 et en 1964, il avait suivi des cours d'art dramatique et obtenu un premier prix de pantomime à l'Ecole des Beaux-Arts de Banff, en Alberta. En 1968, avant d'entreprendre des cours d'analyse, de composition et de théorie musicale en compagnie d'André Prévost, il a aussi fréquenté l'Université McGill où il s'initia à la mise en scène. Cependant, notre apprenti musicien n'allait pas en rester à Dukas.

"Un peu plus tard, j'ai écouté des oeuvres orchestrales de Berlioz. J'ai commencé à chercher quelque chose de semblable. J'ai connu Brahms, Schumann et Mahler. Je recherchais de nouvelles sonorités. Tout est arrivé ensemble. Et Mahler me fascinait..."

"Puis, un jour, j'ai écouté Edgard Varèse. Je me suis rendu compte qu'il répondait à ma conception d'un orchestre 'wild'. J'ai également été impressionné par l'audition de son Ionisation pour treize musiciens qui jouent trente-sept instruments à percussion. Depuis un certain temps déjà, j'entendais battre des timbales lorsque j'écoutais de la musique: avec cette oeuvre, j'étais en terrain connu."

Mort et séparation

Depuis lors, Michel Longtin a signé neuf oeuvres, écrites entre 1969 et mars 1972: "Latitude 60 Nord" pour orchestre, "Quatuor à cordes no. 1", "Pays de neige" pour choeur, "Trois compositions" pour ruban magnétique, "Il était une fois..." pour orchestre, choeur et ruban magnétique; une oeuvre pour ensemble de chambre et ruban magnétique, ainsi que trois pièces de musique électroacoustique intitulées "Le point de non-retour", "La mort du Pierrot" et "La montagne en deuil".

Selon son aveu, ces pages expriment la mort et l'idée de la séparation qui constituent des hantises.

"Ca me fait peur, dit-il. A son époque, Mahler a exprimé les mêmes angoisses dans sa musique, et c'est peut-être pourquoi je me sens encore près de lui aujourd'hui".

Un romantique? Ou plutôt, un post-romantique ? Michel Longtin ne s'en cache pas. Il vous dirait: "Et pourquoi pas?" Il pense, au contraire, que toutes les bonnes musiques sont dignes d'intérêt: celle des groupes rock et des auteurs de bandes sonores de film comme celle des classiques et des modernes.

"L'important, ajoute Michel Longtin, c'est d'avoir quelque chose de neuf à dire et de bien le dire, en exprimant sa personnalité de façon à ce que le public puisse reconnaître un style caractéristique (. . .) J'écoute de la musique pop, j'aime beaucoup les Beatles et je reconnais l'importance de ce groupe. Je vais souvent au cinéma pour entendre telle ou telle bande sonore"

De Leone à Woodstock

Expliquant l'attrait qu'exerce le cinéma sur lui – de Sergio Leone à "Woodstock" –, l'auteur de "Il était une fois..." insiste sur la nécessité de s'ouvrir au monde qui nous entoure et d'exprimer en musique, non pas des résultats de théories purement mathématiques, mais bien plutôt des expériences vécues par son créateur.

"Je ne voudrais pas, précise-t-il, devenir professeur de musique. Je préférerais réaliser des bandes sonores de films; il me semble que j'aurais beaucoup plus l'impression de vivre en musique, de travailler dans une atmosphère plus stimulante".

Etudiant actuellement la composition avec André Prévost à la Faculté de musique de l'université de Montréal et suivant des cours de musique électroacoustique à McGill, Michel Longtin parle aussi d'un opéra qu'il voulait écrire, d'après une nouvelle de Michael Crichton parue dans Playboy ("Andromeda Strain").

et de son auteur de prédilection actuel, le Polonais Krysztof Penderecki.

"A mon avis, il possède une maîtrise de l'orchestre extraordinaire; il constitue une sorte de pont entre l'ancien et le moderne. Tout comme le Hongrois Gyorgy Ligeti d'ailleurs, sa musique est très personnelle (. . .) J'écoute aussi Xénakis, Berio et Stockhausen, mais ils correspondent un peu moins à ma personnalité de romantique"

L'électro acoustique

Ce qui n'empêche pas ce "romantique" de s'intéresser au plus haut point à la musique électroacoustique.

"Dans ma vie, à l'heure actuelle, la musique électroacoustique représente la chose la plus importante, parce que je suis le seul responsable de ce qui va sortir de la bande magnétique".

"J'ai découvert cette musique l'an dernier, lorsque le Torontois Murray Schafer est venu présenter une conférence à la Faculté de Musique. J'y est entendu "Musique pour le matin du monde" et je me suis dit: "Faire des sons avec des instruments pareils, ça se peut pas". Il fallait absolument que je sache ce que c'était".

Et il ajoute: "Ce qui me fait le plus peur, c'est d'être un jour privé d'un studio de musique électronique. Imaginez un journaliste sans dactylo! Ma situation serait à peu près la même. . ."

Pour l'instant, Michel Longtin songe à un deuxième quatuor à cordes avec bande magnétique. Mardi prochain, il sera à New York pour recevoir le prix qui sanctionne en lui un compositeur déjà très original. A l'occasion de ce voyage, il compte rencontrer John Barry, l'auteur de la musique des films "Midnight Cowboy", "Lion in Winter" et James Bond – question d'en savoir plus long sur son métier et d'oublier, sans doute, la terreur que lui inspire cette grande ville nord-américaine.

Une seule ombre au tableau: le Concours BMI ne prévoit pas l'exécution des oeuvres pour grand orchestre. Il faudra lui rendre justice chez nous. . .

ÉCHOS DE CANNES

La Bernadette de Carle et la critique française

– La critique française a été, en général, très favorable au film de Gilles Carle, "La vraie nature de Bernadette", présenté au Festival de Cannes.

"Loin d'être bien-pensant, sulpicien ou provocant, écrit Henry Chapier, dans Combat, Gilles Carle démystifie les unes après les autres nos hérésies contemporaines, à savoir la religion du progrès, celle de la consommation, celle de l'amour limité à l'usufruit d'une propriété sur l'autre. Lorsqu'on a vu le film de Gilles Carle, toutes les contestations ne sont plus que de pitoyables exercices de style. Admirable par la composition de ses plans et par ses cadrages, ce film est un chef-d'oeuvre accompli", dit-il.

"Gilles Carle confirme ses dons de moraliste, anodin mais plaisant, qu'il manifestait déjà dans "Le viol d'une jeune fille douce" ou "Les mâles", écrit Guy Teisseire, dans l'Aurore. En marge de cette histoire d'un comique très personnel, Gilles Carle égratigne gentiment les institutions. Sans avoir une très grande portee, son oeuvre dégage néanmoins beaucoup de fraîcheur et les comédiens, Micheline Lanctot et Donald Pilon sont d'une spontanéité désarmante".

"Entrée très remarquée du cinéma canadien dans la compétition avec Bernadette, écrit André Lafargue, dans le Parisien libéré. Oeuvre soutenue et riche que son réalisateur qualifie de western religieux. Il y a d'excellentes choses dans ce film, à commencer par le franc-parler du Québec. Mais, malheureusement, pas mal de complaisances. J'ajoute que la morale de l'histoire me heurte profondément, dans laquelle il me semble percevoir une apologie de la violence", poursuit Lafargue.

"Le cinéma canadien n'a pas fini de nous étonner par la découverte que nous faisons à chaque film d'un pays que nous connaissons bien mal et dont les habitants ont un comportement qui nous paraît souvent aussi étrange que l'accent", écrit Robert Chazal, dans France-Soir.

"Le film est traité avec un humour assez lourd mais pourtant efficace. L'audace est constante et même la surenchère dans la trivialité et le cynisme bon enfant. Mais c'est un film que l'on n'a pas envie de lâcher en chemin. Pas une oeuvre à sa place dans la compétition, sans doute, mais qui présente pourtant un intérêt certain dans une confrontation internationale. C'est déjà beaucoup".

Seul Louis Chauvet, dans le Figaro, donne un jugement plus sévère: "Le film venu du Canada s'intitule "La vraie nature de Bernadette". Nature au sujet de laquelle le cinéaste lui-même, Gilles Carle, semble fort hésitant. Oeuvre vaine, les poncifs à la mode s'y bousculent sans mener à rien", conclut-il.

Hommage à Kazan

La Cinémathèque du Palais de Chaillot, à Paris, rend actuellement hommage au réalisateur américain Elia Kazan, dont on vient de présenter "Les visiteurs" au Festival de Cannes. Elia Kazan se rendra personnellement à la cinémathèque pour présenter plusieurs de ses films. Parmi ses titres les plus célèbres, citons "Un tramway nommé désir", "Viva Zapata", "Sur les quais", "A l'est d'Aden", "Un homme dans la foule" et "America, America".

Hommage à Groucho Marx

Un hommage sera rendu au grand comique américcain Groucho Marx, demain au 25ème Festival de Cannes. "Une nuit à l'opéra" sera, à cette occasion projetée et Groucho Marx en sera, à cette occasion, projetée et Groucho Marx sera fait commandeur des arts et lettres. Il sera accueilli à sa descente d'avion, à Nice, par Les Charlots.

Présence de Gregory Peck

L'acteur américain Gregory Peck sera à Cannes, lundi, pour présenter un des films qu'il a produit: "Le procès des neuf de Catonsville", qui relate l'aventure de catholiques contestataires américains brûlant les livrets militaires de recrues pour le Vietnam.

Suite à la page 19

Le premier long-métrage de Pierre Duceppe

Un ex-haut-commissaire portera Jasmin et Julien à l'écran

par ROBERT GUY SCULLY

Et puis il y eut la grève des techniciens à Radio-Canada. Selon Pierre Duceppe, c'est cet événement inattendu qui lui a permis de mettre sa main au collet de Claude Jasmin, pour que celui-ci couche (sur papier) le scénario du roman "Pleure pas Germaine". Le Jasmin en question est un animal omnivore, qui habite de préférence la paroisse Sainte-Cécile, qui rôdera parfois, pour se nourrir, en compagnie des Radio-Canadiens, tout en se distinguant de cette espèce par sa chevelure plus courte. Cet animal donne l'impression d'être très occupé, et ne se laissera pas facilement mettre en cage. Pierre Duceppe est allé à la chasse, armé de son amitié pour Jasmin, de son désir de tourner bientôt un premier long-métrage, de son admiration pour le roman des Bédard. En mars 72, le scénario était prêt, en avril on connaissait déjà le nom des deux comédiens principaux, et en mai, on a déjà réuni la moitié du budget qui doit venir de sources privées: $150,000. L'autre moitié du tiers de million devrait être fourni par la Société de développement. Cette collaboration Jasmin-Duceppe, d'après le double curriculum vitae qui précède le scénario, est la troisième; en 1966, ils collaboraient à la conception et la réalisation de la série "Age tendre"; l'année suivante, ils écrivaient ensemble une pièce montée à Sir George, intitulée "La Tortue".

L'amitié qui sous-tend cette activité résulte sans doute d'une parenté profonde entre les caractères des deux créateurs, celui qui conçoit et celui qui réalise. A l'instar de Jasmin (et, dans une certaine mesure, à l'instar de son frère Jean), Pierre Duceppe appartient à l'espèce omnivore. Il a "goûté" à plusieurs métiers: réalisateur d'émissions-jeunesse pendant treize ans à Radio-Canada, il quitte la société d'Etat en 1968, et se voit recruté par Daniel Johnson, pour occuper le poste de Haut-commissaire à la Jeunesse et aux loisirs. Il servira un an sous l'administration libérale, puis suivra le ministre L'Allier aux Communications, chargé du dossier de Radio-Québec. On se souviendra que les politiques du ministre concernant le Haut-commissariat, et les loisirs en général, n'ont pas été agréées par le cabinet. Elles se fondaient sur un rapport rédigé par M. Duceppe, qui l'a d'ailleurs publié à l'époque dans ce journal. Il fallait peu de chose pour le convaincre de retourner à un domaine "où le jeu est peut-être plus honnête", celui de la télévision et du cinéma, déterminé à gagner sa vie comme pigiste, à ne plus dépendre de Radio-Canada, à se débarrasser d'une "image télévision" en faisant des longs-métrages.

Son bilan de courts et de moyens-métrages est pourtant considérable: producteur des "premières oeuvres" à l'Office, auteur d'une fantaisie sur la technologie (22 minutes) dont les vedettes furent Louisette Dussault et Gilles Renaud, membre de l'équipe de cinéastes qui a travaillé à la série "Droit de regard" (une douzaine de ministères fédéraux ayant commandé des films à l'Office), réalisateur de documentaires sur la gymnastique, le hockey, les menstruations, l'adolescence, et quoi encore! Mais à cause de certaines initiatives heureuses dans le domaine de la télévision, de la "Boîte à surprises" à "Caméra-moto" en passant par le folklore, les variétés... et la pédagogie des mathématiques modernes, Pierre Duceppe reste identifié comme un "gars du petit écran".

Naguère "divisé" sur la question du roman et du film, le décorateur Claude Jasmin aura cette fois la chance de "réunir" deux éléments de ses vies privée et publique: sa longue amitié avec Pierre Duceppe, et son roman de 1965, "Pleure pas Germaine". Le Jasmin schizophrène que nous montrons ici n'est donc qu'une illusion d'optique.

Pour certains cinéastes (et non des moindres) le passage de la télé au septième art implique plus qu'un changement de moyens; on me cite Sydney Lummett, Ken Russell, pour dire que ce passage est souvent catastrophique. Ils s'y connaissent plus que moi, mais je n'arrive pas à m'en convaincre. Que donnerait, par exemple, le travail d'un Paul Blouin, qui possède un répertoire d'oeuvres, d'auteurs et de comédiens bien à lui, qui a donné à ses réalisations une ligne directrice, qui est en fait le premier à avoir exprimé dans ses oeuvres le concept de la "Presqu'Amérique québécoise" (parce qu'il est en fait le premier Presqu'Américain), que donnerait ce travail au grand écran? J'ai peine à croire que ces films seraient moins qu'excellents. Pour sa part, Pierre Duceppe souligne que les talents qu'on exige du cinéaste sont développés au cours d'une carrière télévision: direction de comédiens, jeu des caméras, etc.

Evidemment, la question est plus complexe, il faudra attendre les résultats. Notre interlocuteur a confiance en ses propres moyens, en son scénariste, en son producteur, en ses comédiens. Pour jouer Gilles Bédard, rôle principal, il a retenu les services de Jean Duceppe. Le personnage et le comédien ont le même âge, ils sont de la même génération et du même milieu. On ne pouvait pas souhaiter mieux. Le triomphe du "Commis-voyageur" à Québec démontre bien que Jean Duceppe donne son meilleur justement dans ce genre de rôles. Ces dernières années, la "peinture à tout prix" d'une fraction de la jeunesse, et de plusieurs classes marginales de la société occidentale, ont pris le pas sur tous les autres sujets dramatiques et cinématographiques. Le sens de cela est sûrement profond; clamer pour des intrigues où figure M. Tout-le-monde, c'est peut-être clamer pour des films "de la marorité silencieuse", en misant sur le même principe que les politiciens. Mais pourtant, il suffit d'un metteur en scène (Elia Kazan avec son "Arrangement") ou d'un comédien comme Duceppe pour que les publics se laissent émouvoir de nouveau par l'homme de 50 ans.

Pauline Julien, si elle accepte, jouera le rôle-titre. La compagnie IMMEDIA, qui aurait voulu (pas d'argent) tourner un film de fiction anglophone sur les événements d'octobre, qui a en main un scénario de Gabrielle Roy, qui se propose de tourner également les "Deux solitudes" de Hugh MacLennan, produira cette compagnie formée par le duo de "Seven Days" (Laurier Lapierre, Patrick Watson), a offert à Pierre Duceppe de devenir actionnaire. A examiner cette liste de projets, on conclut que, de deux choses l'une: IMMEDIA veut faire le pont entre l'Amérique et le Québec, ce qui serait louable, ou alors elle veut rééditer le coup du bilinguisme superficiel, qui nous a été fait si souvent. Les deux buts se rapprochent curieusement parfois, il suffit d'un peu d'honnêteté ou d'un peu d'opportunisme pour les distinguer. Même l'émission "Seven Days" a eu l'air d'hésiter de temps à autre! Chose certaine en tout cas, M. Watson, qui réussit en ce moment à produire pour la télévision new-yorkaise une excellente émission sur... New York, secondé par Lapierre, serait en mesure de faire ce pont. Là aussi, il faudra attendre voir.

Dans le projet "Germaine", cette nouvelle compagnie n'est pas seule. Le réalisateur a voulu s'adjoindre un producteur exécutif qui dirige déjà une autre maison, M. Claude Héroux, proche parent de vous-devinez-qui. "A chacun sa job, nous précise-t-il, Claude est un administrateur de haute qualité, son association fructueuse avec son frère l'a prouvé.

J'ai été moi-même producteur et je sais ce que c'est. Mais cette fois, je veux que quelqu'un d'autre s'en occupe; ma tâche sera de voir au plateau. J'aurai un plateau discipliné, chose que nous connaissons à la télévision ici, mais pas tellement au cinéma. J'espère que mon film s'en ressentira." Sur son producteur, M. Duceppe aura une avant-dernière remarque: "Je n'oublie pas que les Héroux sont les premiers à avoir sensibilisé le gérant de banque à notre industrie, dans un pays où l'Etat s'occupe vraiment trop de la production, où nous avons du mal à construire une industrie privée". Puis, c'est le scénariste qui aura droit à la dernière phrase: "Claude a travaillé sérieusement; quelle chance, cette grève des techniciens!".

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

lettres

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX – FANTASTIQUES – CLASSIQUES – SUSPENSE

Sur ceux qui ont pris parti...

par ROBERT GUY SCULLY

"Parti-pris fut une belle saison... La revue éclata sans crier gare comme un été de Gaspésie, province où il n'y a pas de printemps".

Jacques Ferron

Le texte de Jacques Ferron, un des seize qui composent ce numéro spécial de la Barre du Jour su Parti-Pris, est sans doute le plus beau; le seul à conjuguer jusqu'au bout émotion et sagesse, nostalgie et analyse politique. Il fera avaler un peu de sociologie essentielle à ceux qui ne cherchent que le beau style, et il élargira les perspectives historiques de ceux qui refusent le psychologie en parlant politique. Mais il fallait s'attendre à ça: le vrai métier du docteur, c'est l'écriture. Ce qui m'étonne plus, c'est la qualité commune à plusieurs autres articles, comme si les auteurs avaient senti simultanément en recevant l'appel (téléphonique) de la BDJ, que ce numéro serait important, que le sujet était important, qu'il leur fallait donner de leur mieux.

Pour le témoignage-total, je retiens le texte de Pierre Maheu; pour la sensibilité, André Major; pour l'enthousiasme, Claude Jasmin; pour l'analyse sociale comme telle, Gabriel Gagnon; pour la synthèse, Denys Arcand. Philippe Bernard pose clairement la question importante du caractère "culturel" de PP versus son caractère "politique", Il prend position pour la culture, en minimisant l'apport politique. Si c'était vrai, la revue existerait peut-être encore aujourd'hui, puisque les questions culturelles ne sont pas encore vidées. Par contre, Denys Arcand explique bien que la revue est morte parce que les questions politiques théoriques étaient parfaitement exposées, que la problématique de Parti-Pris ne pouvait pas evoluer sans que la situation évolue, que cette problématique est encore utilisée par les Québécois d'aujourd'hui, que les Partipristes se dirigeaient naturellement vers l'action ou la disparition.

Tel sont-ils en 1972: "disparus" comme ce personnage exceptionnel Pierre Maheu, ou "actifs" comme Gérald Godin. Donc, selon toutes les apparences, la défunte revue ne fut pas culturelle; elle fut énergiquement politique. La revue culturelle que voit M. Bernard, plusieurs Québécois la souhaitent toujours; les élites s'interrogent là-dessus, parce qu'elles voudraient en faire partie. Malheureusement pour elles, ces élites-là sont maladivement et mortellement imprégnées de culture européenne à 73%. Elles peuvent clamer contre le manque de "conscience critique" ici, ce sont là des concepts cérébraux issus de Sorbonne qui les déclassent automatiquement. Ce ne sont pas elles qui vont parler à des Québécois dont le langage est... québécois, dont les enfants, produits de la nouvelle sensibilité, s'expriment par monosyllabes et lisent peu de livres. Quant aux autres 27% de l'élite, avant-garde de l'underground ou de l'Amérique québécoise à quarante ans (mieux vaut tard...), ils ont compris que la musique est plus puissante que le langage, mais ils passent leur temps à fumer du pot, à s'amuser à la Casa, à traduire les Headcomix. Eux non plus ne sont pas en position pour parler culture aux générations de Québécois qui s'entassent dans la métropole comme les layers d'un submarine sandwich, qui cohabitent dans le métro sans se parler.

Des fois, on verra un Fernand Dumont se pencher avec amour et intelligence sur les générations musicales et monosyllabiques. C'est tout. Ses collègues professeurs préfèrent se plaindre parce que leurs étudiants "ne savent pas lire" (!), parce qu'ils s'anglicisent et se joualisent (attention les belles-soeurs!). Ça me rappelle le mépris que certains Américains réservent encore à Bob Dylan: ils ne peuvent pas accepter que leur plus grand créateur ait fait... des chansons folk et rock, au lieu de faire des films ou des romans. Subversive musique, qui passe partout! Ici, les réactionnaires culturels les plus avertis se dépêchent à se trouver un "bag" qui plaise à tout-le-monde, littérature truffée de modernismes ou cinéma-vérité. Hélas, messieurs, observez bien Jean-Luc Godard, lisez ce qu'il a écrit: lui aussi est cérébral, pur intellectuel, trop intelligent, petit parisien prétentieux. Même Godard, le Français le plus "cool" (originaire de Suisse) ne "pognera" pas ici. Ce sont des Kérouac qu'il nous faut. Bref, la revue culturelle du vrai Québec ne sera pas faite par ceux qui luttent contre la langue québécoise, ni même par ceux qui luttent pour, mais par ceux qui la parlent. Il y en a tout partout.

Woh! Je m'embarque et je m'excuse. Pour revenir aux partipristes: il y en a deux que je croise de temps en temps, Jean-Marc Piotte dans les escaliers de la Casa, et Gérald Godin... au Devoir. N'ayant pas lu la revue à l'époque où elle paraissait, ne pouvant reconstituer le contexte politique qu'à travers les clichés dont il est chargé, je me prends à faire de la psychologie. A observer les "survivants" du mouvement. Parler à ces deux hommes, voir Chamberland dans le film de Labrecque sur la Nuit de la Poésie, lire un ancien texte de Denys Arcand repris dans Presqu'Amérique avec toutes ces miettes on ne fait pas de la si mauvaise psychologie: J'avais remarqué la même chose en interviewant Pierre Vadeboncoeur sur la "génération calme" (22 janvier): dès 1960, le petit pays de Québec devient un lieu étonnant de créativité et d'action. Pour cinq millions d'habitants, celui-ci est certainement un des pays qui se "fait aller" le plus. Mais des caractéristiques indélébiles marquent déjà les membres de plusieurs groupes, les distinguent entre eux, des parentés profondes apparaissent qui dureront longtemps. Autrement dit, il y a des gangs. A l'époque, quelques impératifs sociaux masquent cela. On connaît les plus célèbres cas: un René Lévesque journaliste s'alliant à un parti libéral dont il devait divorcer, puis un certain cité-libriste notoire dénonçant l'autoritarisme qui ne lui répugnera pas plus tard.

Au fond, seule cette psychologie politique dont Ferron est le maître pouvait prévoir qui formerait quelle gang. Le Québécois né après 1950 arrive sur la scène aujourd'hui, et la partie est facile: il "comprend" et il "sent" pourquoi les Huit se sont retrouvés du même bord lors de la crise d'octobre, pourquoi tel groupe forme la revue Maintenant ou tel autre groupe forme le journal Québec-Presse ou tel autre encore forme le Conseil des Arts! La réalité a rejoint le psychologue, et confirmé son intuition.

Quelques personnages restent obscurs, Pierre Maheu particulièrement. L'article de Ferron s'attache à décrire cet homme qui aurait été des plus lucides, des plus forts; puis qui se serait rapidement marginalisé, nous dit-il, par un anticléricalisme excédé et inutile, par une politisation radicale coupée de la base, selon l'expression. Le vieux piège du groupuscule de gauche. Erreurs de jugement? Pourtant, les leaders lucides en commettent, et parviennent à se ressaisir. Combien d'erreurs, dans la carrière d'un grand homme d'Etat, qui porte souvent toutes les cicatrices d'un vieux matou! Le texte contribué par Maheu prouve qu'il n'est pas devenu gâteux ou incohérent; juste un peu amer sur les bords. Il n'y a rien à comprendre. Sinon ces phrases de Denys Arcand, qui terminent son article, et le mien:

"Les raisons qui motivaient l'abandon de Parti pris étaient au fond les mêmes qui en avaient permis la création. En effet il n'est peut-être pas inexact de penser que dans toute société, il existe des individus bizarres qui pressentent longtemps avant les autres les forces de l'avenir. Et à partir du moment où l'ensemble de la société devient consciente de ses forces, et se met activement à travailler à leur accomplissement, le rôle social de ces individus est terminé, quelquefois pour toujours, quelquefois aussi peut-être est-il possible que leur éclipse ne soit que temporaire et qu'ils indiquent ailleurs, plus loin, d'autres chemins."

TEXTE DE
JACQUELINE BARRETTE
•
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET À:
LE THÉÂTRE ACTUEL DU QUÉBEC INC.
ET
LES GRANDES ÉDITIONS DU QUÉBEC INC.
440, RUE BEAUMONT
TÉL.: 273-4485
MONTRÉAL 303
ÇA-DIT-QU'ESSA-À-DIRE

Martin Blais

Participation et contestation

par JEAN ÉTHIER-BLAIS
de l'Académie canadienne-française

La pratique des philosophes est pleine d'enseignements. Un littéraire a tout à gagner à les fréquenter. Ils ont des lumières sur tout, et imitent volontiers en ceci leur maître Platon, qui n'hésitait pas à mettre des penseurs à la tête de l'Etat. On voit ce que cela donnerait aujourd'hui. Sommes-nous prêts pour cette révolution? Les philosophes au pouvoir? Ce serait un joliment changement, après le règne, depuis deux siècles, de l'inculture. J'ai un ami philosphe, qui s'appelle le Professeur Raymond Klibansky. Il est connu dans le monde entier. Il a beaucoup réfléchi. Au Québec depuis vingt ans, c'est un ami à nous, qui aime ce qui est français, qui a formé de nombreuses générations de philosophes. Sa bibliothèque est immense et il faut le voir passer d'un à l'autre, au cours d'une discussion, fréquentant ses auteurs comme des amis. C'est lui qui m'a recommandé les écrits de M. Martin Blais. J'ai donc lu Participation et contestation livre auquel l'auteur a donné le sous-titre suivant: L'homme face aux pouvoirs. Un philosophe est un homme qui se pose des questions, à propos de ce dont il parle. M. Martin Blais est un philosophe. Pour lui, aucun mot n'a de sens qu'il ne l'ait au préalable décortiqué. Il cherche à rendre à son vocabulaire sa nouveauté, à surprendre le lecteur par la découverte d'une définition. La méthode socratique n'est pas loin. Il faut savoir de quoi l'on parle. Nous employons les mots un peu au hasard, en fonction de notre milieu. Les parents qui protestent contre l'arbitraire du fisc refusent de se reconnaître dans leurs enfants lorsque ceux-ci veulent un Québec de langue française. Pourtant, c'est le même esprit qui les anime. Mais ce qui est revendication légitime lorsqu'il s'agit de soi devient vulgaire contestation lorsqu'il s'agit des autres. Tout, dans l'univers de la philosophie, est relatif. Erasme, que ne cite pas M. Martin Blais l'a écrit: "Je suis Guelfe pour les Gibelins et Gibelin pour les Guelfes."

Ce que j'ai d'abord prisé chez M. Martin Blais, c'est le ton. Il ne craint pas d'écrire comme il pense. Sa langue est claire, d'une précision mathématique. Les solécismes n'y abondent pas. C'est un esprit direct qui va vers son but préoccupé non pas du seul but, mais aussi de l'ordonnance parfaite de ses mouvements. Il part du principe qu'une pensée bien organisée et bien menée atteindra son lecteur. Noble jeune homme! On lira M. Martin Blais comme un témoin de bonne foi dont l'intelligence supérieure ne sépare pas l'histoire de la pure réflexion. Notre philosophe croit que l'homme, être responsable, est aussi un être d'amitié. Vivant en société, il doit concevoir celle-ci comme l'instrument de son bonheur. Vivre avec ses semblables, c'est, au départ, participer de la condition humaine et participer à la marche des choses. On sait que les choses ont un poids. Il s'agit de mettre de l'ordre dans la matière humaine. Seule une participation raisonnée peut susciter une structure valable pour tous. Saint Thomas l'avait pressenti. De la participation naît l'ordre. Chacun, à l'intérieur d'un tout, défend, dans la justice, ce qu'il estime être le bien. L'homme, dans cet univers, accepte que la participation ne soit pas un jeu, mais un devoir et que la compétence devienne le critère des commandements. Nous nous retrouvons avec Platon dans la République idéale. M. Martin Blais croit-il que les hommes dits compétents n'ont plus de passions? Il note quelque part que le pouvoir se suffit à lui-même. N'y a-t-il pas contradiction entre la vertu intellectuelle du devoir et le bonheur que ressent tout homme à dominer ses semblables? Je me rends compte, à mesure que je vieillis (hélas! hélas!) que les hommes, qu'ils soient dirigeants d'entreprise, hauts fonctionnaires ou professeurs, peu importe, ne défendent presque jamais des idées, mais l'affirmation de leur pouvoir. Tout devient passionnel et nous n'avons pas changé depuis puis les grottes d'Altamira. C'est pourquoi si je donnais de nouveau mon adhésion à un parti politique, j'irais vers celui dont les chefs me paraissent avoir le plus de volonté. La justice ne l'emporte pas, mais la force. Bien sûr, le vainqueur s'empresse de mettre en valeur les éléments de sa victoire qui relèvent de la justice. Le tour est vite joué. En dépit de Platon et de M. Martin Blais, le Prince de ce monde, c'est Satan.

L'ennui, c'est qu'il y aura toujours peu de participation et beaucoup de contestation. M. Martin Blais emprunte à Epictète une formule heureuse: Il est sage de faire son bonheur avec les choses qui dépendent de soi. Reste à savoir quelle est notre conception de ces choses. Pour Napoléon, il fallait dominer la terre, installer partout l'ordre et la loi issus de la Révolution. Metternich était-il un contestataire? M. Martin Blais établit de nombreuses distinctions dans l'ordre de la contestation et de la répression. Les ordres se défendent ou disparaissent. Il est certain, par exemple, que la gauche contestataire, lorsqu'elle a le pouvoir, devient vite sclérosée, petite-bourgeoise, fasciste gnan-gnan en apparence et joliment prétorienne dans la réalité. Lorsque la droite conteste et l'emporte (d'habitude par les armes) elle devient dure, cinglante, prétentieuse avec les faibles et à genoux devant les grands intérêts d'argent. Au pouvoir, droite et gauche se valent, la droite étant plus cynique, la gauche plus hypocrite. Où est la contestation dans tout cela? Elle existe en force dans les pays d'Occident précisément parce que la morgue de la droite permet à chacun d'y aller de son petit couplet. La mauvaise conscience des régimes de gauche, qui se croient foncièrement usurpateurs, les empêchera toujours d'accepter qu'on les conteste. La violence naît de l'orgueil chez les uns, de l'hypocrisie au regard fuyant chez les autres. Inutile de dire que ce ne sont pas les dirigeants qui font les frais de cette situation tragi-comique. Il n'en reste pas moins que M. Martin Blais a raison de parler du "devoir de contestation". Dans la mesure où un homme s'épanouit, il conteste ceux qui l'entourent. Quiconque veut développer le faisceau de ses virtualités, donner libre cours à sa soif de connaître, est tenu de désobéir, d'aller chercher sa provende là où elle se trouve. Vivre, c'est contester. Ce qui est plus difficile, c'est de se contester soi-même. Nous avons toujours raison. Ecouter l'autre, c'est déjà faire preuve d'extrême générosité intellectuelle. Le grand art serait de savoir à la fois écouter et sévir. Hélas, nous nous laissons convaincre. Voilà ce qui mine l'Occident. Peu à peu, les contestataires ont disparu et ont été remplacés par des agitateurs. Qui, par exemple, en ce moment, défraie le coût des campagnes publicitaires qui, sous couvert de condamner la politique américaine, exaltent l'impérialisme du Nord-Vietnam? Dans notre univers, les contestataires ne sont que la première vague de l'impérialisme anti-humaniste. Les impérialismes russe et chinois ont-ils mauvaise conscience?

Une anecdote définit bien, à mon avis, participation et contestation. En 1588, Henri III fit assassiner le duc de Guise. Catherine de Médicis, apprenant la chose, lui dit: "Mon fils, maintenant il faut recoudre". Il est sympathique de contester, d'agiter des drapeaux noirs couverts de fleurs de lis roses. Mais après? Après, il faut gouverner, être juste. Les vrais problèmes de la vie, le bonheur des hommes qui nous entourent, sont loin des ombres de la caverne. Platon lui-même serait d'accord.

Martin Blais. Participation et contestation. L'homme face aux pouvoirs. Beauchemin, Montréal 1972.

Congrès

Le 40e congrès annuel de l'Association des Bibliothécaires du Québec (ABQ-QLA) aura lieu vendredi et samedi, les 12 et 13 mai, à la Bibliothèque publique de Ville Mont-Royal. Ces assises prendront un caractère particulier à l'occasion de l'Année internationale du Livre. Le thème du congrès est celui même de la Conférence générale de l'Unesco: "Des livres pour tous".

Deux personnalités viendront traiter ce thème: M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles du Québec, et M. Roger Duhamel, conseiller spécial auprès du secrétaire d'Etat, coordonnateur pour le Canada et l'Année internationale du Livre. L'état des bibliothèques publiques, et la Politique du livre qui a soulevé de vives controverses depuis un an, feront le sujet des principales sessions. A l'issue du congrès, l'ABQ-QLA entend soumettre au ministère des Affaires culturelles une série de résolutions visant à corriger les retombées de cette politique sur les bibliothèques publiques.

Madame Anna Rovira, présidera ces assises annuelles.

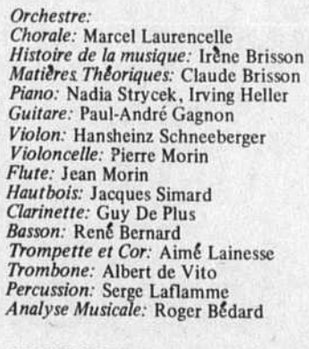

LES COURS AU CENTRE D'ART D'ORFORD / ÉTÉ 72

PREMIERE PERIODE 25 juin au 16 juillet

THEATRE, ARTS VISUELS, MUSIQUE
Théâtre: Jacques Zouvi, Louis de Santis, Jacques Létourneau
Dessin et peinture: Louis Jaques
Sculpture: Yves Trudeau
Photographie: Wilfrid Sauvé
Piano: Claude Helffer, Raoul Sosa, Nadia Strycek
Guitare: Alexandre Lagoya, assisté de Paul-André Gagnon et Marie Prével **(complet)**

COURS SPECIAL D'ANIMATION CULTURELLE
(du mercredi 28 juin au mercredi 12 juillet)
Histoire de l'Art comparé: Marc Meunier-Thouret
Histoire de la musique: Irène Brisson
Interprétation: Les professeurs
Méthode d'education musicale Willems: Jacques Chapuis

DEUXIEME PERIODE 16 juillet au 6 août

Orchestre:
Chorale: Marcel Laurencelle
Histoire de la musique: Irène Brisson
Matières Théoriques: Claude Brisson
Piano: Nadia Strycek, Irving Heller
Guitare: Paul-André Gagnon
Violon: Hansheinz Schneeberger
Violoncelle: Pierre Morin
Flute: Jean Morin
Hautbois: Jacques Simard
Clarinette: Guy De Plus
Basson: René Bernard
Trompette et Cor: Aimé Lainesse
Trombone: Albert de Vito
Percussion: Serge Laflamme
Analyse Musicale: Roger Bédard

TROISIEME PERIODE 6 août au 27 août

Histoire de la musique: Irène Brisson
Chorale: Marcel Laurencelle
Ensembles cuivres et bois: Georges Carael
Ensembles cordes et piano: Guy Fallot et Emmanuelle Lamasse
Piano: Mario Delli Ponti
Violon:
Violoncelle: Guy Fallot
Flute: Jean Morin
Hautbois: Bernard Jean
Clarinette: Rafael Masella
Basson: René Bernard
Trompette et Cor: Aimé Lainesse
Trombone: Albert de Vito
Saxophone: Pierre Bourque
Percussion:
Interprétation de l'Art Vocal: Jean-Christophe Benoit
Répétitrice: Colombe Pelletier
Analyse Musicale: Roger Bédard

QUATRIEME PERIODE 27 août au 17 septembre

Période réservée à l'interprétation de quatuors à cordes, sous la direction du Quatuor Orford: Andrew Dawes, Kenneth Perkins, Terence Helmer et Marcel Saint-Cyr.
– **Participation:** 24 musiciens canadiens seront retenus pour cette période.

FRAIS: $240.00 pour 3 semaines plus $20.00 pour l'inscription – non remboursable
INSCRIPTION: CENTRE D'ARTS D'ORFORD JMC
430 Boulevard St-Joseph Ouest
Montréal 153
TEL: 274-4378

CÉRAMIQUE
COURS D'ÉTÉ
Sessions de 2 semaines
EXCELLENTE NOURRITURE ET ACCOMMODATION
Pour dépliant écrire
POTERIE ROZYNSKA
Way's Mills, Québec

UN GRAND SUCCÈS... ...AUX ÉDITIONS DU JOUR
PRIX FRANCE-QUÉBEC
LES ROSES SAUVAGES
DE JACQUES FERRON
En vente partout au prix de $3.00 - distribué par les Messageries du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228).
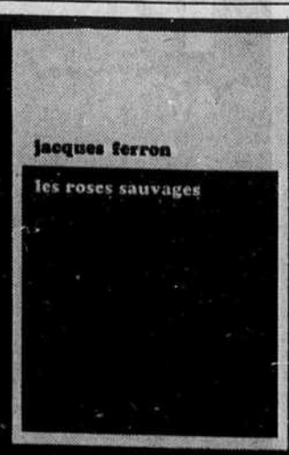

arts lettres

1971-72-73

Présence de Tennessee Williams, au Québec et ailleurs

par ROBERT GUY SCULLY

Coïncidence: en 1971, Michel Tremblay a adapté pour le Quat'sous quelques scènes de Tennessee Williams, sous le titre du recueil de 1970, "Au pays du Dragon"; cette année, peu après la fin du spectacle Tremblay-Williams, Jeanne Fayard faisait paraître dans la petite collection "carrée" de Seghers sa plaquette sur l'auteur (voir photo ci-contre); il y a un mois, Tennessee W. offrait aux spectateurs (et aux dents bien aiguisées de la critique) sa dernière pièce, "Small craft warnings", jouée au Truck & Warehouse Theater, off-Broadway; ensuite, on le vit à la télévision (même au canal 12): il se trouvait à la remise des Oscars, choisi pour dire un boniment sur le métier d'écrivain de l'écran, ce fit avec beaucoup d'humour, et plus de sincérité que les autres bonimenteurs; cet automne enfin, le théâtre du Trident inaugurera sa saison en présentant "La chatte sur un toit brûlant"; mais il y a plus, cette "présence" étonnante d'un dramaturge dans la soixantaine, se poursuivra au Québec au moins jusqu'en 1973, car le même Michel Tremblay adaptera alors une des pièces les plus symbolistes du répertoire Williamsien, "Casino Real"; il le fera à la demande du Nouveau-Monde. Ce sera, j'imagine, une adaptation dans la bonne langue de Tremblay.

Williams est donc présent parmi nous, ses oeuvres classiques attirent encore nos hommes de théâtre. Il est présent dans son propre pays, ses pièces ne sont jamais ignorées (au sens anglais) ni par la critique, ni par le public; exemple, le critique de l'Associated Press, M. William Glover, fut le premier à envoyer sur téléscripteur, à tous les journaux abonnés de son agence, une critique "instantanée" – et défavorable – de la plus récente production. Une semaine plus tard, comme pour se faire pardonner un mouvement d'humeur, il envoie par le même téléscripteur une entrevue avec le principal intéressé qui est un éloge déguisé. Tennessee Williams, plein de compassion pour ses personnages ou ses spectateurs, doit effectivement susciter la compassion chez un interlocuteur, même chez un journaliste! J'ai bien dit compassion, plutôt que pitié. Williams ne "fait pas pitié", on n'imagine pas un "pauvre gars" ayant la force et la confiance en ses moyens pour forger cette oeuvre puissante. Mais il me semble qu'il a vécu sa carrière sous le signe de l'émotion, de l'indicible, du profond.

Il a montré que tous les êtres deviennent profonds, si on sait s'adresser à leur profondeur. Cette attitude conduit tout droit à l'humanisme le plus fiable qui soit, puisqu'il peut comprendre les méchants, les peureux, les malades. Et les spectateurs. Rien ne le confirme autant que la dernière phrase d'un texte qu'il écrivit en 1955, dans le New York Times, juste avant la production de "Cat on a hot tin roof". Le texte s'intitulait "Person-to-person"; il adoptait effectivement un ton intimiste, sans aucune tache de mauvais mélodrame. L'auteur parlait simplement à ses spectateurs, chose qui devait répugner à plusieurs professionnels puristes du théâtre. Williams n'avait pas compris le vieil adage, que le "showbusiness c'est le showbusiness". Pour lui, c'était une conversation "person-to-person". Avec le public. Il voulait l'entamer dans un journal; aux lecteurs du Times, il parla de cette solitude qui est la condition humaine fondamentale, il fit l'apologie de son lyrisme personnel, il suggéra enfin qu'il pouvait, lui auteur, entretenir des relations "intimes" avec ceux qui iraient voir son travail. Il en était même convaincu. Le texte se termine donc là-dessus:

"Entretemps! Je veux continuer à vous parler aussi librement et aussi intimement de ce pourquoi nous vivons et nous mourrons; comme si je vous connaissais mieux que tous ceux qui vous connaissent."

Je souhaite que le Trident puisse présenter ce petit essai aux Québécois en présentant la "Chatte". Le début d'une longue conversation avec un bon ami est aussi valable que sa fin, n'est-ce pas? Par exemple, les quelques phrases de Miller qu'on trouvait dans le programme du "Commis-voyageur" en disaient long sur le "choc du passé" que subit un homme privé de son futur. Rien d'étonnant que les grands dramaturges soit également de grands prosateurs. Surtout Tennessee, car il a souvent écrit des pièces à partir de nouvelles. Dans sa plaquette, Mme Fayard nous explique que Williams s'est converti très tard (24 ans) à l'écriture dramatique. A la différence de Eugène O'Neill, dont le père fut acteur, il a sans doute rêvé pendant longtemps au roman. Mais un créateur qui place l'émotion au-dessus de tout est si désavantagé lorsqu'il fait des films ou des livres! Le théâtre lui permet de brailler à son aise, et tant mieux. Mais T.W. reste un hybride: c'est une des choses qui ont le plus frappé son adaptateur québécois, Michel Tremblay.

Quant à la petite préface dont nous parlions, on peut faire confiance au Trident. Après le Willy Loman de Jean Duceppe (Lee J. Cobb, lors de la production originale, a-t-il fait mieux? Qui sait?), ce théâtre peut bien se dire nord-américain. L'an prochain il y aura aussi deux pièces irlandaises, par là-bas: un O'Casey et un Behan. La mère de Paul Hébert était irlandaise... Au même titre que Paul Blouin (voir p.15), cet excellent metteur en scène, formé à Londres quand Paris était de mode, est un citoyen de Presqu'Amérique. Si ses intuitions le menaient sur une fausse piste, si le "bag" presqu'américain n'était qu'un... sac, on n'aurait pas vu ce qu'on a vu dernièrement: 10% de la population de Québec aller voir une pièce "étrangère". Malheureusement pour Paul H. et pour tout le monde, Jean Duceppe ne sera probablement pas libre de jouer Big Daddy l'an prochain. D'ailleurs, compte tenu du contexte québécois, "Un tramway nommé Désir" n'aurait-il pas été un choix légèrement préférable? Enfin: détails.

"Casino Real", par contre, ça va être dans le gros défi, côté public. Tremblay s'en rend compte. Ce jeu de personnages historiques et de personnages contemporains n'a pas la facilité des grands "classiques" du théâtre américain. C'est presqu'européen, dirait le calembour. On peut tout de même miser sur l'impact de la langue dans laquelle la pièce sera traduite. Le TNM, qui brûlait depuis longtemps de "jouer du joual", aura commandé un texte à l'auteur de la "Duchesse" pour cette raison. En automne 1973, donc, entrée officielle du joual au Nouveau-Monde (à moins que M. Godin n'en fasse avant, au printemps). Cet automne-ci, voyage dans la Vieille Capitale de Maurice "le chef" Duplessis. Le programme des Williamsiens est chargé, surtout s'ils ont les moyens d'aller à New York en plus. Entretemps, pas de meilleure préparation que le livre bleu de Mme Fayard.

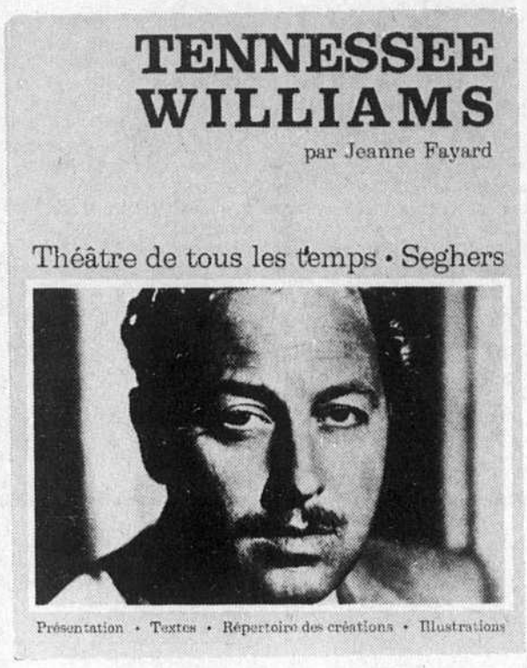

Jeux de cartes!

par NAIM KATTAN

"Roi, dame, valet" (Gallimard), appartient à l'oeuvre écrite en langue russe par Nabokov. Terminé en 1928, ce roman fut publié en Allemagne et ce n'est qu'en 1968 que le célèbre romancier en modifia certaines scènes pour le faire paraître en anglais aux Etats-Unis.

L'action se déroule à Berlin dans les années 20. Or, à l'époque où il l'a écrit, Nabokov ne connaissait point cette ville. De plus l'intrigue est on ne peut plus banale. Un jeune homme de la province, Franz, vient rejoindre dans la métropole son oncle, Dreyer, homme d'affaires riche. Sa femme, Marthe, est encore jeune, belle et mondaine. Tous deux suivent les rites de la vie bourgeoise à la lettre. Pris par ses multiples occupations, le mari n'a pas le temps de s'ennuyer. Ce n'est pas le cas de sa femme que les promenades du dimanche et les thés de l'après-midi ne parviennent pas à divertir. Le jeune garçon arrive à point nommé. Elle l'initie aux jeux de l'amour. Marthe ne se contente pas d'une liaison par trop simple et commode. Elle conçoit un plan dont la victime n'est nulle autre que son mari. L'exécuteur est Franz et il accepte la mission: il tuera son oncle. Mais ne commet pas le meurtre qui veut et les plans des deux amants échouent les uns après les autres. Et ce n'est qu'à la fin du roman que le lecteur s'aperçoit qu'il était pris au piège d'un jeu compliqué dont l'unique maître est le romancier lui-même.

Cette histoire d'adultère bourgeois met en scène non pas des personnages vrais mais des marionnettes. Or celles-ci sont tellement vraisemblables que le lecteur en suit les gestes même quand il sait qu'il ne s'agit que d'un jeu. A quoi Nabokov veut-il en venir? Tout art est une convention et, dans son jeu de cache-cache avec le réel, le romancier n'a de raison d'être que s'il use de sa liberté. Il fait mouvoir, selon son bon plaisir, les marionnettes dont il est le fabricant. Il suffirait qu'il soit habile pour entraîner le lecteur dans le mouvement. Mais ne s'agit-il donc que d'un simple divertissement de classe, de jeux d'aristocrate? La mise en marche d'un mécanisme si complexe pour un si petit résultat semblerait absurde s'il n'y avait pas autre chose. Or Nabokov a changé de continent, de culture et de langue. Il y a là, pour l'écrivain, une perte de substance et d'identité que peu réussissent à compenser. La tentation est grande alors de se réfugier dans le souvenir, la nostalgie et l'exotisme.

Dans certaines de ses oeuvres, notamment PNINE, Nabokov sait raconter simplement et directement, avec sobriété et comme à son corps défendant. Dans ses autres oeuvres, il s'est servi d'un écran. Inutile de rappeler ses subterfuges et ses ruses. Il est d'une habileté consommée. Mais on le devine toujours derrière les masques et les rideaux avec un sourire narquois de garçon espiègle et le regard triste d'un enfant coupé de son passé.

Il est dans le monde et ailleurs; il regarde ceux qui l'entourent et il découvre qu'ils sont des marionnettes. S'il participait à leurs jeux, à leurs joies et à leurs drames, il trouverait leur agitation moins futile. Il est trop détaché pour le faire, trop avide de vivre pour accepter l'absence, trop intelligent, trop sensible et trop présent pour que les faits et gestes des hommes et des femmes qui l'entourent lui échappent. Et malgré tout Nabokov est bien là. Il vit l'exil, il en rit et il en parle. Il nous laisserait s'il n'était qu'un Russe perdu en Europe et en Amérique. L'exil n'est pas une affaire d'espace. On n'a pas besoin de quitter son village pour le ressentir sauf que ceux qui le quittent le ressentent un peu plus que les autres.

échos littéraires

Aux PUQ

Les Presses de l'Université du Québec viennent de publier "BORDUAS" par Guy Robert.

Il peut sembler étonnant que plus de dix ans après la mort de Borduas, il n'y ait encore aucun livre de paru qui fasse le bilan de l'apport considérable de ce grand artiste et professeur à la culture et à la réalité québécoise. On devine d'ailleurs la raison principale de cette lacune. Borduas constitue un phénomène dans le monde québécois. Peintre, il était un pionnier de l'abstraction au Québec. Professeur, il a formé des élèves dont les noms claquent haut, aujourd'hui; Riopelle, Mousseau, Ferron, etc. Animateur, il a conjugué l'action du groupe montréalais qu'il a fondé, celui des automatistes, à une des mutations socio-culturelles les plus profondes qu'ait vécues le Québec, autour du manifeste de 1948, Refus global.

Cet ouvrage présente les dimensions fondamentales du "phénomène Borduas", et contient de nombreuses illustrations, en noir et blanc et en couleurs, d'oeuvres de Borduas et de scènes de sa vie. Ce livre est avant tout un document. La biographie de Borduas est soulagée de toute anecdote et dégage seulement l'évolution de son oeuvre et de sa pensée, de son action à ses divers niveaux. De plus, les textes fondamentaux de Borduas sont reproduits dans ce document, soit la conférence de 1942, le manifeste de 1948, Refus global, et les Projections libérantes de 1949.

Aux GEQ

Sous la maquette que l'on voit, les Grandes éditions du Québec ont publié le texte intégral du spectacle que Jacqueline Barrette a présenté au Patriote dernièrement: "Ca dit qu'essa à dire". L'été précédent, le même spectacle avait remporté un succès considérable auprès du public et de la critique.

La présentation que l'auteur nous offre au dos de son petit volume dit bien "qu'essa à dire":

Jacqueline Barrette atteinte du "cancer du temps" depuis le premier juillet 1947. J'ai ramassé tous les papiers qu'il fallait pour devenir "maîtresse d'école". Pendant cinq ans les enfants m'ont appris ce qui ne s'enseigne pas.

Depuis l'âge de 13 ans, je m'exerce à être comédienne. J'appris avec le théâtre de l'Ile Perrot, puis le Centre Culturel de Vaudreuil. A vingt ans, j'écris pour le théâtre: l'Après-midi littéraire, le rêve d'un mort, je me souviens, je souffre, Ouais..., dans le fond... les anglais, puis ça-dit-qu'essa-à-dire présenté en ville au patriote à Clémence pendant douze semaines avec les amis du théâtre actuel du québec. A venir? bientôt! "Flatte ta bédaine Ephrème". Salut et merci.

L'HOMME CULTIVÉ LIT
les Nouvelles Littéraires
PARIS-FRANCE
L'HEBDOMADAIRE DE L'ACTUALITÉ CULTURELLE
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
ABONNEMENT : 1 AN 30 $ ☐
6 MOIS 16 $ ☐
Le N° 60 cents
VENTE ET ABONNEMENTS :
L. M. P. I. - 4550 rue Hochelaga
MONTREAL 404 - QUEBEC
ABONNEMENTS :
PERIODICA - 7045 avenue du Parc
MONTREAL 303 - QUEBEC
FRANKLIN - SQUARE - DAWSON
subscription service : 6 Thorncliffe Park
TORONTO 17 - ONTARIO
à envoyer à l'un de nos agents
M .....
PROFESSION .....
ADRESSE .....
SOMME VERSÉE : .....

HMH
Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381
Dr Jean-Marie Marineau
Bonne chère Bonne santé
400 recettes de gourmet à "basses-calories"
L'un des rares recueils de recettes de cuisine conçu en fonction de l'art culinaire, de l'esthétisme, et de la science médicale.
À partir d'aliments "basses-calories", il est désormais possible de perdre vos livres excédentaires sans renoncer à bien manger
Préface d'André Bardet $3.50

LA LIBRAIRIE QUÉBÉCOISE 1567A, ST-DENIS, 842-3604
LA BOUQUINERIE 1629, ST-DENIS, 842-1507
ENVIRON 15,000 LIVRES USAGÉS
(Très propres) réduits de 40 à 60%
OUVERT À PARTIR DE MIDI
3,000 LIVRES DE POCHE :
S : 0.50
D : 0.85
T : 1.00
NOUS ACHETONS LIVRES FRANÇAIS ET QUÉBÉCOIS

VIENT DE PARAÎTRE
DEAR HENRY
par Danielle Hunebelle
GALLIMARD
Mais qui est ce "cher henry" ?
Dear Henry a disparu un jour mystérieusement. Quand il réapparut, le monde entier apprit avec stupeur qu'il était allé à Pékin préparer le voyage en Chine du président Nixon.
Cette extraordinaire mission d'Henry Kissinger, en juillet 1971, une femme faillit en être, en secret, la victime.
Le témoignage qu'apporte aujourd'hui Danielle Hunebelle est à la fois un remarquable document d'actualité et un roman passionnant.
Grand reporter et cinéaste, Danielle Hunebelle eut l'occasion d'approcher de près Henry Kissinger, dont elle trace un portrait fascinant, certainement le plus fouillé de tout ce qui a pu paraître jusqu'ici dans la presse et l'édition internationales.
Danielle Hunebelle avec deux amis.
Mais cet ouvrage palpitant ne fournit pas seulement une approche amusante d'un personnage politique énigmatique qui intrigue le monde entier.
C'est aussi un cri, celui d'une femme aimante et blessée, dont l'aveu touchera le coeur de toutes les femmes.
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE HABITUEL
POUR TOUS RENSEIGNEMENT OU DEMANDE DE CATALOGUE VEUILLEZ VOUS ADRESSER À
Gallimard Ltée
660 DESLAURIERS CITÉ DE SAINT-LAURENT MONTRÉAL 379 - TÉL. : 331-4540

arts spectacles

Disques

Les grandes orgues vous saluent...

par JACQUES THÉRIAULT

Qu'on se passe le mot: onze enregistrements récents gravés par des organistes prestigieux défient l'amateur de vertige. C'est le triomphe radieux de l'exubérance baroque. On voyage dans le temps. On se retrouve en un clin d'oeil à l'église Saint-Thomas de Leipzig, à la basilique Saint-Marc de Venise, à la cathédrale Freiberg en Allemagne, à l'église Saint-Georges à New York, à Saint-Nicholas d'Altenbruch, à Arlesheim, à Covarrubias, à Souvigny, Marmoutier, Avignon, etc.

Parmi les interprètes E. Power Biggs a été le plus choyé par la maison Columbia pour qui il vient de signer cinq microsillons. Considéré comme étant à l'origine de la popularité de la musique d'orgue qui, depuis une dizaine d'années, connaît un regain d'intérêt parmi les mélomanes, Power Biggs n'est pas un prospecteur de gisements sonores. Mais il participe en profondeur aux terpréter, tout en dotant son instrument de proportions voluptueuses à tous les égards.

Aux grandes orgues de l'église Saint-Thomas, où Bach, se fit entendre, dans les dernières années de sa vie, il interprète la "Passacaille et Fugue en do mineur", le "Prélude et Fugue en do majeur", la "Toccate et Fugue en do mineur" et le grand "Prélude et Fugue en sol majeur" (KM-30648). Son toucher est assez impressionnant et Biggs nous fait partager des moments de splendeur inestimables.

On écoutera également avec beaucoup d'intérêt ce disque intitulé "The Glory of Venice" où Biggs y figure en compagnie des Gregg Smith Singers, du Texas Boys Choir et l'ensemble d'instruments de cuivre d'Edward Tarr sous la direction de Vittorio Negri (M-30937). Au programme, des oeuvres extrêmement attachantes de Gabrieli (Giovanni et non pas Andrea) où les groupes d'exécutants s'unissent à l'occasion de tutti menaçants et triomphants. A écouter sans faute.

Beaucoup moins connu, Johann Gottfried Walther est un contemporain de Bach. Plus conservateur que son célèbre compatriote, il fut cependant un organiste très actif et s'attacha à transcrire pour orgue (ou pour le clavecin) des concertos de compositeurs italiens, tels Albinoni, Gentili, Vivaldi, Taglietti et Torelli. Power Biggs présente six de ces pièces attachantes (M-31205). Pour les curieux.

Gigout, Marcel Dupré, Karl-Elert, Clarke et Widor ne sont pas très connus non plus. Les amateurs de musique pour orgue, cuivres et percussions auront l'occasion d'avoir une idée de leur conception musicale, en écoutant un disque que l'organiste a enregistré avec le Columbia Brass and Percussion Ensemble sous la direction de Maurice Peress (M-31193). Des pages de R. Strauss et Campra figurent aussi au programme.

Notons enfin, que le deuxième volume de la série "The Magnificent Mr. Haendel" vient de paraître (M-31206), avec Biggs et le Royal Philharmonic Orchestra sous le bâton de Charles Groves. Beaucoup d'éclat sonore, comme sur le premier volume.

Sous le titre "Les maîtres baroques d'Allemagne du nord", un programme rare d'oeuvres de Christian Ritter, Andreas Kneller, Georg Böhm, Arnold-Melchior Brunckhorst et Georg-Dietrich Leyding vient de paraître, avec l'organiste Helmut Winter à l'orgue historique de Saint-Nicolas d'Altenbruch (Harmonia Mundi: 30.916). Ces méconnus de l'époque baroque sont extrêmement attachants et l'interprète s'avère capable de constructions puissantes. A noter: les pièces enregistrées sont les plus représentatives de ces compositeurs-organistes.

Revenons à Bach. Lionel Rogg vient d'enregistrer (Harmonia Mundi: HM-780), à l'orgue Silbermann d'Arlesheim, le second volume des chorals de Leipzig. Il complète l'enregistrement intégral des dix-huit chorals et il comprend les numéros BWV 659 à 668. Une splendeur!

Comme Glenn Gould, l'organiste et claveciniste Anthony Newman est animé d'une fougue peu commune. On connaissait déjà ses interprétations de Bach, toutes très enivrantes. Cette fois, il s'attache à des pièces de Dandrieu, ("Livre d'orgue") Franck (Chorals nos. 1, 2 et 3), Liszt ("Fantaisie et Fugue sur B.A.C.H.") et Bach ("Sonate en trio no. 4"). Belle démonstration de virtuosité et de précision technique. Sur Columbia: M-31127.

A l'orgue historique de Covarrubias, en Espagne, Francis Chapelet interprète Andres de Sola, Sebastian Anguilera de Heredia, Sebastian Duron, Pablo Bruna, Francisco Correa de Arauxo, Gabriel Menalt et Juan Cabanilles. On ne peut que constater la rutilance de l'instrument dont Chapelet fait resplendir au maximum les timbres colorés. Sur Harmonia Mundi: 34-793.

Orgues de France? Le titre de l'album (Itarmonia Mundi HM-756) est pratiquement à la mesure de son contenu. Les organistes Michel Capuis, Lucienne Antonini et René Saorgin présentent un choix d'oeuvres de Louis Marchand, Louis-Nicolas Clérambault, Frescobaldi, François Roberday, Gaspard Corette, Louis-Antoine Dornel, Jean-Claude d'Aquin, Padre et Martini, Andrea Cima et François Couperin enregistrées à l'orgue d'églises de neuf provinces françaises: Normandie, Bourbonnais, Bourgogne, Alsace, Languedoc, Combat Venaissin, Provence et Corse. Un voyage à effectuer....

Un dernier disque, à bannir celui-là. Il a été enregistré par l'Américain Virgil Fox (Angel: S-36052) et réunit des adaptations vulgaires d'oeuvres célèbres de Bach, Wagner, Tchaikovsky, Haendel, Liszt, Sullivan, etc. Ouach...

télévision

Samedi

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 Yogi et Popotame . . . c
9.30 Le Roi Léo . . . c
10.00 Mon ami Ben . . . c
10.30 Tour de terre . . . c
11.00 Robin Fusée . . . c
11.30 Lassie . . . c
12.00 Les Corsaires . . . c
12.30 Le monde en liberté . . . c
1.00 Le Golf et ses étoiles . . . c
2.00 Baseball . . . c
4.45 Echos du sport . . . c
5.00 Droit de regard . . . c
6.00 Caméra-moto
6.30 Téléjournal . . . c
6.45 Nouvelles du sport . . . c
6.50 Politique Fédérale . . . c
7.00 Cent filles à marier . . . c
8.00 Les grands films:
"Fièvre sur la ville" (drame psychologique – Américain 1965) . . . c
9.00 Cinéma: "Le fou du cirque" (Comédie – USA – 1958) . . . c
10.30 Téléjournal . . . c
10.45 Nouvelles du sport . . . c
11.00 Au masculin
11.30 Cinéma:
"Les loups et l'agneau" (Drame-Américain – 1963).
1.00 Ciné-nuit:
"Le salaire de la peur" (Drame-psychologique – Français – 1952.

CFTM 10

8.55 Mire-musique
9.00 Fusée XL–5
9.30 L'araignée . . . c
10.00 Sentinelle de l'air . . . c
11.00 Super héros
11.30 Escadrille sous-marine . . . c
12.00 Bon week-end . . . c
1.20 Mes amis les animaux . . . c
1.30 Voyage-informations . . . c
2.00 Jeunesse en forme . . . c
3.00 Sur le matelas . . . c
4.00 L'Eglise sur la place . . . c
5.00 C'est arrivé cette semaine . . . c
6.00 Pop '72 . . . c
7.00 Jeunesse . . . c
8.00 Les grands spectacles:
"Deux sur la balançoire" (Drame – Américain – 1962)
10.30 Les nouvelles TVA . . . c
11.00 En pantoufles:
"l'enfer des hommes" (Film de guerre – Américain – 1955) . . . c
12.30 En pantoufles:
"Les proies du vampire" (Film d'épouvante – Mexicain – 1957)
2.00 Le 10 vous informe
2.05 Fin des émissions.

CBMT 6

9.17 Standby Six . . . c
9.30 Rocky and his friends . . . c
10.00 Daniel Boone . . . c
11.00 Arthur and the square knights . . . c
11.30 Sports international
12.00 The Young the Quick and the Lucky
1.00 World of man . . . c
1.30 Klahanie . . . c
2.00 Major league baseball . . . c
4.30 Sports week . . . c
5.00 The Bugs Bunney road runner hour . . . c
6.00 Update . . . c
6.30 Replay . . . c
7.00 Let's call the whole thing off . . . c
7.30 Highlights . . . c
8.00 The six wives of Henry VIII . . . c
9.30 Hart and Lome Terrific Hour . . . c
10.00 The Performers . . . c
10.30 Countrytime . . . c
11.00 The national . . . c
11.15 Provincial affairs
11.37 Cine-six:
"All about Eve" (Drame – 1950)
1.20 Final report and weather
8.00 Academy Performance
"Black waker gold" . . . c
10.00 Love american style . . . c
11.00 The CTV National news . . . c
11.18 Pulse . . . c
12.00 Saturday night feature movies:
"To catch a thief" (Comédie – 1955) . . . c
2.00 Sign-off.

CFCF 12

7.45 Montreal Bulletin Board
8.15 Tomorrow Today . . . c
8.30 Hercules
9.00 Spiderman . . . c
9.30 The Flinstones . . . c
10.00 Dastardly and Muttley . . . c
10.30 Penelope Pitstop . . . c
11.00 Ultraman . . . c
11.30 Underdog . . . c
12.00 Cool McCool . . . c
12.30 Star Trek . . . c
1.30 Saturday at the movies:
"Three violent people" (Drame – 1956) . . . c
3.25 Heritage highway . . . c
3.30 Grand prix wresting . . . c
4.30 Wide world of sports . . . c
6.00 Like Young . . . c
7.00 Rollin'on the river . . . c

Dimanche

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 Laurel et Hardy
9.30 Le Prince Saphir . . . c
10.00 Le jour du Seigneur . . . c
11.00 D'hier à demain . . . c
12.00 La semaine verte
12.15 Les Quatre Saisons . . . c
12.30 Les travaux et les jours
1.00 Format 30 dimanche
1.30 Invitation au Loisir . . . c
2.00 A communiquer
3.30 L'Heure des quilles . . . c
4.30 Son et images . . . c
5.00 Cinquième dimension (5D)
6.00 Le français d'aujourd'hui
6.30 Téléjournal . . . c
6.45 Nouvelles du sport . . . c
6.50 Politique provinciale:
"Le parti québécois" . . . c
7.00 Quelle Famille . . . c
7.30 Les Beaux Dimanches
"L'Odyssée" . . . c
10.00 La flèche du temps . . . c
10.30 Téléjournal . . . c
10.45 Sport-dimanche
11.00 Politique A tout
11.30 Cinéma:
"Le bonheur dans vingt ans" (documentaire-Tchecoslovaque 1948)

CFTM 10

10.25 Horaire-vienvenue
10.30 Le Virginien . . . c
12.00 Bon dimanche . . . c
1.30 Ciné-dimanche:
"Suivez-moi jeune homme (comédie-Français 1958)
3.00 Le choc des idées . . . c
4.00 Citoyens du monde . . . c
4.30 Télé-Quilles . . . c
5.30 Coup de filet . . . c
6.00 Commandos du désert . . . c
6.30 Les joyeux naufragés . . . c
7.00 Flipper . . . c
7.30 Bonne Soirée . . . c
8.30 Le Justicier . . . c
9.30 Québec sait chanter . . . c
10.00 Brigade criminelle . . . c
10.30 Les Nouvelles TVA . . . c
11.00 Le Saint . . . c
12.00 Le 10 vous informe
12.05 Fin des émissions

CBMT 6

9.53 Standy six . . . c
10.00 Reach for the top . . . c
10.30 Insight
11.00 Church service
12.00 Let's Talk Music
12.30 Standby noon
12.45 A way out . . . c
1.00 Analog
1.30 Country Canada . . . c
2.00 Distinguished canadians . . . c
2.30 Kaleidosport . . . c
4.00 Encounter . . . c
4.30 The new majority . . . c
4.56 CBC-TV News
5.00 Aubudon wildlife Theatre . . . c
5.30 Hymn sing . . . c
6.00 The wonderful world of Disney . . . c
7.00 The Rovers . . . c
7.30 The Jimmy Stewart Show . . . c
8.00 The Flip Wilson Show . . . c
9.00 MacLeigh's Wild Horses . . . c
10.00 Emmy awards . . . c
11.30 The National . . . c
11.45 Nation's business . . . c
11.51 Night report and sports final
12.09 Cine-Camp:
"The Cab people" (Drame-1942)
1.20 Final Report and weather

CFCF 12

7.30 Montreal bulletin board
8.00 Cathedral of Tomorrow . . . c
9.00 Oral Roberts presents . . . c
9.30 Cross Roads . . . c
10.00 The Hellenic program
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 Scouting today . . . c
1.30 Mr. Chips . . . c
2.00 Department "S" . . . c
3.00 Under attach . . . c
4.00 The colonial national invitational golf classic . . . c
6.00 Pulse . . . c
6.30 Here's Lucy . . . c
7.00 Room 222 . . . c
7.30 The Mod Squad . . . c
8.30 The Amazing world of Kreskin . . . c
9.00 W-5 . . . c
10.00 Mannix . . . c
11.00 The CTV National News . . . c
11.18 Pulse . . . c
12.00 Sunday night feature movie:
"Sparrows can't sing" (drame)
2.00 Sigh-off

théâtre

SAMEDI-DIMANCHE

ASSOCIATION ESPAGNOLE: ("Casanous) George Langford – 22h30 (1e partie) "Orange et Citron"
LA POUDRIERE: "Wait until Dark" de Frederic Koot Matinée – 16h, soirée – 19h30 dim.: relâche.
LE PATRIOTE: Jacques Michel
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Atelier 72" Y. Canuel. Horaire irrégulier.
RIDEAU VERT: "Le canard à l'orange" de M. G. Sauvageon sam. – 19h – 22h dim. – 19h.
REVUE THEATRALE: "Atonale" de M. Huldschinski – 21h dim. – relâche.
THEATRE DE QUATSOUS: "Boum Arbalette et Vieille Rapierre" de G. Michel – 20h30 dim.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Dé Mésuré" de D.C. Germain – 20h30

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: "L'Opéra du Québec présente: "La Traviata" de Verdi – 20h. dim. Miriam Fried, violoniste et l'Orchestre Symphonique sous la direction de Franz-Paul Decker – 20h15.
SALLE MAISONNEUVE: Jean-Pierre Ferland Sam. 19h et 22h Dim.: – 20h30
SALLE PORT-ROYAL: "Jules Cesar" de Shakespeare – sam. 16h45 – 20h45 par le T.N.M. dim.: relâche.

échos

EXPOSITION: Bronia Del Giudice, qui renonça un jour à la danse pour se consacrer uniquement à la peinture, présentera ses oeuvres aux Montréalais, du 15 au 21 mai, au centre culturel du manoir Notre-Dame de-Grâce. Madame Giudice arrive de Paris où plusieurs de ses toiles abstraites et figuratives ont été exposées.

—À L'AFFICHE!—
EN FRANÇAIS
TOUS
Vendredi 12 mai
Dimanche le 14
Mardi le 16
et jeudi le 18 à 8 h.
et v.o. anglaise
à 8 h. Samedi le 13 Lundi le 15 Mercredi le 16
PETER O'TOOLE est
LAWRENCE OF ARABIA
Réalisé par DAVID LEAN
TECHNICOLOR
verdi 5380 St-Laurent 277-3233
BIENTÔT: de René Gilson
"ON N'ARRÊTE PAS LE PRINTEMPS"

SAMEDI DIM 2.30 - 7.30 P.M.
GUY STOCKWELL
BEAUGESTE LE BAROUDEUR
DOUG McCLURE LESLIE NIELSEN
POUR TOUS
UN SEUL BILLET
MONIQUE LEYRAC GILLES VIGNEAULT
un film de Paul Almond
GENEVIEVE BUJOLD DONALD SUTHERLAND
L'ACTE DU COEUR
Tel. 731-1297
STATIONNEMENT GRATUIT 5625 AVENUE DECELLES SALLE BREBEUF

Tudor Singers
Directeur : Wayne Riddell
Auditorium de la Faculté de musique
Université McGill - Édifice Strathcona
555 ouest, Sherbrooke
le mardi 16 mai, 1972
à 20.30 h.
Première mondiale : Ode à Bacchus . . . Kelsey
Jones Motets de Byrd, Pachelbel et Bach
Thème et variations . . . Gustav Holst
Trois chansons . . . . . Claude Debussy
Entrée $3.00
Étudiants $2.00
BILLETS
International Music Store
Ed. Archambault & à la porte

POUR TOUS
Heintje
L'orphelin à la voix d'or
7e Sem.
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
MOINS DE 14 ANS $1.00
COULEURS
CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155

elysée 35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS
POUR TOUS
ANNIE GIRARDOT
PHILIPPE NOIRET
LA VIEILLE FILLE
un film écrit et réalisé par JEAN-PIERRE BLANC
3e Semaine
SALLE EISENSTEIN
DERNIERS JOURS
LA RUPTURE
18 ANS Adultes
Un film de CLAUDE CHABROL
Stéphane AUDRAN Jean-Pierre CASSEL

SACCO & VANZETTI
EN COULEURS
7e SEM.
POUR TOUS
C'est extraordinaire! AUSSI REMARQUABLE QUE 'Z'
Bernard Drew GARNETT NEWS SERVICE
71 FESTIVAL DE CANNES
avec RICCARDO CUCCIOLLA
Meilleure interpretation masculine
et GIAN MARIA VOLONTE
FLEUR de LYS 858 STE-CATHERINE, EST
CINEMA de PARIS 896 STE-CATHERINE, OUEST

CINÉMAS FRANCE FILM
centre de cinéma st-denis
LE CINÉMA CANADIEN NOUS PRÉSENTE UNE NOUVELLE GRANDE VEDETTE
MICHELINE LANCTÔT
14 ANS
SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 1972
avec
DONALD PILON
WILLIE LAMOTHE
ROBERT RIVARD
dans le film qui a fait l'unanimité
EXIGER AU CONTRÔLE VOTRE COUPON DE PARTICIPATION À UN TIRAGE POUR UN VOYAGE À CANNES
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE
PANAVISION COULEUR
film de GILLES CARLE
distribution FRANCE FILM
une production CARLE LAMY
1594, ST-DENIS 849-4211
METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY
st-denis

5e semaine Le Grand BOURVIL
POUR TOUS
LE MUR DE L'ATLANTIQUE
EN COULEURS Un film de Marcel Camus
SOPHIE DESMARETS · PETER MC ENERY · JEAN POIRET
1590, ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
chevalier

26e SEMAINE
LE QUÉBEC C'EST...
MON ONCLE ANTOINE
Jacques Gagnon Jean Duceppe
Olivette Thibault Monique Mercure
Lionel Villeneuve Helene Loiselle
Réalisateur CLAUDE JUTRA
Office national du film du Canada GENDON FILMS
1590, ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
pierrot

DES ÊTRES TOURMENTÉS
18 ANS Adultes
la CHAIR en FEU
2 FILMS EN COULEURS
BORA BORA
5030, PAPINEAU 527-9131
METRO BERRI-
BOUL. ST-JOSEPH AUTOBUS 27
bijou

Horaire: LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE: 12.15 - 2.20 - 4.25 - 6.15 - 8.20 - 10.00. LE MUR DE L'ATLANTIQUE: 12.20 - 2.42 - 4.47 - 7.09 - 9.31. MON ONCLE ANTOINE: 5.16 - 7.28 - 9.40. BORA-BORA: 12.30 - 3.40 - 6.35 - 9.45. LA CHAIR EN FEU: 2.05 - 5.20 - 8.30.

DEUX FILMS COULEURS
14 ANS
PLEINS FEUX SUR JEAN-LUC GODARD
PIERROT LE FOU AVEC JEAN-PAUL BELMONDO ET ANNA KARINA
MADE IN U.S.A. AVEC ANNA KARINE
MONTROSE 722-0302 3180 rue Bélanger est

AUJOURD'HUI et DEMAIN
3:00 - 7:00
9:30 p.m.
en couleurs
14 ANS
Le chef-d'oeuvre SERGIO LEONE
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
Admission: $1.50
Étudiants et Age d'or: $1.00
STATIONNEMENT GRATUIT
l'auditorium cegep st-laurent
625, Boul. STE-CROIX, ST-LAURENT

Castel du Roy
Stationnement a l'interieur au 1414 Drummond
Ce soir et demain soir, n'oubliez pas, le Régal Gastronomique Incomparable à $6.75
2070 Drummond 842-8106

STUDIO B MARIA CALLAS
"UNE GRANDE TRAGÉDIENNE POUR UNE SUPERBE TRAGÉDIE" — Le Monde
POUR TOUS
UN FILM DE PIER PAOLO PASOLINI
ITALIEN S.T. FRANÇA
DERNIÈRE SEMAINE
MEDEA
7:30 9:40
Couleur
STUDIO A
COULEUR
"UN TRÈS BEAU POÈME D'AMOUR" LA SUISSE
UN FILM DE ISTVAN SZABO
A LOVE FILM
HONGROIS AVEC S.T. ANGLAIS
METRO CHAMP DE MARS
FACILITÉ DE STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul 861-7863
(Place Jacques-Cartier)

GAGNANT DE 3 PRIX DE L'ACADÉMIE
AUJOURD'HUI 3 REPRÉSENTATIONS
À 1:30 - 5:00 - 9:00 P.M
ACHETEZ VOS BILLETS À L'AVANCE
GUICHETS OUVERTS DE 12.30 À 9.30 P.M TOUS LES JOURS
LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI À 8 P.M.
MER. 2 P.M. - 8 P.M.
SAM. 1.30 P.M. - 5 P.M. - 9 P.M.
DIM. 2 P.M. - 7.30 P.M.
TOUTES LES CARTES DE L'ÂGE D'OR VALABLES EN MATINÉE LE MER. ET SAMEDI SEULEMENT $1.50
POUR TOUS
"Fiddler on the Roof"
À L'ÉCRAN
PLACE DU CANADA
861-1431
VIA CHATEAU CHAMPLAIN

POUR TOUS
MONTY PYTHON'S
AND NOW FOR SOMETHING COMPLETELY DIFFERENT
UNE COMÉDIE POUR LA NOUVELLE GÉNÉRATION!
SEMAINE: 5:30 - 7:30 - 9:30
SAM.-DIM.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
ÉTAGE-MODES 931-3313
ATWATER 2 ALEXIS NIHON PLAZA

POUR TOUS
8 au 14 MAI JACQUES MICHEL
18 au 28 MAI BARBARA
Le Patriote 1474 est, STE-CATHERINE
Réservations: 521-6666/523-1131

LE SUCCÈS DE L'ANNÉE
6e MOIS
opération fou-rire!
POUR TOUS
DOMINIQUE MICHEL YVON DESCHAMPS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...
gilles richer jean bissonnette
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON
MAISONNEUVE CENTRE D'ACHATS
QUÉBEC - ST-JÉRÔME - VALLEYFIELD - MÉGANTIC
FARNHAM - MONT-LAURIER - MANIWAKI - STE-AGATHE
ET ST-GEORGES DE BEAUCE

festival de films FANTASTIQUES
À MINUIT LA CHAMBRE DES TORTURES DE R. CORMAN ET THE BIRDS DE HITCHCOCK
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul (Place Jacques-Cartier) 861-7863

arts spectacles

Ce n'est pas un hasard – j'aime à le croire – que le Musée d'art Contemporain présente simultanément une exposition rétrospective de l'oeuvre de Karel Appel, de 1946 à 1972, comportant 77 pièces, ainsi qu'une exposition de Guy Montpetit, composée de quatre triptyques et de quelques autres pièces, dont deux tableaux.

Quand bien même cela serait une coincidence, la comparaison est inévitable de toute façon, surtout pour le visiteur ordinaire qui se promène de salle en salle; et n'est-ce pas pour celui-ci que nous écrivons?

Mais pourquoi ces deux oeuvres, bâties en des pays différents, par des hommes et des artistes différents, sont-elles comparables, ou du moins rapprochables?

Karel Appel répond à une question, dans le catalogue de l'exposition: "...Mais le groupe Cobra (mouvement fondé à Paris en 1948) était quelque chose de neuf, et la première chose que nous fîmes fut de mettre de côté tout ce que nous avions appris et de partir à neuf, comme un enfant, avec la fraîcheur d'un nouveau-né."

Voilà le coeur de la chose: ...Partir à neuf, comme un enfant, avec la fraicheur d'un nouveau-né". Voilà bien la chose la plus difficile du monde, retrouver la naiveté enfantine. Je ne dirai pas que c'est un leurre, car quelques toiles de Karel Appel l'infirmeraient, mais cela explique pourquoi pendant très longtemps la peinture d'Appel a été une lutte, pourquoi elle est empreinte dans sa facture d'une telle violence. "Je ne peignais pas, dit-il, je frappais! Avec de gros couteaux".

Cela explique pourquoi, après des expériences aussi réussies que "enfants interrogateurs 1949", "arbre 1949" ou "femme dans la rue 1950", l'artiste perd contact avec la réelle naiveté enfantine dont il possédait encore des séquelles, et se met à confondre, dans les premières années 50 et jusqu'en 1968, cette naiveté avec son expérience propre d'adulte en proie à la violence de pulsions internes, de pressions et de réactions qui n'ont plus rien à voir avec l'approche d'un enfant vis-à-vis des mêmes sujets.

Le calme ne revient qu'à la fin des années soixante, après ce qu'on pourrait appeler un "freak-out" de dix ans, après que les gros traits noirs qui déchirent des toiles comme "le garçon et l'oiseau" ou "carnaval tragique", après que des mots comme tragique, foudre, blessé, monde éclaté, bataille de têtes, disparaissent des titres, après que la débauche de couleurs ait cessé, après tout cela un peu de sérénité revient avec, par exemple, une toile comme "danseuses exotiques et vache orange" de 1966. Le noir ne souligne plus les formes, il est devenu forme lui-même, comme dans les dessins d'enfants; mais la composition elle-même va beaucoup plus loin que n'importe quel dessin d'enfant. Et il est faux de dire qu'un enfant pourrait faire la même chose. Même Appel enfant n'aurait pu faire la même chose.

Pourquoi? Parce que Karel Appel utilise une technique d'enfant mise au service d'un esprit d'adulte. Appel dit quelque part: "Je ne m'efforce jamais de peindre un tableau; c'est un cri, c'est un nu, c'est comme un enfant, comme un tigre derrière les barreaux. Je suis le chirurgien de l'espace et je peins des espaces humains". C'est peut-être COMME un enfant, mais ce n'est pas D'UN enfant. Ailleurs: "La peinture s'exprime elle-même". Bien d'accord, mais alors pourquoi tous ces mots, pourquoi toute cette philosophie? Dire: "je ne m'efforce jamais de peindre un tableau", c'est déjà indiquer qu'on a conscience qu'on fait un tableau, et déjà toute la relation entre l'objet peint et le peintre est gâtée, ou du moins transformée, différente, la pureté de l'approche enfantine a fui à tire-d'aile. Dès le moment de la prise de conscience d'un objet et d'un sujet, et d'une "distance" matérielle ou physique, morale ou spirituelle entre les deux. L'enfant ne tient pas compte de cette distance, l'enfant ne juge pas, il appréhende et peint. C'est tout. Jean Piaget explique cela quelque part.

Appel est très conscient de cette distance puisqu'il dit que le peintre s'en sert continuellement, et que ses variations modifient la perception de l'objet. Karel Appel dit aussi (en Anglais, parce que dans ce cas le français est insuffisant) "I set my frame of mind in a child-like feeling or toy-feeling. My work is like a toy for adults". L'artiste choisit donc l'état d'esprit enfantin et s'y conditionne, en quelque sorte artificiellement. Quand il y parvient, cela donne des toiles merveilleuses comme "Le couple" de 1972 ou "Femme et poisson", aussi de 1972, ou bien les sculptures en aluminium peint comme l'immense "souris sur une table" de 1971, "tête sur une chaise", "L'homme aux oreilles mobiles" aussi de 1971, introduit un autre élément, le jeu du visiteur avec l'objet, relation qui nous est familière, ici au Québec, avec le grand nombre d'artistes qui en usent.

Techniquement il est utile de signaler que les toiles récentes sont en quelque sorte à la limite de la sculpture, puisque sur la toile qui sert dès lors de fond, sont fixés plusieurs épaisseurs de bois peint créant des reliefs et donc des ombres. C'est le cas notamment de la "hollandaise" de 1972.

Guy Montpetit

Mais quelle est la relation avec l'oeuvre de Guy Montpetit? Les toiles de Montpetit sont réellement un jeu, un jouet aussi. Elles n'essayent pas de l'être, elles le sont par nature. La technique de Guy Montpetit – un hard-edge très soigné, une surface picturale parfaite – a la maitrise que seul un adulte peut avoir de ses moyens et elle est au service d'un authentique état d'esprit enfantin (je dis bien enfantin, et non puéril) avec ce que cela comporte de spontanéité, d'application presque studieuse.

Les trois volets d'un triptyque sont trois toiles de grands formats (environ 108" x 88" chacune pour "Love Trip 2") aux couleurs flamboyantes, où semblent s'articuler pistons et bielles dans des mouvements de va-et-vient et de pression douce mais ferme, ce qui a eu pour effet qu'un visiteur anglophone qui se trouvait là a affublé l'artiste du nom de "Mister Gears". En fait, un triptyque comme "Love Trip 2" de 1971 est dans le même esprit que "Sex machine" et de l'exposition au Musée des Beaux Arts à la fin de l'été 1970. "Love Trip 2" est même plus encore sex-machine que "sex-machine", à mon sens (et perception).

"Amour 3 (au cube)", de 1972, voit disparaître quelques articulations et quelques pistons, et apparaître des rayures et différents détails de la recherche colorée qui prouvent que l'artiste, devenu maitre de ses formes et de leur langage, raffine maintenant leur tonalité, dans un style dont l'apogée est "yellow submarine".

Guy Montpetit est beaucoup moins un intellectuel de la peinture que Karel Appel. Tant mieux pour lui. Il n'a pas, ni n'essaye de se défaire de connaissances qui l'empêchent de peindre spontanément. Ce qu'il donne est en lui et immédiatement disponible. Karel Appel semble avoir besoin, pour peindre, de se vider d'une certaine quantité de superflu, d'idées et de pensées qui l'encombrent. Ce qu'il donne est en lui aussi, bien sûr, mais pour le "sortir", il faut l'effort d'oublier les théories, les autres et le monde, pour peindre ces autres et ce monde.

Ils utilisent les mêmes couleurs vives et franches des formes également franches et nettes, mais Karel Appel utilise une technique d'enfant au service d'une vision d'adulte, tandis que Guy Montpetit utilise une technique d'adulte au service d'une vision d'enfant.

Beaux-Arts

Appel et Montpetit

par CHRISTIAN ALLÈGRE

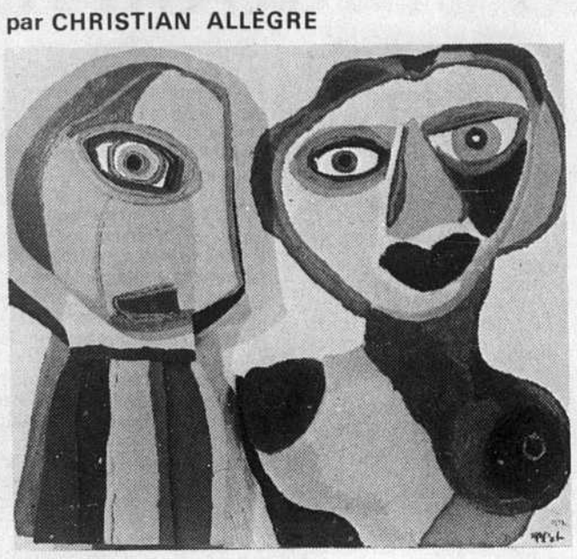

Appel 1972...

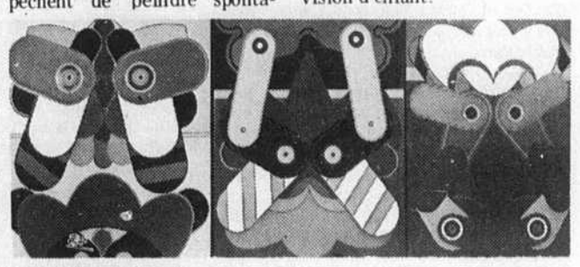

...et Montpetit 72

théâtre du rideau vert
présente
La Compagnie Renaud-Barrault
dans
L'Amante anglaise
de
Marguerite Duras
Mise en scène de Claude Régy
Décor de Jacques Lemarquet
avec
Madeleine Renaud
Claude Dauphin
Michel Lonsdale
du 22 au 27 mai à 20 heures
LUNDI 22 MAI
SOIRÉE POUR ÉTUDIANTS
demi-tarif
Renseignements : 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford – 4664, rue St-Denis

Galeries d'Art

GALERIE DE MONTREAL
ALAN GLASS
OEUVRES RÉCENTES
OUVERT : LUNDI AU SAMEDI INCL.
10.00 A.M. A 6.00 P.M.
2060 MACKAY 937-1530

FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE
Le Foyer des Arts Eaton
présente une exposition-vente
de peintures de
LEO AYOTTE
jusqu'au samedi 27 mai
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE

Cinémas ODEON
Le chef-d'oeuvre
SERGIO LEONE
14 ANS
Renoir
SEMAINE 6:00 - 9:00
5e MOIS
en couleurs
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
SAMEDI - DIMANCHE : 12:00 - 3:00 - 6:00 - 9:00
McLaren LES DIABLES 18 ANS
3e MOIS
le DAUPHIN
FILM de KEN RUSSELL
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SEM. : 7:30 - 9:30
SAM. - DIM. : DÈS 1:30

UN CLASSIQUE "WESTERN" ITALIEN A PLACER PARMI LES MEILLEURS !
14 ANS
LEE VAN CLEEF
SERGIO LEONE a créé L'homme sans nom...
FRANK KRAMER nous offre L'homme diabolique !
SABATA
EN FRANÇAIS
LA BRUTE DE 'LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND' EST SATAN EN PERSONNE DANS 'SABATA'
ÉTUDIANTS .99 ¢
SAM. SOIR — DIM: EXCEPTÉS
MERCIER
SEM: 7:30 - 9:30
SAM. DIM: 1:15 - 3:20 - 5:30 7:30 - 9:30
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

Tchaikovsky :
L'Amour de la Vie poussée jusqu'a la Frenésie!
18 ANS Adultes
5e SEMAINE
UN FILM DE Ken Russell EN COULEURS
"LA SYMPHONIE PATHETIQUE"
version française 'The Music Lovers'
GLENDA JACKSON
RICHARD CHAMBERLAIN
VILLERAY
SEM. 7:30 - 9:30
SAM. DIM: 1:00-3:00-5:15 7:30-9:35
ST-DENIS JARRY 388-5577

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
AUJOURD'HUI 13 MAI (seulement)
de Jacques Godbout
4:30 KID SENTIMENT
François Guy, Louis Parizeau
de Frank Simon
7:00 THE QUEEN (La Reine)
(v.o. anglaise avec s.-t. français)
de Stanley Kubrick
8:30* 2001 A SPACE ODYSSEY
version originale
de D.A. Pennebaker
MINUIT: MONTEREY POP
Janis Joplin, Jimi Hendrix
DEMAIN (DIMANCHE) 14 MAI
de Frank Simon
2:00 THE QUEEN (La Reine)
(v.o. anglaise avec s.-t. français)
de Stanley Kubrick
3:30 2001 A SPACE ODYSSEY
version originale
de Jacques Demy
7:00 PEAU D'ÂNE
Catherine Deneuve, J. Perrin
de Robert Enrico
9:30 BOULEVARD DU RHUM
Brigitte Bardot, Lino Ventura
LUNDI 15 MAI
7:00 HUIT ET DEMI (de F. Fellini)
9:30 LES CLOWNS (de F. Fellini)
MARDI 16 MAI
7:00 LA VIE À L'ENVERS
(de Jessua)
9:30 FIRST LOVE
(avec Dominique Sanda)
OUTREMONT
1248 Bernard 277-3233

EXPOSITION RÉGULIÈRE
Peinture à l'huile et à l'acrylique
Suzanne Roussil
ATELIER ROUSSIL INC.
Tél. : 721-7852
2356 EST, RUE BÉLANGER

JULES CÉSAR
tnm
DE SHAKESPEARE
* un grand spectacle
* une éblouissante distribution de 26 comédiens
* plus de cent costumes
mise en scène: Albert Millaire
Traduction: Jean-Louis Roux
Réservez vos billets: 288-6139
Du mardi au vendredi 20h15, samedi 16h45 et 20h45.
Billets à $1.50 pour étudiants et détenteurs de la carte "jeunes travailleurs" du TNM, 15 minutes avant chaque représentation (si disponible)
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112

ON SUIT LES ORDRES DES GENS D'EN HAUT... UN JOUR, ON AURA AUTRE CHOSE A FAIRE...
pour TOUS
4e SEM.
QUÉBEC
EN COULEUR
LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT
les smattes
un film de JEAN-CLAUDE LABRECQUE
DONALD PILON • DANIEL PILON
POUR LA PREMIÈRE FOIS À L'ÉCRAN LOUISE LAPARÉ
PIERRE DAGENAIS • PAUL DESMARTEAUX • MARCEL MARTEL • MARCEL SABOURIN
VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E 352 4020
CRÉMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
Versailles, soir: 7.30 - 9.35 P.M. Sam., dim.: 1.15 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.35 P.M.
Crémazie, soir: 7.30 - 9.30 Sam., dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 P.M.

ÉCHOS DE CANNES

Suite de la page 15

Le père jésuite Daniel Berrigan, l'un de ces objecteurs de conscience américains qui a été condamné aux Etats-Unis à une peine d'emprisonnement, sera également à Cannes pour présenter le film tiré de sa pièce. Gregory Peck a, en effet, payé une caution de $100,000. pour permettre au père Berrigan de quitter provisoirement le territoire américain.

La princesse de Monaco à la soirée de clôture

La princesse de Monaco sera l'hôte du Festival de Cannes, à l'occasion de la soirée de clôture, le 19 mai prochain, qui sera marquée par un hommage rendu à Alfred Hitchcock.

Comme comédienne, Grace Kelly a été l'interprète du maitre du suspense (Fenêtre sur cour", La main au collet" et "Le meurtre était presque parfait").

L'actrice italienne Gina Lolobrigida sera, d'autre part, aux côtés d'Alfred Hitchcock pour remettre les prix aux lauréats de ce 25ème festival en cette soirée du palmarès.

"Macbeth" de Polanski

Avec "Macbeth" de Roman Polanski, la Grande-Bretagne remporte un nouveau succès à Cannes. Ce film, le 15ème inspiré par la célèbre tragédie de Shakespeare, laisse loin derrière lui toutes les tentatives qui avaient été faites pour traduire en images ce drame sanglant.

Polanski et Kenneth Tynan, conseiller artistique du film, qui a signé le scénario avec lui, n'ont utilisé que des décors naturels: le pays de Galles pour les extérieurs, et de très belles et authentiques forteresses du Moyen-Age pour les divers châteaux où se situe l'action.

Le texte de Shakespeare a été resserré et souvent les répliques ne sont pas articulées par les acteurs, mais entendues comme un monologue intérieur par les spectateurs. Procédé qui à l'avantage de ne pas ralentir l'action et d'éviter les longues tirades.

Les chevauchées sur les rivages déserts, les oriflammes qui claquent au vent, la préparation du château pour la réception du roi, le couronnement de Macbeth, autant de séquences qui font vivre un texte stérilisé par des siècles de commentaires scolaires. Mais au-delà de cette parfaite évocation d'une époque et de ses moeurs, Polanski a vraiment fait de cette oeuvre la tragédie sanglante qu'à voulue Shakespeare. Le meurtre de Duncan, l'apparition de Banco, le sabbat des sorcières: ces scènes les plus difficiles à réussir, sont les plus grands moments du film. Grâce au talent exceptionnel de Polanski et de son équipe, jamais à aucun moment, on n'a le sentiment d'une oeuvre filmée et l'on peut croire que Shakespeare est vraiment notre contemporain.

Question de visa de censure

D'autre part, pour la seconde année consécutive, "Prata Palomares" n'a pu être projeté à Cannes.

Ce film d'Andre Faria devait être présenté à la Semaine de la critique, mais le directeur de l'Institut du Cinéma brésilien, M. Troja, a demandé de surseoir à sa projection, le visa de censure ne lui ayant pas été encore accordé.

Une pétition a été immédiatement signée contre cette nouvelle interdiction par l'Association française de la Critique du cinéma, la Société des réalisateurs de films, et par plusieurs personnalités dont Roman Polansky, Sergio Leone, Sergio Gobbi, Milos Forman et Frederic Rossif.

"Prata Palomares", un film très long et baroque, raconte l'histoire d'une révolution avortée et comporte une violente dénonciation de la censure.

L'ART ET LA COUR
France et Angleterre, 1259-1328
jusqu'au 2 juillet
à
La Galerie nationale du Canada, Ottawa
lundis, mercredis, vendredis, samedis 10 - 6
mardis, jeudis 10 - 10
dimanches et jours fériés 2 - 6
Films lundi au vendredi: La Cathédrale d'Exeter, Saint-Urbain de Troyes
Entrée libre (613) 996-1444
Membre des musées nationaux du Canada

Poteries - Plaques de céramique
Lithographies - Affiches
par Picasso

GALERIE "L'Art français"
370 ouest, Laurier (près Parc Avenue) 277-2179
Fermée le lundi

arts spectacles

Festival de Cannes 3

Le mysticisme perdu et retrouvé

de notre envoyé spécial JEAN-PIERRE TADROS

CANNES – Il y a cette année vingt-sept films participant à la compétition officielle. Ils représentent vingt pays, dont la Belgique, l'Irlande, la Suisse, Israël et... le Canada. Vingt-sept longs métrages qui tenteront d'arracher l'un des prix qu'aura à décerner le jury international, c'est-à-dire Joseph Losey, Bibi Anderson, Georges Auric, Erskine Caldwell, Marc Donskoi, Milos Forman, Georgio Papi, Jean Rochereau, Alain Tanner et Naoki Togawa. A eux, donc, d'effectuer le partage entre le bon grain et l'ivraie.

Qu'on me pardonne cette référence, mais la journée s'y prête, on ne peut plus. Car, après avoir nagé dans la confusion artistique, nous voilà, en cette seconde journée de festival, plongé dans un mysticisme qui n'aura pas manqué d'en prendre plus d'un par surprise.

Deux films, disais-je. Mais que dire du premier, intitulé prophétiquement "Un Silence", et qui nous vient tout droit de la patrie de Mizoguchi. J'ignore en tout cas ce qui a bien pu pousser Masahiro Shinoda, son réalisateur, à se lancer dans un tel film. Et un pieux silence s'imposerait ici.

C'était là un noble sujet, pourtant. Ne s'agissait-il pas de l'évangélisation du Japon? Nous sommes, en effet, à la fin du 17e siècle. Après avoir laissé s'étendre une première vague d'évangélisation, les autorités en place décident que le christianisme ne peut rien apporter de neuf à la civilisation japonaise; ils décident alors de bannir la religion chrétienne. Les chrétiens sont donc tenus d'abjurer; ceux qui s'y refusent seront torturés. Et comme le dit humblement l'un des Japonais qui avaient renié sa foi au missionnaire furieux: "Vous ne savez pas comment on torture, ici?" On ne rigolait donc pas, en ce temps-là.

"Un Silence" sera donc l'histoire de deux missionnaires portugéais (qui, lorsqu'ils ne parlent pas japonais, s'exprimeront en un excellent anglais!), deux missionnaires qui prêcheront la fois au Christ... jusque dans la mort; mais qui finiront eux-mêmes par abjurer sous la torture. D'un côté, donc, les Japonais qui se laisseront, à quelques exceptions près, massacrés plutôt que de renier leur foi; de l'autre, des missionnaires qui, après avoir renié leur foi, prendront femmes, etc. Comme le dit si bien le synopsis du film: "Pourquoi ne pas céder sur toute la ligne, puisque Dieu n'a jamais rompu son silence glacé?"

Mais ce qu'il y a de plus navrant dans ce film, c'est le style ultra-classique dans lequel cette histoire nous est contée. Du cinéma de papa, pour un récit tout droit sorti de je ne sais quel petit catéchisme nippon.

Un silence de 129 minutes. Ce qui n'est pas donné.

"Dieu et mon droit"

Le film de Peter Medak, "The Ruling Class" (en français, "Dieu et mon droit"), nous fera découvrir un mysticisme d'un genre un peu particulier. Car le personnage principal (admirablement interprété par Peter O'Toole), héritier d'une vieille famille aristocratique anglaise, ne se prend rien moins que pour le Christ, et veut prêcher aux hommes l'amour du prochain.

Mais Jack-le-Christ est aussi le 14e comte de Guerney, il fait donc partie de la classe dominante. Sa folie n'ira pas sans émouvoir ses proches qui décident de le mettre à l'écart; mais pas avant d'avoir eu un héritier. Heureusement que Jack arrivera à guérir in extremis. Il pourra donc conserver sa place au château, parmi les siens, et aller siéger à la Chambre des Lords. Mais sa guérison ne s'avèrera que tout à fait relative, car il se croit maintenant investi d'une mission purificatrice et se fera le défenseur de l'intransigeance morale.

Ces grandes lignes du scénario disent malheureusement mal la richesse de ce film qui oscille entre la satire et la grotesque, entre l'observation minutieuse et la parodie. Et cette adaptation de la pièce de Peter Barnes a quelque chose d'étrange et de fascinant, à la fois. La brusque intrusion dans le cours du récit, déjà assez loufoque, de séquences de comédies musicales, ne fait que renforcer cette impression. Etrange et fascinant.

Il y a des moments de grand cinéma. Il y a aussi, naturellement, Peter O.-Toole qui accapare tout le devant de la scène, mais son interprétation est suffisamment remarquable pour qu'on le lui pardonne. Et puis, il y a cet humour britannique qui arrive à passer l'écran – ce qui n'est pas toujours le cas – et qui donnerait l'occasion à n'importe quel respectable Lord d'y aller d'un bon rire devant cette satire de l'aristocratie anglaise, gardienne des traditions britanniques.

Le film dure 2 heures 36 minutes et on ne s'en aperçoit pratiquement pas. Ce qui n'est pas à sous-estimer. Surtout lorsqu'il y a quatre autres films qui vous attendent.

Il ne nous reste plus, maintenant qu'à nous y précipiter.

NDIR: Dans notre édition de lundi , un quatrième article de notre envoyé spécial à Cannes, Jean-Pierre Tadros. Il y sera question d'un festival du film parallèle à celui de Cannes: la Semaine de la critique.

Au Centaur

Tout le racisme en trois heures

par MICHEL BEAULIEU

Le théâtre politique, pour être efficace, ne doit pas, il me semble, lasser le spectateur, tout en le provocant d'une manière ou d'une autre. La provocation peut provenir de l'amusement, du cirque. C'est ce qui fait la force d'un Dario Fo, ce qui faisait la force du Grand Cirque Ordinaire et des Enfants de Chénier, c'est ce qui fait la force aussi du spectacle que présente en ce moment le Théâtre de Quat'Sous. Il peut de même être didactique, comme le sont certaines pièces de Brecht, mais d'un didactisme relativement camouflé. Ici, le risque est de ne voir dans **L'Opéra de quat'sous** qu'un divertissement. Le succès qu'une telle pièce obtient aux Etats-Unis prouve assez bien le bien-fondé de cette assertion.

Pour puissante que soit l'intention de l'auteur de **"Blood Knot"**, pièce que présente en ce moment le Centaur, théâtre anglophone situé dans le Vieux-Montréal, les résultats pratiques restent maigres. Pièce épuisante de près de trois heures, **"Blood Knot"** met en situation deux noirs, l'un blanc, l'autre noir, issus des mêmes parents. En Afrique du Sud, où se pratique comme chacun sait, une ségrégation raciale outrancière, le simple fait d'être fils de noir, peu importe la couleur de votre peau, vous range dans la catégorie de ces dominés par des lois dont le moins qu'on puisse en dire est qu'elles sont iniques. Deux frères, donc, mis en situation par Athol Fugard.

L'un, de peau blanche, a quitté tôt sa famille. Vingt ans plus tard, il revient au pays, vivre avec son frère, de peau noire, celui-ci. Habitué à vivre en nègre (avec toute la connotation préjorative de soumission et de rébellion cachée que ce mot peut comporter), donc écartelé entre les deux axes que la couleur de sa peau lui confère contre sa condition réelle, le 'blanc' devra tenter de pallier à cet écartèlement tout en demeurant fidèle à ses origines. Une scène assez hallucinante nous le montrera d'ailleurs tentant de devenir blanc, c'est-à-dire tentant de passer d'un niveau de sous-homme imposé par une société à un niveau d'homme auquel cette même société lui interdit d'accéder.

Deux frères, donc, qui devront se rendre à cette évidence que les liens du sang demeurent les plus ardus à défaire, qu'ils soient ceux de la race (il n'est guère possible, en effet, de ne pas devenir solidaires des persécutés, qu'ils soient de la même race ou, au-delà de ces considérations, victimes de circonstances historiques similaires), ou de la famille (bien que le thème des frères ennemis ait été abondamment exploité par la littérature). Tout, à vrai dire, tournera autour d'une femme à peau blanche à laquelle ni l'un ni l'autre des deux frères ne peut réellement prétendre.

D'autre part, la scène dont je parlais plus haut, celle où le blanc tente de monter d'un cran, nous le montre de même tentant de passer du rôle de dominé au rôle de dominateur, représentant essentiellement le système ségrégationniste tel qu'il existe de façon aiguë en Afrique du Sud, dont l'auteur est originaire; tel qu'il existe aussi de manière aussi brutale ailleurs au monde, mais plus ou moins bien camouflé. Déplacer le foyer des problèmes ne signifie pas qu'il n'existe pas de failles à l'intérieur d'un système.

Ceci dit, trois heures de spectacle conçu selon la plus pure tradition dramatique, avec deux seuls personnages en scène suffit à éprouver les nerfs les plus solides. Puisqu'il s'agit d'un théorème, il y aurait eu intérêt de la part de l'auteur à réduire à l'essentiel. Que la charge soit impitoyable, soit. Mais que plusieurs spectateurs aient quitté le théâtre à l'entracte reste significatif ou d'une certaine lassitude ou d'une absence totale d'implication de leur part. Il s'agit quand même d'une pièce en soi dérangeante, mais dont la problématique ne nous concerne que de loin, par ce que nous apprenons dans les journaux.

Maurice Podbrey, dans le rôle du 'blanc', nous donne un personnage d'une grande vigueur, peut-être un peu trop théâtral et, par là, manquant souvent d'intériorité alors que le texte exige des tensions, tandis que Zakes Mokae, portant le nom d'une ville fabuleuse du Yémen, malgré ses qualités évidentes de comédien a été dirigé de façon un peu trop folklorique; le tout dans un décor tout-à-fait conventionnel de Felix Mirbt, et dans une mise en place tout aussi conventionnelle de Alan Scarfe.

Un projet Disney de $400 millions...

ORLANDO, Floride (PA) – Un vaste projet d'expansion est prévu pour le Monde de Walt Disney, centre d'amusement érigé au coût de $400 millions à Orlando.

Le vice-président du conseil d'administration, M. Dick Nunis, annonçait récemment la nouvelle, lors d'une réunion des journalistes de la Floride.

Une exposition relative aux découvertes spatiales, ainsi qu'un nouveau pavillon western, figurent au nombre des réalisations de ce projet.

Selon les directeurs, on prévoit que les dépenses atteindront environ $50 millions au cours de la période octobre 1972 à octobre 1973.

Pour sa première année d'opération, le nombre de visiteurs à Walt Disney World dépassera probablement le chiffre de 10 millions, a déclaré M. Nunis, ajoutant qu'à ce rythme, l'expansion du Centre doit se poursuivre plus rapidement que l'on prévoyait au départ.

JAZZ

Larry Coryell à l'Esquire

par GILLES ARCHAMBAULT

Je ne reviendrai pas sur la situation précaire de l'Esquire Show Bar présentement sous le coup de la loi de la Prohibition. Mardi soir, la clientèle jeune et nombreuse ne semblait pas trop se plaindre de ne pouvoir atteindre le septième ciel que par la musique et le Seven Up. Souhaitons tout simplement qu'on puisse tenir le coup longtemps...

Accompagné de quatre de ses musiciens réguliers, Larry Coryell a donné une intéressante démonstration de ses talents d'improvisateur. Avec lui se trouvaient Steve Marcun au saxophone soprano, Michael Mandel au piano électrique, Harry Wilkinson à la batterie et Mervin Bronson à la contrebasse. Dans le passé, il m'a toujours semblé que chez Coryell, le rock et le jazz se mêlaient intimement au point d'atteindre réellement à une fusion convaincante de ces deux formes d'expression musicale. Mardi, en tout cas, le guitariste privilégiait nettement le jazz, improvisant de longues phrases au travers desquelles se dessinait l'influence de Charlie Christian. Quelles que soient les sources, une chose est certaine, il y avait dans ses solos une fraîcheur, une spontanéité qui était belle à entendre. Steve Marcus a été remarquable dans deux des quatre envolées qu'il a entreprises. De plus en près de Wayne Shorter, en particulier dans les pièces qui font appel à un impressionisme musical à la façon du "Weather Report", il partage la vedette avec le leader. De Mandell, il n'y a rien à retenir qui soit marquant, au contraire il me semble que son jeu est à peu près dénué de toute originalité. En revanche, Mervin Bronson à la contrebasse est d'une rare finesse.

Larry Coryell quitte l'affiche dimanche. Lui succéderont des ensembles de blues et de rythm and blues. Pour la semaine du 5 juin cependant, on annonce la venue du sextette de Charlie Mingus! Vendredi soir, à la Place des Arts, Dave Brubeck et Gerry Mulligan. Quant à la discographie de Larry Coryell elle s'est enrichie, ces derniers mois, de deux titres: "Barefoot Boy" (Flying Dutchman FD – 10139) et "At The Village Gate" (Vanguard VSD – 6573)

Un seul candidat canadien

Otto Armin au concours de violon de Montréal

Parmi les 28 candidats inscrits au Concours international de violon de Montréal, qui se déroulera du 27 mai au 13 juin, un seul est de nationalité canadienne. Il s'agit d'Otto Armin, violoniste de 28 ans, originaire de Winnipeg. Il fut assistant du violon solo de l'Orchestre symphonique de Montréal pendant plusieurs années et enseigne au Conservatoire de musique de la Province de Québec à Trois Rivières, ainsi qu'à l'Université McGill.

Depuis 1967, il s'emploie plus particulièrement à élargir son répertoire de soliste, sous la direction du professeur Lorand Fenyves de l'Université de Toronto. Otto Armin est détenteur d'un prix spécial obtenu lors du Concours international de violon Carl Flesch à Londres en 1970. Cette même année, il décrochait le troisième prix du Concours international de violon Jan Sibellius à Helsinki.

Rectificatif

Mme Odette Lacasse, épouse de feu Guy Lamontagne, nous signale que dans notre article de vendredi dernier sur la mort du comédien, nous avons omis de mentionner trois faits:

– Guy Lamontagne est mort d'une syncope;

– Il étudiait le théâtre sous la direction de M. Aario Marist;

– Il ne fréquentait pas uniquement la "bohème" montréalaise;

Bilan de la conférence annuelle du Conseil canadien de la musique

Le Conseil canadien de la musique a tenu sa 8ième conférence annuelle à l'Ecole des Beaux-Arts de Banff, Alberta, les 5,6 et 7 mai derniers. Le thème de cette rencontre de musiciens et de représentants de diverses sociétés musicales était "L'élaboration d'une politique musicale pour le Canada". Les participants, au nombre d'environ deux cents, se sont divisés en six ateliers afin d'étudier les divers aspects du thème et une série de résolutions ont été présentées en réunion plénière.

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil a décerné quatre médailles à des musiciens canadiens pour services rendus à la musique au Canada. Les récipiendaires étaient John Beckwith, compositeur et doyen de la Faculté de musique de l'Université de Toronto; Lionel Daunais, baryton et compositeur de Montréal, fondateur et directeur, pendant près de vingt ans, de la troupe des Variétés Lyriques; R. Murray Schafer, compositeur et directeur du centre des communications de l'Université Simon-Fraser de Colombie-Britannique et Léopold Simoneau, le réputé ténor, ex-directeur artistique de l'Opéra du Québec et directeur-adjoint du service de la musique au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Plusieurs artistes et ensembles se sont fait entendre durant le congrès notamment le pianiste torontois Anton Kuerti, les chanteurs de l'Université de Colombie-Britannique; James Campbell, clarinettiste et Gloria Saarinen, pianiste, l'ensemble de cuivres de l'Université de Calgary et le Lyric Arts Trio de Toronto, composé de Mary Morrison, soprano, Robert Aitken, flûtiste et Marion Ross, pianiste. Cet ensemble a présenté une oeuvre nouvelle de Gabriel Charpentier, "A Tea symphony".

Parmi les invités de marque, on remarquait Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Affaires culturelles du Québec; M. Robert Welch, secrétaire d'état de l'Ontario et M. Horst A. Schmid, ministre de la culture, de la jeunesse et des loisirs de l'Alberta, ainsi que M. André Fortier, représentant M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat.

Prix de la SSJB à Alfred Pellan

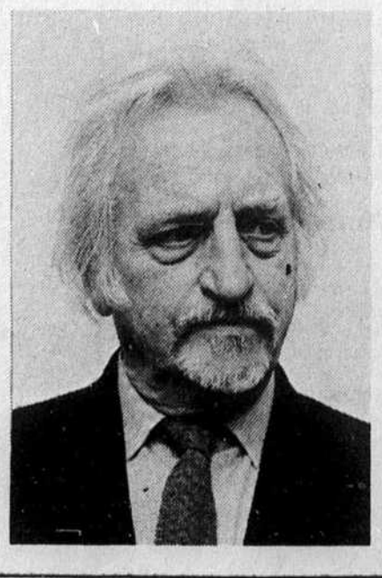

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de faire connaître le lauréat du prix Philippe-Hébert pour l'année 1972. Il s'agit du peintre Alfred Pellan dont les tableaux figurent dans plusieurs musées, tant en France, qu'aux Etats-Unis et au Canada, et font partie de célèbres collections privées.

Le Prix Philippe-Hébert a été fondé l'an dernier pour signaler la compétence et le rayonnement d'un artiste canadien-français reconnu comme professionnel dans le monde des arts plastiques. Décerné pour la première fois en 1971 au peintre Jean-Paul Lemieux, ce prix comporte une bourse de cinq cents dollars et la remise de la médaille Bene Merenti de Patria.

La remise officielle du Prix aura lieu le mardi 23 mai, au cours d'une réception en l'honneur du lauréat, dans les salons de la SSJB, au Monument National.

cinéma

ALOUETTE: "2001 Odyssée de l'espace" 12.15 – 3.00 – 5.45 – 8.30
ARLEQUIN: "Impasse à la prostitution" 2.55 – 6.15 – 9.35 et "Le tueur frappe 3 fois" 1.15 – 4.35 – 7.55
ATWATER: (Cinéma I): "The French Connection" 1.00 – 3.15 – 5.20 – 7.25 – 9.55
ATWATER: (Cinéma II): "And now for something completely different" 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30
AVENUE: "A clockwork orange" 2.00 – 4.30 – 7.00 – 9.30
BERRI: "Les 10 commandements" 12.00 – 4.00 – 8.00
BIJOU: "Bora-Bora" 12.20 - 3.33 - 6.26 - 9.39 et "La chair en feu" 1.59 – 5.12 – 8.25
BONAVENTURE: "Phobia" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00
SALLE BREBEUF: "Beau geste le baroudeur 2.30 – 7.30 et "L'acte du coeur" 4.30 – 9.15
CANADIEN: "L'orphelin à la voix d'or" 2.45 – 6.20 – 9.55 et "Les mariés de l'an 2" 1.00 – 4.35 – 8.10
CAPITOL: "Brind man" 12.30 - 2.45 - 4.50 - 7.00 - 9.20
CHAMPLAIN: "L'hôpital en folie" 12.00 - 3.25 - 6.50 - 12.15 et "Les stances à Sophie" 1.35 - 5.00 - 8.25.
CHATEAU: "Camp Spécial no 7" 2.40 - 6.00 - 9.30 et "Les esclaves du plaisir" 1.15 - 4.35 - 8.00 sam. dim. spec. à 9.30
CHEVALIER: "Le mur de l'Atlantique" 12.30 - 2.42 - 4.47 - 7.09 - 9.31.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Last picture show" 12.55 - 2.55 - 4.55. nel" Sam. 6.25 Dim.: 2.10 - 5.15 - 8.25
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Cool Breeze" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00
CREMAZIE: "Les Smattes" 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30
CINEMA DE PARIS: "Sacco et Vanzetti" 12.15 – 2.30 – 4.45 – 7.00 – 9.15
CINEMA V: "Voir cinéma de Paris"
CREMAZIE: "Voir Alouette"
DAUPHIN: (Renoir) "Il était une fois dans l'Ouest" 6.00 – 9.00 (McLaren) "Les diables" 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30
ELECTRA: "Voir Chateau"
ELYSEE: Salle Renoir: "La vieille fille" 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30 et salle Einstein: "La rupture" p.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30
FESTIVAL: "Wr. Mysteries of the organism" Sam. 7.30 – 9.30 Dim.: 1.30 – 3.30 – 5.20 – 7.30 – 9.30
FLEUR DE LYS: "Voir Cinéma de Paris"
SALLE HERMES: "Carry on Doctor" 12.30 – 3.40 – 6.45 – 9.55 et "Carry on pimpement" Sam. 8.25 Dim.: 2.10 – 5.15 – 8.25
IMPERIAL: "La comtesse nue" 12.30 – 3.35 – 6.40 – 9.50 et "Viens mon petit oiseau" 2.00 – 3.35 – 6.40 – 9.50
JEAN-TALON: "Tiens-toi bien..." 12.00 – 2.00 – 4.00 – 6.00 – 8.00 – 9.50
KENT: "Dusty and Sweet McGee" 1.05 – 2.45 – 4.20 – 6.00 – 7.40 – 9.15
LOEWS: "The Godfather" sam. 9.30 – 12.30 – 3.30 – 7.00 – 10.15, dim.: 1.30 – 5.00 – 8.30
LUCERNE: "Music Lovers" 1.00 – 5.30 – 9.50 et "Women in love" 3.05 – 7.30
MAISONNEUVE: "Voir Jean-Talon"
MERCIER: "Sabata" 1.15 – 3.20 – 5.30 – 8.30 – 9.30
MIDI-MINUIT: "Plaisirs secret d'une playboy" Sam. 12.30 – 3.30 – 5.30 – 9.30 dim.: 2.00 – 5.00 – 8.00 et "Les fantaisies amoureuses de Siegfried" Sam.: 2.00 – 5.00 – 8.00 – 10.55, dim.: 12.30 – 3.30 – 5.30 – 6.30 – 9.30
MONKLAND: "Klute" 3.30 – 7.50 "McCabe and Mrs. Miller" p.20 – 5.30 – 9.50
OUTREMONT: Sam. "Kid sentiment" 4.30 "The Queen" 7.30 "2001 A space Odyssey" 8.30 "Monterey pop" 12.00 dim.: "The Queen" 2.00 "2001 A Space Odyssey" 3.30 "Peau d'Ane" 7.00 "Boulevard du Rhum" 9.30
PALACE: "Puppet on a chain" 12.55 – 3.05 – 5.15 – 7.25 – 9.35
PAPINEAU: "La machination" 3.00 – 6.25 – 9.45 et "L'étrangleur" 1.15 – 4.35 – 7.55
PARC: "Cmap spécial no. 7" 1.00 – 3.55 – 6.40 – 9.50 et "Les esclaves du plaisir" 2.35 – 5.35 – 8.30
PIGALLE: "Voir Midi-Minuit"
PIERROT: "Mon oncle Antoine" 12.52 – 3.04 – 5.16 – 7.28 – 9.40
PLACE DU CANADA: "Fiddler on the roof" 2.00 – 7.30
PLACE VILLE-MARIE: "Garden of Finzi-Continis" 12.05 – 1.45 – 3.30 – 5.10 – 6.45 – 8.50 Sam. dim. Spec. 10.35
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Decameron" 1.10 – 3.10 – 5.10 – 7.20 – 9.30 Sam. Dern. spec. 11.30
PLAZA: "Voir Canadien"
PUSSYCAT: "Potpourri" 12.00 – 2.40 – 5.30 – 7.55 – 10.15 et "Fanny Hill meets Dr. Erotico" 1.15 – 3.55 – 6.30 – 9.10
RIVOLI: "Voir Arlequin"
SAINT-DENIS: "La vraie nature de Bernadette" 12.05 – 2.12 – 4.19 – 6.07 – 8.14 – 9.52
SEVILLE: "10 commandements" 12.10 – 4.00 – 8.00
SNOWDON: "Cabaret" p2.25 – 2.35 – 4.48 – 7.00 – 9.00
VAN HORNE: "The great Caruso" 1.15 – 3.15 – 5.15 – 7.15 – 9.20
VENDOME: "Bedroom Mazurka"
VERSAILLES: (Salle rouge) "Voir Château"
VERSAILLES: (Salle bleue) "Les Smattes" 1.15 – 3.20 – 5.25 – 7.30 – 9.35
VERDI: "Le Messager" (The Go-Between) v. Française 7.30 v.o. Anglaise 9.30 "Camarades" 1.30
VERDUN: "L'hôpital en folie" 3.00 – 6.20 – 9.40 et "Les Chevaliers" 1.10 – 4.30 – 8.00
VIDEOGRAPHE: "S'aimer toute une vie"? et "C'était bien épouvantable c'te rêve là" 8.00
VIEUX MONTREAL:
STUDIO A: "Médée" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 8.30 - 9.40
STUDIO B: "Love Film" 1.00 – 3.10 – 5.20 – 7.30 – 9.40
VILLERAY: "Symphonie pathétique" 1.00 – 3.00 – 5.15 – 7.30 – 9.35
WESTMOUNT: "What's up Doc" 1.00 – 2.50 – 6.00 – 7.40 – 9.20 sam. dern. spec. 11.15
WESTMOUNT SQUARE: "Hospital" 1.10 – 3.10 – 5.05 – 7.05 – 9.10
YORK: "Nicholas and Alexandra" 2.00 – 5.30 – 8.30

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "Relâche"

PRIX: Charlie Chalin a reçu le prix de la "caméra souriante" que décerne chaque année l'Association des reporters – photographes de la presse suisse.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 22 et 23

Fonction publique Canada | Public Service Canada

CONSULTANT SUPÉRIEUR PLACEMENT DES FEMMES (PM 6)

Traitement jusqu'à $20,421

Direction de l'utilisation de la main-d'oeuvre

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

Ottawa

FONCTIONS: sous la direction du Chef de la Division des services consultatifs, concevoir et élaborer des activités, des programmes, des méthodes et des techniques visant particulièrement à améliorer les services que la Main-d'oeuvre du Canada offre aux femmes, et à augmenter les chances d'emploi de ces cernières; déceler les besoins actuels des femmes qui ont recours aux services de placement du Ministère, et prévoir leurs besoins dans ce domaine; donner des renseignements autorisés sur le rôle, les fonctions, les programmes et la politique du ministère à l'égard de la femme.

CONDITIONS DES CANDIDATURE: les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage tant de l'anglais que du français. Les candidats devront prouver qu'ils ont obtenu de bons résultats dans la gestion de programmes de main-d'oeuvre ou d'autres programmes connexes. Les antécédents professionnels du candidat doivent témoigner de sa capacité à s'acquitter des fonctions de Consultant supérieur en placement des femmes.

Veuillez faire parvenir un formulaire "Demande d'emploi" (formule PSC 367-401) que vous pouvez vous procurer aux bureaux de poste, aux Centres de main-d'oeuvre du Canada et aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada ou votre curriculum vitae, à l'adresse suivante, avant le 24 mai 1972:

MONSIEUR M. RETEFF
AGENT DE DOTATION EN PERSONNEL
SERVICES DU PERSONNEL
SECTION DE LA DOTATION EN PERSONNEL
MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION
PIÈCE 400, ÉDIFICE BOURQUE
305, RUE RIDEAU
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0J9

Référence à rappeler: concours no 72-M&I-OC-H101.

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION

Notre client, une entreprise de service de Montréal désire s'adjoindre un cadre supérieur pour assumer la direction de l'administration et compléter une équipe dynamique.

SON CADRE DE TRAVAIL s'inscrit dans un vaste horizon de réalisations où ses facultés de conception de nouveaux systèmes, d'analyse de moyens d'implantation de nouvelles méthodes et de contrôle de performance seront rudement mis à l'épreuve.

SON CHAMP D'ACTION touchera l'affectation des ressources humaines, les relations avec le personnel, la comptabilité, les approvisionnements, les services de bureau et la gestion des dossiers.

Le poste intéressera les diplômés universitaires possédant environ 5 années d'expérience dans la gestion administrative et l'allocation des ressources humaines et dont le salaire actuel est d'environ $15,000.

Référer au concours: 70-139

Faire parvenir résumé de carrière à:

DUCHARME, DÉOM & ASSOCIÉS INC.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

CITÉ DU HAVRE, AILE NUMÉRO 3,
MONTRÉAL 104, QUÉBEC.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

COLLÈGE DE VALLEYFIELD
CEGEP

demande

PROFESSEURS
à plein temps en :

- ÉDUCATION PHYSIQUE
Exigences:
Formation universitaire, intérêt et aptitudes pour l'expression corporelle.

- TECHNIQUES INFIRMIÈRES
Exigences:
Expérience et formation pertinentes.

Adressez curriculum vitae avant le 18 mai à:

Directeur des Services Pédagogiques,
Collège de Valleyfield,
169 rue Champlain,
Valleyfield, P.Q.

LE COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS
Association Coopérative

institution d'enseignement secondaire

demande

DES PROFESSEURS
et

DES ANIMATEURS
à plein temps

pour activités socio-culturelles

TÉLÉPHONER à **382-1560 poste 50**

pour avoir une formule de demande d'emploi.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR
(GRANBY)

RECHERCHE LES SERVICES DE

POSTE : 1 PSYCHOLOGUE

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :
1er juillet 1972 ou avant si possible.

FONCTION :
Collaborer dans le cadre multidisciplinaire des services aux étudiants.

QUALIFICATIONS REQUISES :
– Posséder un diplôme universitaire approprié;
– Être membre de la Corporation correspondant au titre.

TRAITEMENT :
Selon l'entente provinciale.

Les candidats doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" **LE PLUS TÔT POSSIBLE,** *à l'adresse suivante :*

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR,
a/s du Directeur du Personnel,
261, rue Laurier, Granby, Qué.

GESTIONNAIRE

POSTE :
CHEF de notre division du Service aux assurés.

TÂCHE :
– Direction de 15 employés (3 sections).
– Communications avec les assurés et l'équipe de vente.
– Administration, personnel, marketing, informatique (aspects).

PROFIL :
– 25 à 35 ans
– Licence ou maîtrise en sciences administratives
– Scolarité : 16 ans minimum
– Expérience : un atout
– Candidat actif, combatif, maître de soi.

SALAIRE :
Suivant qualifications

S.V.P. transmettre votre curriculum vitae au

Alliance mutuelle-vie

Directeur de l'embauche
C.P. 790, Succursale B
Montréal.

collège de sherbrooke

Offre d'emploi
Poste:

RESPONSABLE DE L'INTRA-MURAL

FONCTION :
Sous la responsabilité du Responsable du Service des Sports, il doit voir à l'organisation de l'ensemble des activités sportives intra-murales offertes aux étudiants du cegep.

EXIGENCES :
– Connaissance des activités sportives.
– De préférence, détenir un brevet d'enseignement avec option éducation physique.
– Posséder des qualités d'animateur.
– Intéressé par le sport de masse.

SALAIRE :
Selon les qualifications et l'expérience.

Tout candidat intéressé est prié de faire parvenir son curriculum vitae avant le 26 mai 1972 au :

Service du personnel
Collège de Sherbrooke
2965, boul. Université
Sherbrooke, Qué.

OCCASION INTÉRESSANTE
Radio-Canada
Côte St-Luc - Westminster

Ingénieur diplômé bilingue avec plusieurs années d'expérience en communication électronique ou radiodiffusion. Connaissance de la théorie de la propagation, de la radiodiffusion et de la programmation de hardware en informatique est une condition requise.

Échelle de salaire de $9,500 à $14,000 selon l'expérience.

Adresser son curriculum vitae à:

Mme E. Etheridge,
CBC,
7925 Côte St-Luc,
Montréal 267, Qué.

Offre d'emploi

Postes :

a) HOSPITALIÈRE
Département de Médecine et Chirurgie 43 lits.

b) SURVEILLANTE DE JOUR
Hôpital général de 100 lits.

Exigences:
– Bacc. en Nursing
ou
infirmière licenciée avec un minimum de cinq ans d'expérience ou expérience pertinente dans l'administration d'une unité de soins.

Salaire :
– Selon la convention et bénéfices supplémentaires.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

M. Claude Tremblay,
Directeur du Personnel.
Hôpital N.-Dame de Ste-Croix,
Mont-Laurier.
Tél. : 623-1234
ou Montréal : 861-3798

COMMISSION SCOLAIRE NOUVELLE DE LAURENTIENNE - ST-JOVITE - MONT-ROLLAND

recherche les services d'un

OPÉRATEUR EN INFORMATIQUE INTERMÉDIAIRE

Attributions :
L'opérateur en informatique intermédiaire doit :
– Assurer le fonctionnement d'une machine électronique N.C.R. 400 généralement capable de traiter un seul programme à la fois.
– Surveiller et actionner le pupitre de commande à l'intérieur des normes d'efficacité maximale.
– S'occuper lui-même de l'utilisation de l'équipement périphérique.
– Rapporter les erreurs de traitement, signaler les défectuosités des appareils et participer à la solution de ces problèmes.
– Pouvoir dans un avenir rapproché opérer un Terminal I.B.M. 2780.

Qualifications requises :
– Avoir complété le cours secondaire V, avec option appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et posséder un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente.

Salaire :
– Selon la politique salariale du Ministère

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 19 mai à :

COMMISSION SCOLAIRE NOUVELLE
LAURENTIENNE - ST-JOVITE - MONT-ROLLAND
A/S Pierre Deslongchamps
33 rue St-Vincent
Ste-Agathe-des-Monts

Recherche

ANALYSTE DE SYSTÈMES

Fonctions:
– Effectuer des études de systèmes - informatiques et manuels - de gestion et d'opération.
– Définir les besoins d'information des différents échelons de gestion, concevoir les solutions en fonction des objectifs et des contraintes définis et selon les méthodes modernes de traitement des données.
– Documenter, appliquer et maintenir les systèmes adaptés.
– Travailler en collaboration étroite avec le personnel aux différents niveaux de l'organisation.

Exigences:
– Formation universitaire pertinente.
– Au moins cinq (5) ans d'expérience industrielle en conception et application de systèmes.
– Le candidat devra avoir à son actif la réalisation de systèmes dans des secteurs tels que production, mise en marché.

Traitement:
Selon compétence et expérience.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:

Service du personnel,
Radio-Québec,
800, rue Fullum,
Montréal 133, Québec.

LA COMMISSION SCOLAIRE D'OUTREMONT
recherche les services d'un

DIRECTEUR ADJOINT
(directeur des études)

À L'ÉCOLE SECONDAIRE PAUL-GÉRIN-LAJOIE

FONCTIONS DU DIRECTEUR ADJOINT :
Le directeur adjoint est membre de l'équipe de gestion de l'école, assiste le directeur dans l'exercice de ses fonctions, assume les responsabilités de l'enseignement secondaire et répond de son mandat au directeur de l'école.

LE TITULAIRE POSSÈDE :
– Une expérience d'au moins 5 ans dans l'enseignement secondaire;
– De l'entregent et une personnalité dynamique;
– Une grande aptitude à animer des groupes de travail;
– Un brevet d'enseignement et une formation universitaire requérant 16 ans de scolarité.

Les conditions d'emploi seront établies suivant la politique administrative et salariale du personnel de la direction des écoles des commissions scolaires du Québec.

Les candidats devront se procurer une formule de demande d'emploi qui devrait être retournée avant le 24 mai 1972 à l'adresse suivante :

M. André Brillon,
Directeur général des écoles,
École secondaire Paul-Gérin-Lajoie,
475 ave Bloomfield,
Outremont, P.Q.

LE CEGEP DE ROUYN-NORANDA

PSYCHOLOGUE

Fonction:
A l'intérieur des services aux étudiants, il fera partie du service de consultation avec le conseiller en orientation. Il sera chargé de la consultation auprès des étudiants qui cherchent à faire le point sur leur développement et leur adaptation personnelle scolaire ou vocationnelle, sous forme de thérapie, counselling, recherche et animation, etc.

Qualifications:
– Membre en règle de la C.P.P.Q.
– De préférence, expérience en milieu scolaire, secondaire et post-secondaire.

Rémunération:
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant la fin de mai a l'adresse suivante:

Secrétaire général,
Cegep de Rouyn-Noranda,
C.P. 1500,
Rouyn, Qué.
Tél.: (819) 762-0931

COMMISSION SCOLAIRE NOUVELLE DE LAURENTIENNE - MONT-ROLLAND-ST-JOVITE

recherche les services de

PSYCHOLOGUES

Postes :
1 poste dans les écoles du secteur de St-Jovite
1 poste dans les écoles du secteur de Mont-Rolland.

Fonctions :
Consultation auprès des élèves de niveau élémentaire des écoles de la Commission scolaire nouvelle.
Étude de cas et dépistage des inadaptés.
Consultation auprès des professeurs, parents et principaux d'écoles.
Travail au sein de l'équipe des Services aux Étudiants.

Qualifications :
Licence ou maîtrise en psychologie.
Membre de la C.P.P.Q.

Salaire :
Selon l'échelle de traitement du Ministère de l'Éducation.

Entrée en fonction : 1er juillet 1972.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **19 mai** *à l'adresse suivante :*

Conseil Provisoire de la Commission scolaire nouvelle
a/s M. Gaston Benoit, sec.-trés. intérimaire,
33, St-Vincent
Ste-Agathe-des-Monts, Qué.

STATISTICIENS ET ÉCONOMISTES

La Fonction publique du Québec requiert les services professionnels de statisticiens et d'économistes d'expérience pour oeuvrer au sein de divers ministères et organismes gouvernementaux.

Traitement initial de $7,414 à $13,719 selon la compétence.

Postes à Québec.

Être titulaire d'un premier diplôme universitaire terminal en statistique ou en économique et de préférence être titulaire d'une maîtrise dans l'un ou l'autre de ces domaines de spécialisation. Posséder quelques années d'expérience pertinente.

Concours PG-2105. Échéance de l'inscription : 26 mai 1972.

Les personnes qui désirent prendre part à ce concours doivent **s'inscrire directement auprès de la commission de la fonction publique du Québec** (à Québec) en remplissant le questionnaire "offre de service" qu'elles peuvent se procurer aux bureaux de la Commission :

1050, rue Conroy,
Québec 4
Tél. : 643-3984

255, boul. Crémazie est
Montréal 354
Tél. : 873-3035

ou aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

CEGEP DE RIMOUSKI

Le Collège de Rimouski demande des professeurs dans les disciplines suivantes :

BIOLOGIE :
– Deux professeurs possédant un diplôme de 1er cycle universitaire en biologie (microbiologie) avec expérience en bactériologie médicale. Pour la 1re session 1972-73.

TECHNIQUE DE DIÉTÉTIQUES :
– Deux professeurs possédant un diplôme de 1er cycle universitaire en diététiques, technicien(ne) en alimentation, avec expérience de préférence.

TECHNIQUES DE LABORATOIRE MÉDICAL
– Un professeur possédant un diplôme de 1er cycle universitaire en laboratoire médical (hématologie, biochimie, et histologie médicale).

TECHNIQUES INFIRMIÈRES :
– Quatre (4) professeurs possédant un diplôme de 1er cycle universitaire en techniques infirmières.
– 2 devront enseigner pour les soins pédiatriques dont l'un pour la 1re session seulement et l'autre pour toute l'année.
– 1 en soins psychiatriques
– 1 en soins obstétriques.

TECHNIQUES FORESTIÈRES :
– Un professeur possédant un diplôme universitaire de 1er cycle en génie forestier.

TECHNIQUES DE RADIOLOGIE :
– Un professeur possédant un diplôme de 1er cycle universitaire en radiologie.

CHIMIE :
– Deux professeurs possédant un diplôme universitaire de 1er cycle dont l'un pour la 1re session 72-73 et l'autre pour toute l'année académique.

ÉDUCATION PHYSIQUE :
– Un professeur possédant un diplôme universitaire 1er cycle de sexe féminin.

Les réponses avec le curriculum vitae doivent parvenir avant le **26 mai 1972, au :**

Bureau du directeur des services pédagogiques,
Collège de Rimouski,
60 ouest, de l'Évêché,
RIMOUSKI.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20, 22 et 23

DESSINATEURS EN CHARPENTES
3 à 4 ans d'expérience
pour bureau d'ingénieurs-conseils

Prière de téléphoner à :

739-2839

Le COLLÈGE de SAINTE-FOY

AVIS AUX CANDIDATS
au poste de
« DIRECTEUR GÉNÉRAL »

et au poste de
« DIR. DES SERVICES PÉDAGOGIQUES »

Les professeurs du CEGEP de Sainte-Foy prient les personnes qui ont posé leur candidature aux postes énumérés plus haut de bien vouloir participer à une rencontre au cours de laquelle ils pourront répondre aux questions qui leur seront posées.

Cette réunion aura lieu au collège même, le lundi 15 mai 1972, à 20 h.

Le SYNDICAT des PROFESSEURS

CEGEP DE RIMOUSKI

Offre d'emploi

Le Collège de Rimouski est à la recherche de professeurs pour l'enseignement des disciplines suivantes : **applications thermiques du bâtiment, arpentage, génie civil.**

POSTES À PLEIN TEMPS
– **Un professeur en application thermique du bâtiment** avec spécialisation en climatisation, réfrigération et contrôle.
– **Un professeur en arpentage.**
– **Un professeur en génie civil.**

QUALIFICATIONS REQUISES
Le professeur en application thermique devra posséder un diplôme de 1er cycle en mécanique, avoir de l'**expérience dans l'industrie** et dans l'enseignement de préférence.
Le professeur en arpentage devra posséder un diplôme de 1er cycle (Arpenteur-géomètre).
Le professeur en génie civil devra posséder un diplôme 1er cycle en génie civil et être capable de donner les cours d'arpentage de base.

Les réponses avec le curriculum vitae devront parvenir avant le **26 mai 1972**, au bureau du :

Directeur des services pédagogiques
Cegep de Rimouski,
60, ouest de l'Évêché,
RIMOUSKI.

Collège de Maisonneuve

Offres d'emplois

COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES

Fonctions : À l'intérieur des Services aux étudiants, le coordonnateur organise les activités parascolaires socio-culturelles, anime la vie culturelle et sociale des étudiants et assiste le responsable des Services collectifs.

Exigences :
– diplôme universitaire dans les sciences de l'homme ou l'équivalent,
– expérience pertinente dans un collège ou dans un milieu équivalent,
– aptitude à travailler en équipe.

ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL

Fonction : À l'intérieur du service socio-culturel, l'animateur est responsable de l'organisation et de l'animation des ateliers de cinéma, vidéographie et photographie desservant l'ensemble des étudiants du collège.

Exigences : Diplôme en techniques de communication.
Expérience pertinente et connaissance des modes d'apprentissage.
Aptitude au travail d'équipe.
Disponibilité.

ANIMATEUR EN LOISIRS ET SPORTS

Fonction : En collaboration avec les personnes en place, l'animateur des sports est responsable de l'animation intra-murale des tournois, du plein air et de l'éducation sportive.

Exigences :
– diplôme universitaire en éducation physique ou l'équivalent
– expérience pertinente dans l'organisation des sports dans un cegep ou dans un milieu analogue
– âgé d'au moins 25 ans.

PSYCHOLOGUE

Fonction :
– faire des consultations individuelles auprés des étudiants concernant les problèmes d'adaptation et les choix professionnels.
– assurer les tâches d'évaluation et d'information auprés des étudiants
– organiser des rencontres de groupe à fins de développement vocationnel et personnel
– participer à d'autres tâches correspondant à ses qualifications dans le cadre des Services aux étudiants

Exigence : Être membre de la Corporation des Psychologues du Québec.

Traitement : Selon l'échelle de salaire du Ministère de l'Éducation

Entrée en fonction : avant le 15 août 1972.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 MAI 1972 à :

Monsieur Benoit Lauzière,
Secrétaire général
Collège de Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal 406, P.Q.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20, 21 et 23

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

La Commission Scolaire Catholique de Châteauguay désire engager un psychologue scolaire bilingue, membre de la Corporation des Psychologues du Québec pour travailler auprès de ses élèves de niveau élémentaire exclusivement (de langues française et anglaise).

Les candidats (es) intéressés (ées) doivent faire parvenir leur demande à:

Commission Scolaire Catholique de Châteauguay
184, Salaberry Nord
Châteauguay, Qué.

et y joindre: un curriculum vitae détaillé, une photo récente.

Les demandes doivent nous parvenir avant le 19 mai prochain.

SIDBEC-DOSCO

recherche un **CONTRÔLEUR**
pour son usine de Contrecoeur

La personne recherchée possède de hautes compétences techniques, mais elle ne vas pas s'affirmer à cause de celles-ci seulement. Sa marque sera son dynamisme et sa contribution à un groupe d'administrateurs responsables de mener à juste rentabilité un programme d'investissements de plusieurs millions.

Le candidat recherché occupe présentement un poste de commande dans l'industrie et ses nombreuses années d'expérience lui ont permis de développer ses talents d'administrateur.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à

Case 1799,
Le Devoir

Offre d'emploi

Postes offerts:

- Psychologue scolaire

- Orthopédagogue ou psychopédagogue

La Commission Scolaire Lac Abitibi dont le siège social sera à La Sarre, Abitibi-Ouest, désire engager deux spécialistes pour travailler auprès de sa clientèle de niveau élémentaire.

Qualités requises:
Formation universitaire

S'adresser à:

Commission Scolaire Lac Abitibi,
a/s M. Conrad Aubin,
Palmarolle, Abitibi-Ouest,
Tél.: 787-2514

LE CONSEIL PROVISOIRE COWANSVILLE-MISSISQUOI

DEMANDE

- **UN DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS**
- **UN PRINCIPAL POUR L'ÉCOLE POLYVALENTE MASSEY-VANIER (1,800 élèves)**
- **UN PRINCIPAL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (Bromont, Knowlton) (300 élèves).**
- **UN ASSISTANT PRINCIPAL ÉLÉMENTAIRE (St-Léon) (800 élèves).**
- **UN PSYCHOLOGUE SCOLAIRE**
- **UN RESPONSABLE DE LA FORMATION GÉNÉRALE ET POPULAIRE À L'ÉDUCATION PERMANENTE**
- **UN CONSEILLER EN AUDIO-VISUEL**
- **UN TECHNICIEN EN LOISIRS ET SPORTS**
- **UN RÉGISSEUR DES TRANSPORTS**
- **UN GÉRANT ANIMATEUR À L'ÉDUCATION PERMANENTE**
- **UN CONTREMAÎTRE D'ENTRETIEN GÉNÉRAL**
- **UN ACHETEUR**
- **UN AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE**
- **UN ADJOINT ADMINISTRATIF À LA POLYVALENTE MASSEY-VANIER**

Adresser curriculum vitae avant le 23 mai 1972 à :

Conseil Provisoire Cowansville-Missisquoi,
a/s Monsieur Fernand Barsalou,
Secrétaire trésorier intérimaire,
112 rue John,
Cowansville, Qué.

PROFESSEURS

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche de professeurs à temps complet pour l'année académique 1972-1973.

DISCIPLINES	QUALIFICATIONS
CHIMIE:	Diplôme universitaire en chimie.
BIOLOGIE:	Diplôme universitaire en biologie.
SALAIRE:	Selon la convention collective.

Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés au:

SERVICE DU PERSONNEL
Collège de la Gaspésie
C.P. 590
Gaspé, Qué.
Tél. (418) 368-2201

COLLÈGE RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD
Offre d'emploi

CAMPUS MANICOUAGAN (HAUTERIVE)
- 1 professeur d'électrotechnique
- 2 professeurs d'éducation spécialisée (enfance inadaptée)
- 1 professeur de psychologie

CAMPUS MINGAN (SEPT-ÎLES)
- 1 professeur d'électrotechnique

Qualifications :
B.Sc. ou l'équivalent

Traitement :
selon la convention collective

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 mai à :

Directeur général
275, boul. LaSalle
Baie-Comeau P.Q.

TRAVAIL STIMULANT
DEUX POSTES SUPÉRIEURS

Le Conseil s'emploie de plus en plus à définir, stimuler, supporter et à rendre publiques les recherches pertinentes au futur du Canada urbain. Le Conseil comprend 60 praticiens et professeurs d'urbanisme.

Les candidats devront connaitre et s'intéresser aux problèmes urbains, avoir de l'initiative et une facilité d'expression (de préférence dans les deux langues officielles) et pouvoir travailler efficacement de concert avec les chefs de file canadiens dans le domaine des affaires urbaines.

Le salaire au poste administratif et au poste technique sera à déterminer avec le candidat choisi.

À titre confidentiel faire parvenir les détails de votre candidature, en insistant sur l'expérience pertinente, d'ici le 16 mai 1972 à:

Monsieur le Président
Conseil canadien de recherches urbaines et régionales,
Suite 511,
151, rue Slater,
Ottawa K1P 5H3

L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

recherche pour septembre 1972

PROFESSEURS

Poste:
Professeur adjoint ou agrégé (Génie civil)

Exigences:
De préférence le Ph.D. ou l'équivalent possédant de l'expérience dans les domaines suivants: Béton, structure d'acier ou domaine connexe. Expérience dans l'enseignement serait un avantage.

Fonctions:
Enseignement au niveau senior. Facilités pour la recherche ou la consultation professionnelle sont disponibles, ce type de travail est encouragé.

Traitement:
Négociable selon expérience. Salaire minimum d'un professeur adjoint $11,500 et d'un professeur agrégé $15,000.

Date de la nomination:
Aussitôt que le candidat choisi est disponible.

Clôture:
Dès que le poste est rempli.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Chef du Département de Génie
Département de Génie
Faculté des Sciences
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

Écoles secondaires de North Bay et de Sturgeon Falls

Nous recherchons pour l'année scolaire 1972/73 les professeurs suivants.

École secondaire Franco-Cité, Sturgeon Falls. Ontario.

Sciences
Mécanique de l'automobile
Dessin industriel
Musique instrumentale
Éducation physique (garçons)

Directeur:
M. D. Lafeur, B.A.
Tél.: Bur. (705) 753-1510
Rés. (705) 753-0587

École secondaire Algonquin North Bay, Ontario

Économie domestique (Couture)
Éducation physique (Filles)
Sciences (Junior)

Directeur:
M.R. Perron, B.A., M.Ed.,
Tél.: Bur. (705) 472-8240
Rés. (705) 472-3368

Échelle de salaires 1971/72

	Minimum	Maximum
Cat. 1	$7,400	$12,600
Cat. 2	$7,700	$13,300
Cat. 3	$8,600	$15,100
Cat. 4	$9,100	$16,100

COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA P.Q.

POSTE DISPONIBLE

Le Collège recherche les services d'un

MÉDECIN à temps complet

FONCTIONS
Ce médecin sera affecté au Service de l'évaluation professionnelle et d'information (réception et étude des plaintes, enquêtes, étude des dossiers, rédaction de rapports et de document de travail)
Participation aux différentes activités du Collège

QUALIFICATION Membre en règle du Collège

EXIGENCES
Expérience de la pratique médicale (pratique générale ou spécialité) en milieu hospitalier et en cabinet de consultation
- au moins 5 ans

Expérience administrative à un poste reconnu dans le milieu hospitalier ou le domaine de la santé
- au moins 2 ans

Bilingue

TRAITEMENT
À discuter selon qualifications et expérience
Bénéfices marginaux accordés

Les candidatures doivent parvenir au Collège avant le 23 mai 1972 elles doivent être adressées accompagnées du curriculum vitae au :

Registraire
Collège des médecins et chirurgiens de la P.Q.
1440 ouest, rue Sainte-Catherine, suite 914
Montréal 107, Qué.

INSTITUT SPORTIF ET PÉDAGOGIQUE DE ST-DONAT

1/ RESPONSABLE DES LOISIRS

Fonction :
Coordonner et animer une équipe d'éducateurs qui travaillent au niveau du para-scolaire.

Qualifications :
- 15 ans de scolarité minimum.
- Formation en techniques de loisirs, rééducation ou l'équivalent.
- Expérience nécessaire quant à la direction de personnel.

2/ ENSEIGNANTS (TES)

Fonction : Éducateur académique.

Qualifications :
- Brevet d'enseignement.
- Spécialisation en enfance inadaptée.

3/ PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Formation universitaire et connaissance des activités de plein-air.

4/ ÉDUCATEURS (TRICES)

Formation en techniques de loisirs ou l'équivalent.

Salaires : Selon qualification et expérience.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae détaillé accompagné d'une lettre de référence, avant le 25 mai 1972 à :

Service du personnel,
a/s Le Coordonnateur,
Institut Sportif et Pédagogique de St-Donat,
St-Donat, Cté Montcalm.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

POSTE :

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE-ÉDUCATION

FONCTION :
Répondant directement au Vice-recteur académique, le Directeur est responsable de toute l'École de Psychologie-Éducation.
Il doit, en collaboration, voir au niveau de l'école au contrôle des programmes, aux procédures académiques, au recrutement du personnel enseignant, aux promotions, à l'établissement des priorités en tenant compte des implications budgétaires, etc. Il doit analyser les besoins de son École, travailler au rehaussement des standards académiques, voir à recycler le personnel et s'intéresser à la recherche.
Le Directeur représente son École au Conseil académique et au Sénat académique.
Présentement l'École de Psychologie-Éducation consiste des départements d'éducation, de psychologie, d'éducation physique et d'un Centre Psycho-social. Des négociations sont en cours qui devraient mener à la création d'une Faculté d'Éducation incorporant les départements s'occupant de la formation des maitres, tant à l'Université de Moncton qu'à l'École Normale et à l'Institut de Technologie du Nouveau-Brunswick. Cette intégration entrera en vigueur probablement le 1er juillet 1973. Le département de psychologie s'intégrera dans une autre faculté. Le nouveau Directeur participera activement dans la planification de la nouvelle faculté et deviendra son premier Doyen.

QUALIFICATIONS :
Les candidats doivent posséder une expérience suffisante dans l'enseignement à tous les différents niveaux, la recherche et l'administration. Les candidats doivent aussi être bilingues et être titulaires d'un doctorat.

TRAITEMENT :
Rang professoral et salaire à négocier.

Les candidats doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé et un dossier professionnel complet à :

M. H.J. Schweiger
Vice-recteur académique
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

FACULTÉ DES ARTS
CENTRE D'ÉTUDES RÉGIONALES

Le Centre d'Études Régionales de l'Université d'Ottawa, organisme multi-disciplinaire qui offre, depuis 1969, un programme d'études supérieures à caractère professionnel en matière de planification urbaine et régionale est à la recherche **d'un directeur et de 3 professeurs à plein-temps.**

DIRECTEUR:

Ph. D. ou diplôme de maitrise en planification urbaine et régionale avec expérience de l'enseignement universitaire de même qu'une expérience professionnelle acquise au Canada, en ce secteur d'activités. Candidat bilingue. Rang et salaire à déterminer selon les qualifications académiques et l'expérience.

PROFESSEUR:

Ph.D. ou diplôme de maitrise en architecture ou en urbanisme. Expérience de l'enseignement universitaire de même qu'une expérience professionnelle acquise au Canada dans le domaine de l'aménagement urbain et régional (processus du design). Candidat bilingue. Rang et salaire à déterminer selon les qualifications académiques et l'expérience.

PROFESSEUR:

Ph.D. ou diplôme de maitrise obtenu dans une discipline reliée à l'aménagement urbain et régional dans le cadre de la planification sociale, l'organisation et le développement communautaire (processus sociaux). Expérience de l'enseignement universitaire de même qu'une expérience professionnelle acquise au Canada en ce secteur d'activités. Candidat bilingue. Rang et salaire à déterminer selon les qualifications académiques et l'expérience.

PROFESSEUR:

Ph.D. ou diplôme de maitrise obtenu dans une discipline reliée à l'aménagement urbain et régional dans le cadre des processus méthodologiques utilisés en planification urbaine et régionale. Expérience de l'enseignement universitaire de même qu'une expérience professionnelle acquise au Canada en ce secteur d'activités. Candidat bilingue. Rang et salaire à déterminer selon les qualifications académiques et l'expérience.

ÉCHÉANCIER:

Les candidats intéressés devront faire parvenir un curriculum vitae, avant le 22 mai, 1972 au

Doyen
Faculté des Arts
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

CEGEP MONTMORENCY
PROFESSEURS

Le Cegep Montmorency requiert les services de professeurs à plein temps ou à temps partiel pour planifier les cours dans le cadre d'un projet expérimental de personnalisation de l'apprentissage, pour remplir les tâches suivantes :

- la définition des objectifs de cours et de modules
- la sélection de documents écrits ou audio-visuels
- la réalisation de documents audio-visuels
- la rédaction d'un manuel-guide pour chaque cours
- la rédaction de critères d'évaluation
- la participation à divers comités
- la préexpérimentation des cours planifiés

On demande un professeur dans chacune des disciplines suivantes :

ARTS ET LETTRES
- Animation sociale et culturelle
- Français (poésie et théâtre)
- Français (linguistique)
- Bibliotechnique

SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES ET ADMINISTRATIVES
- Techniques administratives (1ère et 2e année)
- Informatique (1ère et 2e année)
- Psychologie

SCIENCES ET TECHNIQUES PHYSIQUES ET BIOLOGIQUES
- Génie chimique
- Microbiologie
- Fabrication mécanique
- Chimie organique
- Techniques infirmières

FORMATION GÉNÉRALE
- Éducation physique

Scolarité :
Formation universitaire.

Expérience :
Expérience de l'enseignement, de préférence au niveau collégial.

Les nouveaux candidats sont priés d'envoyer immédiatement leur curriculum vitae au :

Secrétaire général,
Cegep Montmorency,
3719, boul. Lévesque,
Chomedey, Laval.

La Cité de Sherbrooke est à la recherche d'un

DIRECTEUR-PROMOTEUR DU SERVICE DU TOURISME

DESCRIPTION DE LA TÂCHE :

Liaison :
Directement relié au Gérant Municipal.

Tâches types :
- Dirige, contrôle et coordonne toutes les activités du Service du Tourisme;
- Voit à la création des politiques du tourisme et de la promotion touristique de la Cité de Sherbrooke;
- S'assure que le Service du Tourisme de la Cité rencontre les objectifs établis;
- Établit les structures, recherches... nécessaires au bon fonctionnement du Service.

QUALIFICATIONS :
- Connaissances approfondies dans le domaine du Tourisme;
- Connaissance théorique et pratique dans les domaines marketing et de la publicité;
- Expérience pertinente de direction ou de responsabilité administrative;
- Esprit d'initiative et capacité à diriger un groupe d'employés;
- Bilingue;
- De préférence, bien connaitre la région;
- Une attention particulière sera accordée aux candidats possédant des études en tourisme.

SALAIRE :
À discuter.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 19 mai 1972 à l'adresse suivante :

Directeur du Personnel,
Hôtel de Ville,
Cité de Sherbrooke,
Sherbrooke, P.Q.

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

Programmeur-analyste

Fonction :
Effectue, sous surveillance éloignée, des travaux spécialisés relatifs à la programmation sur ordinateur et à l'analyse détaillée de certains projets.

Exigences :
Le candidat aura complété quinze années de scolarité et peut démontrer qu'il possède un minimum de deux années d'expérience comme programmeur-analyste.
Une expérience supérieure compensera pour le manque de scolarité.
Connaissance des langages suivants : ASSEMBLER, COBOL.
Connaissance de la méthode de documentation SCOT.
Aptitudes à diriger le personnel.

Conditions de travail :
Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience.
Avantages sociaux usuels.
Lieu de travail : Lévis.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au

Service du Personnel
Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins
150, avenue des Commandeurs
Lévis, Québec.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20, 21 et 22

INFIRMIÈRES AUTORISÉES

Postes disponibles en:

- Clinique d'urgence et de soins externes
- Salles d'opération et de réveil
- Unité médicaux-chirurgicales

Exigence: Expérience d'un an préférable.

Adresser curriculum vitae a:

Directeur du personnel,
Hôpital Ste-Anne,
Baie St-Paul, Cté de Charlevoix, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HARRICANA

demande

quatre conseillers d'orientation

Affectation:
Écoles de niveau secondaire, secteur Amos

Qualifications:
Diplôme universitaire en orientation. Être membre en règle de la C.C.O.P.Q. ou le devenir durant l'année

Traitement:
Selon l'échelle de salaires de la Commission Scolaire

Communiquer avec:

André Bergeron
Responsable
Service d'Orientation
800 est, 1ère rue
Amos
819-732-6561

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

740 ouest, rue Galt, Sherbrooke (PQ)

SERVICE DU PERSONNEL
Division des Effectifs

PSYCHOLOGUE EN MILIEU SCOLAIRE

Lieu de travail:
Polyvalente de Lac Mégantic
Lac Mégantic, P.Q.
Nombre d'élèves: 2,000 (de sec. I à V)

Principales fonctions:

1. Participer aux efforts des administrateurs, des enseignants et des parents en vue de rendre le milieu plus adapté aux besoins des élèves.
2. Rencontrer collectivement les élèves ayant des besoins communs susceptibles d'être abordés avantageusement en groupe. (ex. l'adaptation au secondaire).
3. Rencontrer individuellement des élèves présentant des difficultés d'adaptation personnelle, et suceptibles d'être assistés adéquatement par quelques entreveues, au moyen d'une thérapie de support ou à court terme.
4. Référer au besoin, les élèves présentant des troubles plus profonds à des centres de traitement ou à des institutions spécialisées.
5. Apporter sa contribution au sein de l'équipe multi-disciplinaire des Services aux Étudiants de l'école.

Qualifications requises:

1. Maîtrise en Psychologie
2. Être membre de la Corporation des Psychologues de la Province de Québec ou apte à le devenir à court terme.

Traitement:
de $9,200 à $13,800 selon l'expérience.

Expédier votre demande et curriculum vitae **au plus tard le 19 mai 1972 à :**

Monsieur Lucien Carrier
Responsable des Effectifs
Service du Personnel
Commission scolaire régionale de l'Estrie
740 ouest, rue Galt
Sherbrooke, P.Q.

CEGEP DE RIMOUSKI
Offre d'emploi

Le CEGEP de Rimouski est à la recherche de professeurs pour l'enseignement des disciplines suivantes: **psychologie, sociologie, éducation spécialisée, assistance sociale, français.**

Postes à plein temps.

- **Un professeur de psychologie (clinicien).**
- **Un professeur de psychologie générale.**
- **Un professeur de sociologie.**
- **Un professeur d'éducation spécialisée.**
- **Un professeur en assistance sociale.**
- **Un professeur de français.**

Postes à temps partiel.

- **Un professeur de sociologie.**
- **Un professeur en éducation spécialisée.**

Qualifications:

- En psychologie, les candidats au premier poste doivent être détenteurs d'au moins un diplôme de premier cycle universitaire spécialisé en psychologie clinique. La préférence pourrait être accordée aux détenteurs d'un diplôme de deuxième cycle universitaire.
- Pour le second poste de professeur en psychologie, les candidats doivent être détenteurs d'un diplôme de premier cycle universitaire.
- En sociologie et assistance sociale, les candidats doivent être détenteurs d'un diplôme de premier cycle universitaire et pouvoir donner les cours apparaissant à l'annuaire de l'enseignement collégial.
- En éducation spécialisée, les candidats doivent être détenteurs d'un diplôme de premier cycle universitaire ou d'une formation équivalente qui les rende aptes à donner des cours de la spécialité.
- En français, les candidats devront être détenteurs d'un diplôme de premier cycle universitaire les rendant aptes à donner tous les cours apparaissant à l'annuaire de l'enseignement collégial, y compris les cours de linguistique.

Les réponses avec le curriculum vitae devront parvenir avant le 26 mai 1972, au:

Bureau du directeur des services pédagogiques,
Collège de Rimouski,
60 ouest, de l'Evêché,
RIMOUSKI.

REPRÉSENTANT STAGIAIRE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

L'ENTREPRISE:
L'une des plus importantes et des plus solidement établies au Canada. Activités en continuelle expansion.

LE POSTE:
Stage à Montréal pour une période pouvant aller jusqu'à six mois, pendant laquelle le candidat suivra un cours initial de formation au Bureau Central. Le travail consiste à communiquer des renseignements techniques relatifs aux produits de l'entreprise, aux membres des professions médicale et pharmaceutique dans tout territoire bilingue du Canada qui deviendrait disponible. Ce poste offre un salaire attrayant, tous les avantages sociaux habituels et des possibilités d'avancement dans un domaine diversifié et très enrichissant.

LE CANDIDAT:
Bilingue, âgé de 23 à 25 ans; diplôme universitaire, de préférence en Sciences: ayant déjà travaillé avec succès pendant plusieurs années. Une expérience de la vente ou de l'enseignement serait un atout sérieux. Le candidat choisi doit avoir beaucoup de dynamisme et d'entregent et être disposé à changer de lieu de travail dès la fin du programme initial de formation.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de vous adresser au directeur de l'embauchage.

CHARLES E. FROSST & CIE.
C.P. 217
Pointe Claire/Dorval 700
Québec.

université du québec à trois-rivières

Offre d'emploi
DIRECTEUR DU BUREAU DES ÉTUDES AVANCÉES ET DE LA RECHERCHE

FONCTIONS:

- Sous la responsabilité du Doyen des études avancées et de la recherche, il assurera la continuité indispensable à l'encadrement des programmes d'études avancées et à l'application de l'ensemble des règlements de l'activité de recherche à l'Université.
- Transmettre les renseignements utiles pour formuler une demande de subvention, vérifier si les demandes de subvention sont conformes aux directives des organismes sollicités et les soumettre à l'approbation de l'officier de l'Université préposé à cette fin.
- Assurer la liaison avec la direction des finances pour la gestion des fonds de recherche octroyés.
- Préparer un inventaire annuel de toutes statistiques concernant la recherche à l'Université.
- Recueillir toute documentation relative au concept moderne de la recherche universitaire, rédiger et publier un "Bulletin de la recherche" pour informer les professeurs de tous les événements pertinents à la recherche.
- Préparer les documents de travail pour la Sous-Commission de la Recherche et des Études Avancées et le Comité de la Recherche dont il est le secrétaire, rédiger les procès-verbaux des réunions de ces deux organismes.
- Fournir toute l'aide nécessaire à la bonne marche des Comités d'études avancées.
- Veiller à l'application des procédures administratives concernant l'admission et l'inscription aux études avancées.
- Veiller à l'application des règles générales relatives à la présentation des thèses.
- Effectuer toute étude ou travail spécial confié par le Doyen des études avancées et de la recherche.

EXIGENCES:
:Etre détenteur d'un doctorat ou l'équivalent dans une discipline connexe à la description ci-haut mentionnée.

TRAITEMENT :

- Selon l'expérience et la qualifications académiques de la personne choisie.

Seules les demandes écrites reçues sur formules officielles, avant le 16 mai 1972 seront retenues.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au

BUREAU DU PERSONNEL
3351, Boulevard des Forges
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
Téléphone 376-5658

Université Laval

LA FACULTÉ DE DROIT

offre un poste de

DIRECTEUR D'UN PROJET DE RECHERCHES SUR L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE CIVILE AU QUÉBEC

LE PROJET:
La Faculté de droit de l'Université Laval entreprendra, à compter du 1er juin prochain, un vaste programme de recherches portant sur les principaux aspects de l'administration de la justice civile au Québec. La première phase du programme sera d'une durée de trois ans et les données recueillies feront l'objet de publications.

LE POSTE:
Le directeur du projet aura pour fonction de diriger et coordonner les travaux d'une équipe de chercheurs formée de juristes et d'autres spécialistes en sciences humaines, en vue de la présentation d'un rapport global.

QUALIFICATIONS:
Cette fonction exige à la fois une bonne connaissance du fonctionnement de l'appareil judiciaire et une aptitude à diriger des recherches non seulement juridiques, mais aussi d'ordre économique et sociologique (direction académique et aussi administrative).

Le traitement et les conditions de travail seront établis en fonction de l'expérience et de la formation du candidat choisi et correspondront à celles du professeur de carrière à la Faculté de droit.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 22 mai 1972 au:

Vice-doyen à la recherche
Faculté de droit
Université Laval
Cité universitaire, Québec 10e

Cité universitaire, Québec 10e

SÉMINAIRE SALÉSIEN SHERBROOKE

Institution privée de niveau secondaire (I à V) - Le Séminaire Salésien requiert les services de professeurs à temps plein pour septembre 1972 dans les disciplines suivantes:

Anglais - Secondaires I, III, IV, V
Arts Plastiques - Secondaires I, III, IV
Biologie - Secondaires, I, II, IV
Français (programme cadre) Secondaire V
Géographie - Secondaire I
Initiation à la vie économique - Secondaire IV
Mathématiques - Secondaires I, II, IV, V
Physique - Secondaires IV, V

QUALIFICATIONS:

1. Permis d'enseignement du Ministère
2. Spécialisation dans la matière
3. Expérience (de préférence)

TRAITEMENT: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre demande accompagnée d'un curriculum vitae et pièces pertinentes dans le plus bref délai à:

Séminaire Salésien,
a/s du Père Petit,
rue Don Bosco,
Sherbrooke, Qué.

CONCOURS No. 4-72-5 (b)

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU SAGUENAY

demande:

Un psychologue scolaire ou un conseiller en orientation

DESCRIPTION:
Veille à ce que l'élève profite au maximum de sa situation scolaire et y développe harmonieusement sa personnalité en assurant une consultation auprès de l'élève et de son milieu immédiat.

EXIGENCES:
Détenir une licence ou une maîtrise en psychologie scolaire ou en orientation scolaire et professionnelle et être membre de sa Corporation.

Faire parvenir votre candidature, par écrit, en joignant votre curriculum vitae et studiorum, avant le mercredi 17 mai 1972 à :

Comm. Scol. Rég. du Saguenay
a/s secrétaire général et directeur du personnel
36 est, rue J-Cartier
Chicoutimi.

Faites carrière dans la fonction publique

ANALYSTE DES PROCEDES ADMINISTRATIFS

- Traitement initial de $7,641 à $13,719 selon la compétence. Divers ministères: **poste à Québec.**
- Relever les renseignements requis pour l'identification, l'analyse et l'élaboration de solutions alternatives à des problèmes d'organisation et d'administration et appliquer les techniques spécialisées d'organisation et d'utilisation optimale des ressources humaines et matérielles.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en sciences pures, en sciences appliquées, en sciences commerciales, ou en toute autre discipline appropriée.
- Concours PP-2108. Echéance de l'inscription: 26 mai 1972.

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE

- Traitement initial de $7,338 à $12,621 selon la compétence. **Postes à Québec et à Montréal.**
- **Ministère des Affaires sociales** – Etude, programmation et contrôle budgétaire des institutions subventionnées. Analyse des états financiers et vérification des livres comptables.
- **Ministère de l'Education** – Vérification, analyse et normalisation des budgets et états financiers des commissions scolaires régionales et locales, des CEGEP et des institutions privées. Analyse des fonds d'immobilisations, approbation des projets d'achat, vente et location d'immeubles. Etude des projets d'emprunts à court et à long terme et analyse du service de la dette.
- **Ministère des Finances** – Elaboration des règles budgétaires et étude des projections financières. Contrôle de l'exécution des budgets.
- **Ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives** – Inspection et vérification comptable des institutions financières, compagnies et coopératives. Elaboration de règles budgétaires et étude de projections financières. Exécution d'enquêtes dans les cas de fraude, faillites et valeurs mobilières.
- **Ministère de la Justice** – Travail de vérification et d'enquête comptable dans les cas de fraude. Vérification et contrôle interne.
- **Ministère du Revenu** – Vérification ou cotisation des impôts, taxes et droits fiscaux.
- **QUALITES REQUISES** – Licence ou maîtrise en sciences commerciales avec option en comptabilité; OU baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience en comptabilité ou en vérification; OU membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
- Concours P-2103. Echéance de l'inscription: 26 mai 1972.

MEDECIN SPECIALISTE

- Traitement initial de $17,700 à $21,200 selon la compétence. Commission des Accidents du travail; **poste à Montréal.**
- Appliquer les lois et règlements des Accidents du travail dans tous les secteurs qui relèvent de sa juridiction. Etudier, du point de vue orthopédique, les dossiers de réclamation pour accidents et faire les examens spéciaux requis. Ordonner tout examen jugé nécessaire dans le but de rendre un verdict scientifique et équitable.
- Etre membre du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec et détenir un certificat de spécialiste en orthopédie (joindre une photocopie de sa carte de membre du Collège pour l'année 1972 et du certificat de spécialiste). De préférence, posséder quelques années d'expérience pertinente en orthopédie.
- Concours PJ-2120. Echéance de l'inscription: 26 mai 1972.

MEDECIN

- Traitement initial de $12,000 à $17,500 selon la compétence. Commission des Accidents du travail; **poste à Montréal.**
- Elaborer, planifier, diriger et coordonner les traitements médicaux et préventifs des accidentés externes, dispensés par le personnel de la Clinique de réadaptation de Montréal. Examiner certains accidentés en vue d'établir un diagnostic. Faire les demandes de consultation auprès des divers spécialistes pour compléter la preuve médicale et fournir aux accidentés les traitements appropriés. Participer à divers comités pour expertise médicale.
- Etre membre du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec (joindre une photocopie de sa carte de membre pour l'année 1972) et posséder plusieurs années d'expérience en médecine générale.
- Concours PH-2120. Echéance de l'inscription: 26 mai 1972.

COORDONNATEUR REGIONAL

- Traitement initial de $18,300 à $21,800 selon la compétence. Ministère des Affaires sociales; **poste à Rimouski.**
- Conseiller les autorités du ministère des Affaires sociales concernant la répartition et l'utilisation efficace des crédits prévus par l'entente fédérale-provinciale pour la région du Bas St-Laurent – Gaspésie. Participer à la négociation fédérale-provinciale pour la détermination des crédits attribués au ministère des Affaires sociales en vertu de cette entente. Agir à titre de représentant du ministère auprès des établissements et groupes socio-économiques de cette région. Participer à l'élaboration et à l'implantation des programmes du ministère dans ce territoire.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal et posséder plusieurs années d'expérience dans un poste de direction dont quelques-unes reliées aux activités de la fonction. Aptitudes manifestes dans les domaines de la gestion administrative et de la négociation. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours AD-1525. Echéance de l'inscription: 26 mai 1972.

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

- Traitement initial de $8,122 à $17,890 selon la compétence. Divers ministères: **postes à Québec et à Montréal.**
- Les agents sont appelés à oeuvrer à titre de spécialiste ou de généraliste selon l'affectation qu'ils reçoivent en rapport avec leur expérience et leurs aptitudes.
- Recrutement, sélection, classification, organisation, évaluation des emplois, analyse des effectifs, formation du personnel, dotation, relations du travail et élaboration de procédés administratifs dans un système mécanisé de gestion du personnel.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline reliée à la fonction et posséder au moins quelques années d'expérience comme spécialiste des procédés de gestion du personnel.
- Concours P-2100. Echéance de l'inscription: 26 mai 1972.

DIRECTEUR DU SERVICE DE LA PLANIFICATION

- Traitement pouvant atteindre $26,100 selon la compétence. Ministère de la Voirie et des Travaux publics. Direction générale du génie; **poste à Québec.**
- Sous l'autorité du sous-ministre adjoint au Génie, planifier les secteurs du transport, du réseau routier, des espaces et immeubles mis à la disposition des employés de l'Etat. A cette fin, représenter le ministère en ce qui a trait à la planification du réseau routier et des immeubles gouvernementaux et participer aux décisions en ce domaine; collaborer avec tout organisme intéressé au choix des méthodes de transport et à la planification du réseau routier; diriger les recherches et études faites par divers organismes ou universités et faire les recommandations appropriées; développer et appliquer des méthodes d'analyse des besoins et d'évaluation du réseau routier et de ses composantes; planifier et coordonner la préparation du programme quinquennal de construction de routes et de ponts.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en sciences appliquées ou en toute autre discipline appropriée; une maîtrise en génie routier ou une formation en sciences économiques, en organisation ou en statistiques, sera avantageusement considérée. Vaste expérience de la voirie, notamment de la planification de la construction et du design de réseau de transport et d'immeubles. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction.
- Concours AD-1526. Echéance de l'inscription: 26 mai 1972.

AGRONOME

- Traitement initial pouvant atteindre $12,492 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation; postes à Buckingham, Châteauguay, Montréal, Québec et Rimouski.
- Effectuer divers programmes de travaux de recherche et contrôler la qualité des produits agricoles par des études sur le terrain et des expériences de laboratoire.
- Constituer et maintenir à jour un centre de documentation régional à l'intention des agriculteurs. Organiser les cours agricoles aux adultes en collaboration avec les organismes participants. Participer à la formation des jeunes agronomes et technologues.
- Administrer les lois, règlements et directives émanant du ministère de l'Agriculture dans le territoire assigné. Former des groupes d'études composés d'agriculteurs, planifier leurs exploitations, analyser et expliquer les résultats comptables de leurs opérations en vue d'améliorer leur formation économique et la rentabilité de la gestion de leurs entreprises. Participer aux cours de formation des adultes et aux campagnes annuelles d'éducation en milieu rural. Participer aux études d'aménagement et de zonage de la région et du territoire concernés.
- Etre membre de la Corporation des agronomes de la province de Québec (joindre une photocopie de sa carte de membre pour l'année 1972). Posséder plusieurs années d'expérience pertinente dans l'un ou l'autre de ces secteurs d'activités.
- Concours P-2106. Echéance de l'inscription: 26 mai 1972.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "offre de service" qu'elles peuvent se procurer aux bureaux de la Commission:
1050, rue Conroy, Québec 4 (tél. 643-3984)
255, boulevard Crémazie est, Montréal 354 (tél. 873-3035)
ou aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une formule distincte dans chaque cas.

QUÉBEC GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

l'information sportive

Chassez le naturel et...les Expos reviennent au galop!

par MARC THIBEAULT

Les Expos ont connu, on le sait, un remarquable début de saison. Mais il semble que leur naturel des années passées soit en train de revenir au galop. Ainsi, hier soir et devant 11.263 partisans, ils ont subi un 7ème échec dans leurs 11 dernières parties alors que les Padres de San Diego les ont vaincus au compte de 5-0 grâce, en particulier, à un circuit (après 2 buts sur balles) de Leron Lee (no 24 et 24 ans) par-dessus la clôture du champ droit sur un tout premier lancer de Carl Morton à la 5ème manche.

A la 2ème moitié de la même reprise, Mike Jorgensen imita l'exemple de Lee lorsqu'il expédia un lancer de Bill Grif (prononcer Gry-ff) au champ droit lui aussi et à quelque 425 pieds, soit par-dessus deux clôtures, exploit bon pour 2 points. Les derniers que les Expos devaient réussir.

C'était la 6ème victoire des surprenants Padres du nouveau gérant Don Zimmer au cours de leurs 8 derniers matches et espérons que cette petite série de succès prendra fin, ce soir. Alors que les deux clubs s'affronteront de nouveau, le gaucher Fred Norman, 1-2 et 2.91 devant lancer contre Ernie McAnally, 0-1 et 5.03.

La faiblesse au bâton des Expos avec des coureurs sur les buts a encore été en évidence et de façon assez triste. Ainsi, à la 5ème et après le circuit de Jurgensen, le voltigeur Singleton eut un BB mais resta en panne lorsque Bailey fut retiré sur 3 prises.

A la 7ème, avec Jim Fairey (double) et Hunt (BB) sur les sentiers, le gaucher Mark Shaeffer remplaça Greif et mit bientôt fin à la manche en retirant, tous deux sur 3 prises. Jorgensen et Singleton. A la 8ème, ce fut le tour de Mike Corkins de répéter l'exploit. Avec Bailey au 1er grâce à un BB et après le retrait de Fairly au champ centre, Schaeffer céda la place à Corkins qui s'empressa de retirer, tous deux sur 3 prises, le frappeur d'occasion Mashore et Bateman.

Les points furent ainsi comptés:

4ème manche, San Diego: simple Lee, retrait au bâton de Colbert, BB à Larry Stahl, simple de John Jeter (Lee compte). retrait Fred Kindall au champ droit, simple de Dave Campbell qui, toutefois et après que Stahl eut croisé le marbre, se fait retirer 9-2-6-3 entre les 1er et 2ème coussins...2 points.

4ème manche, Montréal: simple Singleton, retrait Bailey sur un roulant et Singleton passe au 2ème but, retrait Fairly au champ gauche, simple de Boots Day (Singleton compte).

Retrait Bateman...1 point.

5ème manche, San Diego: retrait Greif.. BB à Derrel Thomas et Enzo Hernandez, circuit Lee, retraits Colbert et Stahl ...3 points.

5ème manche, Montréal: retrait Fuli, simple Woods, retrait Hunt, circuit Jorgensen, BB à Singleton, retrait Bailey... 2 points.

Et fin du pointage.

Sur le plan des assistances, les Expos vont toujours bien... et mieux que leurs frappeurs. Ils ont maintenant, pour 11 programmes au parc Jarry, attiré 175,908 spectateurs à comparer à 167,514 pour le même nombre de programmes l'année dernière.

Lancers: Morton 66 pour 5 manches, Strohmayer 25 pour 2 et Tom Walker, 25 pour 2 lui aussi total 116, Grief, 109 en 6 1-3 manches, Schaeffer 17 en 1 et Corkins, 26 en 1 et 2-3: total 152... Ce qui prouve que ceux qui travaillent plus fort gagnent!

SAN DIEGO (5)	ab	p	cs	pp
Thomas, 2b	4	1	1	0
Hermandiez, ad	3	1	0	0
Lee, cg	4	2	2	3
Colbert, 1b	3	0	0	0
Stahl, cd	3	1	0	0
Jeter, cc	4	0	1	1
Kendall, r	4	0	0	0
Campbell, 3b	3	0	0	0
Greif, l	3	0	0	0
Scheaffen, 1	0	0	0	0
Corkina, 1	1	0	0	0
Totaux	33	5	6	5

MONTREAL 3)	ab	p	cs	pp
Hunt, 2b	4	0	2	0
Jorgensen, 1b	5	1	1	2
Singleton, cg	3	1	1	0
Bailey, 3b	3	0	0	0
Fairly, ad	4	0	1	0
Day, cc	3	0	1	1
Masbore, f-cc	1	0	0	0
Bateman, 1	4	0	0	0
Foli, ac	4	0	0	0
Morton, 1	1	0	0	0
Woods, f	1	1	1	0
Strohmayer, 1	0	0	0	0
Fairey, f	1	0	1	0
Walker, 1	0	0	0	0
Boccabella, f	1	0	0	0
Totaux	35	3	8	3

San Diego 000 230 000—5
Montréal 000 120 000—3

E—Walker. 2b-Fairey. C-Lee 2, Jorgensen 3.

Lanceurs

	ML	CS	PM	BB	RB
Greif, g (3-3)	6	1-3	7	3	2 2
Scheaffer	1	0	0	0	1 2
Corkins	1	3-3	1	0	0 0 2
Morton, P, (1-2)	5		4	5	5 5 2
Strohmayer	2		1	0	0 0 1
Walker	2		1	0	0 0 1

Victoire sauvée — Corkins 1ère
D—2:25
A—1,263.

Jocelyne 2e

PASADENA, Californie (PA) — La Québécoise Jocelyne Bourassa a joué un 68, hier quatre coups sous la normale, pour prendre la deuxième place sur un pied d'égalité avec Jane Blalock, de Cape Cod, Mass. au tournoi international Suziki d'une bourse totale de $42,000.

La meneuse est Gloria Ehret qui a joué 67. Cette dernière est à la recherche de sa première victoire en six ans.

Sandra Palmer, de Palm Springs, Calif., est seule à 69. Jocelyne est à la recherche de sa 1ère victoire sur le circuit américain de golf féminin.

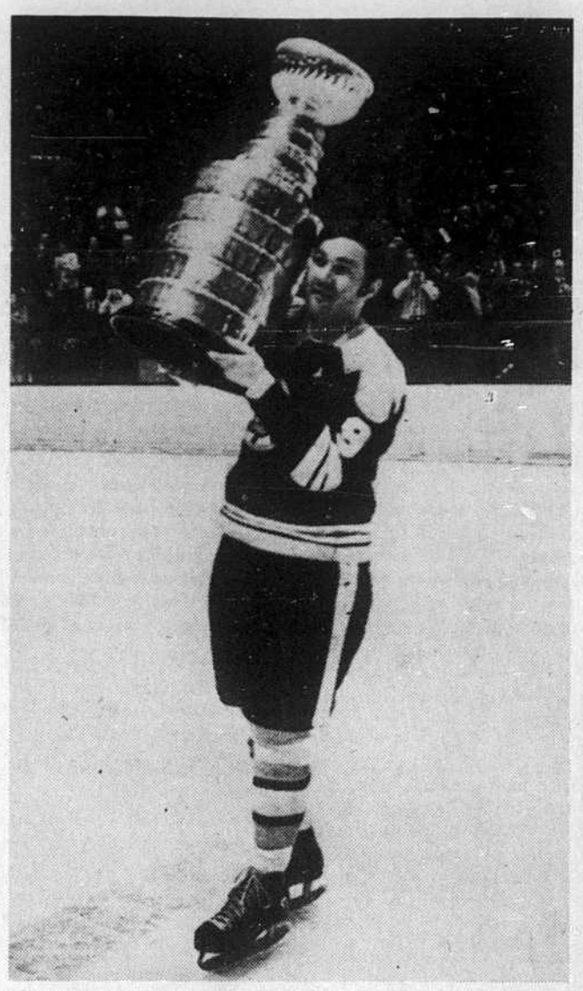

JOHNNY BUCYK, le vétéran de 37 ans des Bruins de Boston, parade devant un public newyorkais (qui eut la délicatesse de l'applaudir) avec la coupe Stanley, gagnée par son club contre les Rangers de New York avant-hier soir.(Téléphoto PA)

Boston: 5e coupe depuis 1924; Gilbert se retirerait

NEW YORK (Le Devoir) — Grâce à leur as-défenseur Bobby Orr, à un gardien de but Gerry Cheevers inspiré et à un combatif Wayne Cashman marquant deux buts, les Bruins de Boston, avant-hier soir au Madison Square Garden, ont vaincu les Rangers de New York au compte de 3-0 pour remporter leur 5ème coupe Stanley depuis 1924. La série finale 4-de-7 s'est terminée 4-2 en faveur des champions de la division Est de la ligue de hockey Nationale.

Selon Vic Hadfield, capitaine des Rangers, le brillant Orr, auquel on accorda le trophée Conn Smythe, décerné au meilleur joueur des éliminatoires, a fait la différence entre un triomphe et un échec pour son club. "Nous pouvons rivaliser avec les Bruins lors des mises au jeu, pendant les jeux de puissance et pendant les désavantages numériques...et nos gardiens sont aussi bons que les leurs. Leur seul avantage a été Bobby Orr".

Pour l'instructeur Tom Johnson du Boston, le point tournant fut ce moment, à la 2ème période, alors que les Bruins furent à court de deux joueurs pendant 47 secondes et qu'ils ne détenaient qu'une avance de 1-0. "Nous avons contenu leur attaque à cinq et c'est là, à mon avis, que nous avons gagné le match et la série", de conclure Johnson qui, avec Toe Blake, est maintenant le seul à avoir gagné la coupe Stanley et comme joueur et comme instructeur.

Les vainqueurs ont récolté chacun $15,000 pour leur triomphe, Orr ajoutant $1,500 à cette somme pour avoir gagné le trophée Symthe. Quant aux Rangers, ils toucheront chacun $7,500.

Retraite pour Gilbert?

Déçu, Rodrigue Gilbert des Rangers a laissé entendre après le match qu'il prendrait peut-être sa retraite. Gilbert, 30 ans, est le 2ème meilleur compteur de l'histoire des Rangers avec 244 buts.

"Depuis 10 ans que nous disons, comme le faisaient les anciens Dodgers de Brooklyn: Attendez à l'an prochain!", a dit Gilbert. "Je ne vais pas le répéter cette année car j'ai peut-être fini de jouer", a-t-il ajouté avant de s'éloigner des journalistes.

Dans la nuit, à Boston, les partisans des Bruins les accueillirent en nombre si fort qu'ils causèrent un formidable embouteillage de la circulation autour de l'aéroport, plusieurs laissant leur voiture dans un tunnel pour courir vers leurs favoris!

1ère période

1—Boston: Orr (5)
Hodge, Bucyk. 11:18
Pun: McKenzie 2:32, Irvine 5:44, Hodge 7:07, Tkaczuk 10:25, Hodge et Hadfield, mineures et majeures, 13:06, Doak et Cashman, mineures, et Orr, mauvaise conduite, 14:46.

2ème période

Aucun but.
Pun: Vadnais et Hadfield 3:45, Sanderson, mineure et majeure, Gilbert, majeure, et Marcotte 4:33, Carr 9:16, Cashman et Doak 12:05, Cashman et Tkaczuk, majeures, 16:01.

3ème période

2—Boston: Cashman (3)
Orr, Esposito. 5:10
3—Boston: Cashman (4)
Hodge, Esposito. 18:11
Pun: Rolfe 3:20, Smith 10:36.
Lancers:

Boston	8	9	10—27
New York	9	11	13—33

Gardiens: Cheevers (B), Villemure (NY). A: 17,250.

Heard et Stockton, bons premiers

FORT WORTH, Texas (PA) — Jerry Heard a tourné une ronde de 66, quatre sous la normale, hier, et il doit partager la tête avec Dave Stockton après la deuxième ronde de l'omnium Colonial national disputé à Fort Worth et d'une bourse de $125,000.

Stockton, un ancien champion de la PGA, a ajoué 68 sur le difficile parcours et lui et lui et Heard ont tous deux 135 après 36 trous.

Lee Elder, un des rares joueurs de couleur parmi les golfeurs professionnels, est venu près d'égaler Heard et Stockton avant de jouer un Bogey au 18ème trou après être allé dans une trappe de sable.

Elder a terminé avec 67 et il est à un coup des meneurs à 136. Il est sur un pied d'égalité avec Fred Marti, un des co-meneurs après la première ronde. Marti a joué 70 hier sur le parcours de 7,142 verges et qui était détrempé à cause d'une pluie matinale.

Bruce Crampton, co-meneur après la 1ère ronde avec Marti, a déçu hier avec 74 pour un total de 140.

Canada et Mexique à égalité

VANCOUVER PC — Mike Belkin, de Montréal, a tenu le coup en dépit de crampes aux jambes dans les deux derniers sets hier en triomphant de Joaquin Loyo-Mayo 6-2, 6-0, 3-6, 6-8, 7-5, ce qui a permis au Canada de prendre une avance de 1-0 sur le Mexique dans leur série éliminatoire de la coupe Davis.

Mais Paul Ramirez a par la suite vaincu Tony Bardsley 6-4, 8-6 et 6-2 pour créer l'égalité 1-1.

Belkin a facilement eu raison du meilleur joueur mexicain au cours des deux premiers sets alors que ses revers des deux mains gardaient son rival au fond du court et le tenaient sur la défensive.

En dépit de la fatigue au cours des trois derniers sets, Belkin a réussi à arracher la victoire à son rival dans ce match lent qui a duré 3½ heures.

Belkin s'est effondré sur le court à la fin du match et y est demeuré pendant cinq minutes tandis qu'un médecin le soignait. Il s'est ensuite relevé, assurant qu'il pourrait disputer ses autres matches dans cette compétition, dont le vainqueur affrontera les détenteurs du trophée, les Etats-Unis.

BASEBALL

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Est

	g	p	moy.	diff.
New York	15	7	.682	-
Philadelphie	14	9	.609	1½
Montréal	**12**	**10**	**.545**	**3**
Chicago	11	11	.500	4
Pittsburgh	10	11	.476	4½
St-Louis	10	13	.435	5½
Ouest				
Los Angeles	15	10	.600	-
Houston	13	9	.591	½
San Diego	11	13	.458	3½
Cincinnati	9	13	.409	4½
Atlanta	9	15	.375	5½
San Francisco	9	17	.346	6½

Jeudi

St-Louis, 4 Houston 3
New York 2-4, Los Angeles 1-6
San Francisco 6, Montréal 2
Philadelphie 6, San Diego 5. (12 man.)

Hier

San Diego 5, Montréal 3
Los Angeles 6, Philadelphie 1
San Francisco 1, New York 2
Chicago 2, Atlanta 0
St-Louis 4, Cincinnati 5
Pittsburgh 4, Houston 2

LIGUE AMERICAINE

Est

Détroit	11	7	.611	
Cleveland	12	8	.600	
Baltimore	11	9	.550	1
Boston	6	11	.353	4½
New York	6	13	.316	5½
Ouest				
Minnesota	14	4	.778	
Oakland	12	5	.706	1½
Chicago	11	9	.550	4
Texas	10	11	.476	5½
Claifornie	8	12	.400	7
Kansas City	8	13	.381	7½

Jeudi

Texas 3, Baltimore 1
Boston 8, Californie 1

Hier

Texas 3, Cleveland 1
Milwaukee à Minnesota
Baltimore 3, Chicago 4
Détroit à Kansas City, remise, pluie
Boston à Oakland, 11h
New York à Californie, 11h

HIER

LIGUE NATIONALE

Los Angeles	000 041 000	6-11-1
Philadelphie	000 000 001	1- 4-2

Sutton (5-0) et Sims; Selma (1-3), Reynolds 5, Short 9 et McCarver. CC--LA: Robinson (3è), Russell (3è).

San Francisco	000 001 000	1-8-0
New York	000 000 011	2-8-0

Stone, Johnson (1-2) 8 et Rader, Healy 9; Centry, Taylor 8, Frisella (1-0) 9 et Grote. CC-- SF: Speier (4e).

St-Louis	200 100 010	4-12-1
Cincinnati	300 200 00x	5-10-1

Cleveland (3-1), Drabowski 8, Shaw 8 et Simmons; Grimsley (1-0), Billingham 7, Gullett 8, Carroll 9 et Bench. CC--SL: Clendenon (1er), Cin: Morgan (4e).

Chicago	011 000 000	— 2 5 0
Atlanta	000 000 000	— 0 5 0

Hands et Hundley; peed. Upshaw 9 et Williams. G.—Hands, 2-1. P.—Peed, 1-4.

Pittsburgh	000 000 202	— 4 9 2
Houston	010 100 000	— 2 6 1

Blass, Miller 9 et Sanguillen; Dierker, Ray 9 et Edwanis. G.—Blass, 3-1. P.—Dierker, 2-2. CC—Pittsburgh; Hebner 4e, Houston, May 5e.

LIGUE AMERICAINE

Texas	110 000 010	3—6—0
Cleveland	000 001 000	1—7—1

Bosman (2-4), Paul 7, Pina 9 et King, Billings 8; Wilcox (4-3), Colbert 3, Lamb 6, Riddleberger 8, Farmer 8, et Fosse. CC- Texas Ford (3ème).

Baltimore	000 000 012	3—6—0
Chicago	010 210 00x	4—8—1

Cuellar (1-3), Leonhard 5, Harrison 6, Watt 8 et Etchebarren; Wood (5-2), Kealey 9 et Herrmann. CC—Chi: Melton (1er), Allen (5ème).

AVANT-HIER

LIGUE NATIONALE

SAN FRANCISCO (6)	ab	p	cs	pp
Speier, ac	4	1	1	0
Fuentes, 2b	4	0	0	1
Bonds, cd	4	0	1	1
Kingman, 1b	4	0	1	1
Henderson, cc	4	0	0	0
Gallagher, 3b	4	2	3	0
Maddox, cg	4	2	2	0
Rader, r	4	1	2	2
Bryant, 1	4	0	1	1
Totaux	36	6	11	6

MONTREAL (2)	ab	p	cs	pp
Hunt, 2b	5	1	1	0
Jorgensen, 1b	5	0	2	0
Mashore, cd	4	0	1	1
Bailey, 3b	4	0	2	0
Singleton, cg	4	1	1	0
Woods, cc	4	0	0	0
Bateman, r	4	0	3	0
Torres, ac	4	0	0	0
Renko, 1	0	0	0	0
Walker, 1	0	0	0	0
Foli, fo	1	0	0	0
Gilbert, 1	1	0	0	0
Fairly, fo	1	0	1	1
Strohmayer, 1	0	0	0	0
Wine, fo	1	0	1	0
Totaux	38	2	12	2

San Francisco	132	000	000—6
Montréal	001	001	000—2

E—Bonds, Henderson. LSB — San Francisco 5, Montréal 10. 2b — Kingman, Rader, Bryant, Bateman. BS—Fuentes, Mashore.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Bryant, g, (1-2)	9		12	2	2	0 7
Renko p. (1-3)	1	2-3	6	4	1	1 0
Walker	1	1-3	4	2	2	0 0
Gilbert	3		0	0	0	0 3
Strohmayer	3		1	0	0	0 3

FE—Bryant. LE—Walker, Bryant D—2:26, A—7,161.

1ère PARTIE

Los Angeles	000 000 001	1-7-1
New York	000 020 00x	2-5-0

Singer (2-3), Wilhelm 8 et Sims; Seaver (5-1), Frisella 9 et Dyer. CC—NY: Kranepool (3è). A—8,299 (100ème victoire de Seaver)

2ème PARTIE

Los Angeles	000 200 400	6-10-2
New York	000 000 130	4-11-1

John (3-2), Richert 8 et Cannizzaro; McAndrew (1-1) Taylor 7, Koosman 8 et Grote. CC—LA: Davis (5è), Crawford (5è). A—20,433. (Crawford a été la vedette avec son circuit, un triple et un double).

Houston	010 000 101	3-10-2
St-Louis	000 000 013	4- 9-1

Reuss (2-2), Blasingame 9 et Edwards; Wise (3-2) et Simmons. A—7,859. (Reuss a causé sa défaite avec un mauvais lancer qui a coûté 2 points.)

San Diego	013 001 000 000	5-12-1
Philadelphie	010 220 000 001	6-12-3

(12 manches)

Arlin, Acosta 5, Caldwell 9, Ross (0-1) 12 et Kendall; Champion, Brandon 5, Hoerner 9, Lersch 11, Twitchell (2-0) 1w et McCarver. CC—SD Colbert (8è), Jeter (4è). A—9,224.

(Un simple de Greg Lusinski a mis fin au match.)

LIGUE AMERICAINE

Texas	200 000 001	3-5-1
Baltimore	000 000 100	1-4-1

Gogolewski (2-1), Pina 8, Lindblad 8, Cox 8 et King; Palmer (2-3), Alexander 9 et Etchebarren, Oates 9. CC—Bal: Blair (2-4) A—6,040.

Boston	120 030 200	8-9-0
Californie	000 000 010	1-9-0

Culp (2-3) et Montgomery; Messersmith (2-4), Queen 7, Allen 9 et Torborg. CC—Bos: Smith (1er). A—5,262.

(6ème victoire consécutive de Culp aux dépens des Anges, sans défaite.

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

San Diego, Norman (1-2) à Montréal, McAnally (0-1), 8h05
Los Angeles, Osteen (3-1) à Philadelphie, Carlton (5-1), 7h35
San Francisco, Marichal (1-5) à New York, Capra (1-1), 2h15
Chicago, Jenkins (3-2) à Atlanta, Scheuler (1-0), 8h05
St-Louis, Cloninger (0-0) ou Clemons (0-0) à Cincinnati, Simpson (0-0), 8h05
Pittsburgh, Briles (2-0) à Houston, Wilson (1-2), 8h30

LIGUE AMERICAINE

Texas, Hand (0-1) à Cleveland, Tidrow (2-2), 1h30
Milwaukee, Lundborg (0-1) à Minnesota, Blyleven (4-1), 2h15
Détroit, Coleman (4-2) à Kansas City, Fitzmorris (0-1), 2h30
Baltimore, Dobson (3-2) à Chicago, Bahnsen (2-4), 9h
Boston, Krausse (1-0) à Oakland, Holtzman (4-1), 3h15 (TV)
New York, Stottlemyre (2-3) à Californie, Wright (1-2), 11h

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Jeudi
Boston 3, New York 0
(remporte la coupe Stanley, 4-2)

	pj	g	p	bp	bc	pts
Boston	6	4	2	18	16	8
New York	6	2	4	16	18	4

LES MENEURS

	b	a	pts
Esposito, Boston	9	15	24
Orr, Boston	5	19	24
Bucyk, Boston	9	11	20
Hodge, Boston	9	8	17
Rousseau, New York	6	11	17
McKenzie, Boston	5	12	17
Hadfield, New York	7	9	16
Stanfield, Boston	7	9	16
Gilbert, New York	7	8	15
Roberto, St-Louis	7	6	13

LIGUE AMERICAINE

Jeudi
Halifax 4, Baltimore 1
(Halifax mène 3-2, finale 4 de 7)
Lundi
Baltimore à Halifax
Mercredi
Halifax à Baltimore (si nécessaire)

COUPE MEMORIAL

Lundi
Peterboro 4, Cornwall 2
Mercredi
Peterboro 6, Edmonton 4
Hier
Edmonton 0, Cornwall 5
Dimanche
Peterboro vs Cornwall
(partie de championnat)

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"

Parce que notre journal n'a pas paru hier, notre sélectionneur commence donc ses pronostics pour la nouvelle réunion de courses au galop de Blue Bonnets avec le programme de ce soir:

1ère course: 1-Quick Shot (no 2); 2-Rebec (3); 3-Canalain (8).
2ème: 1-Unconquered (8); 2-Perignon (2); 3-Specification (3).
Paris doubles suggérés: 2-8, 2-2, 3-8, 3-2, 8-8 et 8-2.
3ème: 1-No Sun (2); 2-Peaceful Valley (1); 3-Queen's Tresasure (4).
Quinielas suggérées: roulette 1-2-4.
4ème: 1-Demi Lune (5); 2-Salty Rose (2); 3-Big Purple (4).
5ème: 1-Shawanaga Squaw (3); 2-La Nagea (1); 2-Bold Bandit (5).
Quinielas suggérées: roulette 1-3-5.
6ème: 1-Kings Tree (3); 2-Bushers Comet (9-A); 3-Rockard (4).
7ème: 1-Mister Berlin (6); 2-Michael B Good (7); 3-Sea Room (1).
Quinielas suggérées: roulette 1-6-7.
8ème: 1-Dumnling (1-A); 2-Joey B. Good (7); 3-Homecockin (6).
9ème: 1-Vital Shot (6); 2-Dollard Saved (5); 3-Gunner (3).
Exactas suggérées: 6-5, 6-3 et 6-1.

LE SAMEDI 13 MAI
2e ET DERNIER MATCH DU QUART DE FINALE EN VUE DE LA SEMI-FINALE POUR LE TROPHÉE DU CHAMPIONNAT EUROPÉEN
SOCCER
EN CIRCUIT FERMÉ
EN DIRECT - EN COULEUR - SUR ÉCRAN GÉANT - DEUX MATCHS COMPLETS VIA SATELLITE
ALLEMAGNE OCC. vs ANGLETERRE / BELGIQUE vs ITALIE
Belgique/Italie - en direct - noir et blanc - de Bruxelles - Allemagne occ./Angleterre - couleur - en différée de Berlin
PREMIER MATCH : ALLEMAGNE OCC. vs ANGLETERRE 13 heures
ARÉNA MAURICE RICHARD
Billets en vente au guichet de 9:00 hre à 18:00 hre
Prix : $5.00 - $6.50 - $8.00

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
Avocats et Procureurs
Tour de la Bourse
800 Square Victoria
Suite 2104 - Montréal 115
Maurice Riel, C.R. Albert Bissonnette, C.R.
Clermont Vermette Gérald J. Ryan, C.R.
Jaime W. Dunton Jean-Louis Tetrault
Michel Green
Tél. : 866-6743
Adresse télégraphique : RIVERDIN

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

COMPTABLES AGRÉÉS
MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
-- Établi en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Brunetta, C.A.
240, rue St-Jacques, 6e étage
Montréal 126 - 849-1695

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F. J. Bastien, C.A.
R. Barrière, C.A.
G. Barduas, C.A.
J.G. Beaulac, C.A.
J.M. Daoust, C.A.
Édifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 126, Qué. - 844-4445

LORENZO BÉLANGER ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
En collaboration avec:
Société d'Études Économiques et d'Expertise Comptable (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris)
Société d'Études Comptables (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon)
et
Holden, Howard & Co. (Chartered Accountants)
Montréal et Chicoutimi, Canada
Paris et St-Étienne, France
Londres, Grande Bretagne
Suite 360, 1980 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 109, Qué.
937-4238

BESNER, TREMBLAY, RICHARD & CIE
Comptables Agréés
Marcel Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
Claude Chevalier, C.A.
Louis-Philippe Chamberland, C.A.
ASSOCIÉ RÉSIDENT - QUEBEC
Édouard Richard, C.A.
MONTRÉAL
222 est, Henri-Bourassa
Montréal 357, Qué.
Tél.: (514) 389-5995
QUÉBEC
150 ouest, 73ième Rue,
Québec 7, Qué.
Tél.: (418) 626-2874

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60 St-Jacques Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
3100 Tour de la Bourse
861-5741
Montréal 115 (Qué.)

CAZELAIS, POUPART, PRIVÉ & ASSOCIÉS
Charles Cazelais, B.A., B. Com., L.A., C.A.
Gaétan Poupart, B.A., B.Sc. Com., C.A.
Gérard Privé, B.Sc. Com., C.A.
3737 Monselet, Mtl-Nord,
5936 St-Hubert, Montréal,
321-3832 274-0694

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
J.C. Bonnycastle, C.A. M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. L.J. Carriere, C.A.
M. Denega, C.A. W.A. Farlinger, C.A.
H.R. Germain, C.A. J.B. Gick, C.A.
A.W. Gilmour, C.A. G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. D.C. Hoover, C.A.
G.P. Keeping, C.A. G. Limoges, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. R. Pearl, C.A.
R.A. Sinclair, C.A. W.J. Smith, C.A.
Associés - résidents Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

COULOMBE, BEAUDOIN ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
700 Ouest,
Boulevard Crémazie
Montréal 303,
tél. : 270-3121

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine C.A. Guy Croteau, C.A.
Claude Charbonneau C.A.
Yvon Séguin, C.A.
506 est, rue Ste-Catherine
Suite 810
Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Florian Fredette c.a. Guy Charette c.a.
Roger Poupart c.a. Martin Lajeunesse c.a.
Hubert Mercier c.a. Raymond A Poirier c.a.
Jean-Paul Berti, c.a.
507 Place d'Armes
842-8621

DENIS, DESMARAIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J. P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan J. Mooney, C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
60, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 354 384-1430

GLENDINNING, JARRETT, GOULD & CIE
ALEXANDER GRANT & CIE
Associés de la firme internationale ALEXANDER GRANT TANSLEY WITT
Montréal, Cabourg, Toronto, Brantford, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary, Kamloops & Vancouver
715 CARRÉ VICTORIA
MONTRÉAL 126 844-3307

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
B.F. Lachance, C.A. P.Y. Brosseau, C.A.
D. Allard, C.A. R. Morin, C.A.
Pierre L. Legault, C.A. P. Poisson, C.A.
Louis Bourdages, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
MacGILLIVRAY & CO.
Comptables Agréés
360 ouest, rue St-Jacques
849-8331
Montréal, Toronto, Hamilton, Brampton, St. Catherines, Port Colborne, Calgary, Vancouver.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Societe nationale affiliee
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE, BARROW
avec bureaux a
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto
Montreal et dans d'autres villes au Canada
Correspondants en Grande Bretagne et aux États Unis d'Amerique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

McDONALD, CURRIE & CIE
COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUDE, OUIMET, DESMARAIS & ASSOCIÉS, C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C., C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
André Montgrain, L.S.C., C.A.
Guy Ouimet, C.A.
50 Place Crémazie Suite 422
Montréal 351 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Real Mainville C.A.
Gilles Blondin C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan C.A.
Gilles Mercille, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
Ch 502 842-6812

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS
Incorporant
ANDRÉ ROCHETTE & CIE
GEORGES AUDET & CIE
Comptables Agréés
Membres de
THE MANN JUDD INTERNATIONAL GROUP
avec bureaux a Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Belgique et autres pays.
Édifice B.C.N., Bureau 2000
500 Place d'Armes,
Montréal 126 - 849-7791

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables agréés
5 Place Ville-Marie 866-9701
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PÉTRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie,
Comptables agréés,
Suite 1225,
360 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 126, Qué.,
Tél.: 288-0291

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PAR

Vos vacances aux Bahamas commencent avec BOAC

L'OEIL SUR LES ROUTES

L'abbaye d'Orval

La bière est la boisson nationale de la Belgique et celle d'ailleurs de plusieurs pays d'Europe. Il s'agit là d'un usage séculaire car, dès le début de notre ère, les Romains, après avoir découvert la bière en Egypte et en Grèce, s'aperçurent au cours de leur conquête de l'Occident que les Gaulois la fabriquaient aussi.

Au moyen âge, le brassage de cette boisson est une des tâches quotidiennes de la ménagère. De petites brasseries font ensuite leur apparition dans les villes mais surtout dans les couvents. Rien d'étonnant à cela si l'on songe au rôle social que jouent alors les abbayes qui servent de refuge aux nombreux pèlerins et voyageurs et leur offrent le gîte et le couvert. Avec la multiplication des relais et des auberges, les monastères cessent peu à peu d'exercer cette activité et leurs brasseries disparaissent les unes après les autres.

Et pourtant rares sont aujourd'hui les cafés belges où l'on ne peut consommer une "trappiste". Cette appellation, protégée par la loi, désigne exclusivement la bière brassée par les Trappistes qui appartiennent à l'un des ordres les plus austères du monde. Il existe encore quatre abbayes cisterciennes en Belgique, celles de Westmalle, de Chimay, de Rochefort et d'Orval, qui produisent cette boisson réputée.

En renouant avec cette tradition très ancienne, les Trappistes ont voulu faire face aux exigences de la vie moderne et par la même occasion, respecter une autre de leurs traditions qui est de procurer du travail aux habitants de la région où ils s'établissent, tout en apportant leur aide à de nombreuses bonnes oeuvres.

"Cette abbaye si fameuse par sa réforme (religieuse) est de l'Ordre de saint Bernard. Tous les passants y sont traités magnifiquement pendant plusieurs jours, pendant que les religieux ne mangent que des légumes et des racines, un peu de fromage et de lait, excepté le dimanche et le jeudi, qu'ils ont un plat de poisson. La boisson est de la bière ou du vin qu'ils choisissent pour une demi-année, et ne peuvent boire autre chose que ce terme ne soit fini".

Ces lignes ont été extraites par un historien belge, le vicomte Terlinden, des souvenirs de pèlerinages qu'un franciscain belge effectua en 1726. Ce dernier, relatant son séjour à l'abbaye d'Orval, décrit la fabrication de la bière. Il nous donne en termes concis une image naïve mais fidèle d'une existence monacale rigoureuse, restée inchangée jusqu'à nos jours. En effet, les cinquante Trappistes d'Orval commencent leur journée à 4 heures du matin par le chant des Vigiles. Quelques moines-prêtres célèbrent alors leur messe quotidienne aux autels latéraux de la basilique. Après une légère collation, les moines chantent l'office de Laudes, et la journée s'écoule ensuite dans une alternance de travail, de prières, de méditation, d'étude et de contemplation. A 11 heures, la Communauté se réunit pour la concélébration de l'Eucharistie. A 20 heures, après avoir dit leur reconnaissance à la Vierge par le chant du Salve Regina, ils regagnent leur cellule pour la nuit. Leur régime alimentaire est toujours végétarien. Durant le jour, ils observent le silence "par respect pour la vie intérieure de leurs frères et plus encore par amour pour leur Seigneur avec qui ils s'efforcent de dialoguer sans cesse", comme l'explique la belle plaquette illustrée, éditée par l'abbaye.

En 1970, l'abbaye d'Orval a célébré le 900ème anniversaire de sa fondation. C'est en 1070, en effet, que quelques bénédictins venus de Calabre se fixent dans l'épaisse forêt d'Orval. Rappelés dans leur pays, ils sont remplacés au début du XIIeme siècle par les chanoines réguliers de Trèves. En 1132, à la demande du comte Albert de Chiny, saint Bernard, un des fondateurs de Citeaux, envoie à Orval un groupe de moines blancs venus de Champagne. Fidèles au style caractéristique de l'Ordre cistercien, ceux-ci entreprennent aussitôt la construction d'un solide monastère en bordure de la chaussée romaine allant de Reims à Trèves. Un an plus tard, un incendie détruit les bâtiments. Sans perdre courage, les moines reconstruisent.

Mais c'est une vie mouvementée, pleine d'heures claires et de journées sombres, qui attend l'abbaye hichée au creux d'un vallon magnifique. En 1637, les troupes franco-suédoises du maréchal de Châtillon la saccagent et l'incendient. Renaissant de ses cendres, le monastère se relève plus beau et plus grand que jamais pour connaître une période de prospérité au XV-IIIème siècle. Celle-ci sera, hélas, de courte durée.

Le 23 juin 1793, le général français Loison bombarde, pille et incendie l'abbaye en représailles, paraît-il, de l'intention qu'aurait eue Louis XVI de s'y réfugier. La fuite du monarque devait, on s'en souvient, se terminer à Varennes, le 20 juin 1791.

Pendant cent trente ans, un lourd manteau de silence enveloppera les ruines du prestigieux monastère où des moines, artistes réputés, avaient vécu. La renommée de sa pharmacie et de ses chirurgiens s'était étendue à l'Europe entière. L'abbaye s'était aussi livrée à des activités industrielles, l'exploitation de forges qui, en 1764, "produisirent plus d'un million et demi de livres de fer".

En 1926, le Père Marie-Albert van der Cruyssen arrive à Orval dans le dessein quasi utopique de rendre vie à la pierre défunte. Officier de génie au cours de la guerre 1914-1918, le Père von der Cruyssen s'était retiré à la "Grande-Troupe", célèbre monastère de Normandie. La famille de Harenne, propriétaire d'Orval depuis des générations, offrit spontanément l'emplacement et les terres avoisinantes aux intéprides moines blancs.

C'était un groupe de moines français de l'abbaye de Sept-Fons, renforcé par quelques Cisterciens venus du Brésil. Sous la direction enthousiaste de Dom Marie-Albert van der Cruyssen, et grâce à la générosité de quelques mécènes, la première pierre de la nouvelle abbaye est posée en 1927. Les plans des bâtiments sont de l'architecte H. Vaes.

Et le miracle se produit: vingt-deux ans plus tard, en 1948, en dépit de cinq années de guerre qui n'ont pas interrompu les travaux, un ensemble d'édifices monastiques comprenant une basilique nouvelle, renaît de ses cendres près des ruines de l'abbaye ancienne.

Cependant en ces temps de dures réalités matérielles, le mécénat le plus généreux n'eût pas suffi à assumer la lourde charge des travaux de reconstruction. C'est ainsi que naquit tout naturellement en 1931 l'idée d'installer une brasserie dans l'abbaye, comme au lointain Moyen Age.

A présent, on peut à nouveau déguster la bière des Trappistes, produite selon des recettes séculaires mais avec tous les perfectionnements de la technique moderne. Cette bière non filtré et fabriquée suivant la méthode de la haute fermentation, en contient que des matières premières absolument naturelles: de l'eau de la millénaire "Fontaine Mathilde" qui sourd dans l'enceinte du monastère, du malt, du houblon, du scure et de la levure, à l'exclusion de tout autre produit.

La "trappiste" d'Orval est une bière spéciale très raffinée qui demande à être servie avec art. Elle est mise en bouteille à la brasserie et chaque étiquette mentionne le jour et le mois de soutirage. Elle ne peut être consommée qu'après trois mois de conservation dans une cave tempérée.

On servira la bière lentement et sans secouer la bouteille, on tiendra celle-ci presque horizontalement en inclinant le verre de manière à ne pas y entraîner la levure, on laissera dans la bouteille un dépôt d'un centimètre. Si on a pris en outre le soin de faire mûrir l'"Orval" à une température de 12 à 14 degrés centigrades, on obtiendra un verre d'une bière mousseuse, parmi les plus savoureuses qui aient jamais flatté palais humain.

La bière d'Orval ne se prête malheureusement pas à l'exportation car la levure qu'elle contient interdit tout transport de longue durée. C'est pourquoi des commandes émanant du Canada, du Congo, d'Israël et d'autres pays encore, ont dû être refusées. La production de la brasserie est d'ailleurs limitée. Les moines ne font aucune publicité et ne brassent que de quoi honorer leur carnet de commandes.

Dans le silence, des moines sont au travail dans les champs et dans les bois, dans les étables et dans la fromagerie. C'est dans cette fromagerie, installée dans les anciens souterrains, qu'est fabriqué et mûri le célèbre fromage d'Orval, appelé lui aussi "trappiste". D'autres s'acquittent des humbles tâches indispensables à la vie communautaire: cuisine, boulangerie, vestiaire, cordonnerie, menuiserie, etc. d'autres encore s'occupent de l'hôtellerie qui héberge les laïcs qui sont désireux de faire une retraite dans ce lieu si serein. Quelques-uns enfin ont la charge de la brasserie. Le travail est pour tous une forme de prière.

Les milliers de visiteurs que l'abbaye accueille chaque année n'ont pas accès au cloître proprement dit où, en ces temps de déclin de la foi et de déchristianisation, cinquante moines prient et oeuvrent en communauté. Cinquante moines qui vivent chaque jour le verset 4 du psaume 108: "... Et moi, je ne suis que prière".

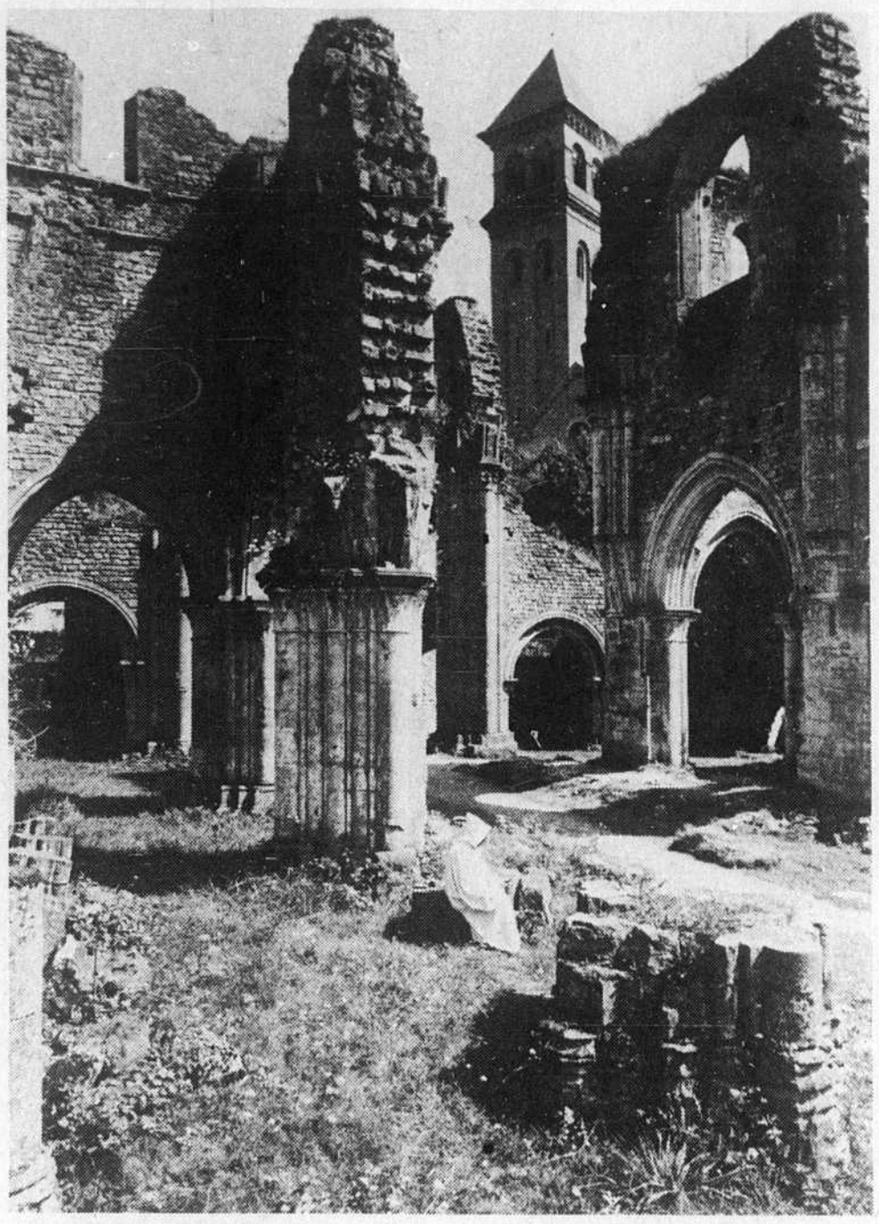

Les ruines de l'ancienne abbaye cistercienne d'Orval, en Belgique. A l'arrière-plan, on distingue l'une des tours de la basilique appartenant à l'abbaye moderne.

Lauréats du prix Warner

Le monde de l'aviation, par l'intermédiaire de l'Organisation de l'aviation civile internationale, vient de décerner sa plus haute distinction à un Brésilien et à une organisation africaine pour leurs contributions éminentes au développement de l'aviation civile internationale.

Le Prix Edward Warner a été décerné pour 1971 à Rubén Martin Berta, du Brésil, à titre posthume et, pour 1972, à l'ASECNA, Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar.

Né au Brésil en 1907, M. Berta consacra sa vie entière à l'aviation civile, jusqu'à son décès en 1966. En 1927, il entra au service de la compagnie Varig Airlines dont il fut nommé président en 1941. Il étendit l'activité de cette entreprise à quatre compagnie d'en devenir actionnaires. Il apporta une grande contribution au développement des services aériens et de l'infrastructure aéronautique du Brésil, aida à accélérer la croissance de l'aviation civile en Amérique du Sud et siégea pendant dix ans au comité exécutif de l'Association du transport aérien international.

Le 17 mai, à Rio de Janeiro, le Prix Edward Warner sera remis à Madame Catharina Weber de Berta, veuve de M. Berta, en présence du ministre de l'aviation du Brésil et du président de la compagnie Varig Airlines.

L'ASECNA, créée en 1959 pour assurer au sol les services aéronautiques essentiels à ses membres, a été citée pour le rôle qu'elle joue dans la promotion de la sécurité aérienne et du développement harmonieux de l'aviation civile internationale dans la région. Elle groupe actuellement quinze Etats membres: Cameroun, Côte d'Ivoire, Dahomey, France, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République gabonaise, République malgache, République populaire du Congo, Sénégal, Tchad et Togo. L'agence administre et exploite les installations et services nécessaires dans les domaines suivants: information de vol, contrôle de la circulation aérienne, aides de radionavigation, télécommunications, météorologie et information aéronautique. Elle a aussi créé une école de formation pour le personnel africain.

Le Prix Edward Warner a été reçu, au nom de l'ASECNA, par le président de l'agence, M. Luis Sanmarco, le 11 mai à Montréal.

Le Prix Edward Warner, attribué par le conseil de l'OACI, porte-parole des 123 Etats membres de l'Organisation, a été créé en hommage à la mmoire du premier président du conseil de cette organisation. De nationalité américaine, Edward Warner, décédé en 1958, a connu une brillante carrière de fonctionnaire international au cours de laquelle il a dirigé l'Organisation depuis ses débuts, de 1945 à 1957.

Un havre de paix séculaire où la 'bière des moines' est fabriquée

Bibliothécaires congressistes

Le 40e congrès annuel de l'Association des Bibliothécaires du Québec (ABQ-QLA) aura lieu vendredi et samedi, les 12 et 13 mai, à la Bibliothèque publique de Ville Mont-Royal. Ces assises prendront un caractère particulier à l'occasion de l'Année internationale du Livre. Le thème du congrès est celui même de la Conférence générale de l'Unesco: "Des livres pour tous".

Deux personnalités viendront traiter ce thème: M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles du Québec, et M. Roger Duhamel, conseiller spécial auprès du secrétaire d'Etat, coordonnateur pour le Canada de l'Année internationale du Livre. L'état des bibliothèques publiques, et la Politique du livre qui a soulevé de vives controverses depuis un an, feront le sujet des principales sessions. A l'issue du congrès, l'ABQ-QLA entend soumettre au ministère des Affaires culturelles une série de résolutions visant à corriger les retombées de cette politique sur les bibliothèques publiques.

Madame Anna Rovira, qui présidera ces assises annuelles, a fait la déclaration suivante: "Depuis cinq ans, le nombre des bibliothèques publiques du Québec a augmenté, le montant global des octrois n'a pas été majoré, à toutes fins utiles, et ceux de l'exercice financier de 1971-72 sont de 17 p.c. inférieurs au montant fixé par la loi. A ce sombre bilan viennent s'ajouter des dépenses accrues découlant de l'application de la Politique du Livre, des coûts d'opération plus élevés et un service plus étendu à un public plus exigeant et plus nombreux."

"Les bibliothèques publiques sont bien décidées à réclamer la place qui leur revient dans la vie communautaire, et à prendre les moyens d'y arriver, en vertu même du rôle que l'Etat leur a confié, dit madame Rovira. Nous avons l'intention de demander au gouvernement du Québec:

– de rembourser aux bibliothèques publiques des montants équivalents aux pertes causées par l'application de la Politique du Livre;

– de rétablir les montants des octrois accordés aux bibliothèques publiques de façon que ceux-ci soient conformes aux règlements;

– de consacrer au développement et à la création de bibliothèques publiques des sommes qui seraient en accord avec les besoins actuels à travers la province."

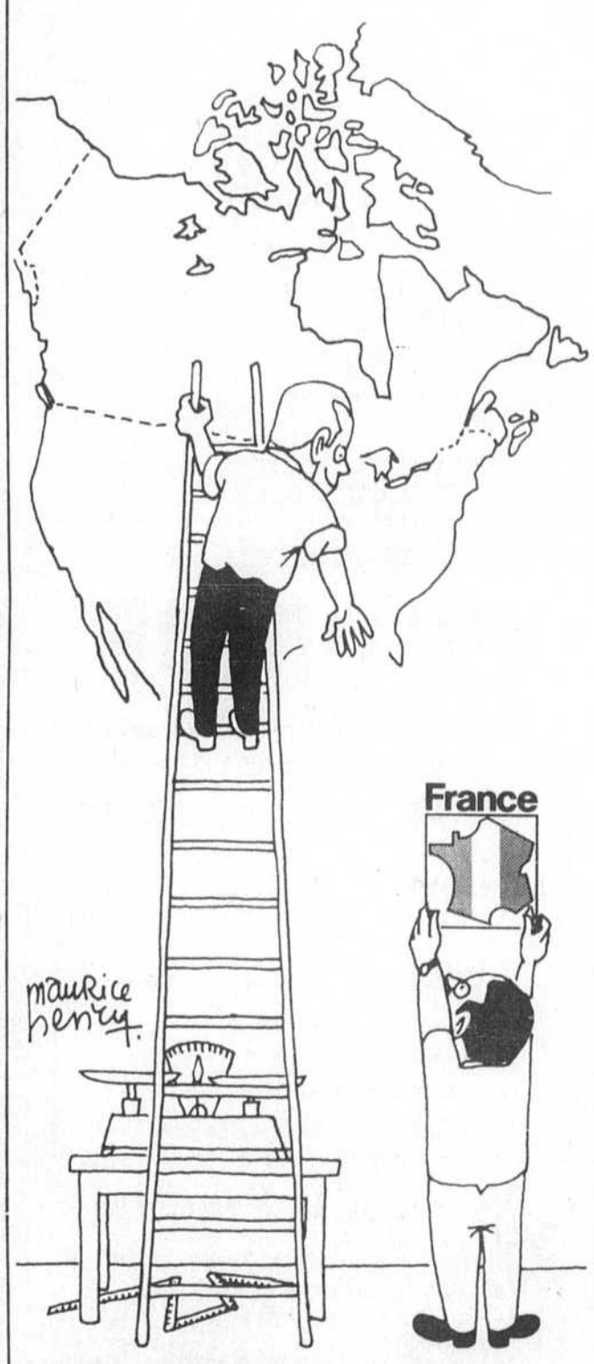

Mettez la France dans vos vacances.

13 jours—Paris et Côte D'Azur....à partir de $293.00
8 jours en Corse au départ de Paris....à partir de $284.00
Votre tour de France en 21 jours, tout compris....$588.00
*Plus le prix du billet transatlantique.

Je pense à la France pour mes vacances.
J'aimerais recevoir d'autres détails.
NOM
ADRESSE
VILLE ZONE PROV.
MLD-2-72
Services Officiels Français du Tourisme
1840 rue Sherbrooke (ouest)
Montréal 109, P.Q.
France

Vous aimerez découvrir cette paisible atmophère...
...en croisière sur le ss Varna
*Excepté le 23 et le 30 juin
Départ à 6 heures chaque samedi soir.
Voguez sur la Glorieuse Rivière Saguenay.
Voyez Québec, visitez la Gaspésie et St. Pierre/Miquelon.
Pour information voyez votre AGENT DE VOYAGE ou
march shipping passenger services
400 Ouest, Rue Craig, Montréal 126, Qué. Tél. (514) 842-8841

MOYEN-ORIENT, LIBAN, EGYPTE, SYRIE
Départ: du 6 au 27 août
Tout compris: $775.00
Service de voyage GO
Appelez: 735-4528

FRANCE
GRAND TOUR: Calais, St-Malo, La Rochelle, Lourdes, Châteaux de la Loire, Lyon, Strasbourg, Bruges, Waterloo, Genève, Paris . . . Autocar spécial
29 mai (23 jours) . . . $850.
CROISIÈRE FRANÇAISE
Le Havre, Maroc, Tunisie, Tripolitaine, Égypte, Le Caire (les Pyramides), Crète, Malte, Syracuse, Marseille, Paris . . .
27 juil. au 17 août (Réserver tôt) . . . $1,073.
VOYAGES A.F. Agences Franciscaines
500, 8e Ave, Québec 3, 523-0031
Montréal 861-8634 | Saguenay 542-6987
Riv.-du-Loup 862-7889 | Lac-St-Jean 348-6392
Ottawa 728-1938 | Moncton 382-9556

BUREAU PRINCIPAL
SUR LA MEZZANINE
1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272
MÉTRO-PEEL
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours
VOYAGES TRAVELAIDE
VILLE LAVAL* CENTRE LAVAL Sortie 7 Autoroute Stationnement gratuit illimité 688-5310
VILLE LONGUEUIL* 1 PLACE LONGUEUIL Stationnement gratuit illimité 679-3777
PLAZA ST-HUBERT* 911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert Stationnement arrière entrée St-André 273-7755 métro Beaubien
CENTRE VILLE MEZZANINE ÉDIFICE DOMINION SQUARE 9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m. Stationnement sous nos bureaux 861-7277 métro - peel
*Succursales : ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi : 9 p.m. - Samedi 6 p.m.

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contraite, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .
Nous vous proposons plusieurs formules dont les trois principales sont :
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous NOTRE SPÉCIAL "AIR AUTO" un plan exclusif et sans concurrence
AIR FRANCE/EUROP AUTO
CITROEN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL.
EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

VISITEZ L'EUROPE
VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de RENAULT - VW - CITROËN FIAT - SIMCA - PEUGEOT VOLVO - MICRO-BUS - ETC..
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc . .
Reservations billets: Bateau - Avion
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

Sur les ailes de Lufthansa

À Francfort 2 jours et à Paris une nuit

par Urgel Lefebvre

Cette fois, c'est tout fin seul que j'entreprends un voyage. Je n'aurai personne pour me dire quoi faire et me conduire par la main. Mais Ina, des lignes aériennes Lufthansa, a fait pour moi toutes les réservations nécessaires dans les avions, et un conseil en voyages du bureau montréalais de la compagnie a résumé sur une feuille mon itinéraire, pour que je n'aie pas à déchiffrer à chaque escale ce qui est écrit sur mes billets. Jean me remet en outre une petite brochure intitulée "Frankfurt Stopover 72".

– En arrivant à Francfort, me dit-il, présentez cette brochure au bureau de tourisme et l'on vous remettra une série de coupons qui vous permettront de voir un tas de choses sans payer. Bon voyage!

C'est la première fois que je voyage autrement qu'en groupe, la première fois aussi que je vais à Francfort, voire en Allemagne. Cela m'inquiète un peu. Mais au moment de monter à bord je reconnais parmi les voyageurs une employée du bureau montréalais de Lufthansa et je me sens réconforté, même si elle ne doit pas se trouver avec moi en première et si elle doit continuer sa route jusqu'à Berlin, où elle s'en va suivre des cours de perfectionnement dans la vente des billets d'avion.

Nous sommes très peu à prendre le vol LH-481 à Montréal, et je suis, semble-t-il, d'une espèce rare, car les Canadiens français ne voyagent jamais par Lufthansa. Mais le Boeing 707 est néanmoins rempli à capacité. Il arrive de Mexico et ramène à Paris 110 Français et Françaises, gagnants d'un concours de revente d'appareils de télévision Grundig. La classe économique déborde même dans la première où j'ai pour voisin un Allemand jovial. A ma droite, de l'autre côté de l'allée, il y a Denise, apparemment très mécontente d'être assise à côté d'un Allemand tandis que son mari doit s'asseoir derrière elle.

Par contre, le monsieur à côté de moi proteste contre ce débordement en première classe de gens qui voyagent en groupe. Le service auquel les gens de première ont droit va en souffrir, soutient-il. Mais tel n'aura pas été le cas... Car il y a Anna-Maria.

La blonde Anna-Maria a bientôt fait d'envelopper ses voyageurs de première d'un véritable tissu de prévenances et son sourire est un soleil de printemps. Alors, de la part de mon voisin ce n'est plus qu'Anna-Maria par-ci et Anna-Maria par-là. Tout défile: apéritif, canapés aux fruits de mer et caviar avec vodka, fricassée de poulet à la Berlin, vin rouge, vin blanc, champagne Veuve Clicquot... et pour chacun de nous une rose dans une petite ampoule remplie d'eau.

Mon voisin parle, en plus de l'allemand, l'italien, l'espagnol, l'anglais et le français "un tout petit peu". Je le complimente de savoir tant de langues, mais il me confie, en toute modestie: "C'est nécessaire pour nous, Européens."

Le sommeil finit par me gagner, et je m'éveille au moment où notre appareil se pose à Orly pour y déverser sa cargaison de voyageurs français. C'est le petit matin, nous allons faire les cent pas dans l'aérogare déserte, pour nous délasser les jambes. Nous reprenons l'avion. Anna-Maria m'apporte mon petit déjeuner... après les autres, car elle n'avait pas voulu me déranger durant mon sommeil. Je roupille encore un peu et je m'éveille pour de bon à Francfort.

Un fonctionnaire jette un coup d'oeil distrait sur mon passeport et je suis laissé à moi-même... et à mon éblouissement, car l'aérogare de Franfort, toute neuve, est un véritable bijou de modernisme fonctionnel. Les Allemands se plaisent d'ailleurs à dire qu'en fait d'aéroport en Europe, il y a Londres et Paris, puis Francfort.

Pour me procurer quelques marks et prendre le train à destination du centre-ville, je vais ici et là dans l'aérogare et ceci me permet de constater qu'il n'y manque rien. Il y a même un "Sex-shop". En suivant les indications anglaises, j'arrive aux trains. Un fonctionnaire d'un certain âge, qui ne parle que l'allemand, me pousse dans un compartiment. Un autre, plus jeune, lève les bras au ciel quand je lui présente un billet de 10 marks pour payer mon passage. Je lui présente alors une pièce de cinq marks. Il me remet trois marks et 60 centimes.

En quelques minutes nous sommes au coeur de Francfort, à la gare centrale que je trouve partiellement démolie et entourée de tranchées et de passerelles. J'apprendrai par la suite que l'on est à transformer la gare centrale car Francfort aura son métro au début des années 80. Partout dans la ville, je verrai d'ailleurs des chantiers: construction du métro et des gares de métro, d'une voie à circulation rapide, d'hôtels et autres grands édifices, comme un nouvel hôtel de ville, restauration de monuments ravagés par la guerre, comme l'ancien Opéra, nettoyage d'autres monuments, comme la magnifique cathédrale Saint-Barthélémy et le Romer ou ancien hôtel de ville, etc. Bref, Francfort a l'aspect d'un vaste chantier.

Pour traverser la rue en face de la gare centrale et me rendre au Syndicat d'initiative, je dois emprunter des passerelles et des couloirs souterrains. Je me présente à une employée en lui montrant ma brochure. Elle me souhaite aussitôt la bienvenue en français, me remet un Bembel (sorte de petite cruche en grès décorée d'un aigle aux ailes éployées), un livret de coupons dont je ferai bon usage, ainsi que de la documentation. Puis je m'installe dans un petit hôtel, près de la gare et en face du bureau de Lufthansa, au cas où j'aurais des problèmes.

Je suis fourbu, mais j'évite de me coucher tout de suite, à cause du décalage d'heure. Je me rafraîchis tout simplement et m'en vais prendre une marche, question d'apprivoiser la ville et d'établir des points de repère pour ma grande promenade du lendemain. Ces points de repère sont le Main, sa passerelle (véritable pont pour piétons seulement), la cathédrale, la gare centrale. Je dîne à l'hôtel et me couche très tôt. Je dors comme un prince entre un matelas très confortable et un édredon douillet enfermé dans un grand sac fait de deux draps bien blancs.

Le lendemain, je me lève très tôt, je longe le Main bordé d'arbres et d'arbustes d'essences les plus diverses (les lilas, les chevrefeuilles, les rhododendrons sont fleuris, de même que les marronniers à fleurs blanches et à fleurs carmin), je rêve d'une croisière sur l'un de ces bateaux blancs qui se balancent à quai, j'admire les bâtiments anciens, comme l'église Saint-Léonard et le Fahrtor, je revois la cathédrale de grès rouge dont le haut clocher est entouré d'échafaudages, l'hôtel de ville et la très belle gare de métro en voie de construction, et j'entre dans une petite église sympathique au moment où commence la messe. C'est l'église des Franciscains et l'on y vénère une pietà de style gothique dont le visage est empreint d'une douleur insondable.

C'est un dimanche matin plein de soleil, mais un voile à peine perceptible flotte sur la ville. Les Francfortois s'affairent ou s'en vont pieusement aux églises. Aux cafés terrasses, des gens sont déjà attablés. Je fais comme eux et bois un chocolat dans lequel le garçon a déposé une rosette de crème fouettée. Puis je reprends ma promenade, en direction du Jardin des Palmes.

Chemin faisant, je prends des photos, sans oublier la tour porte-ronde de 47 mètres de haut et à quatre échauguettes, qui est l'un des derniers vestiges du Francfort médiaval. Je constate aussi, en lisant les noms des rues, des places et des monuments que Francfort tient en grande estime Goethe, Schiller, Beethoven, Mendelssohn. Place Mozart, une stèle est surmontée de la tête du musicien dont la chevelure épouse discrètement la forme de deux ailes. Mais on trouve aussi à Francfort des boutiques porno et des distributeurs offrant sur le même éventaire des images pieuses et des cartes postales plus qu'osées.

Je tire parti de mes coupons pour faire le tour classique de la ville, visiter le jardin botanique et le musée d'histoire naturelle, deux attraction dont Francfort s'énorgueillit à juste titre, car elles comptent parmi les plus intéressantes au monde. Le jardin est remarquable à tous les points de vue et possède une rare collection d'orchidacées; le musée s'est acquis une grande renommée par sa collection de fossiles et de reconstitutions d'animaux préhistoriques tout particulièrement. Les amants de la nature pourraient passer toute leur vie dans ces deux endroits de prédilection.

J'en viens à regretter de ne pas pouvoir rester plus longtemps à Francfort, car il y aurait d'autres musées à visiter, ainsi que le jardin zoologique, la brasserie et la tour Henninger avec son restaurant tournant. Je pourrais faire une excursion au mont Taunus, visiter Wiesbaden et son casino ou Darmestadt, visiter également Bad Homburg et son casino, faire cent kilomètres en voiture louée, manger et boire un verre d'Appelwoi dans des restaurants. Et tout cela pour rien!

Mais il me faut aller demain à Paris, question d'étrenner un B-727 aux lignes aérodynamiques de Lufthansa (service Jet Europa) et revenir après-demain à Montréal, via Francfort et New York.

Ah! ce voyage à Paris un 8 mai, je m'en souviendrai longtemps.

C'est la deuxième fois que je fais ainsi un voyage à la sauvette dans la Ville Lumière. J'y arrive par le vol LH-114, entre 17:15 et 17:30. quelques minutes plus tard, je prends un car à six francs pour me rendre à l'hôtel Méridien. Il y a correspondance à la gare des Invalides. En cours de route, je me félicite d'être arrivé au moment même où l'on vient de déposer une immense couronne de fleurs devant le monument au soldat inconnu. Paris célèbre la Victoire! Les Champs Elysées sont fermés.

Mais voici que les choses se gâtent. Le chauffeur du car demande l'autorisation de changer de route, parce que le pont des Invalides est complètement bouché. Autorisation accordée de changer de route et d'éviter le Méridien. Le chauffeur m'explique alors la situation, se confond en excuses et me dit qu'il va néanmoins me déposer le plus près possible de l'hôtel. A l'entendre, il va me déposer à deux coins de rue tout au plus. Il me dépose Place Wagram. Sans le savoir, je suis à au moins trois kilomètres de ma destination. Je ne connais pas Paris, je n'ai point de carte sur moi et tous les taxis sont pris dans l'empêtrement. D'ailleurs, je me crois tout près de l'hôtel et les personnes qui me renseignent me laissent sous cette impression. Mais l'un m'envoie tout droit, l'autre à droite, un troisième à gauche, et à travers cette cohue! Je m'adresse aux agents qui viennent se reposer sur le trottoir. Ils sont à bout de fatigue eux aussi, mais sympathiquement bonnasses. L'un sort un guide de sa poche, n'y voit rien et me renvoie à un confrère qui arrive en voiture.

Je me trouve en ce moment à la place Péreire et je cherche la rue Gouvion Saint-Cyr. L'agent me dit:

– D'abord c'est un boulevard, et c'est là-bas au feu rouge, mais à votre gauche. Il fait le tour de Paris, vous ne pouvez pas le manquer.

Je trouve étrange qu'un boulevard qui fait le tour de Paris ne se présente que sur ma gauche, mais je suis les instructions aveuglément et je me trouve enfin devant le numéro un du fameux boulevard. C'est le 81 que je cherche. Donc je serai rendu dans le temps de le dire. Erreur! Paris ce n'est pas Montréal, et il me faudra marcher et marcher encore avant d'arriver au 81, sans compter que le boulevard tourne, change de nom, bifurque, aboutit à un carrefour que je ne peux franchir qu'en empruntant une haute passerelle de fer. Finalement je débouche sur un chantier de construction, puis

Suite à la page 27

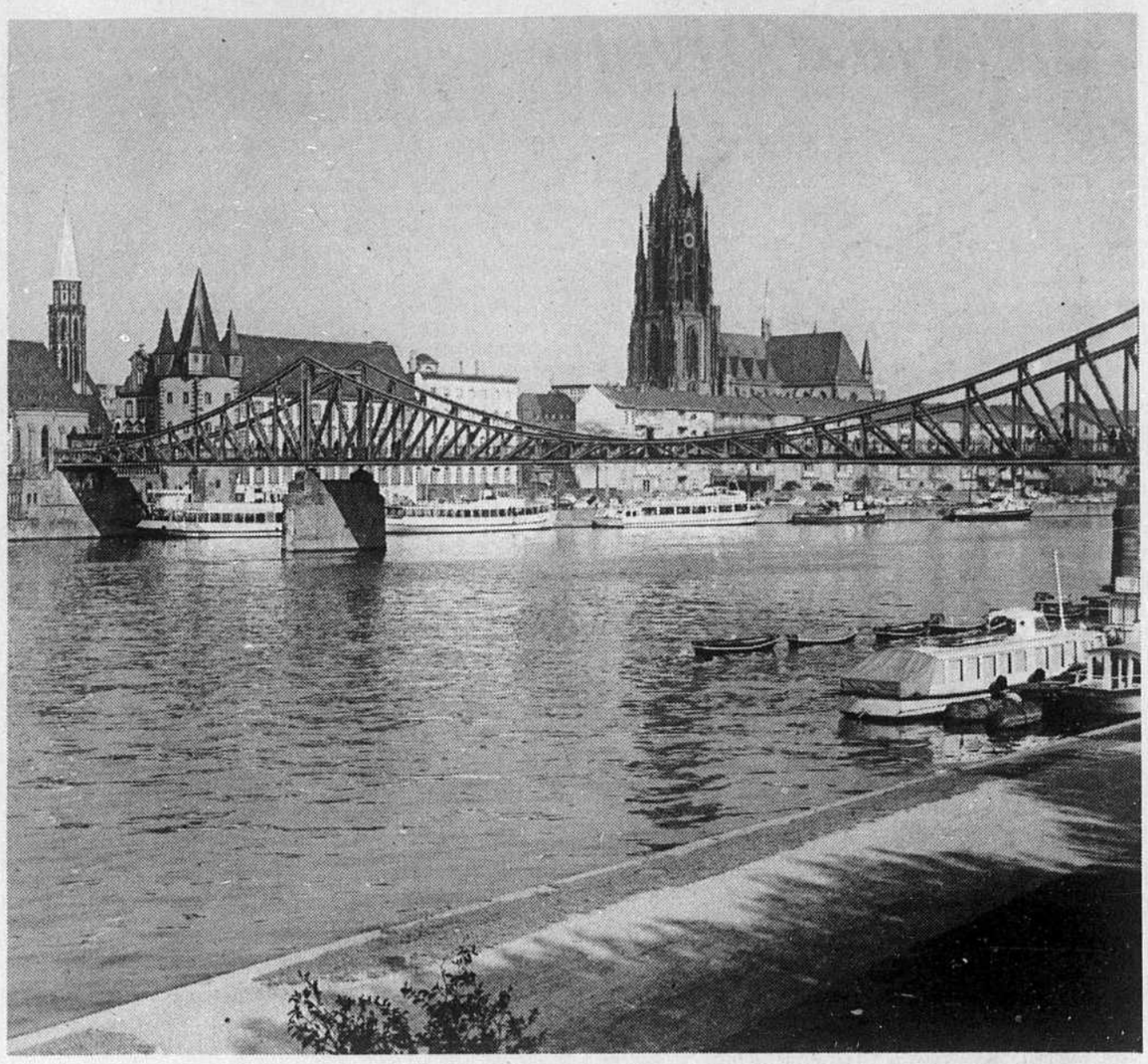

La silhouette caractéristique de la rive droite du Main, avec la passerelle Eiserner Steg et la cathédrale Saint-Barthélémy.

Voyage de quatre semaines

EN GRÈCE

avec DUBROVNIK (Yougoslavie)
et deux escales en TURQUIE en cours de croisière

5 juillet au 3 août 1972

VISITES Athènes et le Péloponèse avec ses centres archéologiques variés.

CROISIÈRE 7 jours dans les Îles Grecques et en Turquie (Istamboul et Éphèse) à bord du "ANDREA ..." (équipage italien).

REPOS 4 jours à Dubrovnik, 2 jours près d'Olympie, 3 à Nauplie et pour terminer, 5 dans l'île de Septsai.

- Hôtels de première classe
- Guides locaux parlant français
- Direction : Roland BOUTARIC

PRIX - $1,297 - 29 jours

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL.: 861-2485

Qui dit voyages, dit Malavoy

Voyagez la Viau — L'AGENCE DIGNE DE CONFIANCE

EUROPE 72
Tourisme français et Air France

FRANCE-ITALIE-SUISSE 21 jours $916
TOUR D'EUROPE 21 jours $942
ESPAGNE-MAROC-PORTUGAL 21 jours $838

Demandez la magnifique brochure illustrée

- ESPAGNE
Hôtel "4 étoiles" - 2 repas par jour - $95 par semaine, plus transport aérien à coût modique.

- L'EUROPE EN AUTO
location et achat de voiture - visitez l'Europe en toute liberté à un coût très bas - choix de marques - profitez des tarifs aériens de groupes.

OUEST CANADIEN 2 semaines
Rocheuses et Pacifique - train ou avion min. $615

MEXIQUE
Circuit au Mexique - Taxco et une semaine à Acapulco - 2 semaines avec groupes - départs les samedis
à partir $451

BAHAMAS
Séjour de 1 ou 2 semaines, à Nassau ou Freeport - Logement et avion inclus - départs tous les samedis
à partir $161

CLUB MEDITERRANÉE
Des séjours de vacances tout compris - avion, 3 repas par jour, le vin à volonté - Guadeloupe - Martinique - Tunisie
2 semaines en Corse avec Yoland Guérard $539.

Bureaux ouverts tous les soirs jusqu'à 8:30 P.M.
Le samedi de 10:00 à 4:00 P.M.
3428 rue ST-DENIS, MONTRÉAL TÉL.: 842-1751

AGENCE DE VOYAGES VIAU

La route des VACANCES passe par GINGRAS

Grèce — Turquie — Paris
via Air France
Incluant une croisière de 7 jours à bord de l'AQUARIUS, le plus luxueux paquebot en Méditerranée (1ere saison), 6 jours à Athènes, un circuit du Péloponese et 3 jours au nouvel hôtel MERIDIEN à Paris.
3 DÉPARTS cet été 1 juillet, 22 juillet, 12 août
21 jours $1345.00 can.

Pèlerinage biblique en Terre Sainte
via Alitalia
Sous la direction du Rév. Père Joseph Ledit, S.J. et de Mlle M. H. Tremblay, nous vous offrons ce pèlerinage pour la 4e année consécutive: Rome 2 jrs; Jérusalem 8 jrs; Nazareth 4 jrs; Istamboul 2 jrs; Izmir 2 jrs et Paris 2 jrs.
Du 3 au 24 juillet
21 jours $1,135.00 can.

Ouest Canadien
via Air Canada
Avion Montréal — Calgary, Edmonton — Victoria et Vancouver — Montréal. Visitez Calgary, Banff, Lac Louise, Jasper et Edmonton en Alberta, et Vancouver et Victoria sur la Côte.
5 DÉPARTS: 1, 8, 15, 22 et 29 juillet.
15 jours $595.00 can.

Portugal—Espagne—Tanger
via C.P. AIR
Séjournez 3 jours au Portugal, 2 jours à TANGER au Maroc, et 15 jours en Espagne (incluant toute l'Andalousie et Palma de Majorque).
6 DÉPARTS 25 mai, 6 et 27 juillet (x), 7 et 14 septembre, 5 octobre
21 jours $875.00 can.
(x) supplément de $63.00 en juillet

Hollande — Allemagne Tchécoslovaquie et Autriche
via K.L.M.
Un circuit répeté avec succès depuis 7 ans. Hollande 3 jours, Allemagne 10 jours, Tchécoslovaquie 2 jours et Autriche 5 jours.
3 DÉPARTS: 27 mai, 8 juillet (x), 2 septembre.
21 jours $975.00 can.
(x) supplément de $64.00 en juillet

Suisse — Italie — France
via Air Canada
Passez 4 jours en Suisse, 11 jours en Italie (incluant Venise et Capri), et 5 jours en France.
7 DÉPARTS: 27 mai, 1, 15 et 29 juillet (x), 2, 9 et 30 septembre
21 jours $995.00 can.
(x) supplément de $64.00 en juillet

Israël — Turquie — Grèce
via C.P. AIR
Un circuit touristique d'une semaine en Israël (Jérusalem, Nazareth et Tel Aviv) 3 jours à Istamboul en Turquie; et 11 jours en Grèce incluant Athènes, le circuit du Péloponèse et 2 croisières aux Iles.
4 DÉPARTS 11 mai, 6 juillet (x), 5 octobre, 7 septembre
21 jours $1150.00 can.
(x) supplément de $64.00 en juillet

CONSULTEZ NOS EXPERTS pour tout autre projet de voyage annoncé dans cette section.

GINGRAS
Agence de voyage GINGRAS Ltée
1966 Boul Graham,
Montréal 305
735-2702

20 employés à votre service

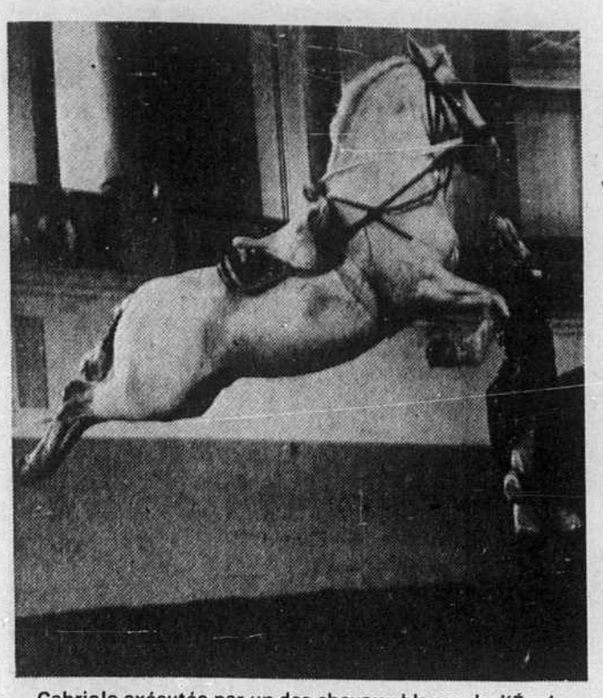

Cabriole exécutée par un des chevaux blancs de l'École de haute équitation espagnole de Vienne.

Vienne: 4e centenaire de l'École d'équitation

Les festivités du quatrième centenaire de l'Ecole de haute équitation espagnole de Vienne se dérouleront du mardi 12 septembre, au dimanche, 17 septembre 1972. Elles auront comme point culminants quatre représentations de gala de l'Ecole et la Fête du cheval". Deux des représentations de gala auront lieu les 12 et 17 septembre dans la splendide salle baroque du manège d'hiver, les autres se tiendront devant le château de Schönbrunn ou bien, en cas de mauvais temps, dans la Stadthalie, à 20 heures.

Les spectacles de la "Fête du cheval" auront lieu les 14 et 16 septembre 1972. ils illusteront les quatre siècles de tradition viennoise de l'équitation par une série de tableaux évocateurs. Ainsi les juments de Piber (c'est là que se trouve le haras des chevaux blancs de Lipizza) et leurs poulains seront présentés au public par le personnel d'écurie en tenue historique. En souvenir des "impératrices brillantes amazones", on verra un gracieux ballet de cavalières. Les robes des dames feront revivre l'époque de la jeune Marie-Thérèse et celle de la belle Elisabeth.

Le programme prévoit en outre les démonstrations des délégations de plusieurs écoles d'équitation renommées de l'étranger, dont celle de Saumur, France, et l'entrée solennelle des vainqueurs des concurrences d'équitation olympiques de 1972. La manifestation sera couronnée par le défilé de trois des plus somptueux carrosses de la "Wagenburg" traînés par de splendides attelages; la voiture de gala de l'impératrice Marie-Thérèse, la voiture de voyages des impératrices de l'an 1820 et la voiture de gala de l'empereur François -Joseph de l'an 1890.

La célèbre collection d'art graphique Albertina contribuera aux festivités par une exposition spéciale d'oeuvres consacrées à des sujets équestres. On pourra admirer entre autres des feuilles d'Albert Durer et de Léonard de Vinci, ainsi que les eaux-fortes en couleurs très peu connues de Thiere sur l'art de l'équitation et le soin des chevaux. Pour billets et arrangements forfaitaires, s'adresser à l'Osterreichisches Verkehrsbüro, qui servira d'agence officielle de la manifestation. Adresse: Friedrichstrasse 7, A-1043 Vienne, tél.: (222) 57 96 57, télex: 01-1626/2727/2500. (ONAT)

échos touristiques

Les Voyages André Malavoy offrent de nouveau cette année l'occasion de visiter les pays limotrophes de la Manche, selon une formule originale qui avait eu tant de succès dans le passé. L'itinéraire prévoit un séjour en Ecosse, avec Edimbourg, les montagnes et les lacs, en Angleterre avec Londres, la campagne anglaise avec Oxford et Stratford, puis viennent dans l'ordre la Hollande, ses villes célèbres de Delft, Amsterdam, Rotterdam et la Haye, la Belgique, avec Bruxelles et Bruges, le voyage se terminant par un circuit de 8 jours en autocar à travers les provinces de Normandie et de Bretagne, si chères aux Canadiens. Avant le retour à Montréal, une journée libre est prévue à Paris. Ce tour, déjà bien rodé, sera accompagné entièrement.

●

Aujourd'hui trente Canadiens arrivent en Yougoslavie où ils séjournent durant quatre jours partagés entre la pittoresque ville de Dubvronik, l'ancienne Raguse, blottie à l'intérieur de ses remparts et Stevi-Stefan, qui servait autrefois de refuge contre les pirates. Puis un saut en direction d'Athènes. Voici le cortège de lieux marqués par l'Antiquité en commençant par Athènes, opposition du classicisme et du modernisme, point de départ d'une enchanteresse croisière dans les îles de la mer Egée et en Asie Mineure puis par les Dardanelles et la mer de Marmara jusqu'à Istamboul. Cette croisière à bord du Stella Océanits offre les raffinements d'un yacht princier et se superpose au séjour de cinq jours à Athènes, avec les excursions à Delphes, au Cap Sounion et dans l'Argolide où les voyateurs visiteront Corinthe, Nauplie, Mycènes, Epidaure. Voilà un ensemble spectaculaire, digne du "Pays des Dieux". Ce voyage est sous la direction de mademoiselle Edmée Hone.

●

La compagnie SAS qui a des vols quotidiens à destination de la Scandinavie, les bureaux de location Avis et les agents de voyages fournissent actuellement aux personnes intéressées la documentation nécessaire à la réalisation d'un voyage de caravaning en Europe, à partir de Copenhague. Le prix, qui est de $199 par semaine, comprend la location de la voiture et de la roulotte, le kilométrage illimité, l'assurance, l'entretien des véhicules et une bonne documentation. Ainsi, il ne reste plus à payer que le transport aérien. La voiture est de marque Ford avec transmission automatique et la roulotte qui peut loger cinq personnes est de marque MKP.

La durée minimum de location est de deux semaines, et le coût d'une journée supplémentaire est de $28.50. Il est aussi possible, sur demande, d'obtenir le prix d'un séjour inférieur à quinze jours. La personne qui conduira le véhicule doit enfin avoir plus de 25 ans et un permis depuis plus de six mois.

●

M. Jean-Jacques Séguin, directeur de la région du centre, à la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques du ministère des affaires indiennes et du Nord canadien, annonce la confirmation de M. Jean Pilon au poste de surintendant du parc national de La Mauricie. M. Pilon occupait le poste de surintendant intérimaire de ce même parc depuis le 1er septembre 1971. Ce parc, d'une superficie approximative de 160 milles carrés, est situé à environ 35 milles au nord-ouest de Trois-Rivières et à 15 milles au nord de Shawinigan. Les bureaux administratifs sont également localisés à Shawinigan.

●

Les lignes aériennes Iberia, d'Espagne, ont donné ces jours-ci un cocktail-réception "Fiesta Espana" au salon Confédération de l'aéroport international de Montréal, à l'occasion du vol inaugural d'Iberia de Montréal à Madrid.

●

Les jeunes de 18 à 30 ans qui voyageront cet été au Québec, en France, en Allemagne, au Danemark, en Suède, en Yougoslave, en Tunisie, en URSS, en Amérique du Sud, on la possibilité de s'héberger gratuitement dans les Chantiers de travail internationaux en échange de leur participation. Pour renseignements, écrire à : Corporation des chantiers de travail volontaire au Québec, 719-A, Champagneur, Montréal 154.

L'été carinthien

L'"Eté carinthien 1972" se déroulera du 7 juillet au 31 août à Ossiach (Autriche). Sur la liste des grands solistes brillent dès maintenant les noms de Walter Berry, Emil Gilel, Nikita Magaloff, Anneliese Rothenberger et Henry Szeryng. Accompagné par l'orchestre des Solistes de Zagreb, ce dernier interprétera 3 concertos pour violon de Mozart.

Cette année également auront lieu plusieurs cours et séminaires ouverts à toutes les personnes intéressées. Ainsi une classe de chefs d'orchestre se réunira du 30 juillet au 28 août sous la direction du professeur Hans Swarowsky. Josef Sivo tiendra un cours de perfectionnement de deux semaines pour violonistes, tandis que le professeur Heiller et Hans Haselböck initieront leur groupe à l'improvisation sur orgue.

Le programme prévoit en outre un cours de composition dirigé par Wolfgang Fortner. Parmi les ensembles instrumentaux on notera la "Bläservereinigung" (instruments à vent) de l'Orchestre Philharmonique de Vienne et le "Wiener Streichquartett" (quatuor à cordes). (ONAT)

Festival de musique ancienne

Un festival international de musique ancienne des pays d'Europe centrale et orientale aura lieu à Bydgoszez, en Pologne, du 10 au 15 septembre 1972.

Cette manifestation, la troisième du genre, a pour but de présenter un tableau de la culture musicale de cette région d'Europe à travers les âges. La musique de la Renaissance a été le thème de la session de 1969; l'époque baroque et le classicisme des XVIIe et XVIIIe siècles seront ceux du festival de 1972.

Le public pourra découvrir à cette occasion des oeuvres souvent inédites, ou particulièrement remarquables, telles que des illustrations de la musique de scène du classicisme russe, des compositions récemment retrouvées de Capricornus, compositeur slovaque du XVIIIe siècle, la musique vocale roumaine enrichie d'éléments byzantins, la musique monodique arménienne, le "raspiew", chant religieux bulgare, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau du Festival, Filharmonia Pomorska, ul. Libelta 16, Bydgoszcz, Pologne.
(INFORMATIONS UNESCO)

À FRANCFORT

Suite de la page 26

sur le Méridien-Paris.

D'un sourire la réceptionniste fait tomber une partie de ma fatigue. Je prends possession de ma chambre qui est bien telle qu'on me l'avait décrite, sauf que le barman automatique ne fonctionne pas (pas encore branché semble-t-il). Après un bain à l'eau tiède, puis une collation au Coffee Shop, je m'installe dans mon lit et j'allume à distance la télévision. Aux nouvelles, je vois le Président Pompidou déposer une couronne de fleurs. . . je tombe de sommeil. Demain il me faudra quitter l'hôtel assez tôt pour attraper le vol LH-113 à destination de Francfort.

De ce voyage à Paris je ne rapporte qu'une photo, prise de la fenêtre de ma chambre: celle de douze grues du chantier de construction du Centre de commerce et d'industrie de Paris qui comprendra un palais des congrès et un hôtel de 1,000 chambres, à côté du Méridien-Paris.

Changez de vacances!

Partir en vacances, ça veut dire beaucoup plus qu'un saut en avion dans un pays éloigné, quelques balades touristiques, et retour. Partir en vacances, c'est s'accorder plusieurs jours d'agréments en faisant l'expérience d'une vie nouvelle, entouré d'un monde jusqu'ici inconnu, qu'on aura du plaisir à découvrir. C'est employer à bon escient le produit de longs mois d'économie. CP Air en connaît un chapitre sur l'art de préparer des vacances qui vous laisseront plus qu'un vague souvenir. Voici quelques suggestions de voyages-vacances préparées par d'authentiques globe-trotters. Ils ont dressé leur liste en pensant d'abord à l'intérêt des endroits à visiter, puis à la possibilité de visiter ces endroits en disposant d'un budget modeste.

HAWAII
15 jours, à partir de $109 (plus voyage aérien)

Honolulu, la capitale de l'archipel, est une ville où la chaleur du soleil n'a d'égale que la beauté des orchidées. Hébergement dans un hôtel de première classe, croisière dans le port, visite de la ville et spectacle dans une boîte de nuit. Sur la plage, on déguste des papayas et on observe les surfers qui font de l'acrobatie sur la crête des vagues.
IT2CP1TW29

LE MEXIQUE
15 jours, à partir de $146 (plus voyage aérien)

Vous prenez contact avec le pays à Mexico, la ville construite à la façon d'un nid d'aigle, haut perché. Boutiques et musées le jour. Le soir, le meilleur spectacle de toute la ville est la ville elle-même. Nous vous transportons ensuite à Taxco, la ville tout entière déclarée monument historique, et à Acapulco, la célèbre ville d'eau sur l'océan Pacifique: la baie, les plages, les fleurs, le sourire . . . et le teint bronzé des estivants. Le prix comprend le logement à l'hôtel et des excursions pour voir des choses qu'il ne faut pas manquer. Vous disposez aussi de temps libre pour faire des découvertes par vous-même.
IT2CP1MT11

L'AMÉRIQUE DU SUD
29 jours, à partir de $1,465 (plus voyage aérien)

Véritable expédition de chasse à l'image, conçue par des photographes expérimentés. Lima, le plus ancien centre intellectuel du continent, les ruines de Machu Picchu, un camp aménagé dans la jungle, sur l'Amazone, des villages indiens primitifs, les trésors de Quito, etc. Vous passez une semaine dans les îles Galapagos. Un moniteur de photographie accompagne le groupe qui ne dépasse pas 25 personnes. Le prix comprend le logement, le transport sur place et plusieurs repas.
IT2CP1WWT1

L'ORIENT
17 jours, à partir de $494 (plus voyage aérien)

Un voyage qui vous plongera dans les mystères millénaires de civilisations encore mal comprises. Le Japon et ses contrastes: Tokyo, la ville moderne, Kyoto, la ville des traditions. Vous verrez d'anciens temples érigés par le bouddhisme, religion la plus répandue au Japon. Grandeur et majesté de la mer du Japon. Hong-Kong, la colonie britannique peuplée d'Orientaux, universellement connue pour ses échanges commerciaux. Le prix comprend le logement dans des hôtels, des visites avec guides, le transport sur place et quelques repas.

ISRAËL
16 jours, à partir de $339 (plus voyage aérien)

Voici le pays où le modernisme côtoie partout l'histoire. Des plages immaculées retiennent l'attention, tout autant que des centres de villégiature parmi les meilleurs du monde. C'est le pays des lieux saints, comme Bethléem, Nazareth et la mer de Galilée. Parmi de célèbres monuments, disséminés ici et là en Israël, des villes où règne la plus grande activité, comme Tel-Aviv et Haifa. Ce voyage vous fera renouer avec les événements bibliques les mieux connus. Le prix comprend le transport sur terre, les visites guidées et certains repas. Le logement se partage à trois.
IT2CP1S133

LA GRÈCE
23 jours, à partir de $167 (plus voyage aérien)

Voici l'occasion de nous faire part de ce que vous voulez voir. Nous ferons le nécessaire pour vous donner satisfaction. Les cinq premiers jours sont consacrés à Athènes et les alentours. Dès lors, vous dressez vous-même votre itinéraire. Vous pouvez choisir de rester à Athènes: le logement et la moitié du coût de la pension sont acquittés dans le prix de ces vacances. En option à votre choix: des croisières vers les îles grecques, ou la plage ensoleillée d'un petit village de la côte.
IT2CP1T550

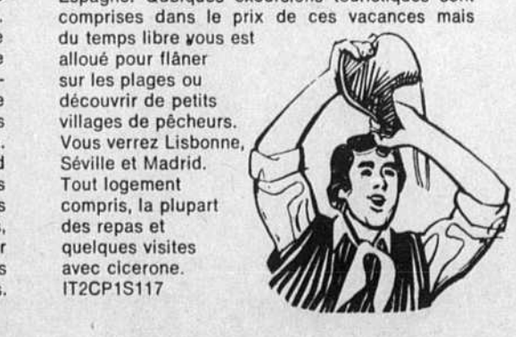

LES ÎLES FIDJI
17 jours, à partir de $225.25 (plus voyage aérien)

Rares sont les endroits, dans le monde entier, qui exerceront autant de magnétisme sur les touristes que le sud du Pacifique. Des plages qui ont la longueur d'un horizon, de l'eau limpide, des fruits en abondance pour un régime alimentaire de santé. Au cours du voyage, de nombreuses croisières vous feront découvrir les coins secrets de ce paradis terrestre. Trois cents îles sous le soleil, telles sont les Fidji. On peut s'y reposer merveilleusement. Le prix comprend le logement, les croisières, les visites et quelques repas.
IT1CP1TT01

LE PORTUGAL ET L'ESPAGNE
16 jours, à partir de $370 (plus voyage aérien)

Vous avez entendu parler déjà des terrains de jeux de l'Europe? En voici deux: la côte de l'Algarve, au Portugal, et la Costa del Sol, en Espagne. Quelques excursions touristiques sont comprises dans le prix de ces vacances mais du temps libre vous est alloué pour flâner sur les plages ou découvrir de petits villages de pêcheurs. Vous verrez Lisbonne, Séville et Madrid. Tout logement compris, la plupart des repas et quelques visites avec cicerone.
IT2CP1S117

L'ESPAGNE
23 jours, à partir de $228 (plus voyage aérien)

Dès votre arrivée à Madrid, une voiture de courtoisie Avis sera mise à votre disposition. Un itinéraire de base a été établi avec logement dans les meilleurs hôtels de Madrid, Grenade et Séville, dont une semaine au centre de villégiature de Playamar, sur la Costa del Sol. Vous voyagez avec des amis, mais vous bénéficiez de l'aide accordée aux voyageurs qui font un voyage organisé, en économisant. Le prix comprend la voiture de courtoisie, sans limite de distance, le logement au complet, plus plusieurs repas.
IT2CP1T025

Comment faire le budget de vos vacances

Plusieurs des dépenses de votre voyage sont comprises dans le prix de votre séjour à l'étranger, comme on l'a vu plus haut. Ainsi, vous bénéficiez des réductions qu'il nous est possible d'obtenir. A moins d'avis contraire, le coût du logement est calculé pour deux personnes par chambre. Une chambre simple coûte un léger supplément. Au prix des vacances que vous avez choisies, ajoutez le prix du billet d'avion, suivant la ville de votre départ. Vous trouverez plus bas la table des billets d'avion. Les prix peuvent être plus élevés en juin, juillet et août. Si vous voulez qu'on vous aide à planifier ces dépenses, nous pouvons le faire avec notre plan qui vous permet de voyager maintenant et payer plus tard.

Maintenant, vous voulez sans doute plus de détails sur ces prochaines vacances. Votre agent de voyages peut vous renseigner à l'aide de dépliants en couleurs. Appelez-le, ou encore entrez en rapport avec le conseiller en voyages internationaux dans n'importe quel bureau de réservation de CP Air.

PRIX DU BILLET D'AVION

(En dollars canadien; les prix indiqués peuvent être changés sans préavis)

DESTINATION ET NUMERO DU VOYAGE	TORONTO $	MONTREAL $	OTTAWA $
HAWAII IT2CP1TW29 15 jours tarif GIT	294	354	344
LE MEXIQUE IT2CP1MT11 15 jours tarif GIT	196	216	216
L'AMERIQUE DU SUD IT2CP1WWT1 29 jours tarif d'excursion économie	650	662	650
L'ORIENT IT1CP1CD01 17 jours tarif GIT	845	866	866
ISRAEL IT2CP1S133 16 jours tarif de groupe	507	469	497
LA GRECE IT2CP1T550 23 jours tarif d'excursion	386	368	386
LES ILES FIDJI IT1CP1TT01 17 jours tarif IIT	803	827	817
LE PORTUGAL ET L'ESPAGNE IT2CP1S117 16 jours tarif GIT	301	263	291
L'ESPAGNE IT2CP1T025 23 jours tarif d'excursion	271	253	273

CP Air

GRÈCE - ISRAËL - TERRE SAINTE

VOYAGE AUX SOURCES DE LA CIVILISATION

Sous la direction de Monsieur Jean Martucci

27 jours du 5 au 31 juillet
Départ de Montréal par Air France

$1,230. can. prix tout compris
Avion - hôtels - repas - visites - excursions - pourboires - guides - transferts - taxes.

Jérusalem - Bethléem - Jéricho - Eliat - Swai - Samarie - Galilée Tiberiade - Nazareth - Haifa - Tel-Aviv - Athènes - Corinthe Sparte - Nauplie - Epidaure - Delphes - Olympe.

PRÉSENTATION DE DIAPOSITIVES
par M. Jean Martucci qui commentera son itinéraire samedi le 27 mai à 2:00 p.m. (les personnes désireuses d'assiter à cette séance doivent communiquer avec Voyages Bel Air).

M. Jean Martucci

Renseignements et inscriptions

VOYAGES BEL AIR

VOYAGES BEL-AIR INC.
2155, rue DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL 107,
Tél.: 844-8817

Mais si vous essayez TRAVELAIDE vous ne "changerez" jamais d'allégeance...

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

SUR LA MEZZANINE — **BUREAU PRINCIPAL** — MÉTRO-PEEL
1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VILLE LAVAL*
CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute
Stationnement gratuit illimité
688-5310

VILLE LONGUEUIL*
1 PLACE LONGUEUIL
Stationnement gratuit illimité
679-3777

PLAZA ST-HUBERT*
911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert
Stationnement arrière, entrée St-André
273-7755
métro beaubien

CENTRE VILLE
MEZZANINE
ÉDIFICE DOMINION SQUARE
9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.
Stationnement sous nos bureaux
861-7277
métro peel

*Succursales : ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi : 9 p.m. Samedi 6 .m.

L'OEIL SUR LES ROUTES

Une des meilleures d'Europe

La galerie de Dublin est plus riche en tableaux que le Louvre ou le Prado

par Evaleen Ellis, collaboration spéciale

DUBLIN – Des voyageurs qui, en temps normal, seraient incapables de distinguer un Goya d'un yo-yo ou de dire la différence entre la Joconde et la mononucléose s'en retournent chez eux enthousiasmés après une visite du Prado à Madrid ou du Louvre à Paris.

Peut-être parce que dans leur subconscient l'Irlande est synonyme d'air pur, d'eau propre et d'herbe verte, les Canadiens et les Américains ne semblent pas être aussi touchés par l'art dans ce pays comme ils le sont à Madrid et à Paris. Pourtant la Galerie Nationale de Dublin est considérée comme l'une des meilleures d'Europe. En outre, sa galerie de tableaux est plus importante que celle du Prado ou du Louvre, ou que celle de n'importe quel autre musée en Europe.

L'indifférence relative des visiteurs canadiens et américains n'est pas partagée par les Irlandais ou les visiteurs de l'Europe continentale. Ils y viennent en si grand nombre que, par rapport à sa population, Dublin voit plus de monde dans sa galerie que n'importe quelle autre ville du monde, à l'exception de New York avec sa Metropolitan Gallery. En cinq ans, de 1965 à 1971, le nombre de visiteurs a quadruplé, passant de 75,330 à 322,982.

James White, le directeur, est fier de sa galerie, et de son importante collection de tableaux provenant de tous les pays d'Europe et remontant jusqu'à l'année 1350.

"La richesse du musée peut être attribuée à un groupe de collectionneurs extrêmement cultivés qui voyageaient beaucoup au cours du siècle dernier et qui ont fait généreusement don de leurs collections". "Il faut dire que le penchant naturel des Dublinois à faire concurrence à Londres, a contribué au succès de l'entreprise. Au cours des 106 années d'existence de la galerie, les directeurs ont pu, de temps en temps, acheter à bas prix des oeuvres qui valent aujourd'hui dix fois plus".

James White admet que la galerie de Dublin, comme la plupart des autres galeries, a eu sa part de directeurs qui, autrefois, faisaient preuve de plus de zèle que de discrétion lorsqu'il s'agissait d'acheter de grands tableaux pour couvrir de larges murs dénudés.

Le visiteur qui vient ici pour la première fois est assez surpris de découvrir des favoris des livres d'art comme une Noce à la campagne, de Brueghel, la Sainte Famille, de Michel-Ange, le Christ chez Marthe et Marie, de Rubens, le Portrait d'un jeune homme, de Rembrandt, et la Sainte Catherine de Durer.

Les tableaux favoris des fervents de la Galerie sont Le repos nocturne des bergers, de Rembrandt, la Judith avec la tête de Holopherne d'Andrea Mantegna, les portraits de Goya et un Fra Angelico.

Outre les tableaux européens, une aile de la galerie contient une pleine salle d'oeuvres du peintre irlandais Jack B. Yeats. Elle donne aux visiteurs un aperçu de la vie en Irlande autrefois: ses savetiers, ses toucheurs, ses pêcheurs, ses fermiers, ses villes portuaires et ses chevaux. Une autre salle sert maintenant de galerie de portraits de fils et de filles d'Irlande dont un grand nombre est dû au père de Yeats, John Butler Yeats.

La Galerie d'art de Dublin est essentiellement consacrée à la peinture mais elle a cependant, amassé certaines sculptures et la pelouse qui l'entoure est couronnée par une statue de George Bernard Shaw. Shaw est un enfant du pays et de son vivant il a passé bien des heures agréables dans la galerie, celle-ci lui a accordé cet honneur parce qu'il lui a laissé le tiers de ses biens à son décès.

Le résultat de son legs est que la comédie musical "My Fair Lady", est devenue, grâce aux droits d'auteur, une véritable manne pour la galerie au cours des années 50 et 60, et on comprend le regret des gouverneurs que la comédie ne soit plus jouée. Leur optimisme revient cependant chaque fois qu'une des pièces de Shaw est remise en scène, avec l'espoir qu'un autre succès leur amène assez d'argent pour pouvoir faire concurrence aux acheteurs américains sur le marché mondial de l'art. L'annonce d'un festival Shaw à Niagara on the Lake aussi bien qu'à Prague sur la Vlatva est toujours accueillie avec jubilation.

L'une des acquisitions très marquante de la galerie au cours des dernières années, a été une collection d'icones byzantines la plus importante dans l'Ouest de l'Europe.

Une autre galerie, à Dublin, expose les oeuvres d'art moderne – La Galerie d'Art Municipale sur Parnell Street. Presque toutes les oeuvres exposées sont d'avant-garde avec notamment les impressionnistes français comme Degas, Renoir, Monet et Manet aussi bien que les membres de l'école de Barbizon et de Jack Yeats.

Outre ses galeries d'art, Dublin a beaucoup à offrir sur le plan culturel et le Musée national expose une collection importante de bijoux préhistoriques en or.

Les livres historiques de même que les livres rares se trouvent à la Bibliothèque Nationale, à la Bibliothèque Chester Beatty, à l'Académie Royale Irlandaise et aussi à la Bibliothèque de Trinity College. Dans cette dernière le Livre enluminé de Kelles est exposé sous verre.

A la bibliothèque de Marsh, la plus ancienne de la ville, on trouve encore les bibliothèques sculptés originales de même que les cages ou l'on enfermait autrefois les lecteurs pour les empêcher de voler les livres.

L'Europe à vélo ou mini-moto

Swissair offre aux cyclistes l'occasion de faire quelque 660 milles de routes (22 jours à raison de 30 milles par jour), à travers des paysages et des villages des plus pittoresques de la Suisse, de l'Allemagne et de la France, au choix. A bicyclette, bien sûr! Trois semaines à bicyclette!

"C'est une façon très agréable de voyager "de dire M. Bill Mawhinney, directeur de la Swissair pour le Canada", et on y prend vite goût. On ne peut imaginer une formule de vacances plus active et saine, et peu inusitée."

Ces vacances à bicyclette sont réalisables dès le mois de mai et jusqu'en septembre. Pour aussi peu que $586 ($660 en pleine saison) on vous transporte à Zurich où vous attend une bicyclette et un autobus pour le transport des bagages qui vous suivra au long de votre tournée.

Le prix comprend également les repas et le gîte dans des hôtels de classe touriste et de sympathiques auberges de village.

Le programme mis au point par l'agence Belvoir Voyages et Swissair prévoit une dégustation de vins et de fromages locaux, une nuit dans une hutte de montagne typiquement suisse et deux jours complets dans la ville de Lucerne.

Swissair offre également 22 jours d'excursion en Europe en mini-moto, à peu de frais, et le choix de quatre pays: l'Allemagne, l'Autriche, la France et l'Italie. La mini-moto est une unicylindrée à deux cycles, de marque populaire, qui assure une économie d'ennuis et de dépenses.

Printemps, été, automne, les excursions en mini-moto sont offertes pour $315 en mai, septembre et octobre et pour $389 au cours des mois de juin, juillet et août. Ces mini-frais incluent l'utilisation pendant les 21 jours d'une mini-moto, assurances comprises, 2 nuits à Zurich même ou aux environs avec petit déjeuner et une description détaillée de plusieurs circuits qui peuvent être parcourus à loisir. Les voyageurs ne sont pas obligés de s'en tenir aux suggestions de la Swissair.

Cette formule de plus en plus populaire laisse à chacun entière liberté. Un porte-parole du service des réservations conclut: "Nous fournissons le transport et la moto, tout ce que nous demandons c'est que tous soient au rendez-vous pour le retour."

Warwick

Un château de conte de fée habité

Ce château médiéval digne d'un conte de fées est encore aujourd'hui habité, par le 7e comte de Warwick. Il est ouvert aux visiteurs de mars à octobre et représenté sur les billets de visite de la British Tourist Authority. Le billet de $4.00, valable 21 jours à compter de la date de première utilisation, permet de visiter autant des 700 lieux touristiques disséminés de par le pays, que l'on veut. Il est en vente dans les agences de voyages canadiennes.

Sports pour les favorisés de la fortune en Écosse

Le comte de Seafield accueillera cette année ses invités canadiens à son domaine écossais de 150,000 acres. La chasse au cerf à l'affût, le tir à la perdrix, au faisan et au canard, ainsi que la pêche au saumon et à la truite sont quelques-unes des activités que les sportifs canadiens pourront pratiquer. Et cela, pour un prix minime – de $625 à $2,000 par semaine, selon les activités sportives et les conditions.

Le comte réside au château Gullen House à Banffshire – dont certaines sections ont plus de 700 ans. Les invités seront reçus au domaine et ils habiteront l'ancien Cullen Dower House au cours de leurs vacances sportives: Le Cullen Dower House est un édifice de style Georges V comprenant neuf chambres à coucher, les écuries, la remise, les serviteurs, de même qu'une flotte de voitures un hélicoptère et un avion bi moteur.

Le domaine comprend également un terrain de tennis avec pavillon et bar, terrain de croquet, centre d'amusements pour enfants, et plusieurs terrains de golf.

Les arrangements peuvent être pris par l'intermédiaire de n'importe quel agent de voyages canadien. Pour plus de renseignements écrire au British Tourist Authority, 151 Bloor St. W., Suite 460, Toronto 5, Ontario.

Welcomship Limited, de Thunder Bay, Ontario, annonce qu'un nouveau navire de croisière sera mis en service en juin, sous le nom de "Welcome". Il croisera tous les jours jusqu'en octobre et pourra être affrété. Il sera de la même classe que le "Chief Shingwauk" de Sault-Ste-Marie.

40e CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL

MELBOURNE, AUSTRALIE

du 18 au 25 février 1973

Occasion unique de parcourir le Pacifique-Sud
Un circuit éblouissant de soleil et de paysages inédits

Trois voyages sous les auspices du Mouvement Eucharistique du Canada et de la revue

Prêtre et Pasteur

(Pères du St-Sacrement)

Départ de Montréal : vendredi, 9 février 1973

LOS ANGELES - un jour

Étape avant de franchir le Pacifique - Excursion à Disneyland

TAHITI - 4 jours

L'île heureuse dans un écrin de verdure et de fleurs, paradis luxuriant de ce joyau français de la Polynésie. Tour de l'île et excursion à Moorea

NOUVELLE ZÉLANDE - 4 jours

Aukland s'ouvre à la fois sur le Pacifique et la mer de Tasmanie. Excursion enchanteresse aux grottes de Waitomo avec ses vers-luisants. Rotorua: ses geysers et sources thermales réputées.

AUSTRALIE - 6 jours

Séjour de 5 jours à Melbourne : séances du Congrès Eucharistique. Logement assuré dans des hôtels très modernes au centre de la ville. Plusieurs promenades au programme: sur la rive de l'île Philip, spectacle fantastique des pingouins. Autre promenade à Canberra, la capitale Séjour à Sydney, ville de gratte-ciel et de plages.

À partir de Sydney, Australie, trois options comme suit:

A--ÎLES FIDJI et HONOLULU (voyage abrégé)

Retour à Montréal: 4 mars - 23 jours - $1,995

B--PACIFIQUE NORD

Manille (3 jours) Hong Kong (3 jours) et Honolulu

Retour à Montréal : 7 mars - 26 jours - $2,490

Prolongation facultative d'une semaine au Japon

C--TOUR DU MONDE

Indonésie, Singapour, Bangkok, Inde (une semaine), Iran, Istamboul, Paris.

Retour/Montréal : 23 mars - 42 jrs - 11 pays - $3,475

Direction du tour du monde : M. et Mme François Hone

Itinéraires détaillés sur demande

Tous les tarifs en dollars canadiens

Plus de 60 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE

1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221

Le métro à notre porte Station McGill/Union

Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6h. 30 p.m. - Fermé le samedi

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

VOLS NOLISÉS ET GROUPES

Europe

AIRTOURS

1434 Ste-Catherine ouest
Suite 303 - Montréal
866-5900

Prenez la clef des champs.

Installez-vous au Château Montebello. Régnez sur le domaine de l'ancien Seigniory Club. En toute quiétude. Après une journée au grand air, retrouvez vos appartements. Puis passez à table, en compagnie de vos pairs. La vie champêtre...dans un château.

Elle est possible au Château Montebello. Le vaste hôtel dont l'architecture de bois rond est justement célèbre, a subi une restauration méticuleuse avant d'être ouvert au public.

Mais le vaste domaine des basses Laurentides est resté intact. C'est ici qu'il faut venir pour reprendre contact avec la nature. Les promenades en forêt vous feront aimer la solitude. A l'orée d'un sous-bois, vous entendrez le chant des oiseaux, vous verrez le soleil se glisser dans la clairière.

La pêche? Bien sûr, si l'envie vous prend d'aller taquiner le poisson. Il y a plus d'un coin tranquille sur l'un des nombreux lacs du domaine.

Les promenades à cheval sont un divertissement recherché au Château Montebello. Des milles et des milles de sentiers dans un décor d'une sauvage grandeur.

Un parcours de golf de 18 trous. Les joueurs professionnels en sont jaloux.

Tous les sports de plein air sont également populaires au Château Montebello. Plusieurs tennis sont disponibles.

Les golfeurs peuvent aussi pratiquer le putting sur la terrasse.

Vous aimez la natation? Le Château Montebello est pourvu d'une piscine intérieure et d'une autre en plein air. De vastes piscines.

Le soir venu, vous dormez du sommeil du juste. Dans une chambre climatisée.

Les salles communes du Château Montebello portent la marque du bon goût, de la distinction, du confort. C'est l'hospitalité à votre service.

Le menu est varié et les plats sont exquis. Style, décor, service: comme à la table d'un roi.

C'est la vie de château, au grand air, dans un hôtel unique en son genre dans l'est du Canada. Réservez pour quelques jours ou quelques semaines.

Pour réserver, composez (819) 423-6341 ou adressez-vous au service de réservations d'hôtel de CP Hôtels.
Montréal: 866-3048
Québec: 522-3343

En partant de Montréal, vous prenez vers l'ouest sur la route 17. Bifurquez à droite à Hawkesbury. Traversez le pont vers la rive nord de l'Outaouais. Ensuite, virage à gauche sur la route 8, jusqu'à Montebello. Nous vous attendons.

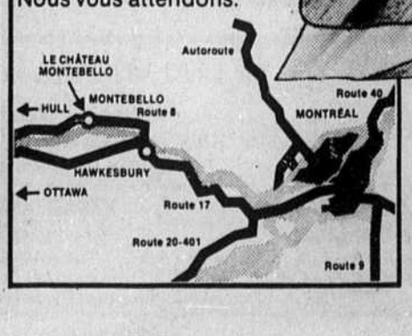

Le Château Montebello CP Hôtels

l'hôtel perdu dans la nature.